This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

948,385

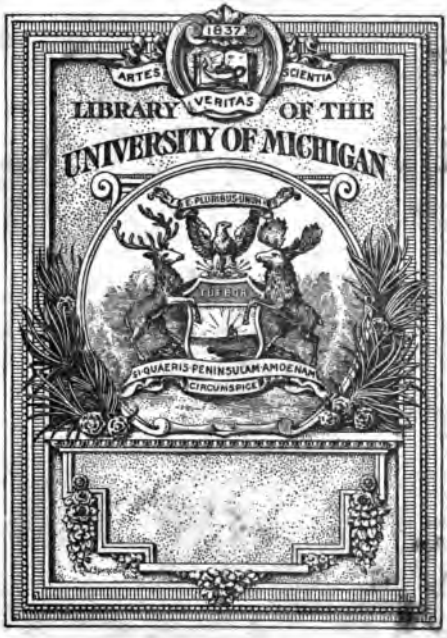
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

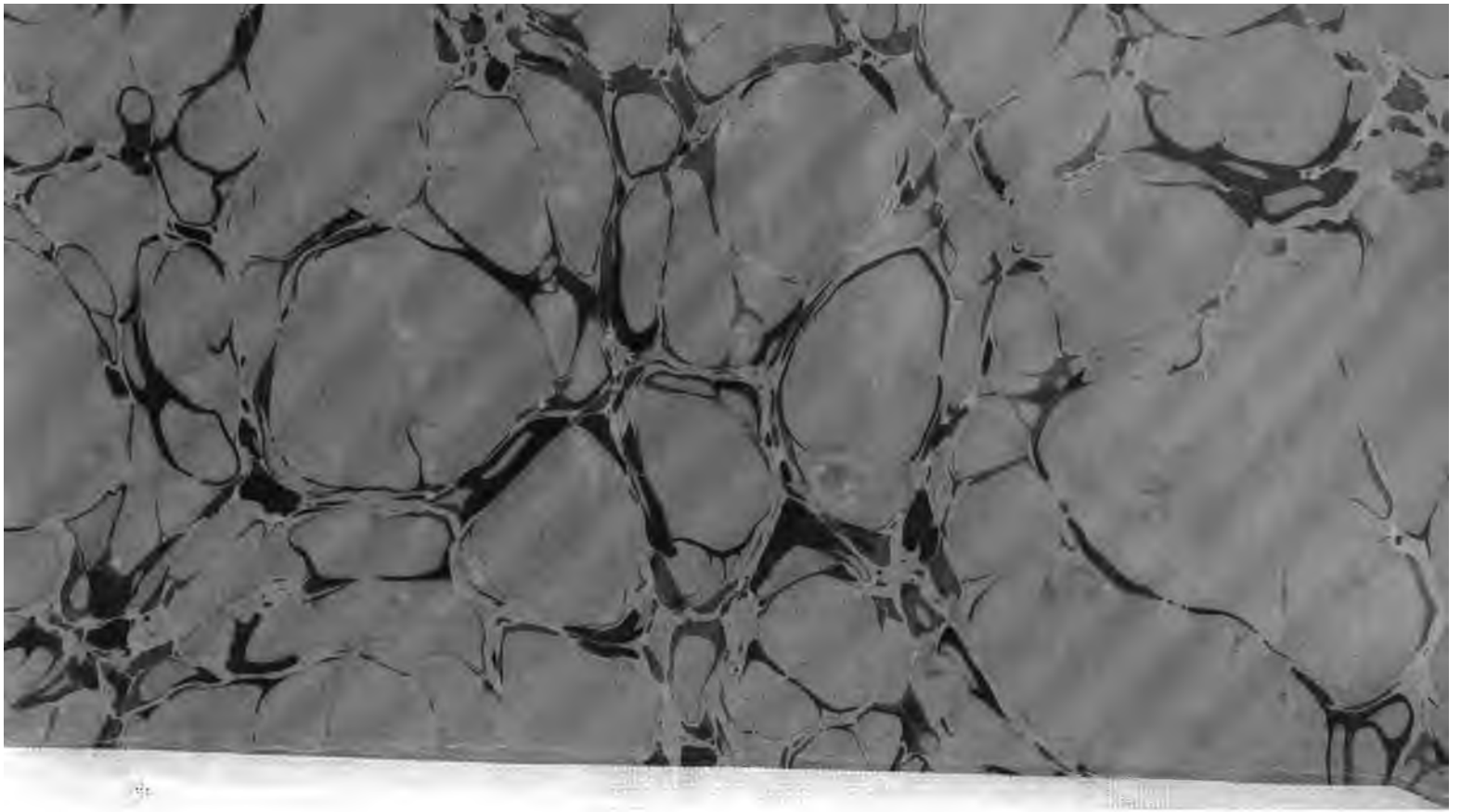

~~5.1.1.6~~
800.5-
P29

S.T.T.C
800.5-
P29

ÉTUDE

SUR LES

CHANGEMENTS PHONÉTIQUES

ET

LEURS CARACTÈRES GÉNÉRAUX

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

PAUL PASSY

LICENCIÉ ÈS-LETTRES

PROFESSEUR DE LANGUES VIVANTES

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT

56, RUE JACOB — PARIS

OUVRAGE PUBLIÉ EN 1891

Honoré du PRIS VOLNEY, par l'Institut (1892)

BIBLIOGRAPHIE

[La liste suivante donne seulement le titre des ouvrages qui sont cités le plus souvent au cours de ce travail. Pour les autres, le titre est donné *in extenso* à la suite des citations elles-mêmes, toutes les fois qu'il peut avoir un intérêt sérieux.]

TITRE ABRÉGÉ	TITRE COMPLET
Ascoli, *Arch. glott.*	G.-I. Ascoli, Archivio glottologico italiano. Rome, Turin, Florence, depuis 1873.
Ascoli, *Sprachw. br.*	G.-I. Ascoli, Sprachwissenschaftliche briefe. Leipzig, 1887.
Beyer, *Franz. Phon.*	F. Beyer, Französische Phonetik. Cœthen, 1888.
Blass, *Aussprr. d. gr.*	Blass, über die Aussprache des Griechischen, 2te auflage. Berlin, 1882.
Bréal, *Dict. étym. lat.*	Bréal et Bailly, Dictionnaire étymologique latin. Paris, 1885.
Brücke, *Grundzüge.*	Brücke, Grundzüge der Physiologie und Systematik der Sprachlaute, 2te auflage. Vienne, 1876.
Brugmann, *Vergl. Gram.*	K. Brugmann, Grundriss der vergleichenden grammatik der indogermanischen sprachen. I. Strasbourg, 1886.
Brugmann, *Z. heut. stand.*	K. Brugmann, Zum heutigen stand der sprachwissenschaft. Strasbourg, 1885.
Curtius, *Zur kritik.*	G. Curtius, Zur kritik der neuesten sprachforschung. Leipzig, 1885.
Darmesteter, *Vie des mots.*	A. Darmesteter, La vie des mots étudiée dans leur signification. Paris, 1887.
Darmesteter, *Rel. scient.*	A. Darmesteter, Reliques scientifiques. Paris, 1890.
Delbrück, *Einleitung.*	B. Delbrück, Einleitung in das sprachstudium, 2te auflage. Leipzig, 1884.
Ellis, *Sp. i. song.*	A. Ellis, Speech in song. Londres, s. d.
Geijer, *Studier.*	P. Geijer, Studier i fransk linguistik. Upsala, 1887.
G. Paris, *Accent latin.*	G. Paris, Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française. Paris, 1862.
Havet, *Simpl. ort.*	L. Havet, La simplification de l'orthographe. Paris, 1890.
Henry, *Sur l'analogie.*	V. Henry, Etude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque. Paris, 1883.
Henry, *Gr. comp.*	V. Henry, Grammaire comparée du grec et du latin, 2e édition. Paris, 1889.
Jespersen, *Om lydlove.*	O. Jespersen, Til spœrgsmaalet om lydlove [Nordisk tidskrift for filologi]. Copenhague, 1886.
Jespersen, *Art.*	O. Jespersen, The articulations of speech sounds represented by means of analphabetic symbols. Marburg, 1889.
Mém. Soc. Ling.	Mémoires de la Société de Linguistique de Paris. Paris, depuis 1868.
Nyrop, *Adj. Kœnsb.*	K. Nyrop, Adjektivernes kønsbøjning i de romanske sprog. Copenhague, 1886.
Paul, *Principien.*	H. Paul, Principien der Sprachgeschichte, 2te Auflage. Halle, 1886.

Helmholtz, *Tonempfind.*	H. Helmholtz, Die lehre von den Tonempfindungen, 4te auflage. Braunschweig, 1877.
Pierson, *Métr. Nat.*	P. Pierson, Métrique naturelle du langage. Paris, 1879.
Phon. Stud.	Phonetische Studien, zeitschrift für wissenschaftliche und praktische phonetik. Marburg, depuis 1887.
Psichari, *Obs. pat.*	J. Psichari, Quelques observations sur la phonétique des patois et leur influence sur les langues communes. Paris, 1888.
Rev. crit.	Revue critique d'histoire et de philologie, nouvelle série. Paris, depuis 1867.
Romania.	Romania, revue pour l'étude des langues romanes. Paris, depuis 1872.
Roorda, *Klankleer.*	P. Roorda, De Klankleer en hare practische toepassing. Groningen, 1889.
Saussure, *Syst. prim.*	F. de Saussure, Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes. Leipzig, 1879.
Sayce, *Phil. comp.*	A.-H. Sayce, Principes de philologie comparée, traduits par Ernest Jovy. Paris, 1884.
Schuchardt, *Lautgesetze.*	H. Schuchardt, über die Lautgesetze. Berlin, 1885.
Seelmann, *Ausspr. d. lat.*	Seelmann, Die aussprache des latein nach physiologisch-historischen principien. Heilbronn, 1884.
° Sievers, *Grundzüge.*	E. Sievers, Grundzüge der Phonetik, 3te auflage. Leipzig, 1885.
Storm, *Eng. Phil.*	J. Storm, Englische Philologie. I. Heilbronn, 1881.
° Sweet, *Hb.*	H. Sweet, A Handbook of Phonetics. Oxford, 1877.
° Sweet, *H. E. S.*	H. Sweet, A history of English sounds from the earliest period. Oxford, 1888.
Sweet, *Elem.*	H. Sweet, Elementarbuch des gesprochenen Englisch, 2te auflage. Leipzig, 1877.
Sweet, *Primer*	H. Sweet, A primer of Phonetics. Oxford, 1890.
Techmers Zeitschrift.	Internationale zeitschrift für allgemeine sprachwissenschaft. Heilbronn, depuis 1884.
° Trautmann, *Sprachlaute.*	M. Trautmann, Die sprachlaute im allgemeinen und die laute des englischen, französischen und deutschen. Leipzig, 1886.
° Vietor, *Phonetik.*	W. Vietor, Elemente der Phonetik, 2te auflage. Heilbronn, 1887.
Western, *Engl. Lautl.*	A. Western, Englische lautlehre für studirende und lehrer. Heilbronn, 1885.
Whitney, *Ind. gram.*	Whitney, Indische grammatik. Leipzig, 1879.
Whitney, *V. du l.*	Whitney, La vie du langage. Paris, 1875.
Wulff, *Ljudl.*	J. Lyttens ock F. Wulff, Svenska spraokets ljudlæra ock beteckningslæra. Lund, 1885.
Wulff, *Aksent.*	J. Lyttkens ock F. Wulff, Afhandling om aksent. Lund, 1875.
Wulff, *Phon. And.*	F. Wulff, Un chapitre de phonétique avec transcription d'un texte andalou. Lund, 1889.

° Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui m'ont constamment servi de guides ; je n'ai cru nécessaire de les citer que lorsqu'il était question de points de détail.

ÉTUDE

SUR LES

CHANGEMENTS PHONÉTIQUES

ET

LEURS CARACTÈRES GÉNÉRAUX

INTRODUCTION

BUT DE L'OUVRAGE

1. L'étude des changements phonétiques est devenue, dans ces dernières années, une des parties les plus importantes de la philologie historique.

2. Depuis longtemps, on a constaté que les transformations que subissent les mots, dans les périodes successives du développement d'une langue, ou bien en passant d'une langue dans une autre, ne s'opèrent pas au hasard, mais se font suivant des « lois » qui varient avec les pays et avec les époques, mais qui, pour une même période d'une même langue, sont en général remarquablement fixes. C'est grâce à cette constatation que l'étymologie a pu devenir une science sérieuse, autre chose qu'un jeu de devinettes. Lorsque nous voulons savoir si un mot français vient d'un mot latin, nous ne nous fondons pas pour le rechercher sur des ressemblances extérieures qui pourraient fort bien être trompeuses; nous examinons si les transformations par lesquelles le mot latin a dû passer pour devenir le mot français en question, sont bien conformes à celles qui ont lieu régulièrement dans les mêmes conditions. Si nous disons, par exemple, que le mot français *écheveau*, prononcé *échvo*, vient du latin *scapellum*, ce n'est certes pas la ressemblance des deux mots qui nous autorise à l'affirmer. Mais nous savons que les groupes latins *sc-*, *sp-*, *st-*, au commencement des mots, deviennent régulièrement *esc-*, *esp-*, *est-*,

en vieux français, *éc-*, *ép-*, *él-*, en français moderne : *écrire* de *scribere*, *épée* de *spatham*, *étoile* de *stellam*. Nous savons que le *c* latin s'est changé en *ch* devant *a* : *chant* de *cantum*, *champ* de *campum*, *chien* de *canem*. Nous savons que *a* inaccentué et non initial devient *e*, qui disparaît ordinairement dans la prononciation contemporaine : *cheval* de *caballum*, *chenille* de *caniculam*, *rose* de *rosam*. Nous savons que *p* se change en *v* entre deux voyelles : *rive* de *ripam*, *louve* de *lupam*. Et nous savons que la terminaison *-ellum* aboutit à *-eau*, qui vaut *o* dans la prononciation moderne : *beau* de *bellum*, *taureau* de *torellum*. — Nous sommes donc autorisés à dire que *écheveau* vient de *scapellum;* nous pourrions le dire, quand même nous n'aurions pas l'intermédiaire *escheveau*.

3. C'est encore l'étude des changements phonétiques qui nous fait reconnaître, dans des formes existant en différentes langues de la même famille, un même mot diversement altéré ; par exemple, dans le grec δάκρυ, le latin *lacrima*, l'allemand *zæhre* et l'anglais *tear* (1).

4. Mais il ne suffit pas de chercher empiriquement quelles sont les « lois » de transformation phonétique agissant à une époque déterminée d'une langue quelconque. On voudrait savoir *pourquoi* tel changement qui a lieu à telle époque n'a pas lieu à telle autre ; pourquoi même c'est quelquefois le changement inverse qui se produit. On voudrait savoir si le parallélisme de transformation qui se remarque dans des langues d'ailleurs fort différentes — dans les langues romanes et les langues prâkritiques de l'Inde, par exemple (2) —

(1) *l* initial correspond à δ grec et primitif dans *lingua* pour **dingua*, *litterae* de διφθέραι, etc. A δ grec correspond régulièrement *t* germanique : δύω, anglais *two*, « deux » ; δέρειν, anglais *tear*, « déchirer ». Le *t* germanique, conservé en anglais, devient *z* (ts) en allemand : *tide*, *zeit*, « temps » ; *ten*, *zehn*, « dix » ; *toe*, *zehe*, « orteil ».

(2) On trouve dans les langues prâkritiques l'adoucissement des explosives intervocaliques, leur changement en fricatives et leur amuïssement ; le changement des explosives palatales en linguales affriquées et en fricatives linguales ; l'affaiblissement et la chute des voyelles atones ; la nasalisation d'une voyelle par une consonne nasale suivante et la chute de cette dernière lorsqu'elle n'est pas suivie d'une voyelle ; etc. V J. Beames, *Comparative Grammar of the modern Aryan languages of India* [Londres 1872], vol. I.

est l'effet du hasard, ou s'il n'y a pas là l'indication de quelque tendance générale, inhérente à la constitution des organes. On voudrait savoir si les différentes « lois phonétiques » sont des phénomènes isolés et indépendants, ou s'il existe entre elles un lien, une raison d'être commune. Enfin, on se demande quelles sont les causes premières des changements phonétiques; pourquoi, en un mot, la prononciation change; pourquoi la prononciation qui convient à un pays et à une époque paraît bizarre, choquante, impossible même, dans un autre pays ou à une autre époque.

5. Etudier la nature intime des changements phonétiques et rechercher comment ils peuvent se produire; les grouper entre eux, les classer, déterminer les circonstances dans lesquelles ils ont lieu; examiner s'ils sont soumis à des lois générales et jusqu'à quel point ces lois sont constantes; enfin, chercher à dégager les causes premières de ces changements et des lois qui les régissent, c'est une tâche que la linguistique se voit nécessairement amenée à entreprendre. Jusqu'à présent, elle ne l'a guère fait qu'incidemment, à propos de questions de détail; il est temps, semble-t-il, qu'elle aborde le problème de front. J'ai essayé de le faire dans cet ouvrage, sans me dissimuler que nous manquons encore de matériaux pour le résoudre d'une manière satisfaisante, mais avec l'espoir qu'on me tiendra compte des difficultés de la tâche.

ORIGINE DES DIALECTES

6. Avant d'aborder l'étude spéciale des changements phonétiques, il peut être utile de considérer un instant la question des changements linguistiques dans leur ensemble.

7. L'un des faits qui nous frappent le plus, si nous observons attentivement le langage des personnes qui nous entourent, c'est la variété infinie qui y règne, ce sont les différences, souvent très accusées, que nous remarquons dans le parler de chacune d'elles. L'uniformité n'existe pas plus dans le langage que dans la nature : il serait aussi impossible de trouver deux personnes parlant de la même manière, que deux feuilles ou deux brins d'herbe pareils. Au sein de

la même famille, parmi des enfants élevés ensemble, il y a des différences de prononciation et de phraséologie qu'on ne remarque pas d'ordinaire, mais qui frappent d'étonnement celui qui les observe d'un peu près. D'une famille à l'autre, d'une localité à l'autre, ces différences sont ordinairement plus accentuées, bien qu'on trouve aussi des ressemblances surprenantes.

8. Avec un peu d'attention, chacun est à même de constater ces différences qu'on ne remarque pas d'habitude.

On dit : *je* **suis allé** *me promener* ou *j'*ai été *me promener;* quelques personnes emploient ces deux locutions, dans des circonstances un peu différentes, mais d'autres emploient exclusivement l'une ou l'autre. Les uns disent : *j'ai* **très** *faim*, les autres *j'ai* **grand'***faim* ; les uns disent d'une personne qu'*elle a l'air* **bon**, les autres qu'*elle a l'air* **bonne** ; les uns disent : *je m'*en **souviens**, les autres *je me* **le rappelle**, les autres *je m'*en **rappelle** ; les uns habitent *au* **second** *étage*, les autres *au* **deuxième** ; les uns trouvent que **cela revient** *au même*, les autres que **ça en revient** *au même* (1).

9. De même pour la prononciation. On dit : *un* **examin** ou *un* **examènn**, *un* **bu** ou *un* **butt**, *du* **fouin** ou *du* **fouan** ; certaines personnes font *coin* = **couin**, *coing* = **couan**. Les uns disent *une* **meûle**, les autres *une* **meule** ; pour moi je distingue une **meule** *à repasser* ou *de moulin* [*eu* ouvert bref], d'une **meûle** *de foin* [*eu* fermé long]. Le pronom *toi* et le substantif *toit* sont pour moi des homonymes ; mais un de mes frères prononce *toi* = **toua**, *toit* = **touâ**. Dans ma famille, nous distinguons tous de même *je* **bois** (boua), *du* **bois** (bouâ) ; cette distinction est tout à fait inconnue à d'autres (2). La lettre *r* représente au moins trois sons bien distincts : une consonne linguale roulée, une consonne vélaire roulée, une consonne vélaire fricative. Il y a de ces différences à l'infini.

10. Si nous appelons **dialecte** une variété de langage différente de toutes les autres, nous pouvons donc poser en principe que

(1) Il nous importe peu pour l'instant que quelques-unes de ces expressions soient « incorrectes ». Il suffit qu'elles soient communément employées.

(2) Elle surprenait vivement M. Arsène Darmesteter.

chaque individu parle un dialecte particulier, qu'il est seul au monde à parler (1).

On pourrait même aller plus loin, car chacun de nous ne parle pas toujours de la même manière. Nous ne parlons pas de même dans une conversation familière et en public, dans un salon et dans une assemblée populaire. En outre, notre manière de parler se modifie avec l'âge. Il faudrait donc dire que chaque individu parle *plusieurs dialectes* selon les circonstances, voire même, pour être tout à fait rigoureux, *une infinité de dialectes*, dont pas un, cependant, n'est identique aux dialectes des autres individus.

11. Mais le mot **dialecte** s'emploie d'ordinaire dans un sens un peu moins rigoureux, pour indiquer une forme de langage commune à un certain nombre d'individus qui n'éprouvent pas de difficulté à se comprendre, et qui ne sont pas frappés, choqués, des différences d'expression qui existent dans leur manière de s'exprimer.

Dans ce sens, le dialecte n'est, à proprement parler, qu'une abstraction, quelque chose d'imaginaire, une moyenne de langage; moyenne fictive que personne n'emploie exactement, mais dont chacun se rapproche instinctivement, en essayant, pour être compris, de se conformer autant que possible au parler des personnes de son entourage. Tant que les différences de langage entre les membres d'une communauté ne sont pas assez accentuées pour les gêner ou les choquer dans leurs rapports entre eux, on dit que le dialecte est *uniforme*.

12. L'uniformité de dialecte, comprise de cette manière, prévaut au sein de toute communauté dont les membres communiquent entre eux librement et constamment. Si un membre s'avisait de parler autrement que ceux qui l'entourent — ce qui est fort peu probable, car il n'a appris à parler qu'en les imitant — il serait mal compris d'eux, ou tout au moins ridicule, et bientôt ramené à l'uniformité par la nécessité (2). C'est ainsi que le dialecte d'un même village est presque toujours uniforme.

(1) V. *Rev. crit.*, XXVI, 336.

(2) Lorsqu'un patoisant qui a quitté son village depuis longtemps y revient, son parler est ordinairement très altéré; mais il est bientôt corrigé par les moqueries de ses anciens camarades.

13. Dès que la communauté est trop vaste pour permettre aux membres de communiquer librement entre eux, le langage cesse d'être uniforme et nous voyons apparaître les dialectes. « Supposons une grande plaine couverte de villages égaux en grandeur et en importance, et situés à des distances égales les uns des autres ; supposons-les habités, à l'origine, par une population homogène et de langage uniforme, chaque village ne communiquant directement qu'avec ses voisins les plus proches. Dans quelques générations, chaque village aura un dialecte nettement distinct des autres, et, avec le temps, les habitants des villages du nord, du sud, de l'est et de l'ouest ne pourront pas se comprendre entre eux, ni comprendre le dialecte du village central. Mais il n'y aura pas de lignes de démarcation : ce sera par degrés insensibles que changeront les dialectes; le dialecte du village placé à mi-chemin entre celui de l'extrême-nord et celui du centre aura des caractères communs avec les dialectes du nord et du centre, de telle façon qu'il sera impossible de le ranger dans l'une ou l'autre catégorie. » (1)

14. Dans la pratique, il est évident que cette régularité de différenciation ne se rencontre jamais complètement; car une foule de circonstances viennent modifier l'état de communication des diverses parties du territoire, le rendre facile en un point, difficile en un autre, et par conséquent maintenir l'uniformité de langage ou laisser le champ libre à la formation des dialectes. Si notre plaine est traversée par une rivière, par une chaîne de montagnes, ou simplement par une lande stérile ou par une ligne de forêts, les villages placés des deux côtés de l'obstacle communiquent difficilement entre eux : leurs dialectes se développent donc d'une manière indépendante : ils arrivent bientôt à ne plus se comprendre. Le même fait se produit, si, par suite d'événements politiques, la population d'une partie du territoire est en état d'hostilité permanente avec celle d'une autre partie : les communications sont alors rares et difficiles, et les dialectes se développent séparément.

Enfin, si quelques-uns des villages que nous avons imaginés prennent parmi les autres une situation prédominante — ce qui ne

(1) Sweet, *H. E. S.*, § 189.

peut manquer d'arriver tôt ou tard —, ils ont naturellement une action prédominante sur le développement des dialectes des villages voisins; cette action peut même s'exercer à une grande distance, sur toute l'étendue du territoire dont un de ces villages prépondérants devient le chef-lieu. Il se forme ainsi des *centres d'influence dialectale* dont chacun étend sa sphère d'action jusqu'au delà du point où commence la sphère d'action d'un autre centre.

15. Ces trois facteurs — frontières naturelles, divisions politiques, subordination aux centres — tendent donc à faire naître, au lieu des dialectes uniformément variés de tout à l'heure, des *groupes de dialectes,* moins différents entre eux, plus différents des autres groupes, que si le développement avait été parfaitement régulier.

16. Nous trouvons des exemples bien frappants de ces diverses sortes de développement dialectal dans les dialectes français. En laissant de côté les parlers de la Bretagne, du pays flamand et du pays basque, nous savons que tous nos dialectes dérivent d'une même source, le latin populaire. Or, si nous les considérons dans leur ensemble, nous voyons que l'état des dialectes *populaires* répond assez bien au développement régulier idéal dont nous avons tracé le tableau. « Le latin importé en Gaule et substitué comme langue nationale au celtique, s'est peu à peu différencié, des Pyrénées et des Vosges à l'Océan, de telle façon que si le développement naturel n'avait pas été entravé par des actions politiques et littéraires, il n'y aurait sans doute pas aujourd'hui deux communes qui parleraient exactement le même latin. » (1)

17. Si nous allons d'un bout de la France à l'autre, nous voyons que, de village à village, de canton à canton, le dialecte change insensiblement, sans secousses violentes, sans changements brusques; chaque village comprend facilement les villages voisins, plus difficilement ceux qui sont situés un peu plus loin; plus loin encore, on ne se comprend pas du tout. Impossible de fixer des limites, à moins de prendre arbitrairement comme norme un caractère particulier, à

(1) G. Paris, *Discours* prononcé le 26 mai 1888 au Congrès des Sociétés savantes.

l'exclusion de tous les autres, ce qui conduirait aux classifications les plus bizarres. Comment tracer la limite, par exemple, des groupes de dialectes de l'Ile-de-France, de la Normandie et de la Picardie? Le *ĭ*, *ē*, du latin s'est changé en *oi* en Picardie et dans l'Ile de France, tandis qu'il est devenu *ei* en Normandie : *mensem* a donné *mois* dans les deux premières régions, *meis* dans la troisième (1). Il semble donc qu'on puisse mettre d'un côté les dialectes de la Picardie et de l'Ile-de-France, de l'autre ceux de la Normandie. Mais, d'autre part, le *c* latin devant *i*, *e*, s'est changé en *ch* en Picardie, tandis qu'il est devenu sifflant en Normandie et dans l'Ile-de-France; *cœlum* a donné en normand et en français *ciel*, en picard *chiel*. Dirons-nous, alors, que le français est un dialecte intermédiaire entre le picard et le normand? Mais nous voyons le *c* latin devant *a*, rester *c* (k) en picard et dans le nord de la Normandie et devenir *ch* dans l'Ile-de-France et dans le sud de la Normandie : *canem*, *kien* en Picardie et dans le nord de la Normandie, *chien* dans l'Ile-de-France. Et de même pour tous les autres changements qui se croisent et s'entrecroisent de toutes les façons. Nous sommes obligés de conclure que si les termes picard, normand et français ont un sens lorsqu'ils s'appliquent à des dialectes éloignés des points frontières, il est impossible de dire que l'un de ces groupes de dialectes commence en un point et finit en un autre; impossible de leur assigner des limites précises. Ce fait se reproduit plus ou moins partout en France.

« En faisant autour d'un point central une vaste chaîne de gens dont chacun comprendrait son voisin de droite et son voisin de gauche, on arriverait à couvrir toute la France d'une étoile dont on pourrait de même relier les rayons par des chaînes transversales continues. Cette observation bien simple, que chacun peut vérifier, a permis de formuler une loi qui, toute négative qu'elle soit en apparence, est singulièrement féconde et doit renouveler toutes les méthodes dialectologiques; cette loi, c'est que dans une masse linguistique de même origine comme la nôtre, il n'y a réellement pas de

(1) Il s'agit des formes anciennes. Actuellement *ei* s'est ordinairement réduit à *è* en normand [une *tèze* = une toise], tandis que *oi* a donné *o* en picard [*ech sro* = je serais].

dialectes; il n'y a que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses, de telle sorte que le parler d'un endroit contiendra un certain nombre de traits qui lui seront communs, par exemple, avec le parler de chacun des quatre endroits les plus voisins, et un certain nombre de traits qui diffèreront du parler de chacun d'eux. Chaque trait linguistique occupe d'ailleurs une certaine étendue de terrain dont on peut reconnaître les limites, mais ces limites ne coïncident que très rarement avec celles d'un autre trait ou de plusieurs autres traits; elles ne coïncident pas surtout, comme on se l'imagine souvent encore, avec des limites politiques anciennes ou modernes. Il suit de là que tout le travail qu'on a dépensé à constituer, dans l'ensemble des parlers de la France, des dialectes et ce qu'on a appelé des sous-dialectes, est un travail à peu près complètement perdu. Il ne faut même pas excepter de ce jugement la division fondamentale qu'on a cru, dès le Moyen-Age, reconnaître entre le *français* et le *provençal* ou la langue d'oui et la langue d'oc..... Cette muraille imaginaire, la science aujourd'hui mieux armée la renverse, et nous apprend qu'il n'y a pas deux Frances, qu'aucune limite réelle ne sépare les Français du nord de ceux du midi, et que d'un bout à l'autre du sol national, nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées. » (1)

18. Toutefois, ce fait général comporte de nombreuses exceptions de détail, motivées par les raisons que nous avons exposées plus haut. Partout où il y a une barrière naturelle un peu importante, les dialectes se séparent nettement. Ainsi, les parlers de la Picardie et de l'Ile-de-France, qui ailleurs se mêlent et se confondent, sont au contraire très nettement séparés, depuis les environs de Creil jusqu'au delà de Verberie, par le cours de l'Oise, à tel point que les habitants des deux côtés de la rivière ont quelque peine à se comprendre (2).

(1) G. Paris, *Discours* du 26 mai 1888.

(2) Je tiens le fait de M. Merlette, [l'un des auteurs du Dictionnaire Larive et Fleury], qui était natif de Pontpoint, près Pont-Sainte-Maxence, sur la rive gauche de l'Oise.

D'autre part, on retrouve en divers endroits des traces d'invasions, d'émigrations de populations qui ont conservé un parler différent de celui des populations voisines. Tel est, d'après M. G. Paris, l'îlot saintongeais de la Gavacherie, perdu en pleine Gascogne; tels sont quelques villages de sauniers, près du Bourg-de-Batz (2), dans la Loire-Inférieure, où l'on parle un dialecte breton, tandis que tous les villages environnants, y compris le Bourg-de-Batz lui-même, parlent français.

Enfin, il s'est formé depuis longtemps des centres d'influence dialectale, qui ont assimilé autour d'eux les parlers de la région voisine, en effaçant de plus en plus les petites différences qui auraient empêché de s'entendre facilement. Aujourd'hui, le plus puissant de ces centres, Paris, a non seulement à peu près complètement absorbé les parlers immédiatement environnants, mais s'est substitué à ceux de presque tous les autres centres : de là, il rayonne dans les environs, et tend à détruire les parlers de toutes les parties de la France. Déjà, dans tous les cas, il est devenu l'unique intermédiaire : un provençal et un gascon, bien que leurs dialectes natifs soient beaucoup plus voisins entre eux qu'ils ne le sont du français d'école, emploient néanmoins ce dernier s'ils veulent se comprendre entre eux. Le dialecte parisien — plus ou moins modifié, il est vrai — est en train de supplanter tous les dialectes locaux; si le système actuel de centralisation se maintient, et si les communications continuent à se perfectionner, il finira par régner seul sur toute l'étendue du territoire.

19. Outre les *dialectes locaux*, il y a aussi les *dialectes sociaux*, c'est-à-dire les parlers employés, dans une même région, par diverses classes de la société. Ils se forment d'une manière analogue aux dialectes locaux; et plus les classes sont séparées entre elles, plus ils sont différents. Dans quelques pays, ils peuvent être absolument distincts : à Java, par exemple, le peuple parle « Malais », les hautes classes « Javanais » — deux langues de même origine, mais néanmoins très différentes. A Paris on distingue aisément la

(2) Trégaté, Kermoisan, Kervallet, Roffiat, Saillé.

langue polie de la *langue vulgaire*: comparez les expressions populaires: *je l'ai vu sur le journal, il me l'a marqué sur une lettre, c'est embêtant, il cause bien, sa dame et sa demoiselle*, et les expressions polies: *je l'ai lu dans le journal, il me l'a écrit dans une lettre, c'est ennuyeux, c'est un bon orateur, sa femme et sa fille.* Mais comme pour les dialectes locaux, il n'y a pas de limite précise; il y a seulement une infinité de parlers voisins, plus ou moins polis ou plus ou moins vulgaires, allant du langage archaïque et en partie artificiel du Théâtre-Français au parler énergique et grossier des faubourgs. Chaque métier, chaque état, d'ailleurs, a son parler. Mais, vu l'instabilité de nos classes sociales, ces divers parlers ne peuvent jamais s'écarter beaucoup; même les formes extrêmes du parler poli et du parler vulgaire ne sont pas assez différentes pour être inintelligibles (1) : un faubourien comprend en général la Comédie française, et quand il ne comprend pas, ce sont les idées qui l'arrêtent, au moins autant que le langage. Aux Etats-Unis [Nord et Ouest], où les classes sont beaucoup plus mélangées encore que chez nous, la différence même entre le parler poli et le parler vulgaire est minime.

20. Enfin, il y a lieu de considérer les *dialectes occasionnels*, c'est-à-dire les différentes manières de parler des mêmes personnes selon les circonstances. Car, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, nous ne parlons pas toujours de même : selon que nous causons

(1) Il faut en excepter les formes de langage telles que l'*argot des voleurs*, qui, s'il dérive en somme du parler vulgaire, et influence à son tour à des degrés différents tous nos dialectes sociaux, est rendu à dessein aussi différent que possible des autres parlers, afin d'être moins facilement compris. Dans une certaine mesure ceci s'applique à tous les argots, y compris cet argot des orateurs officiels, « langue où un mari s'appelle un *époux;* une femme, une *épouse;* Paris, le *centre des arts et de la civilisation* ; le roi, le *monarque* ; monseigneur l'évêque, un *saint pontife;* l'avocat général, *l'éloquent interprète de la vindicte publique;* les plaidoiries, *les accents qu'on vient d'entendre;* le siècle de Louis XIV, *le grand siècle* ; un théâtre, le *temple de Melpomène;* la famille régnante, l'*auguste sang de nos rois;* un concert, *une solennité musicale;* M. le général commandant le corps d'armée, *l'illustre guerrier qui...* etc.; les élèves des séminaires, *ces tendres lévites;* les erreurs imputées aux journaux, *l'imposture qui distille son venin dans les colonnes de ces organes*, etc., etc. »

(V. Hugo, *les Misérables*. T. I, liv. VII, ch. IX.)

amicalement ou que nous discutons, que nous faisons un récit ou une démonstration, que nous parlons devant des amis ou des étrangers, devant quelques personnes ou devant un public nombreux, notre prononciation, notre manière de nous exprimer changent. La même personne qui disait dans une conversation familière : *Quand tu s'ras quèqu'un...*; *i'n' savent pas c' qu'i' disent*; *mets ça su' la table*; *marché aprè eux; qu'est-ce qui est là?* » dira dans un discours : « *Quand il sera convaincu...*; *quelqu'un a dit...*; *ilz avaient compris; sur le point d'aboutir; marcher aprèz eux; qui est-ce?* » (1). Les différences, sans être bien marquées, peuvent être aussi grandes qu'entre deux dialectes locaux. Mais il est encore plus difficile de leur assigner des limites. La seule distinction qui puisse s'établir avec une certaine netteté toute relative, est celle du dialecte usuel ou familier et du dialecte littéraire. Le premier est le langage naturel de la conversation; le second est, dans son ensemble, le langage familier d'une époque antérieure, mêlé de formes plus archaïques encore, de formes modernes, de formes empruntées à d'autres dialectes et de formes artificielles. Ordinairement, le dialecte familier et le dialecte littéraire sont très voisins l'un de l'autre. Ils s'influencent continuellement: des prononciations comme *slui-ci*, *quelq'chose*, souvent employées dans le langage familier au lieu de *suici*, *quèq'chose*, sont dues à l'influence des formes littéraires *celui-ci*, *quelque chose*. Ici la prononciation littéraire dérive de l'orthographe (2).

Mais il peut arriver que le dialecte littéraire soit tout à fait inintelligible pour ceux qui ne connaissent que le dialecte familier : c'est alors une *langue morte*, artificiellement conservée ou ressuscitée par l'usage littéraire. Tel est le cas du latin d'église, dialecte littéraire de l'Eglise catholique; du « slavon ecclésiastique » ou paléoslave, dialecte littéraire de l'Eglise russe; de l'hébreu, dialecte littéraire des rabbins; du sanskrit, dialecte littéraire des brahmes. Alors l'influence réciproque des deux dialectes est beaucoup plus faible; mais

(1) Tous ces exemples sont empruntés à la prononciation de mon père; j'en garantis l'exactitude.

(2) V. L. Havet, *Simpl. ort.*, p. 52 s.; A. Darmesteter, *Rel. scient.*, II, p. 314 et 317.

elle n'est jamais nulle, comme le prouvent les emprunts faits par le français au latin d'église, et d'autre part la phraséologie particulière et la prononciation moderne de ce dernier dialecte.

21. On remarquera que ces différentes sortes de dialectes — locaux, sociaux, occasionnels — se confondent également entre eux. Le parler d'un ouvrier du faubourg Saint-Antoine, dans son atelier, peut être considéré comme un dialecte social — le dialecte vulgaire ou populaire — par rapport au parler d'un bourgeois de Paris, ou par rapport à celui d'un rôdeur de barrières. Mais c'est aussi un dialecte local, par rapport au parler d'un ouvrier de Belleville ou de Clichy placé dans les mêmes circonstances. Et, par rapport au parler de ce même ouvrier dans sa famille ou dans une réunion publique, c'est un dialecte occasionnel.

22. L'origine première de ces diverses sortes de dialectes ne peut résider que dans les différences moins marquées que nous avons déjà constatées entre les parlers des individus pris isolément. Lorsque ces individus ont entre eux des rapports très suivis, ces différences sont réduites à un minimum par l'influence de l'exemple et surtout par la nécessité de se faire comprendre. Au contraire, lorsque ces rapports sont rares ou difficiles, les différences se maintiennent, quelques-unes s'accentuent, il en naît d'autres, et enfin les dialectes deviennent tout à fait dissemblables.

23. Il est facile de comprendre comment les différences individuelles que nous avons observées peuvent donner naissance à des dialectes locaux. Nous avons vu, par exemple, que les deux expressions *je suis allé* et *j'ai été* sont employées à peu près exclusivement, l'une par certaines personnes, l'autre par d'autres. Tant que ces personnes font partie du même groupe social, toutes *comprennent* les deux locutions, quoique ne les employant pas. Mais que, dans un village, les personnes qui disent *je suis allé* soient en grande majorité, l'expression *j'ai été* tendra à tomber en désuétude ; non pas que les personnes à qui elle est familière cessent nécessairement de l'employer ; mais leurs enfants adopteront de préférence la manière de parler commune. Au bout d'une ou deux générations, si le village n'a pas de communications avec les villages voisins, tout le

monde dira *je suis allé*. Que, pendant ce temps, le contraire ait eu lieu dans une autre localité, les habitants des deux endroits ne pourront plus se comprendre, du moins sans avoir recours à des explications.

Le même fait se produit pour la prononciation.

24. Puisque c'est dans les différences individuelles qu'il faut chercher l'origine des dialectes locaux et autres, nous sommes naturellement amenés à nous demander : d'où proviennent ces différences individuelles, et comment se fait-il que toutes les personnes qui ont « appris la même langue » ne la parlent pas de même ?

Pour avoir la réponse à cette question, nous partirons d'une observation très simple, mais capitale. Les adultes changent très peu leur manière de parler, tandis que les enfants parlent souvent tout autrement que leurs parents. Il nous faut donc examiner la manière dont les enfants apprennent à parler leur langue maternelle.

25. D'une manière générale, l'enfant joint à une activité continuelle une incapacité absolue de diriger son activité. Il remue les bras, les jambes, mais ne sait s'en servir pour aucun but précis. Ce n'est que peu à peu, grâce à l'imitation et à l'expérience, qu'il se rend maître de ses mouvements et les dirige selon ses désirs.

Ceci est vrai des organes de la parole comme du reste du corps. L'enfant peut parfaitement les employer à produire toutes sortes de sons ; parfois — nous pouvons tous le constater — il en produit qui plus tard lui sembleront très difficiles, le *ng* germanique, le *r* lingual, le *u* suédois. Mais tout cela est indépendant de sa volonté.

Bientôt, doué comme il est à un haut degré de l'instinct d'imitation, il essaye d'imiter le langage de ses parents, c'est-à-dire de reproduire les sons qu'ils émettent, et de les reproduire dans les mêmes circonstances qu'eux. Mais il ne sait pas comment s'y prendre : rien ne lui indique ce qu'il faut faire pour prononcer tel ou tel mot. Il va tout à fait au hasard.

26. Il a bien, pour le guider, les sons qu'il emploie le plus fréquemment dans ses interjections naturelles ; pour ceux-là, il arrive

vite à être fixé. En prononçant une suite de sons, *mama* (1) par exemple, il éprouve une certaine sensation; comme elle revient souvent, il s'habitue à la reconnaître, à la reproduire à volonté. D'autre part, il entend souvent ses parents dire quelque chose qui ressemble à *mama*, dans des circonstances qui associent ce groupe de sons avec l'idée de sa mère. Il arrive alors à prononcer ce mot *mama*, ou quelque chose de semblable, toutes les fois qu'il demande sa mère. De même pour d'autres combinaisons de sons, interjections, etc., qui sont plus ou moins naturelles, instinctives, et auxquelles l'enfant finit par donner un sens voisin de celui que lui donnent ses parents. Il arrive à les reproduire volontairement, sans trop de difficulté.

27. Mais pour la plupart des sons ou groupes de sons, il faut à l'enfant un apprentissage bien autrement long. En admettant qu'il sache les distinguer, — ce qui paraît avoir lieu d'assez bonne heure — comment doit-il faire pour les reproduire? Pour les mouvements visibles de la bouche, pour ceux des lèvres en particulier, il apprend peut-être à les imiter par la vue; de fait, la plupart des enfants savent bien vite articuler un *p;* le *t* vient bientôt après. Mais, quant aux différences qui ne sont pas *visibles*, il est réduit, pour les trouver, à des tâtonnements longs et difficiles. Il voit bien que *t* et *k* se prononcent autrement que *p*; mais la différence entre *t* et *k* reste mystérieuse pour lui, et probablement il prononce toujours *t* (2). Un jour, par accident peut-être, il dit *k* : alors son oreille lui montre qu'il a bien dit, ou bien il s'aperçoit qu'on le comprend mieux; il essaye de dire encore *k;* il s'exerce ; enfin, il est en possession de ce nouveau son, c'est-à-dire que son sens musculaire lui fait immédiatement sentir quand il le prononce bien.

De même pour la différence entre *t* et *s*, très difficile à *voir* : la plupart des enfants prononcent *t* pour ces deux sons. De même pour

(1) *Mama* paraît être d'abord un mouvement des lèvres indiquant que l'enfant veut téter, et accompagné d'un *cri* : c'est une manière de crier la faim.

(2) Parmi tous les enfants que j'ai observés, *un seul*, qui du reste parlait très mal, a su de très bonne heure distinguer *k* et *t*.

la plupart des consonnes produites à l'intérieur de la bouche ou dans la gorge.

28. Aussi voyons-nous des enfants qui déjà distinguent parfaitement certains mots, incapables de les prononcer intelligiblement. J'ai connu une petite fille qui disait *tosson* indistinctement pour *garçon* et pour *cochon*, du moins personne n'entendait de différence; ce qui ne l'empêchait pas de protester si on disait d'un petit garçon : « C'est un petit cochon », ou réciproquement.

29. Enfin, à force d'observations, de tâtonnements, d'essais répétés, l'enfant *sait parler*, c'est-à-dire peut reproduire, à volonté et sans effort appréciable de l'esprit ou des organes, tous les éléments du langage qu'emploient ses parents. — Tous les éléments, disons-nous. Oui, si nous entendons dire par là qu'il n'y a aucun son, aucune combinaison de sons du langage des parents, que l'enfant n'imite assez exactement, non seulement pour être immédiatement compris d'eux, mais pour qu'ils ne soient choqués par aucune différence. Mais l'imitation est bien loin d'être parfaite : un observateur attentif reconnaît aisément dans le parler de l'enfant des particularités, des modes de prononciation qui lui sont propres. Ce sont tout simplement des *fautes de prononciation non corrigées*, des imitations maladroites, mais qui, n'étant pas suffisamment défectueuses pour rendre le langage inintelligible ou ridicule, ont été tolérées, et ont fini par passer à l'état d'habitude invétérée. Il doit y avoir de ces divergences de prononciation, beaucoup plus qu'on ne peut en constater; car le nombre des sons est infini, il est absolument impossible à l'oreille la plus fine et la plus exercée de les distinguer tous, et il n'y a aucune raison de supposer que, dans un seul cas, l'enfant soit tombé exactement sur la même variété que ses parents : s'il l'a fait, ce ne peut être que l'effet du hasard.

30. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'enfant n'imite pas un seul dialecte rigoureusement uniforme. Comme les deux parents de l'enfant ne parlent jamais exactement de la même manière, il est soumis, dès sa naissance, à l'influence de deux dialectes différents : c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qu'il imite. Puis, l'influence d'autres

personnes vient s'ajouter à celle des parents et la modifier. En somme, l'enfant imite un assez grand nombre de personnes; il se forme un système phonique intermédiaire.

31. Toutefois, il s'en faut de beaucoup que l'enfant imite indistinctement une personne ou une autre, au hasard. D'une manière générale, il imite d'autant plus qu'il entend répéter davantage. Naturellement, il entend répéter certains mots plus souvent par une personne, certains autres par une autre: il imite en raison de cette inégalité de fréquence. J'ai cité plus haut la distinction que je fais entre une *meûle* de foin et une *meule* à repasser. Dans les deux sens mon père prononce *meule*, ma mère *meûle*. La raison de la distinction que je fais est bien simple : j'ai entendu plus souvent ma mère parler d'une *meûle de foin* et mon père d'une *meule à repasser*. C'est ainsi que chaque mot adopté par un enfant est modelé sur la forme que ce mot revêt dans la bouche de la personne par laquelle il l'entend prononcer le plus souvent.

32. Mais, si on mélange ainsi très librement les vocabulaires, il n'en est pas du tout de même du système phonique. Lorsqu'un son du dialecte paternel correspond régulièrement à un autre son du dialecte maternel, l'enfant, sauf de rares exceptions, choisit inconsciamment entre les deux, et en emploie un seul dans tous les cas.

Ainsi, mon père donne partout au groupe *gn* la valeur d'une nasale palatale; ma mère, au contraire, en fait une combinaison et le prononce *ny*. Eh bien! mes frères, mes sœurs et moi, nous avons tous adopté la prononciation *ny*, même dans les mots que nous avons très certainement appris de mon père; la nasale palatale n'a été adoptée dans le système naturel d'aucun de nous; j'ai eu plus tard une certaine difficulté à l'apprendre. En général, du reste, c'est le système phonique de la mère qu'imite l'enfant, étant surtout soumis à l'influence maternelle pendant les années où se forment les habitudes d'articulation. Mais ceci n'a rien d'absolu. En résumé, nous pouvons dire que le système phonique d'un enfant est fondé sur l'imitation des personnes qui l'entourent pendant ses premières années. Cette imitation est plus ou moins juste, selon que l'enfant a l'oreille plus ou moins fine, les organes de la parole plus ou moins

flexibles, et selon qu'on a mis plus ou moins de soin à le corriger de ses défauts. Elle n'est jamais parfaite.

33. Une fois que l'enfant s'est formé un système de sons complet, celui-ci ne varie plus d'une manière bien appréciable. Il peut bien y avoir de petits changements, dus, soit à la paresse et à la négligence, soit au contraire au désir d'être clair. [Nous ne parlons pas des changements *intentionnels*, tels qu'en imposent souvent les maîtres d'école, ou tels que s'en imposent eux-mêmes les chanteurs, les acteurs et les orateurs]. Il peut bien y avoir aussi des changements très marqués dans des mots particuliers : on peut remplacer, dans un cas déterminé, un son ou une combinaison de sons par un autre son ou par une autre combinaison de sons *appartenant déjà au système phonique*, dire *mèlyeur* après avoir dit *mèyeur* ou inversement, par suite surtout de l'imitation plus ou moins inconsciente (1) des personnes qui nous entourent. Mais, dans son ensemble, le système phonique, une fois formé, ne varie plus d'une manière appréciable.

D'après ce que nous venons de dire, il est évident que ce système phonique ne peut pas être exactement semblable à celui des instructeurs de l'enfant ; encore bien moins à celui des autres personnes avec lesquelles il se trouve en rapport. Ainsi s'expliquent ces différences individuelles de prononciation que nous avons constatées en commençant.

C'est d'une manière tout à fait analogue que se produisent les différences de vocabulaire et de phraséologie. Nous n'y reviendrons pas, devant, dans la suite de ce travail, nous occuper exclusivement des changements phonétiques.

(1) Il y aurait un travail intéressant à faire sur le rôle respectif de l'imitation voulue et de l'imitation inconsciente, de la volonté et de l'instinct, dans le développement du langage. La limite entre les deux sortes d'imitation est essentiellement vague.

PREMIÈRE PARTIE

ÉLÉMENTS PHONÉTIQUES DU LANGAGE

CHAPITRE I

FORMATION DU LANGAGE

Section 1re. — Des sons en général

34. Par changements phonétiques, nous entendons les changements qui affectent le langage dans ses éléments matériels, c'est-à-dire dans les sons dont il se compose, en en modifiant la valeur individuelle, le nombre, l'intensité relative ou absolue, l'ordre de succession ou le mode de juxtaposition. Mais avant d'examiner les diverses sortes de changements, il est évidemment nécessaire que nous sachions exactement quelle est la nature même de ces éléments dont nous allons étudier les transformations ; absolument comme un historien, avant de raconter les évènements de la vie d'un peuple, doit chercher à se rendre compte des conditions d'existence matérielle et morale de ce peuple. Nous allons donc résumer très rapidement les connaissances indispensables sur les sons en général, et décrire avec un peu plus de détail les sons de la parole humaine.

35. Nous savons tous, quoique nous ne puissions peut-être pas l'exprimer clairement, ce que nous entendons par un *son* : quelque chose qui s'entend, quelque chose qui est perçu par notre oreille. La branche particulière de la physique qui porte le nom d'*acoustique* nous apprend qu'un son est toujours produit par les *vibrations* rapides d'un corps élastique, qui se transmettent sous forme d'*ondes sonores* à travers l'air ou à travers tout autre corps. Quand les ondes sonores atteignent notre oreille, elles agissent d'une manière particulière sur les nerfs auditifs et y produisent l'impression du son.

36. Il y a une infinité de sortes de sons, ce qui se comprend, car les corps élastiques peuvent vibrer de bien des manières différentes. Mais la plus vulgaire observation nous apprend à distinguer des *sons musicaux* (1) d'avec de simples *bruits*. Comparez une note de piano avec le grincement d'une scie : il y a évidemment une différence fondamentale, quoique nous soyons peut-être embarrassés de dire en quoi elle consiste. Il peut bien y avoir des sons de nature douteuse qu'on hésite à classer soit parmi les sons musicaux, soit parmi les bruits; mais nous sentons d'instinct qu'il y a là une classification fondamentale. Nous verrons tout à l'heure sur quoi elle repose.

37. Outre cette distinction, nous savons qu'un son peut être plus ou moins *fort* ou *faible*, plus ou moins *aigu* ou *grave*.

La *force* ou intensité d'un son dépend de l'amplitude des vibrations et de celle des ondes sonores qui en résultent : plus les vibrations sont étendues, plus le son est fort.

La *hauteur* dépend de la rapidité des vibrations : plus celles-ci sont rapides, plus le son est aigu.

Cette double classification s'applique rigoureusement aux bruits comme aux sons musicaux; mais elle est surtout importante pour ceux-ci.

SONS MUSICAUX

38. Un corps élastique peut simplement osciller comme un pendule : dans ce cas, les vibrations, parfaitement simples, donnent un *son simple*, comme c'est le cas pour les *diapasons*. Plus souvent les vibrations sont plus ou moins variées, plus ou moins diversement combinées; alors on a un *son composé*, comme dans tous nos instruments de musique et dans la voix humaine.

39. Un son composé consiste en une série de sons simples, dont chacun a une hauteur spéciale, c'est-à-dire est produit par des vi-

(1) Lorsqu'il n'y aura pas de danger de confusion, nous dirons simplement des *sons*, nous conformant en cela à l'usage général. Il serait pourtant utile de distinguer nettement, par deux mots différents, le *son en général* (allemand *laut*) et le *son musical* (allemand *ton*).

brations d'une rapidité donnée. Pour que le son composé soit un son musical, il faut que les vibrations des sons simples qui le composent soient *harmoniques*, c'est-à-dire qu'ils soient entre eux dans un rapport simple; autrement dit, qu'ils soient proportionnels aux nombres 1, 2, 3, 4, 5... etc. Si par exemple le son simple le plus bas a 132 vibrations à la seconde [*do* de l'octave basse], le deuxième doit en avoir 264, le troisième 396, etc. Ceci s'exprime en langage musical en disant que si le son le plus bas est le *do* de l'octave basse ou do^1, les autres sons doivent être do^2, sol^2, do^3, mi^3, sol^3, etc.; ce qui se représente ainsi :

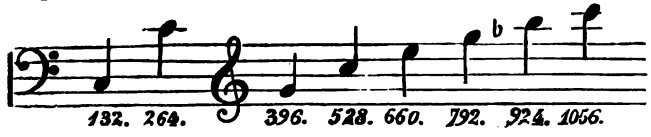

Le son le plus bas, qui est aussi le plus intense, porte le nom de *son fondamental;* les autres sont les *sons accessoires.*

40. D'après ce que nous venons de dire, *il est nécessaire, pour qu'un son soit musical, que les sons accessoires soient des harmoniques du son fondamental;* autrement ce n'est pas un son musical, mais un bruit.

41. La coexistence des divers sons simples dans un son composé se reconnaît difficilement à l'oreille, mais il est facile de la constater à l'aide de l'appareil appelé *résonateur*. C'est le son fondamental qui détermine la hauteur d'ensemble du son composé, qui en *donne la note*. C'est la présence des harmoniques, leur différence de nombre et de force, qui en font varier le *timbre*. On sait, en effet, qu'une même note, jouée sur une flûte, un piano, une trompette, mis à l'unisson, produit à l'oreille une impression très différente. C'est que, dans la *flûte*, le son principal agit presque seul, les sons accessoires étant faibles et peu nombreux; dans le *piano*, les cinq ou six premiers sons accessoires sont très énergiques; dans la *trompette*, ce sont les harmoniques plus élevés qui sont relativement puissants. De même pour d'autres instruments. Nous sommes donc amenés à une troisième classification des sons, considérés, non plus sous le rapport de leur *force* ou de leur *hauteur*, mais de leur *timbre*.

42. D'une manière générale. tout corps capable de produire un son a un timbre déterminé, c'est-à-dire que si on le met en vibration, il produit un certain son composé spécial à ce corps : c'est le *son propre* de ce corps. Ceci s'applique, par exemple. aux cordes des instruments; de quelque manière qu'on frappe une corde de violon, on ne lui fera jamais produire le timbre d'un piano ou d'une trompette.

43. Parmi les corps élastiques capables de donner naissance à un son musical, il convient de considérer, entre autres. les espaces remplis d'air; car l'air est aussi un corps élastique. susceptible d'entrer en vibrations régulières et. par conséquent, de produire des sons musicaux. Lorsqu'on souffle fortement dans une clé creuse, par exemple, on met en état de vibration sonore la colonne d'air qui s'y trouve contenue : il en résulte un sifflement musical, un son. De même, lorsqu'on souffle dans un sifflet, dans un tuyau d'orgue, on donne naissance à un son. Et chaque clé, chaque sifflet. chaque tuyau d'orgue, donne naissance à un son particulier, le *son propre* de sa colonne d'air.

44. L'expérience nous apprend que les ondes sonores provenant d'un corps élastique peuvent se transmettre à un corps élastique voisin. et le faire entrer, à son tour, en vibration sonore. Toutefois. le deuxième corps ne vibre d'une manière énergique que si le son qui lui est propre est le même que celui du premier, ou. du moins, si une partie des sons simples qui le composent, existe aussi dans le premier. Naturellement, lorsqu'un corps se met ainsi à vibrer à la suite d'un autre, le son d'ensemble qui frappe notre oreille s'en trouve plus ou moins fortifié. Mais il est en outre modifié très considérablement : d'une part, les sons simples qui sont communs aux deux corps sont rendus plus énergiques; d'autre part, les sons simples qui existent dans le premier corps, mais ne peuvent pas être reproduits par le deuxième, se trouvent affaiblis. Le timbre, en conséquence, est changé.

45. Plus un corps est élastique, plus il est facilement mis en vibration par les ondes sonores provenant d'un autre corps; plus il

peut aussi fortifier, modifier le son qui en provient. L'air renfermé dans un espace limité se prête particulièrement bien à ce rôle de modificateur des sons : aussi donne-t-on à un volume d'air ainsi renfermé le nom de *chambre de résonnance*. Lorsqu'un son pénètre dans une chambre de résonnance, celle-ci se met aussitôt à vibrer. De cette manière, les sons simples qui peuvent être reproduits par la chambre de résonnance sont rendus plus intenses; les autres sont diminués. En somme, le son est modifié, et modifié diversement selon la forme et la grandeur de la chambre à travers laquelle il passe.

46. Une expérience bien facile permet de constater la puissance de modification des chambres de résonnance. Pour cela, on adapte successivement à une même embouchure de cor ou de trompette des tubes et des tuyaux de forme et de grandeur différentes; on souffle dans l'embouchure, et on s'aperçoit que le son obtenu varie considérablement avec chacun de ces tubes. Un tube de trompette, un tube en forme d'entonnoir, donnent un son éclatant, dans lequel dominent les harmoniques supérieurs; un tube sphérique percé d'une petite ouverture opposée à l'embouchure, donne un son très grave. Pourtant, l'instrument producteur donne toujours le même son ; mais le timbre de ce son est modifié par la forme de la chambre de résonnance.

Dans la plupart des instruments à vent, on met précisément à profit cette propriété des chambres de résonnance, en modifiant diversement le timbre au moyen d'une chambre dont on fait varier à volonté la forme et la grandeur.

BRUITS

47. Les bruits, nous l'avons vu, se distinguent des sons musicaux par l'irrégularité des vibrations qui les produisent, et partant, par l'absence de rapport simple entre les sons simples qui les composent. Ils peuvent du reste, comme les sons, se classer d'après leur force, leur hauteur et leur timbre; mais cette classification est beaucoup moins nette et moins facile à établir que pour les sons musicaux. Ils peuvent aussi être modifiés, mais plus faiblement, par l'effet des chambres de résonnance.

48. En revanche, les bruits peuvent se diviser très nettement en deux catégories principales : les *frappements*, produits par des chocs, et momentanés de leur nature ; et les *frottements*, produits par la friction de deux corps l'un contre l'autre, et qui se prolongent aussi longtemps que dure cette friction. Comparez un coup de marteau [frappement] et le grincement d'une scie [frottement].

SONS MIXTES

49. Lorsque plusieurs sons se produisent en même temps, l'oreille, à moins d'éducation spéciale, ne les distingue pas nettement, mais entend simplement un ensemble, qui lui fait l'effet d'un son unique. Nous avons déjà vu que c'est le cas pour les *sons composés*, qui sont en réalité une *combinaison harmonique de plusieurs sons simples*. C'est encore le cas, très souvent, lorsqu'un bruit et un son musical se produisent ensemble. On donne à ce genre de son composé le nom de *son mixte*. Un son mixte participe de la nature du bruit et de celle du son musical. On entend des sons mixtes quand le vent souffle dans les arbres, quand les vagues se brisent sur la grève, quand un ruisseau passe sur des pierres en murmurant, etc.

Section 2me — Des sons du langage

50. Le langage articulé, qui, sous ses formes variées à l'infini, sert aux hommes de toutes les races pour communiquer entre eux, est formé par l'assemblage d'un grand nombre de sons et de bruits, auxquels on est habitué à rattacher un sens particulier. Ces sons et ces bruits sont tous produits par un instrument musical d'une perfection incomparable, que nous appelons l'*appareil de la parole*, et dont il est nécessaire de connaître le fonctionnement pour comprendre la formation des sons du langage.

APPAREIL DE LA PAROLE

51. Tous les sons du langage, sons musicaux et bruits, tirent leur origine d'un seul et même phénomène physiologique diversement modifié : *la respiration*. On peut donc considérer comme fai-

sant partie de l'appareil de la parole, d'une part, les organes qui produisent la respiration, d'autre part ceux qui peuvent servir à la modifier.

ORGANES SPÉCIFIQUES DE LA RESPIRATION

52. Les organes qui servent à produire la respiration sont au nombre de trois : *les poumons, le diaphragme* et la *trachée-artère.*

53. Les *poumons* sont deux espèces de sacs élastiques placés dans la cavité thoracique, c'est-à-dire dans la poitrine. Ils communiquent avec l'air extérieur par un tube appelé *trachée-artère*, qui se divise en deux à l'entrée des poumons, pour se subdiviser ensuite en une infinité de petits canaux appelés bronches, qui remplissent tout l'intérieur des poumons, et par lesquels l'air est mis en contact avec le sang. Grâce à leur élasticité, les poumons peuvent se dilater et se remplir d'air, ou se rétrécir et se vider presque entièrement.

Les poumons reposent sur une membrane élastique très solide, de forme convexe par en haut : c'est le *diaphragme* qui sépare la poitrine du ventre. Grâce à un système de muscles particuliers, le diaphragme peut se contracter très fortement.

54. Respiration. — Dans leur position normale ou de repos, les poumons sont à moitié remplis d'air. Le sang qui arrive du cœur aux poumons ayant besoin de se mettre en contact avec l'air pour se charger d'oxygène, le diaphragme se contracte de telle manière que la capacité de la cavité thoracique augmente considérablement. Les poumons se dilatant, il se produit alors un fort appel d'air, comme dans un soufflet qu'on ouvre : l'air pénètre dans les poumons par la trachée-artère et se répand dans les bronches : c'est le phénomène de l'*inspiration.*

Puis, lorsque le sang s'est suffisamment vivifié en se chargeant d'oxygène, et qu'il a abandonné son excès d'acide carbonique et de vapeur d'eau, la contraction du diaphragme se relâche, les intestins, que comprimait cette contraction, réagissent et le repoussent jusqu'à sa position primitive; les poumons sont comprimés à leur tour et chassent l'air au dehors : c'est le phénomène de l'*expiration.*

L'inspiration et l'expiration constituent ensemble le phénomène de la *respiration*.

55. Dans la respiration normale, l'inspiration se fait à peu près exclusivement par le nez; l'expiration, en partie par la bouche, mais surtout par le nez. Mais lorsqu'on est essoufflé, c'est-à-dire lorsqu'on éprouve le besoin d'activer la respiration, on est porté à ouvrir la bouche, de manière à ce que l'air puisse entrer à la fois par le nez et par la bouche, et par conséquent plus vite.

L'expiration peut être hâtée en un moment donné, par une forte contraction des muscles situés entre les côtes, qui aident encore à contracter les poumons. Alors l'air est violemment chassé par la bouche ou par le nez.

ORGANES MODIFICATEURS DE LA RESPIRATION

56. Les organes modificateurs de la respiration sont aussi au nombre de trois : le *larynx*, la *bouche* et le *nez*.

57. Larynx. — Le haut de la trachée-artère, placé dans la gorge, forme le *larynx* dont la partie extérieure ou « pomme d'Adam » est sensible au toucher et souvent visible. A travers le larynx s'étendent horizontalement et d'arrière en avant, deux cordes musculaires appelées *cordes vocales*, qui sont réunies, sur toute leur longueur, aux parois du larynx par des membranes muqueuses, de manière à ne laisser libre que l'espace intermédiaire ou *glotte*. C'est par là, entre les cordes vocales, que passe l'air pendant la respiration; mais les cordes peuvent se rapprocher à volonté et même fermer complètement la glotte, de sorte que l'air ne peut passer qu'en les ouvrant par une série de secousses.

58. Bouche. — La bouche est une cavité placée au-dessus et en avant du larynx. La partie postérieure, située juste au-dessus de l'épiglotte, est le *pharynx* ou arrière-bouche, qui peut se contracter de diverses manières. Outre le larynx, le pharynx communique par derrière avec l'ésophage, par en haut avec le nez, par devant avec la bouche proprement dite. Il est séparé de celle-ci par le *voile du palais*, appendice mou qui peut se relever de manière à laisser com-

muniquer la bouche et l'arrière-bouche en fermant le passage du nez, et dont l'extrémité ou *luette* se voit très bien quand on ouvre la bouche.

59. La *bouche* proprement dite est placée en avant du voile du palais et comprise entre les deux mâchoires. La mâchoire inférieure étant mobile, le volume de la bouche peut s'augmenter beaucoup. Le *palais*, qui couvre la bouche, se divise en *palais mou*, placé en arrière, et dont le voile du palais n'est qu'un prolongement, et en *palais dur*, placé en avant. Le devant du palais forme les *gencives* supérieures, dans lesquelles sont fixées les *dents* d'en haut. Les dents d'en bas sont opposées à celles-ci.

60. Sur les côtés de la bouche sont les *joues* qui peuvent s'arrondir ou s'aplatir à volonté.

61. Au bas de la bouche est fixé un muscle aplati et allongé : c'est la *langue*, dont la pointe est libre, et qui est susceptible des mouvements les plus variés. La face supérieure de la langue, qui est entièrement libre, peut se diviser en *arrière*, *milieu*, *devant* et *pointe;* la face inférieure n'est libre que sur le devant.

62. Enfin, devant les dents se trouvent les *lèvres*, qui sont, comme la langue, susceptibles de prendre les positions les plus diverses.

63. **Nez**. — Le pharynx communique par en haut avec la cavité du *nez*, divisée par une cloison verticale en deux parties appelées *fosses nasales*, et communiquant avec l'air extérieur par deux trous appelés *narines*. A la différence de la bouche, le nez ne peut guère changer de forme ni de position. Mais l'ouverture qui le réunit au pharynx peut soit être laissée libre, si on abaisse le voile du palais, soit être fermée si on le lève.

FORMATION DE LA PAROLE

64. Les organes spécifiques de la respiration, poumons et diaphragme, sont constamment en activité. Il n'en est pas de même des organes modificateurs de la respiration, qui sont en général en repos, mais peuvent devenir actifs pour produire la parole ou pour servir à d'autres usages.

65. Pendant la respiration ordinaire, la glotte est toute grande ouverte; le voile du palais tombe vers la langue; celle-ci s'étale au fond de la bouche de manière à toucher les dents d'en bas; les deux rangées de dents sont à peine séparées, les lèvres tout à fait fermées; l'air sort et rentre par le nez, d'une manière lente et régulière, sans autre son qu'un bruit de frottement presque imperceptible.

66. Il en est tout autrement lorsque nous voulons parler. Alors, selon les besoins du moment, nous inspirons [non plus uniquement par le nez] une plus ou moins grande quantité d'air, et nous la chassons par la bouche ou par le nez, avec plus ou moins de force, en la soumettant sur son passage à toutes sortes d'arrêts et d'entravements (1). Il en résulte des sons — sons musicaux ou bruits — dont la réunion constitue le langage.

ACTIVITÉ DE LA GLOTTE

67. La glotte peut rester grande ouverte, comme pendant la respiration simple, ou se rétrécir plus ou moins, suivant toute sa longueur ou seulement en une partie, ou encore se fermer complètement ou en partie.

68. Nous la considérerons ici dans trois positions. Lorsqu'elle est grande ouverte, ou seulement un peu rétrécie dans son ensemble, l'air passe sans produire d'autre son qu'un très léger bruit de frottement, qui ne devient appréciable que si la poussée de l'air est forte : c'est le souffle, que nous représentons par (h).

69. Si nous rétrécissons la glotte, de telle manière que l'air ne puisse passer qu'avec un frottement d'air bien marqué, nous avons un bruit particulier et bien plus distinct, le *chuche* (H). Nous faisons usage du chuche combiné avec d'autres sons, lorsque nous *chuchotons* ou parlons à voix basse. Il y a plusieurs sortes de chuche; mais la distinction n'en est pas très importante.

(1) Ces arrêts et ces entravements peuvent se produire aussi pendant l'inspiration; mais ce mode de formation est relativement peu employé, parce qu'alors l'action musculaire se concentre sur le diaphragme, afin de le contracter et de produire ainsi l'appel d'air.

70. Si nous rapprochons les cordes vocales de manière à les appliquer l'une contre l'autre, le passage de l'air se trouve tout à fait obstrué; mais, si la poussée de l'air provenant des poumons est énergique, il sort cependant, en écartant violemment les cordes vocales. Grâce à leur élasticité, celles-ci tendent immédiatement à revenir l'une contre l'autre; mais l'air, continuant à sortir, les écarte de nouveau. Il en résulte une série de vibrations très rapides des cordes, et ces vibrations produisent un son musical. C'est la *voix*, que nous représentons par le signe (ɑ) (1).

71. On peut facilement construire une sorte de larynx artificiel, qui permet de se représenter l'activité de la glotte. Il suffit, pour cela, de fixer à l'extrémité d'un tube en verre ou d'un roseau creux un tube en caoutchouc court et fin, de telle sorte qu'il en forme comme le prolongement. Alors le roseau représente la trachée-artère et le tube en caoutchouc la glotte. Dans sa position naturelle, le caoutchouc présente une ouverture ronde : c'est la glotte en position de repos, ou si l'on veut en position de souffle. En soufflant dans le roseau, on n'entend qu'un bruit de frottement. Si, prenant avec les doigts le caoutchouc en deux points opposés, on écarte ces deux points de manière à rendre l'ouverture oblongue, on a l'image de la glotte en position de chuche : en soufflant dedans, on a un bruit tout différent et plus marqué. Enfin, si on écarte les deux points opposés, de telle manière que les deux parois du tube soient appliquées l'une contre l'autre et prennent la forme d'une ligne droite, on a l'image de la glotte en position de voix : si alors on souffle fortement dans le tube, le passage de l'air fait vibrer le caoutchouc, et on obtient un son musical qui représente très bien la voix humaine.

72. Il faut remarquer que ni le souffle, ni le chuche, ni la voix, ne nous arrivent jamais tels qu'ils sont produits dans la glotte, mais tels qu'ils sont modifiés par leur passage dans les chambres de résonance de la bouche et du nez. Ces modifications ne sont pas très

(1) C'est ainsi que les choses se passent pour produire la voix normale ou *voix de poitrine*. Lorsqu'on produit la *voix de tête*, les cordes vocales ne se touchent pas, mais sont tellement rapprochées, que l'air, en passant, les met en vibration.

sensibles pour le souffle; elles le sont bien davantage pour le chuche et surtout pour la voix.

ACTIVITÉ DE LA BOUCHE ET DU NEZ

73. La cavité du nez sert de chambre de résonnance par rapport aux sons formés dans la glotte; son rôle est fort simple, car sa forme étant sensiblement invariable, elle ne peut modifier les sons que d'une seule manière. Cette modification a lieu toutes les fois que le voile du palais est baissé, de manière à laisser ouvert le passage entre le pharynx et le nez; par exemple, lorsque nous prononçons un *m*, un *n*, ou une « voyelle nasale ».

74. La bouche (1), au contraire, grâce à l'extrême mobilité des joues, des lèvres et de la langue, prend toutes sortes de formes différentes, comme on peut s'en apercevoir en regardant les lèvres d'un orateur : au lieu d'une seule chambre de résonnance, elle peut en donner une infinité, dont chacune modifie d'une manière particulière les sons formés dans le larynx. C'est ainsi que *i* diffère de *u*.

75. Mais la bouche n'est pas seulement une chambre de résonnance; elle peut, à son tour, produire des sons. Toutefois, à l'exception du sifflement (2), qui n'est employé nulle part, à ma connaissance, dans le langage régulier, la bouche ne produit pas des sons musicaux, mais seulement des bruits. Ceux-ci, en revanche, sont nombreux et variés : tels sont *f*, *s*, *ch*, *p*.

76. Ainsi, tandis que le nez ne sert qu'à modifier, d'une manière particulière, les sons du larynx, la bouche joue tantôt le rôle de chambre de résonnance, quand nous prononçons un *a*, un *e*, un *u*, tantôt le rôle de producteur, quand nous prononçons *f*, *s*, *ch*.

77. Rien n'empêche, du reste, que ces deux rôles soient réunis. Quand nous prononçons *v*, *z*, *j*, les cordes vocales vibrent, la voix

(1) Pour plus de simplicité, nous ne séparons pas ici la bouche de l'arrière-bouche, voire même de toute la partie de la gorge située au-dessus du larynx.

(2) Il faut bien distinguer ce sifflement musical (anglais *whistle*, allemand *pfeifen*, italien *fischio*) des bruits tout à fait différents auxquels nous donnons le même nom (anglais *hiss*, allemand *zischen*, italien *sibilo*).

se fait entendre, et, en passant dans la bouche, elle se trouve naturellement modifiée d'une manière particulière par la forme que prend celle-ci. Mais en même temps, il y a production, en un point donné, d'un bruit — le même bruit qui se produit respectivement en prononçant *f*, *s*, *ch*. Et c'est le mélange de ces deux sons — la voix et le bruit — que perçoit notre oreille, sous forme de son mixte [§ 49].

78. Un phénomène tout à fait analogue se produit si nous employons le chuche au lieu de la voix; nous avons alors le mélange de deux bruits : le chuche et un bruit produit dans la bouche.

79. Nous appelons *sons soufflés* les simples bruits formés dans la bouche, parce qu'on emploie, pour les produire, le souffle tel qu'il sort de la glotte largement ouverte. De même nous appelons *sons chuchés* ceux dans lesquels entre le chuche, et *sons vocaliques*, les sons dans lesquels entre la voix (1).

SONS SOUFFLÉS ET VOCALIQUES

80. Dans le langage ordinaire, on ne fait guère usage, régulièrement et normalement, que de sons vocaliques et de sons soufflés (2). Il est de la dernière importance de se rendre un compte exact de la différence qu'il y a entre ces deux catégories de sons. On peut le faire au moyen de diverses expériences.

a. On prononce un *a* prolongé, et en le prononçant on se bouche les oreilles avec la paume de la main : on perçoit alors un espèce de bourdonnement très caractéristique, qui cesse aussitôt si on prononce *sss*... au lieu de *a*. Ce bourdonnement est produit par la vibration des cordes vocales : nous le retrouvons en prononçant *e*, *i*, *u*, *o*, *v*, *z*, *j*, *l*, *n* ; ce sont donc des sons vocaliques. Mais le bourdonnement manque lorsqu'on prononce les consonnes *f*, *s*, *ch* ; cette fois, ce ne sont donc pas des sons vocaliques, mais des sons soufflés.

(1) J'espère qu'on excusera ces néologismes, au lieu des mots *sons sourds*, *sonores* et *chuchotés*, qui me paraissent pouvoir donner lieu à des confusions.

(2) Les sons chuchés sont très fréquents [v. §§ 256, 315]; mais le plus souvent, leur emploi est fortuit, dû à une paresse momentanée des organes.

b. La voix étant un son musical peut se *chanter*, c'est-à-dire se prononcer sur diverses notes. Nous pouvons tous chanter un air sur *a* — comme on le fait en vocalisant —, sur *e*, *i*, *u*, ou n'importe quelle voyelle : cela est bien connu. Mais nous le pouvons aussi sur les consonnes *v*, *z*, *j* (1). Dans l'un et dans l'autre cas c'est la voix qui est chantée : *v*, *z*, *j*, sont donc aussi des sons vocaliques. Au contraire, si on essaye de chanter *f*, *s*, *ch*, on s'aperçoit vite qu'on produit un bruit sifflant toujours uniforme [tant que pour chacune de ces consonnes on conserve intacte la position de la bouche] ; ce sont donc des sons soufflés.

c. Si, en prononçant divers sons, on appuie fortement deux doigts sur l'extérieur de la pomme d'Adam, on s'aperçoit vite qu'en prononçant *a*, *e*, *i*, *u*, *o*, *v*, *z*, *j*, on sent dans la glotte une sorte de tremblement, qui manque tout à fait pour *s*, *ch*, *f*. Ce tremblement, c'est la vibration des cordes vocales ; donc les premiers de ces sons sont vocaliques, les autres soufflés (2).

Lorsqu'on s'est exercé ainsi à distinguer la présence ou l'absence de la voix dans les sons prolongeables, on peut répéter les mêmes expériences avec les consonnes momentanées. On s'aperçoit facilement que le murmure vocal se fait entendre lorsqu'on prononce *b*, *d*, *g*, mais manque lorsqu'on prononce *p*, *t*, *k*.

Ces diverses expériences nous conduisent toutes au même résultat : savoir, que *les voyelles, les consonnes dites douces, et les consonnes dites liquides* (*l*, *r*, *m*, *n*), *sont des sons vocaliques, tandis que les consonnes dites dures sont des sons soufflés.*

81. La distinction entre un son chuché et un son soufflé est beaucoup plus difficile et d'ailleurs moins importante. Le chuche est surtout employé comme substitut de la voix, lorsqu'on *chuchote*. En chuchotant, on prononce soufflés les sons qui sont soufflés dans

(1) Il faut, bien entendu, se défaire du préjugé absurde d'après lequel on ne pourrait prononcer une consonne sans voyelle.

(2) Cette vibration peut même se sentir ailleurs que dans la gorge : dans toute la poitrine, pour *a;* dans la tête, pour *i;* dans les ailes du nez, pour *n;* dans les joues, pour *l*. Ce fait est d'une importance capitale pour l'enseignement des sourds-muets.

le parler ordinaire, mais on remplace tous les sons vocaliques par les sons chuchés correspondants. Or, il est facile, dans le parler ordinaire, de distinguer des mots comme *vin* et *fin*, *bois* et *pois*, *bain* et *pain*; en effet, on entend distinctement la voix qui fait partie des sons *v* et *b* et les différencie de *f* et *p*. Au contraire, si l'on chuchote, la distinction se sent à peine, parce que le bruit du chuche est comme noyé dans le bruit propre de la consonne (2).

(2) Pour sentir la différence, il est bon de chuchoter des suites de mots comme *poison-boisson*, *Thaddée-daté*, *cadeau-gâteau*. [Je dois cette idée à M. L. Havet.]

CHAPITRE II

VARIATIONS D'ENSEMBLE DES SONS

82. D'après ce que nous venons de voir, la parole humaine se compose d'une série de sons — sons musicaux, bruits et sons mixtes, — diversement assemblés et se succédant très rapidement, de manière à éveiller dans l'esprit, par un effet d'association d'idées, certaines idées ou certaines images.

Nous allons maintenant rechercher en quoi peuvent différer les groupes de sons et les sons eux-mêmes.

83. Voici le plan que nous suivrons : nous examinerons d'abord les variations des groupes de sons considérés dans leur ensemble, et nous déterminerons les conditions dans lesquelles ils se produisent. Puis nous rechercherons quelles sont les divisions naturelles des sons en groupes de plus en plus courts; et nous étudierons ces diverses sortes de groupes et la manière dont sont assemblés les groupes de sons placés à la suite les uns des autres. Enfin nous examinerons les sons pris individuellement, en les isolant pour mieux les analyser, et nous verrons de quelle manière ils sont réunis pour former des groupes de sons.

---

84. Nous employons, dans le langage courant, pour caractériser la manière dont parlent les personnes avec lesquelles nous sommes en rapport, des expressions qui sans doute ne sont pas scientifiquement exactes, mais qui pourtant sont justes, d'une manière générale, et peuvent servir de point de départ à une étude plus rigoureuse.

85. Nous disons, par exemple, qu'une personne parle *haut* et *fort*; nous ne considérons pas ces termes comme synonymes, et pourtant nous les confondons souvent et nous ne leur opposons qu'une seule et même expression : *parler bas*. Nous disons aussi qu'une personne *parle vite*, et ce n'est pas la même chose que parler haut ou fort;

pourtant il doit y avoir une relation dans notre esprit, car *parler doucement* peut vouloir dire *ne pas parler vite* ou *ne pas parler fort*. Et quand nous disons de quelqu'un que sa *voix s'élève* sous l'empire de la colère ou de quelqu'autre émotion vive, nous entendons par là qu'il parle *plus fort*, *sur un ton plus élevé*, et probablement *plus vite*.

En cela, nous avons raison, car nous réunissons trois facteurs qui, bien qu'indépendants, sont ordinairement réunis : la *force*, la *hauteur* et la *rapidité*, et qui forment ensemble ce que nous pouvons appeler *l'intensité de la parole*.

86. D'autre part, nous disons que telle ou telle personne parle d'une manière *claire* et *nette*, ou d'une manière *confuse*; et nous reconnaissons que cela n'a rien à faire avec la force, la hauteur ou la rapidité. En effet, il s'agit ici d'un caractère tout à fait différent, la *netteté* de l'articulation.

87. Nous disons aussi qu'une personne a la voix *claire* ou *sombre*, *rieuse* ou *sépulcrale*, etc. En employant l'expression *claire*, nous indiquons qu'il y a un certain rapport entre ce genre de voix et l'articulation *nette;* mais nous reconnaissons pourtant qu'une voix claire ou sombre, ce n'est pas la même chose qu'une manière de parler claire ou confuse. Il s'agit d'autre chose, en effet, du *timbre* de la voix.

88. Enfin, nous disons d'une personne qu'elle *accompagne* ses paroles d'un *jeu de physionomie* expressif, ou qu'elle parle avec une figure impassible; qu'elle a des *gestes* naturels, expressifs, forcés, etc. Mais nous sentons bien que ce jeu de la physionomie, ces gestes, ne font pas partie du langage proprement dit. En effet, ce ne sont là que des *accessoires* de la parole.

Disons quelques mots de ces divers phénomènes.

INTENSITÉ DU LANGAGE

89. L'intensité du langage dépend de trois facteurs : la force, la hauteur et la rapidité.

La *force* (1) provient de la rapidité avec laquelle l'air est chassé

(1) Allemand *lautheit*, anglais *loudness*. Nous n'avons pas de bonne expression équivalente.

des poumons; la *hauteur*, du degré de tension des cordes vocales; la *rapidité*, de la vitesse avec laquelle on fait varier la position des parties articulantes de la bouche.

90. Ces trois éléments sont indépendants en réalité : nous savons tous que telle ou telle personne parle vite, mais bas, telle autre, fort, mais sur un ton de basse. Aussi faudrait-il rigoureusement étudier séparément ces trois phénomènes; mais il y a entre eux une liaison assez intime, en tant qu'ils expriment les mêmes émotions ou des émotions analogues: nous pouvons donc les considérer d'abord dans leur ensemble.

91. L'intensité du langage n'est pas, en général, un effet voulu, réfléchi, ni même un effet de l'habitude. C'est un caractère naturel, spontané, inconscient; il suit donc les lois d'autres phénomènes analogues.

Or, nous savons que sous l'empire de certaines émotions, dites *émotions vives*, les divers phénomènes physiologiques ont une tendance à augmenter d'intensité : le cœur bat plus vite, la circulation devient plus active, la respiration plus forte, les mouvements plus accusés et plus rapides. La joie, la gaité, la colère, la peur, produisent des effets de ce genre. En revanche, la tristesse, le découragement, et dans une certaine mesure, les émotions douces et tendres, amènent un relâchement des fonctions.

92. Tout naturellement, la parole suit ces lois générales. Sous l'empire des émotions vives, elle devient forte, haute, rapide dans son ensemble; mais, grâce à l'activité qui possède l'être tout entier, il y a de très grandes différences d'un moment à l'autre, et deux mots, deux syllabes d'un même mot, peuvent être prononcés avec une force, une rapidité très différentes, sur un ton tout à fait opposé.

Sous l'empire de la tristesse et du découragement, au contraire, la parole est faible, basse, les intervalles peu marqués.

Enfin, sous l'empire des émotions douces et tendres, la parole devient faible, basse et lente dans son ensemble, comme sous l'empire de la tristesse ; mais les différences de force et de vitesse, et surtout

les intervalles musicaux, sont très fortement marqués, comme sous l'empire des émotions vives.

93. Ces observations, quelque générales qu'elles soient, suffisent à nous montrer comment on peut, d'après la manière dont une personne parle, deviner, reconnaître, les sentiments qui l'animent. Nous sommes guidés en cela par le *souvenir* ; d'une part, par le souvenir de ce que nous avons observé chez les autres, lorsque nous avons entendu parler d'une certaine façon une personne fâchée, d'une autre une personne effrayée, etc.; d'autre part, par le souvenir de ce que nous avons éprouvé nous-mêmes dans des circonstances analogues. Grâce à ce guide très sûr, nous arrivons à attacher une signification aux plus petites différences de force, de ton et de vitesse ; et même lorsqu'une personne s'attache à déguiser ses sentiments, nous arrivons souvent à les reconnaître.

Cette analyse inconsciente laisse bien loin derrière elle les efforts de l'analyse scientifique.

94. Outre ces influences purement physiologiques, la force, la rapidité et la hauteur subissent diverses variations dues surtout à ce que l'on a toujours en vue, en parlant, de se faire bien comprendre des personnes auxquelles on s'adresse. La force subit de ce chef de très grandes variations. Dans la plupart des cas, par exemple, lorsqu'on s'adresse à une personne ou à quelques personnes placées à peu de distance, il suffit de donner un degré de force très modéré. Mais si on s'adresse, au contraire, à un vaste auditoire ou à une personne éloignée, il faut donner beaucoup de force, surtout si l'on est obligé de dominer d'autres sons qui se font entendre en même temps. D'autre part, si on veut être entendu *seulement* d'une personne placée très près, on donne peu de force, à tel point que l'air sort des poumons plus lentement que pendant la respiration simple. — La rapidité est souvent alors en raison inverse de la force : un orateur qui parle dans une très grande salle ou en plein air ralentit toujours son débit, souvent d'une manière très marquée. — Un phénomène analogue se passe lorsque, dans un discours ou dans une lecture, on veut insister sur un point particulier, sur un

membre de phrase, un mot ou une particule. On prononce alors lentement et fortement, le plus souvent aussi sur un ton aigu. Ceci s'exprime souvent, dans l'écriture, par l'emploi des italiques.

95. Les différences de hauteur sont plus intimement liées que celles de force et de vitesse aux émotions et au sens des phrases; elles sont souvent très caractéristiques. L'étonnement, d'une manière générale, s'exprime sur un ton aigu ; mais c'est le contraire, s'il s'y mêle une nuance d'incrédulité ou de dédain. Les exemples suivants, dans lesquels le signe (⌜) marque un ton aigu, le signe (⌞) un ton grave, sont assez suggestifs :

⌜ *Tiens! te voilà?* ⌞ *Tiens! te voilà déjà!*

⌜ *Allons donc!* ⌞ *Allons donc!*

⌜ *Ah bah!* ⌞ *Bah!*

⌜ *Quelle idée!* ⌞ *Quelle idée!*

96. L'interrogation est intimement liée à l'exclamation; elle aussi s'exprime sur un ton aigu :

⌜ *Venez-vous?*

⌜ *Es-tu là?*

⌜ *Est-il ici?*

[Comparer aux phrases affirmatives correspondantes : *Vous venez. Tu es là. Il est ici.*]

Mais les phrases interrogatives qui impliquent une idée de mépris ou de réprobation sont sur un ton grave :

⌞ *Tu n'as pas oublié ma commission, j'espère?*

⌞ *Eh bien, est-ce clair maintenant?* (1)

En *répondant* à une question, nous prenons ordinairement un ton plus bas que la personne qui nous a parlé; mais c'est souvent le contraire, si nous répondons d'une manière désobligeante :

Voulez-vous me rendre ce service? ⌜ *Certainement non.*

97. Quand on passe d'un sujet à un autre, le ton change brusquement; ordinairement on commence le nouveau sujet sur un ton moins haut.

(1) Dans ces phrases, il y a une *montée* de ton nécessaire pour marquer l'interrogation [§115]. Mais la clé, le ton d'ensemble, est bas.

[En lisant, bien des gens ont l'habitude de commencer chaque paragraphe sur un ton très haut, qui baisse peu à peu jusqu'à la fin du paragraphe. Cette répétition d'un changement toujours le même est souvent d'une insupportable monotonie, qu'évite avec soin un lecteur exercé (1).]

NETTETÉ

98 La netteté de l'articulation dépend de la rapidité avec laquelle on passe d'une position des organes à une autre. C'est surtout une qualité individuelle, ou bien une qualité acquise volontairement pour se faire bien comprendre. Naturellement, on prononce autant que possible très nettement les parties les plus importantes du discours. Mais la netteté paraît aussi liée à certaines émotions : la décision, le commandement, la fierté, s'expriment par des sons nettement articulés [un ton tranchant, cassant] ; l'indécision, l'humilité, la honte, en sons plus ou moins obscurs et confus [une voix indistincte].

TIMBRE

99. Le *timbre*, la qualité de la voix — car nous pouvons négliger les variations de timbre des sons du langage autres que la voix — dépend avant tout des cordes vocales, dont la structure variée donne naissance à des sons diversement composés, et qui peuvent aussi fonctionner plus ou moins bien selon les moments (2).

100. Mais le timbre peut aussi être affecté par diverses modifications occasionnelles de la gorge et de la bouche. On obtient un *timbre de voix clair* en tendant les muscles des joues, et d'une manière générale de tous les organes, et en fendant bien la bouche; en relâ-

(1) Nous n'avons pas à considérer ici les différences *individuelles* de force, de hauteur et de rapidité, qui proviennent soit des habitudes, soit de la constitution des organes : capacité des poumons, longueur des cordes vocales, mobilité naturelle de la langue et des lèvres, etc. On sait que les voix des femmes sont plus hautes, plus aiguës, que celle des hommes, parce que leur glotte est moins grande et leurs cordes vocales plus courtes.

(2) C'est ainsi que la fatigue, l'inflammation des cordes vocales produisent la *voix enrouée*.

chant les joues et en fendant peu la bouche, on obtient un *timbre sombre*. Ordinairement aussi, le larynx s'élève dans la gorge pour donner le timbre clair et s'abaisse pour donner le timbre sombre.

101. Le timbre clair accompagne ordinairement un langage très intense, et apparaît comme l'expression des émotions vives. Le timbre sombre exprime communément la tristesse, la solennité, le mécontentement; la tendresse a un timbre particulier, qui participe des deux autres, les muscles étant relâchés, mais la bouche bien fendue. Si on exagère le timbre clair en écartant fortement les coins de la bouche, on obtient la *voix rieuse*, expression ordinaire de la gaieté; si on exagère le timbre sombre en rapprochant les coins de la bouche et en abaissant fortement le larynx dans la gorge, on obtient la *voix sépulcrale*.

Il y a, du reste, des variétés à l'infini.

ACCESSOIRES DU LANGAGE

102. Le *jeu de physionomie* qui accompagne ordinairement le langage est un effet absolument spontané des sentiments dont est animée la personne qui parle. L'importance d'un jeu de physionomie expressif, pour compléter ou parfois pour corriger et même contredire les paroles, est connue de tout le monde, il est inutile d'y insister. Remarquons seulement combien le jeu de la physionomie peut avoir d'influence sur le langage lui-même, notamment sur le timbre de la voix. Si la « voix rieuse » exprime la gaieté, c'est tout simplement parce que la gaieté nous porte à rire, et qu'en riant nous écartons les coins de la bouche et tendons les muscles des joues. Si une variété particulière de voix sombre indique le mécontentement, la maussaderie, c'est parce que la position des organes qui donne ce timbre de voix est celle que l'on prend en *faisant la moue*. Et ainsi de suite.

103. Le *geste* est aussi essentiellement un phénomène spontané, qui sert à compléter le langage, à le remplacer dans certaines circonstances, et en tous cas à lui donner de la force et de l'expression. Nous faisons tous usage du geste, et il arrive constamment qu'une

phrase est commencée par des paroles et terminée par un geste expressif :

« *Si tu as le malheur de me désobéir*..... » [geste menaçant].

« *Dis donc, Jean*..... » [geste pour faire approcher].

« *Et surtout*.. .. » [geste pour recommander le silence].

104. Souvent le geste accompagne une interjection qui le rend plus expressif, mais qui, à elle seule, serait insuffisante :

« *Voyant qu'on ne m'observait pas, je me lève tout doucement, et pst*..... [geste pour indiquer qu'on se sauve] (1).

105. Les gestes spontanés sont, à très peu de chose près, les mêmes chez tous les peuples ; mais tous n'en font pas un égal usage ; les Italiens, par exemple, les emploient bien plus que les Anglais ; en général aussi le peuple les emploie plus que les gens cultivés.

106. Mais, par suite de l'association des idées et d'une évolution que nous n'avons pas à étudier ici, les gestes arrivent souvent à prendre une valeur plus ou moins conventionnelle, ce qui permet d'en étendre singulièrement l'emploi. Beaucoup de sauvages ont un langage de gestes demi-spontané, demi-conventionnel, dont ils font un tel usage en parlant qu'ils ont peine à se comprendre dans l'obscurité ou en se tournant le dos. Voici, à ce sujet, quelques renseignements fournis par M. H. A. D. de Carvalho, dans son curieux travail sur un dialecte du Congo (2).

107. « Les Lundais indiquent qu'il est midi en levant la main droite vers le zénith ; six heures du matin, en l'étendant vers le levant ; six heures du soir, en montrant le couchant ; neuf heures du matin et trois heures du soir en dirigeant le bras selon la bissectrice des angles respectifs [est et ouest]. En approchant plus ou moins les mains des points principaux que nous avons indiqués, ils arrivent à indiquer les divisions du jour à peu près comme nous. Pour exprimer les distances, ils mettent la main gauche sur la poitrine, étendent le bras droit et montrent de la main la direction du lieu dont ils parlent ;

(1) V. Beyer, *Franzœsische Phonetik*, § 115.

(2) *Methodo pratico para fallar a lingua da Lunda*, p. 14 (Lisbonne, 1889).

ils se frappent en même temps la poitrine de la main gauche, pour marquer les stations [jours de marche, *fundos* ou campements de deux à trois heures de marche], faisant en même temps claquer leurs doigts, comme pour figurer la marche. Ils indiquent qu'un lieu est éloigné en faisant en même temps claquer leurs doigts, et d'autant plus souvent que la distance est plus grande. Si la distance est petite, ils disent *ah! ka!* en battant des mains une fois, et en les retournant aussitôt avec une certaine nonchalance méprisante. L'unité de mesure, pour les épaisseurs, c'est la jambe, depuis la cheville jusqu'à la cuisse : ils montrent en prenant leur jambe dans leurs mains, quel est l'endroit dont la grosseur convient à l'objet indiqué. S'il s'agit de gros bois, celui qui parle se lève, se courbe en avant le plus possible, et arrondit les bras en cercle, laissant un grand intervalle entre ses mains [les éloignant beaucoup l'une de l'autre], et dit plusieurs fois : *ah! ka! ka!* [regardant en même temps tantôt d'un côté, tantôt de l'autre] *itʃi ikjepe!* [= *Ceci est petit*].

« Pour exprimer le poids d'une défense d'éléphant, c'est encore la jambe qui leur sert d'unité. Ils mettent leur main droite plus ou moins haut, selon qu'ils indiquent un poids plus ou moins considérable. Les poids inférieurs à 30 kilos se marquent entre la cheville et le mollet ; supérieurs à 40 kilos, ils se marquent au-dessus du genou. Ils montrent le peu de cas qu'ils font de ce qu'ils voient ou entendent en levant rapidement les épaules, la droite plus que la gauche. Ils expriment la rapidité en faisant claquer les doigts de leur main droite, le bras étant étendu ; ils écartent en même temps les lèvres, laissant entendre un son guttural semblable à *rururu* (1). Un grand massacre s'exprime en agitant le bras droit en tous sens, comme si la main était la lame d'un sabre abattant des têtes ; ils remuent en même temps les lèvres rapidement, froncent les sourcils et le nez, et agitent la tête dans un va-et-vient continuel d'avant en arrière, faisant entendre les interjections *pum, pum, pum*, puis *kutapa, kutapa ni kutapa... pum, pum, pum...*, *kutapa...*, etc., ce qu'on pourrait traduire : « La guerre fut grande, on a tué beaucoup

(1) C'est-à-dire (Rw:), un *r* vélaire prolongé, accompagné d'une action labiale [Je dois cette explication à M. Vianna]. — P. P.

d'hommes par le feu et le sabre ». Ils représentent un précipice en faisant tourner un bras trois fois autour de l'autre, et en laissant ensuite tomber le bras droit ; en frappant tout de suite après avec la main droite un coup dans la main gauche, ils marquent la chute.

« L'idée de *suspension* s'indique en levant rapidement le corps et en disant : *wohwo* ! »

108. Le *langage des signes* des Peaux-Rouges est un développement très remarquable des gestes. Par le moyen de ce langage, les tribus de la vallée du Mississipi et des Monts Rocheux, qui parlent des centaines de dialectes absolument différents, arrivent aisément à se comprendre entre elles. C'est alors un véritable langage ; non pas, comme je l'ai dit à tort ailleurs (1), une représentation du langage comparable à l'écriture — car les gestes des Peaux-Rouges représentent des idées et non des mots — mais un langage particulier, dont l'étude pourrait être du plus haut intérêt au point de vue psychologique et ethnographique (2).

Les alphabets des sourds-muets sont aussi des langages des gestes, mais plus ou moins artificiels et par conséquent bien moins intéressants à observer.

(1) *Sons du Français*, § 136.

(2). V. *Phonographic Magazine* [Cincinnati], Mars 1888.

CHAPITRE III

DIVISIONS NATURELLES DU LANGAGE

GROUPES DE SOUFFLE

109. Nous sommes habitués à considérer la division du langage en *mots* comme la plus simple, la plus élémentaire, la plus fondamentale de toutes. A force de voir, dans les livres, des groupes de lettres invariables séparés entre eux par des espaces blancs, nous nous persuadons qu'il y a, dans la parole, quelque chose de bien net, de bien précis, marquant la séparation des groupes de sons que représentent ces lettres. Qui sait? Nous allons peut-être jusqu'à nous imaginer que ces mots sont séparés, dans la prononciation [du moins la prononciation dite *correcte*] par des temps d'arrêt très courts, correspondant aux espaces blancs. C'est d'autant plus naturel, que ces « mots » représentent très généralement des idées plus ou moins simples, que nous pouvons isoler des idées voisines par la pensée. Ce n'en est pas moins une erreur des plus graves. Non seulement il n'y a jamais d'arrêt entre tous les mots, mais un peu d'observation suffit pour nous montrer que la division par mots, quelle que soit sa valeur *logique*, ne répond à aucune réalité matérielle, à aucun fait phonétique. Si l'on prononçait devant nous une phrase en une langue qui nous fût inconnue, nous aurions beau en analyser les sons avec l'exactitude la plus minutieuse, il nous serait impossible de dire où commencent et où finissent les mots. Le sens connu, nous arriverions, au moyen de l'analyse logique, à diviser la phrase en mots, mais non sans de nombreuses comparaisons avec d'autres phrases de la même langue; encore est-il probable que notre division ne correspondrait pas exactement à celle des personnes qui écrivent la langue en question comme leur langue maternelle (1).

(1) V. Pierson, *Métr. nat.*, § 136; Sweet, *Hb.* § 246; *Primer*, §§ 92-95; etc.

110. Quelle est donc la division naturelle, matérielle du langage ?

Elle provient des conditions mêmes dans lesquelles il se forme. Les sons du langage étant formés par l'air qui est chassé des poumons, on ne peut en émettre, à la suite les uns des autres, qu'autant que dure la provision d'air. Celle-ci épuisée, il faut à toute force « reprendre haleine », c'est-à-dire renouveler la provision d'air en inspirant. Nécessairement, il se produit alors un arrêt dans l'émission des sons : et cet arrêt sépare les sons qui l'ont précédé de ceux qui le suivront.

De la sorte, les sons se trouvent tout naturellement divisés en une série de groupes. Nous donnons à ceux-ci le nom de *groupes de souffle*.

111. Si, en parlant, on ne s'arrêtait pour reprendre haleine que lorsque la provision d'air est épuisée complètement ou à peu près, les groupes de souffle seraient tous sensiblement égaux ; de même, les arrêts seraient égaux entre eux. Mais cela n'est pas du tout nécessaire : rien n'empêche d'arrêter l'expiration à moitié et de recommencer à remplir les poumons qui ne se sont vidés qu'à moitié. Il peut donc y avoir des *groupes de souffle de longueur inégale*. Toutefois il paraît peu probable qu'on ait recours à ce procédé, à moins d'y être poussé par quelque raison particulière. Mais il se trouve précisément qu'au besoin matériel de reprendre haleine s'ajoute, dans la pratique, une raison toute différente qui nous pousse aussi à nous arrêter en parlant. Elle est tirée cette fois de la nécessité où nous sommes de nous faire comprendre de nos interlocuteurs. Si je dis : « *Il fait beau* », j'énonce une idée simple, que mes auditeurs n'auront pas de peine à saisir du premier coup. Même si j'ajoute « *aujourd'hui* », si je dis : « *Il fait beau aujourd'hui* », je n'ai aucun besoin de m'arrêter pour être compris. Mais si je dis : « *Il fait beau aujourd'hui, je vais aller me promener* », j'ai exprimé deux idées différentes, intimement liées sans doute, mais bien distinctes cependant. Pour mon compte, je peux passer de l'une à l'autre sans interruption, car très probablement, avant même d'ouvrir la bouche, j'ai pensé à la promenade comme conséquence du beau temps. Mais pour mes au-

diteurs, les idées se tiennent de moins près : le fait qu'il fait beau et le fait d'aller se promener sont deux faits distincts, il faut à leur esprit un temps appréciable pour passer de l'un à l'autre. Je ferai donc bien, si je tiens à être compris facilement, de m'arrêter un instant après avoir énoncé la première idée. J'en profiterai pour reprendre haleine. De sorte que ma proposition se trouvera coupée en deux groupes de souffle correspondant chacun à une idée simple. Il en sera de même dans la grande majorité des cas.

112. Quant à l'arrêt qui sépare deux groupes de souffle, il peut, comme le groupe lui-même, être plus ou moins long ; car il n'est pas nécessaire de remplir complètement les poumons d'air, et d'ailleurs nous avons vu qu'ils n'ont pas toujours été vidés. Ici encore intervient la nécessité de se faire comprendre. S'il est utile de s'arrêter, en parlant, chaque fois qu'on change d'idées, il est évidemment bon de s'arrêter d'autant plus longtemps que le changement est plus grand. Par exemple, dans la proposition : « Il fait beau aujourd'hui, je vais aller me promener », les deux idées se tiennent de très près, car la deuxième se présente comme la conséquence logique de la première : il suffit donc que je m'arrête un instant très court entre les deux, et même, si je m'adresse à une personne un peu au courant de mes habitudes et de ma manière de parler, je pourrai fort bien ne pas m'arrêter du tout. Mais si j'ajoute « hier il pleuvait » ; voilà une idée tout à fait indépendante, quoiqu'il y ait encore un lien dans mon esprit. Il faut donc que je m'arrête après *promener*, et je ferai bien, si je veux être tout à fait clair, de m'arrêter pendant un moment relativement long. Et c'est, en effet, ce que je ferai, profitant du reste de la circonstance pour reprendre haleine plus complètement.

113. Nous concluons donc : *un groupe de souffle se compose en général de l'ensemble des sons qui servent à exprimer une idée simple.*

Les arrêts qui séparent entre eux les groupes de souffle sont d'autant plus longs que le changement d'idées est plus complet.

L'expression d'une idée simple au point de vue grammatical, est ce qu'on appelle une *phrase élémentaire*. Nous pouvons donc dire plus simplement : *un groupe de souffle correspond à une phrase élémentaire.*

114. C'est là la règle; mais elle n'est pas absolue, loin de là. Si la phrase est très courte, n'éprouvant aucun besoin de reprendre haleine, je serai fort tenté de ne pas m'arrêter, surtout si le passage d'une idée à une autre est facile, et si je crois mon interlocuteur assez habitué à ma manière de parler pour me comprendre aisément. Aussi arrive-t-il fréquemment, surtout dans la conversation familière, qu'on ne s'arrête pas entre toutes les phrases élémentaires. Les mots « *Tiens! c'est toi* » peuvent se prononcer d'une seule émission de souffle, sans que rien indique l'arrêt marqué dans l'écriture par le point d'exclamation. Toutefois il est rare que deux phrases soient ainsi réunies complètement, comme les diverses parties d'une même phrase. Le plus souvent, lorsqu'on ne fait pas d'arrêt proprement dit, on le remplace par quelque chose d'autre, qui donne comme l'apparence d'un arrêt : c'est ce qu'on peut appeler un *faux arrêt*. On peut, par exemple, prolonger plus que de coutume le dernier son de la première phrase : cela suffit pour faire à l'auditeur l'*effet* d'un arrêt, et pour permettre à son esprit de bien saisir la première phrase avant d'écouter la seconde. On peut encore, lorsqu'on a fini la première phrase, arrêter la formation des sons articulés, mais, au lieu de reprendre haleine, laisser le souffle sortir un instant, puis commencer à prononcer les sons de la deuxième phrase. L'effet produit est encore plus semblable à celui d'un arrêt proprement dit.

115. Ainsi ce que nous écrivons de la sorte :

Tiens! c'est toi.

peut se prononcer de quatre manières différentes :

1° Avec arrêt du souffle après *tiens*.

2° Avec arrêt de l'articulation mais non du souffle.

3° Avec prolongement du son final de *tiens*.

4° Sans arrêt d'aucune sorte.

Quelle que soit la forme que l'on emploie on est compris. Il s'en faut pourtant que ces quatre manières de parler soient identiques. Soit par instinct, soit par habitude, je choisirai l'une ou l'autre [à supposer qu'elles me soient toutes les quatre familières], selon le genre de sentiment que j'éprouve en voyant venir la personne à la-

quelle je m'adresse. Et mon interlocuteur, s'il connaît bien *mon dialecte individuel*, ne s'y trompera pas. Ainsi donc, les quatre « manières de prononcer » dont nous venons de constater l'existence, représentent en réalité quatre propositions distinctes, quoique très semblables (1).

116. De ce qui a été dit dans ce chapitre, nous pouvons déduire les principes suivants :

1° Le langage articulé, tel que nous l'employons, se divise en groupes de souffle, c'est-à-dire en séries de sons produits par une même émission d'air.

2° Ces groupes de souffle correspondent d'une manière générale aux séries logiques connues sous le nom de phrases élémentaires; toutefois cette concordance n'est pas absolue.

3° Les groupes de souffle sont séparés entre eux par des intervalles ou arrêts, de longueur variable. La durée de chaque arrêt est en général déterminée par la grandeur du changement dans les idées.

117. *Remarque.* — Ce qui a été dit plus haut de la division par mots choque tellement les idées reçues, qu'il n'est peut-être pas inutile de donner quelques preuves à l'appui de cette assertion. On remarquera d'abord que si notre mode de division par mots est logique et rationnel dans son ensemble, il est défectueux, très défectueux même, dans bien des détails. Pourquoi écrit-on *d'abord*, mais *dorénavant? Tout-à-fait*, mais *toutefois? Aujourd'hui*, mais *demain?* Dans ces mots et dans bien d'autres, la division n'est pas plus logique que phonétique. Or, si notre principe est exact, il n'y a là rien d'étonnant, car pour diviser les mots d'une manière vraiment logique, il faudrait une délicatesse d'analyse dépassant de beaucoup les facultés de la plupart des grammairiens, et en particulier de ceux qui ont fixé d'une manière si malencontreuse notre orthographe d'usage. Mais on ne comprendrait pas ces inconséquences, s'il y avait entre les mots une séparation matérielle et tangible. D'ailleurs, les phénomènes d'élision et de liaison, si fréquents dans notre langue, et tellement frappants que l'orthographe en tient compte dans une certaine mesure, ont préci-

(1) Quatre propositions distinctes; sans parler des variations de force, de ton, etc., dont nous aurons à dire un mot plus tard, et sans même tenir compte de la longueur de l'arrêt. Ce sont pourtant autant de facteurs qui modifient diversement le sens de la phrase. Rigoureusement parlant, les mots que nous écrivons : « *Tiens! c'est toi* » peuvent représenter une infinité de propositions différentes.

sément pour but de rendre plus facile le passage d'un mot à un autre sans arrêt, sans interruption d'aucune sorte. Ils n'auraient autrement aucune raison d'être. Si on s'arrêtait entre les mots, il serait tout aussi facile de prononcer *nous ouvrons* (nou, ouvron) que (nouz, ouvron) ; et il serait bien plus difficile de prononcer *l'homme* (l, om) que (le, om). Et de fait, on cesse de faire des liaisons dès qu'il y a arrêt : on dit bien, ou du moins on peut dire, *les chienz et les chats*, mais dans la phrase : *les chiens, eux aussi*, etc., on ne dira pas : *les chienz, eux aussi*, ni *les chiens, zeux aussi* (1).

118. On remarquera aussi que dans les lettres de personnes « illettrées », ce qui laisse souvent le plus à désirer, c'est la division par mots. On y rencontre constamment des formes comme *lome, énous, je vous zenserait reconnaissant*, et parfois les mots un peu longs sont coupés d'une manière très bizarre (2). C'est que ces personnes n'ont pour se guider que des souvenirs assez vagues de leurs lectures peu nombreuses, et les efforts instinctifs d'une analyse logique très peu développée, joints à quelques observations phonétiques bien rudimentaires, qui ne peuvent pas les éclairer.

119. Une autre observation assez frappante peut se faire sur les idiomes sauvages, lorsqu'ils sont écrits pour la première fois. Ceux qui ont jeté les yeux sur une traduction de la Bible en quelque dialecte de l'Amérique, de l'Afrique ou de l'Océanie, ont sans doute été surpris par le grand nombre de mots d'une longueur démesurée qui s'y rencontrent souvent. Dans le premier chapitre de l'Evangile selon St-Jean en algonkin, je trouve des mots comme :

tahgeoozhechegahdasenoon
kekekainjegamahgahsenoon
ooge-oodahpenegoosenun
cheoonejahnesemegoowod
ninge-oodahpenahmahwahnon
kahbeahnoozheyahmingejig

(1) Rien de plus risible qu'une liaison faite mal à propos. *C'est une idée*, prononcé (sèt, unidé), fait croire qu'on a le hoquet. Un professeur prononçait des phrases comme : « *La première est excessivement facile* », en s'interrompant après *est* : *la première est, téxcessivement facile*. La première fois que nous l'entendîmes, ce fut un éclat de rire général.

(2) « Ma cuisinière écrira sur son livre de comptes : *vin soud pin èdlè* » [A. Darmesteter, *Rel. scient.*, I, 322]. — J. Passy, étudiant le béarnais sous la direction d'un jeune paysan, lui demandait de diviser en mots les phrases qu'il avait d'abord notées dans leur ensemble : son professeur lui disait alors : (kwa, tɔrɔs), « quatre heures », (siŋ, kɔrɔs), « cinq heures », etc. V. *Revue des patois*, avril 1890.

tandis que les monosyllabes sont en petit nombre. On en conclut d'ordinaire que les langues américaines, par exemple, possèdent à un très haut degré la faculté de combiner plusieurs mots en un seul. Je crois qu'il y a au moins exagération dans cette assertion, et que la différence qui nous frappe est surtout graphique. Les traductions dont il s'agit, en effet, ont été faites, soit par des missionnaires habitués aux divisions logiques de leur langue maternelle, et qui ont imparfaitement reconnu celles de la langue si différente qu'ils essayaient de représenter, soit par des indigènes à demi cultivés, incapables de pousser très loin l'analyse de leur propre idiome (1). — D'autres fois, pour les mêmes raisons, on est tombé dans l'excès contraire : dans la Bible maorie, beaucoup de monosyllabes sont écrits comme des mots séparés, qui paraissent être en réalité des particules dérivatives ou autres.

120. On sait aussi que les plus anciennes inscriptions, les plus vieux manuscrits, écrivent les mots à la suite les uns des autres, et cela dans toutes les langues. Ce n'est qu'avec l'étude de la grammaire que s'introduit la division par mots. En sanskrit elle n'a jamais été pratiquée, parce que les Indous, très forts en phonétique, s'appliquaient surtout à représenter la véritable prononciation,

(1) M. Gaidoz et M. V. Henry ont déjà protesté, il y a plusieurs années, contre le prétendu *polysynthétisme* des langues américaines. Voici ce qu'en dit M. Gaidoz [*Revue celtique*, VI, 88] : « Je n'ai pas étudié ces langues éloignées et sauvages dans lesquelles règnent, nous disent les linguistes, ce qu'ils appellent l'agglutination, ou l'incapsulation ou l'emboîtement; mais je suis tenté de croire que c'est une opinion chimérique, et que ces linguistes se nourrissent d'illusions. Comme ils ne possèdent pas de formes anciennes de la langue et qu'ils la notent par l'oreille, ils écrivent en un seul mot des phonèmes continus, et, comme la langue est usée par de longs siècles de déformation phonétique, ils n'y distinguent pas les différents éléments qui se sont soudés par l'usage. J'ai idée qu'en écrivant le français comme il se prononce et en faisant abstraction de ce que nous en savons, en le traitant comme une langue américaine ou océanienne, on arriverait à le classer parmi les langues agglutinantes ou encapsulantes. Soit par exemple une de nos conjugaisons avec ses pronoms et ses proclitiques, écrite comme elle se prononce :

jèm	jlèm	jlèmpâ
tèm	tulèm	tulèmpâ
ilèm	imèm	imèmpâ
alèm	amèm	amèmpâ.

Dans la philologie excentrique [j'entends par là la philologie des langues excentriques], ce sont là différentes variétés de conjugaison qui ont chacune un nom spécial. » — M. Henry, qui a l'obligeance de me signaler ce passage, s'est exprimé à peu près de même dans l'article *Eskimo* du *Dictionnaire d'anthropologie*.

sans tenir grand compte des exigences de la logique. Les Grecs eux-mêmes, quoique leurs grammairiens aient parfaitement divisé les phrases en mots, ne représentent presque jamais ces mots séparément. Dans les inscriptions latines, au contraire, la division des mots est le plus souvent observée, sans doute parce qu'en latin elle répondait plus qu'ailleurs à un phénomène phonétique (1).

Au Moyen-Age, la division par mots est des plus irrégulière : dans les manuscrits, plusieurs mots sont ordinairement accolés [pour économiser le parchemin] — les manuscrits en onciale des premiers siècles sont écrits en lignes pleines —, et en général on ne s'inquiète guère, en passant d'une ligne à l'autre, de savoir si l'on est au bout d'un mot ou non. Une foule de détails montrent combien peu les copistes sentaient la valeur de l'unité logique. On en trouve qui écrivent les mots latins *de terrâ* ainsi :

. . . . . d & er

ra. . . . . .

121. Chez les peuples modernes, la division par mots est devenue invariable, mais, outre les inconséquences signalées plus haut, les principes qui l'ont fixée ne sont pas les mêmes chez tous les peuples. Quelle différence y a-t-il entre l'anglais *wind-mill* et l'allemand *windmühle*? Phonétiquement et logiquement, les deux expressions sont identiques : la manière dont on les écrit est une affaire de goût, voilà tout.

122. *Remarque.* — De ce que la division des phrases par mots n'est pas une division phonétique, il ne faut pas conclure qu'elle ne correspond jamais à un phénomène phonétique. Lorsqu'on s'arrête, pour une cause quelconque, au milieu d'une phrase, c'est toujours à la fin d'un mot, à moins d'interruption très brusque. Nous verrons aussi certains faits d'accentuation, d'intonation, de quantité, se produire régulièrement au commencement ou à la fin de certains mots. C'est qu'il y a partout un lien intime entre la logique et la phonétique du langage. Mais cela n'empêche pas qu'il ne soit *impossible de définir phonétiquement l'unité logique que nous appelons mot.*

INTENSITÉ RELATIVE

DES PARTIES DU GROUPE DE SOUFFLE

123. Si nous prenons un groupe de souffle quelconque dans le

(1) L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 14. — M. V. Henry me fait observer que la très vieille inscription latine de *Duenos* [4e siècle avant J.-C.] est écrite à peu près bout à bout comme les inscriptions grecques.

but d'en analyser les éléments, nous reconnaissons facilement que toutes les parties qui le composent ne frappent pas notre oreille avec la même intensité. En nous plaçant à une certaine distance d'une personne qui parle, nous saisissons distinctement certains sons, certaines syllabes, tandis que d'autres nous échappent absolument. Si nous sommes plus près d'elle, nous entendons tout, mais nous sentons bien pourtant que toutes les parties de ce qu'elle dit ne frappent pas notre oreille avec la même force.

124. Supposons, par exemple, que je prononce la phrase :

Nous allons faire un tour dans la forêt.

Les syllabes (1) *lons*, *tour*, *rêt*, s'entendront certainement plus distinctement que les autres. Cela tient à ce que, en les prononçant, j'ai chassé l'air plus fortement des poumons : alors les vibrations des cordes vocales, les frottements dans la bouche, ont été plus énergiques, les sons produits sont plus intenses.

125. D'autre part, si je prononce un monosyllabe comme *passe*, la voyelle *a* s'entend beaucoup mieux que les consonnes *p* et *s*. Ce n'est plus la force d'expiration qui en est cause, car celle-ci n'a pas varié sensiblement, et si elle a changé, c'est sur le *s* qu'elle a atteint son maximum. Mais le son *a*, pour lequel la voix sort presque sans entrave de la gorge, possède une sonorité autrement grande que *p* et *s* qui ne donnent que des bruits inharmoniques, produits d'un choc et d'un frottement.

126. Nous avons donc deux éléments d'intensité bien distincts : la *force* du souffle avec laquelle un son est prononcé, et la *sonorité* qui appartient à ce son en lui-même.

127. Les variations de la force du souffle produisent des effets acoustiques bien plus considérables que celles de la sonorité. Entre l'intensité d'une phrase prononcée faiblement [« à voix basse »], et l'intensité d'une phrase prononcée avec force [« à voix haute », « en criant »], il y a bien plus de différence qu'entre l'intensité du *t* et de l'*a* dans un mot comme *tas*, prononcé avec la même force de souffle.

(1) Nous verrons un peu plus loin [§ 144] ce qu'il faut entendre au juste par syllabe.

Mais il faut ordinairement un certain temps pour changer la force du souffle; et on conçoit difficilement un son prononcé avec toute la force dont nous sommes capables, placé à côté d'un son presque imperceptible. Au contraire, rien n'empêche de juxtaposer un son très peu sonore, comme *h*, *p*, *k*, et un son très sonore comme *a*, *o* : les groupes comme *ho*, *pa*, ne sont pas rares.

Par conséquent, *l'intensité relative de deux groupes de sons* est surtout déterminée par la *force du souffle* qui les produit, tandis que l'*intensité relative de deux sons* juxtaposés dépend surtout de leur *sonorité* propre.

128. Nous allons examiner successivement ces deux éléments d'intensité, et les divisions du langage qui en résultent.

FORCE DU SOUFFLE — GROUPES DE FORCE

129. Nous avons parlé plus haut [§§ 89-94], des variations de force que subit la parole sous l'empire de certaines émotions, ou par suite du désir que l'on a de se faire entendre facilement ou difficilement, suivant les cas. Mais, en répétant une même phrase, d'abord à voix très haute, puis à voix ordinaire, puis à voix basse, on s'aperçoit bientôt que certaines parties de la phrase, toujours les mêmes, sont prononcées à voix plus forte que d'autres, quelle que soit du reste la force d'ensemble de la phrase. Ces différences tiennent à ce que la force du souffle augmente et diminue dans des cas déterminés.

130. Ainsi, la phrase citée plus haut, *nous allons faire un tour dans la forêt*, peut être prononcée avec une force d'ensemble très différente : je peux la crier à quelqu'un placé très loin de moi, ou la chuchoter à l'oreille d'une personne à mes côtés. Mais, à moins que je ne veuille y attacher un sens spécial, je prononcerai toujours les syllabes *lons*, *tour*, *rêt*, plus fort que les autres. C'est l'effet de la force relative du souffle. Quelle que soit leur force absolue, les syllabes *lons*, *tour*, *rêt*, devront être considérées comme *relativement fortes*, les autres comme *relativement faibles*, ou *moyennes*.

131. En effet, ce n'est pas deux degrés de force qu'il faut distin-

guer, mais bien un nombre infini de degrés. Les syllabes que nous avons reconnues comme *fortes*, ne sont pas absolument égales entre elles. Dans la phrase citée plus haut, il y a trois syllabes fortes, mais la deuxième est peut-être un peu plus forte que la première; la troisième l'est encore plus. En indiquant par des numéros la force relative de chaque syllabe, on pourrait écrire :

1 1 4 2 1 4 2 2 3 5

Nous al-lons faire un tour dans la fo-rêt.

132. Il est probable qu'il y a même des différences entre les syllabes qui sont ici marquées du même numéro, mais, vu la faiblesse de l'accentuation française, il est très difficile de les distinguer. Dans les langues à accentuation puissante, comme l'anglais ou l'allemand, il est bien plus facile de reconnaître la force relative de chaque syllabe. Ainsi le mot anglais *impenetrability* nous présente la série bien marquée :

6 5 1 3 7 2 4

im - pe - ne - tra - bi - li - ty

133. Analyser et représenter toutes ces nuances de force serait un travail gigantesque. Mais fort heureusement pour le phonétiste, la force relative de deux syllabes est en une très grande mesure déterminée par un principe rythmique. Les syllabes fortes et faibles alternent continuellement, d'une manière plus ou moins régulière. Si dans un groupe de trois syllabes, tel que *kalana*, la troisième syllabe est forte, relativement aux deux autres, nous pouvons être à peu près sûrs que la première syllabe est plus forte que la deuxième [à moins qu'il n'y ait quelque raison particulière d'accentuer la deuxième] : c'est ce qui a lieu dans le groupe français *voulez-vous*. Cela nous dispensera de représenter les degrés intermédiaires, dont la force relative découle le plus souvent de leur position même.

134. Or, l'oreille et l'esprit ont une tendance naturelle à grouper les parties moins fortes d'une phrase autour des parties plus fortes. Bien que dans la phrase: *nous allons faire un tour dans la forêt*, il n'y

ait eu aucune interruption, nous l'entendons volontiers comme si elle était divisée en trois parties :

nous allons | faire un tour | dans la forêt.

Ceci nous conduit à une deuxième division phonétique du langage : nous pouvons diviser les groupes de souffle en *groupes de force.* Nous appellerons groupe de force l'ensemble des sons qui viennent se grouper autour d'une syllabe relativement forte.

135. Il est évident que cette division n'a pas la rigueur scientifique de la division en groupes de souffle; car, nous venons de le dire, les parties « fortes » d'un groupe de souffle ne sont pas de force égale : dans la phrase citée plus haut, les syllabes *lons*, *tour*, sont moins fortes que la syllabe *rêt*; elles peuvent donc être considérées comme subordonnées à celle-ci; de sorte qu'on pourrait parfaitement regarder le groupe de souffle entier comme ne formant qu'un seul groupe de force. Inversement, le mot anglais *impenetrability*, avec un accent sur *bi*, et un autre un peu moins fort sur *im*, pourrait être considéré comme formant deux groupes de force (1). Puis, à supposer qu'on soit fixé sur le nombre des groupes, où doit-on les faire commencer et finir? Peut-on donner une règle à ce sujet? N'est-il pas aussi logique de rattacher les syllabes faibles aux syllabes fortes qui les précèdent qu'à celles qui les suivent?

Il est difficile, en effet, sinon impossible, de donner une règle bien fixe pour les points où il conviendra de marquer les séparations. Pourtant nous ne procéderons pas d'une manière arbitraire : nous nous efforcerons de prendre comme point de séparation le point où les syllabes se lient le moins étroitement ensemble. Il s'agit simplement, en somme, de rattacher à chaque syllabe forte les syllabes faibles que l'oreille y rattache le plus naturellement.

136. C'est évidemment là un point de vue essentiellement vague, qui varie, non seulement avec les individus, mais avec les circonstances. Cependant, l'oreille étant ici plus ou moins guidée par l'esprit, on constate en général qu'elle sépare rarement ce qui est très

(1) En pratique, il paraît avantageux en cas de doute de multiplier les coupures plutôt que d'en réduire le nombre.

étroitement uni par le sens. Nous nous trouvons donc ramenés à un principe très analogue à celui les groupes de souffle. En un mot, si nous cherchons comment on pourrait couper les phrases en groupes de souffle aussi courts que possible, nous arriverons presque toujours à une bonne division en groupes de force.

137. Pour mieux faire comprendre comment nous entendons la division en groupes de force et de souffle, nous allons donner la transcription d'une phrase en caractères phonétiques (1) en différentes langues [Evangile selon St Jean, III, 16].

Français. — kar·tjø a'tɛ:'ma lə.mɛr'nɔ̃:i. kla'dɔ'ne sɔ̃fisy'nik, a'fɛkə ki'kɔ̃:k krwa'ta:'min per'swe, mɛ:'kɛ la'vi etɛr'nɛl.

Anglais. — fər'gɔd sou'lʌvd ðə'wə:ld, ðət'geiv iz'ounlibigɔtn 'sʌn, ðətu'evər bi'li:vz in'him ʃudnɔt'periʃ, bət'hæv evərlastiŋ 'laif.

Allemand. — 'alzo hat'got di'velt gə'li:pt, dasər'zainən 'aingəbo:rnən 'zo:n 'ga:p, das'alə, di'an:n'glaubn, niçtfər'lo:rən 'vɛ:rdn, 'zondərn das'e:vijə 'le:bn 'ha:bn.

Italien. — pertʃo'ke id'di:o atanta'ma:t il'mondo, kea'da:t il-suo'fiʎ unid'dʒɛnito, atʃokeki'uŋkwe kre:din'lui nompe'riska, ma'abbia 'vi:ta e'tɛ:rna.

Espagnol (2). — porkede'tal ma'nera amo'dios al'mundo, kea 'dado asu'ixo uni'xenito, parake'todo a'kɛl keen'el 'kree nose-'pierda, mas'teŋga 'bida e'terna.

Portugais [prononciation des Açores] (3), — pu'rkĩð'tal mə'ner amø'dɛũz ao'mũndu', kĩ'deu əsɛũ'fiʎ ũni'ʒɛni'tu' pərəkh'todu ə'kɛl kĩnɛlk'rɛ nãmpĩ'rɛsə', məʃ'tɛn a'vid i'tɛrnə.

Hollandais. — vant'alzo: 'li:f he:ft'xot də've:rəlt xə'had, 'datai zain''e:nəxəbo:rə 'zo:n xəxe:fə he:ft, 'opdat e:n''i:xələk, di''inhemxəlo:ft, ni:tfər'derfə, ma:rt'evəxə 'le:fəheb.

Islandais. — θi:'so: ''elskaði 'gvy:ð heimin, aðhan'ga:v sin''ein-

(1) Pour la valeur de ceux-ci, v. §. 168 — Les nuances de prononciation sont négligées.

(2) D'après M. Escriche de Bilbao.

(3) D'après M. Cordero de San Miguel.

ɟetin ˈsɔ:n, til'θes að'kwyr, sem''auhan 'tru:ir, 'ehkki 'gla:tist, 'heldyr 'ha:vi ''eili:ft 'li:v.

Suédois. — ty'sɔ: ''ɛlskadə 'gü:d 'vɛɻḍən, athan'ü:tga:v sin'enda 'sɔn, pɔ'dɛtat ˌva:rɔk'en, sɔm'tro:ɻ pɔ'ho:nom, skal'ikkə fəɹ'gɔ:s, ü:tan'fɔ: ''e:vikt li:v.

Danois (1). — fɔʁ'guð 'ɛlsgəðə i'dɛŋ'guɑ'ð 'væʁdn ahan'ga'v sin'e:nəsdə 'sœn fɔʁaən'vɛ'əʁ deʁ'tʁɔ'əʁ pɔham 'egəsga gɔte'gʁonə mən'fɔ' de'e:viə 'li'v.

Finnois (2). — 'sillæ 'ni:nɔn 'jumala 'mailma: 'rakastanut ˌetæhæn 'antoihænæn 'ainoan 'poikansa ˌettæ'jɔkajnɛn ˌkuin'uskɔ: ˌhænen'pæ:lensæ 'eipida 'hukkuman ˌmutta 'iaŋkaikisen 'elæmæn 'sa:man.

Magyar (3). — mɛrt 'u:csɛrɛte: ˌiʃtɛnɛ 'vilʌ:got, hoɟ 'ɔdʌ:ɔzø: 'ɛjɛtlɛneɟsyløtfijʌ:t, hoɟ 'mindeŋkijɔki 'hisø:bɛnnɛ 'ɛlnevɛssen, ˌhɔnɛm 'ørøke:lɛtet 'vɛjen.

138. Quant à la force relative des diverses syllabes d'un groupe de force, nous pouvons nous contenter d'en distinguer trois degrés, et de diviser les syllabes en *fortes, moyennes* et *faibles.* La syllabe forte est la syllabe principale d'un groupe de force; les syllabes faibles et moyennes viennent se grouper autour d'elle, généralement d'une manière alternante, d'après le principe rythmique énoncé au § 133. La force relative des syllabes fortes, moyennes et faibles, varie du reste avec les idiomes. En français, la différence est si peu sensible, que des observateurs étrangers ont pu croire que toutes nos syllabes étaient également fortes. Dans les langues germaniques, surtout en allemand, l'opposition est au contraire très marquée; de même en italien, en espagnol et en portugais. Elle peut alors servir à changer complètement le sens, par exemple d'un mot composé : anglais, *'drawback* « inconvénient »; *to 'draw 'back* « reculer ».

139. Nous marquons les syllabes fortes du signe (') placé *avant* la

(1) D'après M. Jespersen de Copenhague.

(2) D'après M. Granit de Kuopio.

(3) D'après M. Balassa de Szekesfehervar.

syllabe : les syllabes moyennes sont marquées en cas de besoin du signe (2), et les faibles du signe (3) ; mais, le plus souvent, on peut omettre de marquer les syllabes faibles et moyennes.

140. La structure intérieure des groupes de force peut varier à l'infini comme celle des groupes de souffle. Quelquefois, dans les interjections, par exemple, c'est un son unique qui constitue à lui seul un groupe de force et un groupe de souffle. Plus souvent, un groupe de force se compose de plusieurs syllabes, et alors la forte peut être l'une ou l'autre des syllabes du groupe. En français, c'est le plus souvent la dernière syllabe du groupe qui est forte, comme dans l'exemple donné plus haut [groupes ascendants] ; mais cette règle comporte de nombreuses exceptions (1).

Dans les langues germaniques, c'est au contraire la première syllabe qui est le plus souvent forte [groupes descendants], mais les exceptions sont encore plus nombreuses.

141. On remarque que les limites des groupes de force correspondent dans une certaine mesure à celles des mots, en ce sens que si plusieurs mots sont constamment réunis en un groupe de force, jamais ou presque jamais un mot n'est partagé sur deux groupes de force (2). Quand un mot est prononcé isolément, il constitue un

(1) Moins nombreuses toutefois, ce me semble, que ne le dit Pierson, *Métr. nat.*, 2e partie, chap. III. Ce chapitre est, du reste, l'un des plus remarquables de l'ouvrage.

(2) Je ne peux pas admettre avec Sievers [*Grundzüge*, § 33] qu'il faille couper des phrases comme *wo sind die gefangenen* « où sont les prisonniers », ainsi :

-wo | 'sind die ge | 'fangenen,

ce qui oblige à mettre *wo* en dehors des groupes. Il me semble que la division naturelle est :

wo'sind | die ge'fangenen.

Sievers lui-même reconnaît parfaitement qu'il peut y avoir en allemand des groupes ascendants, comme dans la phrase : *er gibt mir das buch und geht weg* « il me donne le livre et s'en va », prononcée avec irritation : *er 'gibt | mir das 'buch | und geht 'weg.* — On peut se demander, au surplus, si tout ceci n'est pas une affaire de notation conventionnelle. Mais il semble pourtant qu'il y ait, entre les syllabes d'un groupe de force, un lien phonétique, très vague à la vérité, mais réel.

groupe de force, et les syllabes dont il se compose se groupent de la même manière que celles d'un groupe pris dans la suite d'un discours. C'est ainsi qu'on peut dire, par exemple, que la syllabe forte d'un mot français est toujours la dernière (1) : cela n'est pas toujours vrai dans la suite du discours ; souvent il y a des mots dans lesquels aucune syllabe n'est forte, ni même moyenne; mais pour un mot isolé, prononcé sans intention particulière, c'est parfaitement exact.

SONORITÉ

142. Nous avons déjà remarqué que tous les sons ne sont pas également sonores. C'est là un simple fait d'expérience. Il est facile de constater que les voyelles sont plus sonores que les consonnes, les consonnes vocaliques que les consonnes soufflées, les voyelles ouvertes comme *a*, *e*, *o*, que les voyelles fermées comme *i*, *u* ; que *h* est le moins sonore de tous les sons.

143. A cette *sonorité réelle*, il convient de joindre la *sonorité apparente*, produite par la manière brusque et comme choquante dont certains sons frappent l'oreille, ou par la manière tranchée dont ils se distinguent de l'ensemble de bruits vagues dont l'oreille est presque toujours environnée : ainsi (i) peut souvent paraître plus sonore que (a). La sonorité apparente dépend de particularités individuelles et de causes extérieures autant que de la nature même des sons : cependant on remarquera que (s) se distingue parmi les consonnes pour sa forte sonorité apparente (2).

SYLLABES

144. Nous avons vu que la réunion de la force d'expiration et de la sonorité constitue l'intensité des sons. Ce sont les variations d'in-

(1) « L'accent tonique est toujours, en français, sur la dernière syllabe sonore. » — G. Paris, *Accent latin*, p. 13.

(2) Si on entre dans une église, par exemple, au moment du chant d'un cantique, et qu'on cherche à retrouver la place où en est l'assemblée, c'est en épiant le moment où celle-ci prononce un *s* qu'on y arrive le plus facilement.

tensité qui donnent naissance aux groupes de sons que nous appelons *syllabes*. Une syllabe est simplement un groupe de sons séparé des autres par une brusque diminution d'intensité — diminution qui peut être causée, soit par une diminution de la force d'expiration, soit par la présence d'un son moins sonore entre deux sons plus sonores.

145. Ainsi, si nous prolongeons un *a* sans en changer la force, ou en l'augmentant ou en la diminuant graduellement, ou même en l'augmentant et en la diminuant ensuite, l'impression d'unité n'est pas rompue; nous n'avons qu'une syllabe, quelque longtemps qu'il nous plaise de la prolonger. Mais si, après avoir diminué, on augmente, on a deux syllabes. Dans le premier cas, on a un *a* long; dans le second, on croit entendre deux *a*, bien que la voyelle ait sonné tout le temps sans interruption. Tel est l'*a* quadruple de la phrase :

Papa a à aller à Paris.

146. Si nous combinons deux ou plusieurs sons, c'est la même chose, sauf que l'intensité est déterminée, non plus par la force d'expiration seule, mais par la force d'expiration jointe à la sonorité, surtout par la sonorité. Ainsi le groupe *tap* ne forme qu'une syllabe, parce que la sonorité monte de *t* à *a*, puis redescend avec *p* : mais le groupe *tapi* forme deux syllabes, parce qu'après avoir brusquement diminué au commencement du *p*, la sonorité remonte avec *i*. Il en est à peu près de même dans un mot anglais comme *ready* « prêt »; seulement le minimum de sonorité se trouve à la fin de la consonne, qui appartient, par conséquent, à la première syllabe.

SONS SYLLABIQUES ET CONSONNANTS

147. Le son qui, dans une syllabe, a le plus d'intensité, s'appelle *son syllabique*; les autres portent le nom de sons consonnants. C'est presque toujours le son le plus sonore de la syllabe qui est le son syllabique, conformément au principe énoncé au § 127. Les voyelles, plus sonores que les consonnes, se prêtent particulièrement bien au rôle de son syllabique, et le monopolisent presque entièrement dans certaines langues : en français, il n'y a de consonnes syllabiques que

ans quelques exclamations, comme *pst* (1). Dans d'autres langues ourtant, les consonnes — surtout les « liquides » [§ 194] — jouent fréquemment le rôle de sons syllabiques : ainsi dans l'anglais *little* petit », *chasm* « gouffre » ; dans le croate *brk* « doigt », *mrt* mort » ; *Hrvatska* « Croatie ». On peut, au besoin, les marquer insi : (r̥).

148. Deux voyelles peuvent être réunies en une seule syllabe, omme dans l'allemand *bein* « jambe », *baum* « arbre », ou dans italien *buono* « bon ». Il faut pour cela, ou bien que l'une des oyelles soit prononcée avec plus de force que l'autre, ou bien que a sonorité des deux voyelles soit inégale. Le plus souvent la voyelle ui joue le rôle syllabique est plus sonore, mais elle est aussi très équemment prononcée avec plus de force.

149. On donne le nom de *diphtongues* aux combinaisons de ce enre. Une *diphtongue* est *croissante* lorsque la voyelle syllabique ient en dernier, comme dans l'italien *piede*, *buono*, dans l'espagnol *ien*, *bueno ; décroissante*, quand la voyelle syllabique vient en preier, comme dans les diphtongues allemandes et anglaises.

Il peut aussi y avoir des *triphtongues* ou réunions de trois voyelles n une syllabe, comme dans l'italien *guai* « malheur ! » *buoi* « bœufs », peut-être dans le français *Noailles*. Ces combinaisons sont rares.

Lorsque cela est nécessaire, on peut marquer la voyelle consonante ainsi : (i̯), (u̯).

150. La structure intérieure des syllabes peut être très variée omme celle des groupes de force. On distingue surtout des syllabes *uvertes* dans lesquelles le son syllabique vient à la fin, et des syllabes *rmées* dans lesquelles il est suivi d'un autre son. Il y a lieu aussi de istinguer des syllabes *simples*, prononcées avec une seule émission e souffle, et des syllabes *doubles* dans lesquelles il y a un très léger

(1) Quelques personnes prononcent en deux syllabes les mots omme *table*, *poudre*, *prisme*, avec une consonne syllabique dans la euxième syllabe. Plus communément la liquide finale est dévocalisée et très faible, quand elle ne tombe pas tout à fait [§ 382] ; à moins ue, dans des circonstances spéciales, l'*e* ne soit prononcé. — *Je ne sais pas* se prononce assez souvent (ʒn̥se'pa), avec (n) syllabique.

renforcement de l'expiration, suffisant pour détruire l'impr
d'unité parfaite, mais trop faible pour produire l'effet de deux sy
Le mot *oui*, prononcé d'un ton de condescendance, forme s
une syllabe double. Ces syllabes sont fréquentes en allemand t
gien, d'après Sievers. Mais il est bien difficile de fixer la limite
une syllabe double et un groupe de deux syllabes étroitement

INTONATION

151. Nous avons déjà considéré (§ 95 s.) la hauteur musical
parole dans son ensemble. Il nous reste à dire quelques mo
changements de hauteur qui se produisent au sein des grou
souffle, des groupes de force et des syllabes.

152. Dans la parole ordinaire comme dans le chant, la
grâce à l'action des cordes vocales, passe constamment d'un
à l'autre. Il y a pourtant une différence fondamentale dans l
nière dont se font les transitions. Dans le chant, chaque syllal
général, se prononce sur une note donnée ; ou bien, si on
d'une note à une autre, cela se fait d'un bond, sans intermé
Lorsqu'on emploie le « portamento » — ce qui est relativ
rare — la voix traverse bien la série des notes intermédiaires
elle le fait très rapidement et vient se reposer sur la note d'a
Dans la parole, au contraire, la voix ne s'arrête presque jam
une note : elle ne passe pas non plus d'une note à une autr
glisse tout le long de l'échelle musicale, monte ou descend p
moins rapidement, mais toujours par degrés insensibles. En mu
j'écris par exemple :

Viens - tu ?

Mais pour représenter la parole, la notation

Viens - tu ?

ne serait encore que très approximative (1).

(1) V. Bell, *Essays & Postscripts on Elocution*, p. 43.

Les changements de hauteur s'opèrent, dans le langage na- - tel qu'il s'observe surtout chez les enfants — suivant des s bien nettement définis. « Il y a quatre intonations princi- 'intonation *montante* ou expectative; l'intonation *descendante* clusive; l'intonation *ondulante* ou suggestive; l'intonation réflective. Toutes les fois que le sens dépend de ce qui doit quand bien même la phrase s'est terminée dans l'écriture oint], l'intonation monte. Quand le sens est contenu dans ce é dit [quand bien même il n'y a aucun signe de ponctuation], ion descend. Quand nous voulons dire autre chose que ce iment nos paroles prises dans leur sens habituel, les intona- mêlent d'une manière significative. Et toutes les fois que le incertain ou indéfini, l'intonation est plus ou moins mono- égale. » (1)

Il faut encore considérer la grandeur des intervalles, qui variable et très significative. Dans l'exclamation, la montée elle a lieu] est plus rapide que dans l'interrogation. erjection comme *ah!* prononcée avec une montée faible, in- riosité, intérêt; avec une montée plus forte, étonnement.

Combinées à la hauteur d'ensemble de la voix, ces intonations suffire à exprimer les idées les plus variées, sans que les x-mêmes changent. Ainsi le mot « *oui* », prononcé avec di- ntonations, peut prendre les sens suivants : (2)

\	[C'est mon avis].
\	[J'affirme cela].
/	[Est-ce vrai ?]
montée plus forte :	[Pas possible!]
✓	[C'est possible, mais j'en doute].
\	[C'est bien clair].
ˊV	[Sans doute, au premier abord ; mais...]

Un principe important, et généralement observé, est celui osition, d'après lequel une intonation est précédée par un ton

(1) ll, *Essays & Postscripts*, p. 48.
(2) ir pour la valeur des signes, § 168.

aigu ou grave, en raison inverse du point de départ de l'int elle-même. L'effet de cette opposition est de rendre plus sens point de départ de l'intonation. C'est ainsi que, comme une in gation se fait ordinairement sur un ton aigu [§ 95], elle est pr d'un ton préparatoire grave (1).

157. Toutes les intonations dont nous avons parlé jusqu'ic employées uniquement pour indiquer le sens général d'une p quelle que soit sa composition. Dans les langues littéraires d rope occidentale, il n'y en a pas d'autres. Mais il y a des idior ceux des peuples qui nous font plus particulièrement l'effet *de ter en parlant* (2) — qui lient, d'une manière invariable, certai tonations à certaines syllabes ou à certains groupes de force; deux mots, identiques pour tout le reste, sont néanmoins pa ment différenciés par leur intonation. Le suédois, par exempl tingue nettement deux intonations fixes : l'intonation simple, une montée, comme dans *Hjalmar*; et l'intonation composée est une descente suivie d'une forte montée, comme dans *Ann*

(1) V. Pierson, *Métr. nat.*; Bell, *Principles of Elocution*; *and Poscripts on Elocution*; Wulff, *Aksent*; Beyer, *Franz. Phon.*

(2) Toute mélopée différente de la nôtre nous fait plus ou l'effet d'un chant, comme aussi nous paraissons chanter pour qui n'ont pas les mêmes intonations que nous. Cependant tel d patois — celui du pays de Retz en Bretagne, par exemple —, prononciation étrangère, comme celle des Suédois, des Croat des Américains du Nord, sont, à n'en pas douter, plus *chantant* l'anglais, l'allemand, l'italien.

(3) D'après les phonéticiens suédois Lyttkens et Wulff [*A* § 32], il faut dire :

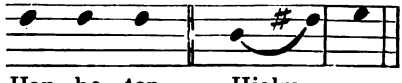

Han he - ter Hjalm - ar,

« il s'appelle Hjalmar »;

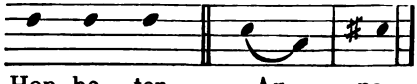

Hon he - ter An - na,

« elle s'appelle Anna ». V. Verner, *Anzeiger für deutsches Alte* VII, 1-13.

Même différence en norvégien, où *bœnner*, prononcé avec l'accent simple, signifie *paysans;* avec l'accent composé, *haricots*. Des phénomènes analogues se rencontrent en croate, en lithuanien, etc.

158. Des distinctions encore plus fines s'observent dans les dialectes suédois et norvégiens (1), et surtout en chinois, en annamite, en cochinchinois. D'après Max Müller, les deux syllabes *daï*, en cochinchinois, pourraient être employées pour désigner 22 objets différents, selon les notes sur lesquelles elles sont chantées (2).

159. Il est à noter qu'une syllabe dont l'intonation est composée comme le mot *oui* dans quelques-uns des exemples cités plus haut], perd en partie son caractère d'unité, tout comme une syllabe double [§ 150]. Du reste, le phénomène de l'intonation composée se produit particulièrement souvent dans les syllabes doubles.

ACCENTUATION

160. Une forte expiration et un ton aigu ont tous deux pour effet, nous l'avons déjà observé [§ 89], de rendre plus saillants les groupes de sons qui en sont affectés. Bien qu'indépendants de leur nature et souvent séparés, ces deux caractères vont si fréquemment ensemble, qu'on les réunit volontiers sous le nom d'*accent*.

On dit qu'une syllabe rendue saillante — soit par la force, soit par le ton, soit par les deux — est *accentuée*. Cette expression est d'autant plus commode, que pour les langues mortes il est souvent difficile de savoir si l'accentuation était due à la force ou au ton, et que dans un grand nombre de cas, elle paraît avoir été produite par les deux actions réunies (3).

QUANTITÉ

161. Tout son pouvant être tenu plus ou moins longtemps, est susceptible par conséquent d'être long ou bref, relativement aux

(1) V. Sievers, *Grundzüge*, § 31.

(2) *Vorlesungen über die Wissenschaft der Sprache*, p. 31. — Est-il bien sûr qu'il n'y ait pas aussi des différences dans la quantité, la force d'expiration, voire le timbre des voyelles ?

(3) V. Wulff, *Aksent*. V. aussi plus bas, §§ 236 s.

sons voisins. La quantité des sons est donc un élément essentiel du langage qu'il faut bien distinguer de la rapidité d'ensemble de l'énonciation.

162. Bien qu'on puisse distinguer nettement cinq degrés de quantité, il suffit en général de distinguer des sons *longs*, *moyens* et *brefs*. En français, l'*a* de *part* est long ; celui de *patte*, bref; celui de *Paris*, moyen.

La distinction peut s'appliquer aux consonnes comme aux voyelles, bien qu'elle soit moins importante : *n* est bref dans *reine* et long dans *renne*; *r* est bref dans *barque* et long dans *largue*. En anglais, les différences sont encore bien plus marquées : comparez *build* avec *l* long, *built* avec *l* bref. En espagnol, en portugais, en béarnais, la consonne (r) donne lieu à une différence quantitative bien marquée et significative, selon qu'elle est formée d'un seul coup de langue, ou par un roulement véritable. En portugais, *aroma* et *a Roma* se distinguent ainsi, le premier ayant (r) bref, le deuxième (r) long. En français il peut aussi y avoir, au commencement d'un groupe de souffle, une consonne longue, provenant d'habitude d'une contraction : *d'autant plus, de temps en temps, je ne sais pas*, peuvent se prononcer (t:ăplys), (t:ăzătă), (s:epɑ) (1).

163. Nous désignons la quantité longue par l'addition du signe (:); la quantité brève n'est pas marquée : *renne* (rɛn:), *reine* (rɛ:n). Au besoin, on peut marquer la quantité moyenne du signe (.) : *tyran* (tiră), *tirant* (ti.ră); mais le plus souvent on peut la négliger, ainsi du reste que la quantité des consonnes.

SONS DOUBLES

164. Nous appelons *son double* un son partagé entre deux syllabes, c'est-à-dire paraissant partagé en deux par une diminution de l'intensité [§ 145]. Cette diminution de sonorité peut même être un

(1) V. *Sons du français*, § 101. — Les explosives n'étant pas des sons prolongeables, il faut entendre par (t:) un (t) dont l'arrivée et la détente sont séparées par un moment de silence d'une longueur appréciable, pendant lequel l'air s'accumule dans la bouche. A l'oreille, (t:) se distingue simplement par la plus grande force de détente, l'arrivée étant muette en tête d'un groupe [§ 219].

noment de silence comme dans la combinaison (appa) [V. § 219]. Mais il faut bien remarquer qu'un son double n'est *pas* une succession de *deux sons* identiques, mais simplement *un son* prolongé, avec liminution de sonorité au milieu (1).

165. Les consonnes doubles ne se rencontrent presque jamais u commencement ni à la fin d'un groupe de souffle (2). En revanche, entre deux voyelles, les consonnes longues sont ordinairement remplacées par des doubles. Toutefois la distinction peut être naintenue. Dans le portugais *a Roma*, (r) est long, mais simple : il ppartient tout entier à la syllabe *ro*, prononcée d'une seule poussée u souffle. Dans l'italien *carro* « char », (r) est double, car il se partage entre les deux syllabes *car* et *ro*.

(1) L'explosive double, comme l'explosive longue, est une explosive dans laquelle l'arrivée et la détente sont séparées par un moment de silence. Mais ici l'arrivée s'entend distinctement, de sorte que la consonne fait bien l'effet d'un son redoublé.

(2) Pour quelques exceptions curieuses, v. J. Passy, *Phon. Stud*, II, 3e facicule.

CHAPITRE IV

ETUDE DES SONS

166. Nous avons vu que le langage se réduit, en dernière analyse, à la succession très rapide d'un grand nombre de sons, dont l'assemblage forme les syllabes, les groupes de force et les autres unités phonétiques que nous avons considérées jusqu'à présent. Les sons, ce sont les molécules, les parties irréductibles (1) du langage. Ils diffèrent entre eux, non plus comme les syllabes par la nature ou l'ordre de leurs éléments constitutifs, mais par leur essence même. Il nous faut donc maintenant étudier les sons individuellement.

Toutefois, hâtons-nous de remarquer qu'il ne peut être question d'épuiser la liste des sons. Car chaque position des organes de la parole doit donner naissance à un son particulier; et, comme nos organes peuvent prendre un nombre infini de positions diverses, la liste des sons doit être infinie. Mais, s'il est possible de *produire* un nombre infini de sons, il est impossible, même à l'oreille la plus fine et la plus exercée, d'en *distinguer* plus d'un nombre très limité. D'ailleurs, nous n'avons même pas besoin de dresser un catalogue complet des sons dont nous reconnaîtrons l'existence : il nous suffit d'indiquer comment on peut les grouper dans un ordre rationnel, et de fixer des cadres généraux dans lesquels viendront se placer tout naturellement les sons particuliers auxquels nous pourrons avoir affaire.

167.— *Remarque.* Avant d'entreprendre la classification des sons du langage, il peut être utile de dire un mot sur les principes à suivre pour y arriver. On peut classer les sons suivant deux systèmes : soit en considérant tout d'abord leurs propriétés acoustiques, c'est-à-dire en réunissant les sons dont l'intensité, la tonalité, le timbre, se ressemblent le plus [classification acoustique] ; soit en prenant pour base le mode de leur formation, en réunissant les sons formés par les organes les plus voisins ou de la manière la plus semblable [classification

(1) V. pourtant § 214.

organique]. Les deux systèmes ont des avantages et des inconvénients, et la question a été discutée très vivement, passionnément même, par les phonétistes allemands, anglais et scandinaves. Des classifications acoustiques ont été données par la plupart des allemands, Hellwag, Chladni, Rapp, Brücke, Winteler, Merkel, et plus récemment par Techmer et Trautmann [sans parler des physiciens comme Helmholtz] ; au contraire les Anglais Bell, Ellis, Sweet, les Scandinaves Storm, Western, Lundell, Wulff, Jespersen, Hoffory, ainsi que l'Allemand Sievers et le Hollandais Roorda, préfèrent les classifications organiques. Les premiers soutiennent que ce qui nous intéresse au premier chef en tant que linguistes, ce sont les phénomènes perceptibles et non leur production, le langage se composant de sons et non de mouvements de langue ; les seconds répondent que le seul moyen d'être renseigné exactement sur la nature des phénomènes, c'est de les étudier dans leur origine même ; ils regardent d'ailleurs le point de vue acoustique comme trop vague et trop subjectif pour servir de base à une classification sérieuse.

Des classifications à la fois acoustiques et organiques ont été fournies par Michaelis (1) et par Vietor (2). A mon sens, l'éclectisme, ou plutôt la réunion des deux méthodes, s'impose absolument en cette matière. Au point de vue linguistique proprement dit, sans doute, la question acoustique est capitale. C'est notre oreille seule qui nous avertit lorsque nous entendons *prononcer mal*, quand elle saisit entre le phonème prononcé et celui qui devrait l'être une *différence perceptible* ; et c'est l'imperfection de notre oreille qui seule rend possibles les changements phonétiques [§§ 571 s.]. Mais d'autre part, l'oreille ne nous dit rien sur l'origine, sur la nature intime des phénomènes du langage; il nous faut absolument compléter, contrôler les renseignements qu'elle nous donne par ceux que fournissent le sens musculaire et l'observation directe des organes.

Pourquoi, d'ailleurs, supposer a priori que les deux systèmes s'excluent réciproquement? Il semble, au contraire, qu'une bonne classification acoustique doit être parallèle à une bonne classification organique ; car des effets semblables doivent être produits par des causes semblables. Et de fait, le phonétiste allemand Trautmann, après s'être élevé avec violence contre la classification organique de Bell et de Sweet, l'a remplacée par une classification acoustique, très différente en apparence, presque identique en réalité (3) ;

(1) *Anordnung der Vokale* [Berlin, 1881].

(2) *Phonetik*, §§ 32 s.

(3) V. Western, *Engl. Lautl*, § 10 ; *Englische studien*, XI, 332; *Phon. Stud.* I, 85.

fournissant ainsi, bien malgré lui, la preuve de l'exactitude des observations faites par les linguistes anglais, en même temps que de ses propres recherches (1).

TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE

168. Pour étudier les sons, nous serons naturellement obligés d'employer un mode de transcription phonétique suffisamment exact. Le système que nous emploierons est basé sur l'alphabet romain; c'est dire que les formes des caractères sont tout à fait conventionnelles et n'indiquent pas par elles-mêmes leur valeur, comme le font celles des alphabets physiologiques de MM. Bell et Sweet [*Visible Speech*] (2). Cet inconvénient est compensé par le fait que la plupart des caractères sont intelligibles à première vue pour ceux qui ne connaissent que l'écriture usuelle. Voici la liste des principaux caractères et de leur valeur :

Consonnes

b *b*as
c *q*uinze [populaire] (3)
ç allemand *ich* « je ».
d *d*ans.
ð Anglais *th*en « alors ».
f fin.
ꜰ allemand z*w*ei « deux ».
g *g*ant.
h allemand *h*and « main ».
j *y*eux.
k *q*uand.
ĸ arabe *q*âhoua « café ».
l *l*a.
ʎ italien *gl*i « les ».
ʟ russe pa*l*ka « bâton ».
m *m*a.
n *n*é.
ɴ ré*gn*er.
ŋ anglais thi*ng* « chose ».
p *p*as.

(1) V. pour l'historique de cette discussion Trautmann, *Sprachlaute*, §§ 159-169; Vietor, *Phonetik*, § 35.

(2) Ces alphabets donnent à des sons semblables des signes semblables, et indiquent les différences de sons par des différences correspondantes dans les symboles. Ainsi c indique la fricative vélaire (x de notre transcription), ɔ la fricative labiale (ꜰ) ; ɑ l'explosive vélaire (k), ᴅ l'explosive labiale (p), etc. C'est le principe de nos lettres **p**, **b**, étendu à l'alphabet entier.

(3) Prononciation ordinairement représentée ainsi : *tienze*. (ȷ) est la douce correspondante.

q allemand wa*g*en « oser ».
r *r*are [*r* lingual].
ɹ anglais *r*ed « rouge ».
ʀ *r*are [*r* vélaire].
ʁ danois *r*o « tranquillité ».
s ce*ss*er.
ʃ *ch*at.
t *t*as.
θ anglais *th*ink « penser ».
v *v*in.
ʊ flamand *w*rocht « travailla ».
w anglais *w*itch « sorcière »
ʍ anglais *wh*ich « lequel »
x allemand a*ch* « hélas ».
z *z*èle.
ʒ *j*uge.
ɟ *g*ai [populaire].
' coup de glotte.

Voyelles

a p*a*tte.
ä anglais f*ur* « fourrure ».
ɑ p*a*s.
ɑ̃ *en*.
ɑ anglais b*u*t « mais ».
æ anglais m*a*n « homme ».
e né.
e anglais m*e*n « hommes ».
ɛ père.
ɛ̃ v*in*.
ə *le*.
i ni.
i anglais *fit* « convenable ».
ĭ gallois tag*u* « obstruer », russe syn « fils » (2).
ĭ portugais *fim* « fin ».
o français t*ôt*.
õ b*on*.
o allemand st*o*ck « bâton ».
ö anglais fell*o*w « individu ».
ɔ c*o*mme.
ɔ anglais n*o*t « pas ».
u t*ou*t.
ũ portugais *um* « un ».
u anglais p*u*ll « tirer ».
ü norvégien h*u*s « maison ».
ü norvégien *u*pp « en haut ».
ɯ arménien *a*z [article] (1).
y n*u*.
y allemand h*ü*tte « cabane ».
œ s*eu*l.
œ̃ *un*.
ø p*eu*.
ø allemand können « pouvoir ».

(1) Voyelle prononcée avec la langue placée comme pour (u) et les lèvres comme pour (i). C'est ainsi que les phonéticiens français définissent ordinairement le *y* russe. Mais j'ai pu me convaincre après Bell, Sweet et Storm, que cette analyse est inexacte et que le *y* russe vaut (ï).

(2) Voyelle dans laquelle la langue et les lèvres sont intermédiaires entre la position de (u) et la position de (i).

Signes accessoires

ʰ souffle.	ĭ voyelle consonnante.
ʜ chuche.	ɾ consonne syllabique.
ɲ voix.	ʈ consonne cacuminale.
m‘ son soufflé.	t͡p consonne linguolabiale.
mᶜ son chuché.	) lèvres arrondies.
[h] son transitoire.	(lèvres écartées.
fˢ son inspiratoire.	⌐ ton aigu.
t* claquement.	⌙ ton grave.
a: son long.	/ intonation montante.
a. son demi-long.	\ intonation descendante.
ˈa syllabe forte.	ˇ ˆ / ˇ tons composés.
ˌa syllabe moyenne.	
-a syllabe faible.	
a˗ voyelle fermée.	
a˕ voyelle ouverte.	, arrêt du souffle.
a˖ langue avancée.	,,, arrêt prolongé (1).
a˗ langue retirée.	

CLASSIFICATION DES SONS

169. Conformément à la distinction fondamentale que nous avons établie parmi les sons en général, nous diviserons les sons du langage en deux catégories principales : les *sons musicaux* et les *bruits*. La voix étant le seul son musical employé dans le langage régulier, nous aurons d'une part les sons formés essentiellement par la voix [diversement modifiée], d'autre part les sons formés essentiellement par un bruit, frappement ou frottement. A ces deux catégories il

(1) En transcrivant les mots des langues mortes [sanskrit, zend, gothique, paléoslave], je me suis abstenu autant que possible d'employer ces symboles pour me conformer aux notations en vigueur. On remarquera pourtant l'emploi des caractères *c*, *ɟ* pour les explosives palatales, *j* pour l'*i* consonne, *ɴ* et *ŋ* pour les nasales palatale et vélaire, *ʃ* pour la fricative prépalatale, *w* pour l'*u* consonne. Sur ces points, les systèmes de transcription ordinaires étant en contradiction avec celui qui m'a paru préférable pour les langues vivantes, leur emploi aurait donné lieu à des confusions qu'il était urgent d'éviter.

udrait ajouter celle des *sons mixtes*, formés par la voix et par un ruit [§ 77]. Mais il est plus simple de les faire rentrer dans l'une ou autre des deux catégories principales, selon que c'est la voix ou le ruit qui en est la partie la plus importante.

Nous conviendrons d'appeler *voyelles* les sons qui se composent ssentiellement de la voix diversement modifiée, et *consonnes* les ons qui se composent essentiellement d'un bruit. C'est la division . plus simple des sons, celle qui nous est familière à tous, lors iême que nous en ignorons la raison d'être.

Section 1re. — Voyelles

170. Les voyelles sont des modifications de la voix, résultant de l forme que prend la bouche, agissant comme chambre de résonance. Si on prononce les voyelles *a*, *e*, *i*, *ô*, *u*, devant un miroir, n s'aperçoit aisément que les organes changent de position avec haque voyelle. Voici quelles sont les principales modifications :

171. D'abord, on peut ouvrir ou fermer plus ou moins le passage e l'air dans la bouche, en rapprochant plus ou moins la langue du alais. De ce chef nous distinguerons quatre degrés : *voyelles fermées*, *mi-fermées*, *mi-ouvertes* et *ouvertes*.

172. Puis, on peut retirer la langue dans la bouche, en relever fond vers le palais mou et le voile du palais ; ou au contraire, avancer, en lever le milieu vers le palais dur ; ce qui nous donne eux classes de voyelles, que nous appelons *voyelles vélaires* et *oyelles palatales*.

Des voyelles formées dans une position intermédiaire pourront orter le nom de *voyelles mixtes*.

173. En troisième lieu il faut considérer la position des lèvres, ui peuvent être *neutres*, *arrondies* et projetées en avant, ou *écartées* n fente En général, la position des lèvres correspond à celle de la ngue : elles sont fortement *arrondies* pour les *voyelles vélaires fermées*, à peu près *neutres* pour les *voyelles ouvertes*, *écartées* en fente our les *voyelles palatales fermées*.

Les voyelles ainsi formées, qui sont de beaucoup les plus nom-

breuses, sont appelées *voyelles normales*. Celles qui sont formées d'après un principe opposé sont appelées *voyelles anormales*.

VOYELLES NORMALES

174. La figure suivante donne le schème des voyelles normales, représentées selon la place où elles sont articulées dans la bouche. Le point où se trouve (u) est celui jusqu'où s'élève le fond de la langue lorsqu'on prononce (u), etc.

	Vélaires	Palatales
Fermées	u	i
Mi-fermées	o	e
Mi-ouvertes	ɔ	ɛ
Ouvertes	ɑ	a

175. La différence de timbre que nous constatons entre ces différentes voyelles tient à la position que l'on donne aux organes en les articulant. Chaque position, en effet, fait de la bouche une chambre de résonnance particulière qui modifie d'une certaine façon la voix produite par le larynx, comme des tubes de forme différente modifient le son produit par une embouchure de cor [§ 46].

Pour comparer entre elles les résonnances propres à chaque position des organes, il est bon de *chucher* les voyelles correspondantes, parce qu'alors on n'a affaire qu'à ces résonnances elles-mêmes [les modifications de hauteur du chuche étant insignifiantes] ; tandis qu'en prononçant les voyelles à voix haute, on peut, sans s'en douter, élever ou abaisser le ton de la voix. On s'aperçoit alors aisément que si on prononce la série des voyelles

u-o-ɔ-ɑ-a-ɛ-e-i

le timbre devient de plus en plus aigu.

C'est que, lorsqu'on prononce (u), la langue est retirée et relevée, la bouche forme une grande chambre de résonnance prolongée encore par l'avancement des lèvres et ouverte seulement par un petit trou rond ou oval, ce qui, d'après les lois de l'acoustique, donne un timbre grave. Pour (i), la langue est avancée, la chambre de résonnance est petite et ouverte par une longue fente, ce qui donne un

timbre aigu. Les autres positions donnent des timbres intermédiaires.

176. D'après les expériences de M. Trautmann (1), que je n'ai pu vérifier qu'en partie, mais qui me paraissent très exactes, la résonnance de la bouche, en chuchant les voyelles normales, donne pour son fondamental les notes suivantes :

(u) : sol^2	(a) : sol^3
(o) : si^2	(ɛ) : si^3
(ɔ) : ré^3	(e) : ré^4
(ɑ) : fa^3	(i) : fa^4

177. On voit que les voyelles vélaires forment un accord de septime, et les voyelles palatales un autre accord de septime situé une octave au-dessus. Ceci s'exprime en musique de la manière suivante :

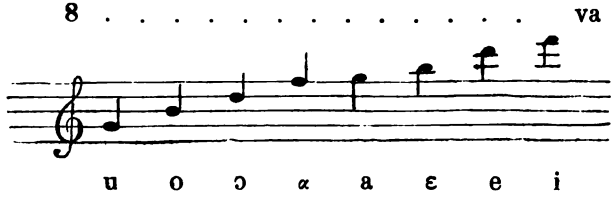

Même sans le secours du diapason, on peut, avec un piano ou une flute, se rendre assez bien compte de l'exactitude de ce tableau. Il faut pour cela chucher les voyelles en frappant les notes correspondantes.

Le son fondamental donne ce que nous appelons la *tonalité* de la voyelle.

178. *Remarque.* — En dressant ce schème, nous n'avons fait que fixer sur la série des voyelles normales de (u) à (i) un certain nombre de points de repère régulièrement espacés. En réalité, il y a entre (u) et (i) une infinité de voyelles possibles. Mais chaque langue, chaque dialecte, n'emploie qu'un nombre restreint de ces voyelles, et les choisit de telle manière qu'elles ne soient pas trop rapprochées, qu'elles ne se ressemblent pas trop. L'intervalle entre (u) et (o), entre (o) et (ɔ), etc., est celui qui paraît nécessaire pour que deux voyelles, formées d'une manière semblable, soient nettement distinctes et puissent

(1) *Sprachlaute*, § 109 et s.

exister côte à côte dans la même langue, en servant à distinguer des m *ainsi nid* et *nes* en français ne se distinguent que par la voyelle, qui e dans le premier mot et (e) dans le second.

VOYELLES ANORMALES

179. Dans la prononciation des voyelles normales, les posi respectives de la langue et des lèvres concourent ensemble à a ser ou à élever le timbre. Pour les voyelles anormales, c'est le traire qui a lieu, les deux actions se contrarient. Ainsi, en pro çant la voyelle (y), comme dans le français *nu* (ny), la langue s' en avant comme pour (i), ce qui rend le timbre aigu ; mais les l s'arrondissent comme pour (u), ce qui l'abaisse.

Naturellement, les voyelles ainsi formées ont une tonalité d hauteur intermédiaire ; seulement, la langue étant beaucoup plus bile que les lèvres et ayant par conséquent une plus grand fluence sur la forme de la chambre de résonnance, c'est elle su qui détermine la tonalité de chaque voyelle.

180. Comme les voyelles normales, les voyelles anormales donnent donc deux séries principales, l'une vélaire ou grave, l'a palatale ou aiguë. Seulement nous ne pourrons faire la distin que pour les voyelles fermées, mi-fermées et mi-ouvertes ; lorsque la bouche est grande ouverte, les lèvres prennent natu ment la position neutre, et par conséquent la distinction entr voyelles normales et anormales n'a plus de raison d'être.

181. Notre schème se trouve donc complété ainsi :

Vélaires		Palatales	
Normales	Anormales	Anormales	Normales
u	ʉ	y	i
o	ʌ	ø	e
ɔ	ʌ	œ	ɛ
	ɑ	a	

182. D'après Trautmann, la tonalité des six voyelles a males

ʉ, ʌ, ʌ, œ, ø, y

est la même respectivement que celle des six voyelles normales

o, ɔ, ɑ, a, ɛ, e

Les sons accessoires sont différents, et c'est par là seulement que le timbre de (e) se distingue de celui de (y), etc.

VOYELLES MIXTES

183. Il est possible de former des voyelles intermédiaires entre la série vélaire et la série palatale, non seulement en ouvrant la bouche comme pour prononcer (ɑ) ou (a), mais en la fermant plus ou moins. Ces voyelles, que nous appelons *mixtes*, sont assez peu nettes en général; elles ont quelque chose d'étouffé, de confus.

Nous devons distinguer surtout deux séries de voyelles mixtes : une série *grave*, pour laquelle les lèvres sont arrondies, et une série aiguë, pour laquelle elles sont écartées. Les mixtes graves ont à peu près la même tonalité que les vélaires anormales; les mixtes aiguës, que les palatales anormales; mais ces deux séries ne se distinguent un peu nettement que pour les voyelles *fermées* et *mi-fermées*; pour les mi-ouvertes, nous ne noterons qu'une seule voyelle, (ɐ), qui s'entend dans l'anglais *fur* « fourrure ».

184. Notre schème, en y ajoutant les voyelles mixtes, devient :

Vélaires.	*Mixtes.*	*Palatales.*
u	ɯ ʉ	ɪ y ɨ
o	ʌ ɵ	ɘ ø ɤ
ɔ	ɐ	ɜ œ ɛ
ɑ		a

185. Le son fondamental de toutes ces voyelles est indiqué ainsi :

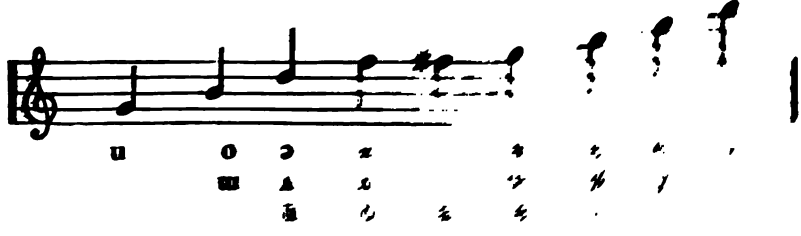

VOYELLES RELACHÉES

186. Toutes les voyelles que nous avons considérées jusqu'ici sont articulées avec une forte tension musculaire (1), dont un des effets est de donner à la langue une forme très convexe. Cette tension n'accompagne pas nécessairement la formation d'une voyelle. En prononçant la voyelle du mot anglais *fill* « remplir », par exemple, les organes prennent la même position générale que pour le mot français *fil*, c'est-à-dire la position de (i) : le degré de fermeture de la bouche est le même, la langue s'élève, dans son ensemble, jusqu'au même point.

Mais la tension musculaire qui accompagne notre voyelle fait défaut; par suite, la langue est moins convexe, et le milieu s'en rapproche moins du palais. Il en résulte une différence de timbre marquée, car le volume et la forme de la chambre de résonnance sont modifiés par l'aplatissement de la langue. Nous avons donc toute une série de voyelles relâchées, parallèle à la série des voyelles tendues. Nous les désignerons par les caractères italiques correspondant à ceux des voyelles tendues : français *bouc* (buk), anglais *book* (*b*u*k*) « livre ».

187. Le timbre des voyelles relâchées se distingue de celui des voyelles tendues, d'abord en ce qu'il est moins net, ensuite en ce qu'il est plus grave pour les voyelles palatales, plus aigu pour les voyelles vélaires. La différence est très marquée pour les voyelles fermées : le son fondamental de (*i*) paraît être *mi*^{4}, c'est-à-dire qu'il est intermédiaire entre celui de (i) et celui de (e); de même, le son fondamental de (*u*) est *la*^{2}. Mais pour les voyelles ouvertes, la différence est à peu près imperceptible : il m'est impossible de distinguer entre (a) et (*ə*), entre (*ɑ*) et (*a*).

La distinction me paraît aussi très difficile pour les voyelles mixtes.

(1) Les physiologistes ne sont pas d'accord quant aux muscles que l'on tend en prononçant ces voyelles. Ce sont probablement ceux de la racine de la langue, bien que la tension soit surtout sensible dans la partie articulante.

VOYELLES NASALISÉES

188. Toute voyelle peut être *nasalisée*, si le voile du palais est abaissé vers la langue de manière à laisser passer une partie de l'air par le nez. La résonnance du nez s'ajoute alors à celle de la bouche, et le son est sensiblement modifié; dans son ensemble le timbre en est rendu plus grave (1). On peut nasaliser plus ou moins; ainsi la nasalisation du français est bien plus forte que celle du portugais ou des patois sud-allemands. De toute manière, la résonnance nasale modifie bien plus énergiquement les voyelles ouvertes que les voyelles fermées.

Nous indiquons la nasalisation à l'aide du « tilde » : (e͠) = (e) nasalisé, etc.

VOYELLES INTERMÉDIAIRES

189. Nous avons jusqu'ici considéré seulement un certain nombre de points pris dans la série des voyelles. Mais on ne saurait trop le répéter, les positions des organes pouvant varier à l'infini, il y a aussi des voyelles en nombre infini. Il est vrai que chaque idiome, chaque dialecte ne fait usage que d'un petit nombre de voyelles; mais ces voyelles ne concordent pas nécessairement avec celles de notre schème. Comme il serait impossible d'affecter un signe spécial à chaque variété distincte, nous aurons recours, lorsque cela sera nécessaire, aux « modificateurs » suivants.

ˌ *bouche plus ouverte.*
ˌ *bouche plus fermée.*
ˌ *langue plus avancée.*
ˌ *langue plus retirée.*
ˌ *lèvres plus arrondies.*
ˌ *lèvres plus fendues.*

Grâce à cet artifice, nous pourrons représenter sans difficulté, non pas sans doute toutes les nuances possibles de voyelles, mais du moins toutes celles que notre oreille est en état de reconnaître.

(1) La tonalité est plus grave d'une tierce, dit Trautmann [*Sprachlaute*, § 124]. Mais ceci dépend évidemment du degré de nasalisation.

TABLE DES VOYELLES

190. Nous allons donner une liste des voyelles les plus importantes, avec des exemples pris dans les diverses langues où elles se rencontrent.

1° u. — Allem. g*u*t « bon »; (u˕) fr. s*ou*, p*ou*r; (ũ) port. *um* « un ».

2° *u*. — Angl. b*oo*k « livre », allem. d*u*mm « sot »; (*u*˂) suédois k*u*ng « roi ».

3° o. — Allem. s*o* « ainsi »; (o˕) fr. s*o*t, s*au*ce; (o˃) suéd. br*o* « pont »; (õ˜) fr. b*on*.

4° *o*. — Allem. d*o*ch « pourtant »; (*o*˜˕) fr. *o*comment.

5° ɔ. — Ital. n*o*tte « nuit »; (ɔ˕˕) fr. c*o*mme, t*o*rt; (ɔ˜) angl. s*aw* « scie »; (ɔ˜˃) suéd. s*å* « ainsi ».

6° *ɔ*. — (*ɔ*˜) Anglais n*o*t « pas »; (*ɔ*˜˃) suéd. *o*ss, « nous »:

7° *ɑ*. — Fr. p*a*s, p*â*te; (*ɑ*˂) suéd. s*a*l « salle »; (*ɑ*˕) angl. f*a*ther « père ».

8° *a*. — Londonien vulgaire f*a*ther « père »; (*a*˕˕) angl. h*o*w « comment ».

9° a. — Fr. r*a*t, c*a*ve: (a˂) suéd. h*a*tt « chapeau », it. p*a*dre « père ».

10° *ə*. — (*ə*˕) Angl. m*a*n « homme ».

11° ɛ. — Fr. tr*è*s, p*è*re; (ɛ˜) angl. b*ea*r « ours », suéd. l*å*ra « apprendre »; (ɛ̃˜) Fr. v*in*.

12° *ɛ*. — Américain b*ea*r « ours » ?

13° e. — Fr. n*é*; (e˕) danois s*e* « voir ».

14° *e*. — Allem. b*e*tt « lit », angl. b*e*d « lit »; (*e*˜˂) fr. s*é*cher.

15° i. — Fr. n*i*, allem. v*ie*l « beaucoup »; (ĩ) port. f*im* « fin ».

16° *i*. — Allem. m*i*t « avec », angl. f*i*ll « remplir »; (*i*˜) angl. merr*y* « gai ».

17° ɯ. — Gaélique l*aogh* « veau »; arménien *az* [article].

18° *ɯ*. —

19° ʌ. —

20° *ʌ*. — Variété de l'anglais b*u*t « mais ».

21° ʌ. — Variété de l'allemand v*a*ter « père ».

22° *ə˕*. — Anglais b*u*t « mais ».

23° œ. — Fr. p*eu*r; (œ$_{\tau}$) suéd. d*œ*rr « porte » ; (œ$_{\tau}$) fr. *un*.

24° *œ*.

25° *ø*. — Fr. p*eu*, allem. schön « joli ».

26° *ø*. — Allem. k*ö*nnen « pouvoir »; (*ø*$_{\tau}$) fr. pr*e*mier.

27° y. — Fr. n*u*, p*ur*, allem. f*ür* « pour »; (y‹) suéd. sk*y*, « nuage ».

28° *y*. — Allem. d*ü*nn « mince »; (*y*‹) suéd. n*y*tta « employer ».

29° ü. — Norvégien h*us* « maison »; (ü$_{\vdash}$) suéd. h*us*.

30° *ü* — Norvégien *u*pp « en haut ».

31° ö. — Fr. affecté p*o*mme.

32° *ö*. — Angl. f*e*llow « individu ».

33° ä. — Anglais f*ur* « fourrure ».

34° *ä*. — Port. c*a*m*a* « lit »; souvent angl. h*o*w « comment »; (*â*$_{\perp}$) angl. *e*ye « œil ».

35° ë. — Américain *ea*rth « terre ».

36° *ë*. — (*ë*$_{\tau}$) anglais n*e*v*er* « jamais »; (*ë*$_{\perp}$) allem. g*a*b*e* « don ».

37° ï. — Russe *syn* « fils »; gallois tag*u* « obstruer ».

38° *ĭ*. — Portugais qu*e* « que ».

191. *Remarque.* — En employant, dans la suite de ce travail, les signes donnés ici, nous omettrons les modificateurs quand une très grande exactitude n'est pas nécessaire. Pour plus de simplicité, nous représenterons par (æ) au lieu de (*a*$_{\vdash}$) la voyelle de l'Anglais *man* « homme » ; et le signe (ə) nous servira pour les voyelles inaccentuées du français, de l'anglais et de l'allemand, (*ø*$_{\tau}$), (*ë*$_{\vdash\tau}$) et (*ë*$_{\tau}$).

Section 2. — Consonnes.

192. Les consonnes sont des bruits formés par le passage de l'air dans la gorge, la bouche et le nez, accompagnés ou non d'un murmure vocal dans le larynx.

CLASSIFICATION

193. Les consonnes peuvent se classer suivant leur mode de formation et suivant leur lieu d'articulation.

Suivant le mode de formation, nous pouvons distinguer cinq classes de consonnes :

1° Le passage de l'air est complètement *fermé* en un point donné, puis brusquement ouvert, comme par une explosion : (p), (b), (t), (k); la consonne est *explosive*.

2° Le passage de l'air est fermé, puis ouvert de la même manière, dans la bouche; mais en même temps le voile du palais reste baissé, de sorte que l'air passe par le nez : (m), (n); la consonne est *nasale*.

3° Le passage de l'air est fermé dans le milieu et ouvert sur les côtés : (l); la consonne est *latérale*.

4° Le passage de l'air est fermé et ouvert par une suite rapide de mouvements d'un organe élastique : (r); la consonne est *roulée*.

5° Le passage de l'air est simplement *rétréci* en un point donné, de manière à donner un frottement continu : (f), (v), (s); la consonne est *fricative*.

194. On remarque de suite que les explosives sont des *frappements*, par conséquent des bruits *momentanés*, tandis que les fricatives sont des *frottements prolongeables*. Quant aux consonnes des trois autres classes, que nous réunissons sous le nom collectif de *liquides* et qui sont aussi prolongeables, elles sont formées à la fois par un frappement très léger et par un frottement très faible; en outre, quand elles sont vocaliques, le son de la voix couvre en grande partie le bruit de la consonne. Ces consonnes participent donc à la nature des explosives, des fricatives et des voyelles (1).

195. Quant au lieu d'articulation, nous distinguons sept classes de consonnes.

1° Consonnes *labiales*, formées avec les lèvres : (p).

2° Consonnes *linguales*, formées avec la pointe ou la face de la langue et les dents ou les alvéoles : (t), (s).

(1) Quelques auteurs, comme Sievers, les réunissent aux voyelles sous le nom de *sonores*. Ce qui m'empêche de le faire, c'est que la plupart des idiomes emploient les liquides surtout en fonction consonnante. — D'autres, comme MM. L. Havet et Trautmann, y voient des variétés d'explosives; mais il me paraît difficile de réunir ensemble des sons momentanés et des sons prolongeables; d'ailleurs quand une liquide est *soufflée*, comme dans l'Islandais *hlaða* « charger », *hnakkur* « selle », le frottement s'entend plus que le frappement.

3° Consonnes *palatales*, formées entre le milieu de la langue et le palais dur : (j).

4° Consonnes *vélaires*, formées entre le fond de la langue et le palais mou : (k).

6° Consonnes *pharyngales*, formées dans le pharynx : *qoph* arabe.

6° Consonnes *gutturales*, formées dans la gorge au-dessus du larynx : *r* danois.

7° Consonnes *laryngales*, formées au moyen des cordes vocales, comme (h).

196. Les consonnes linguales peuvent être variées de bien des manières. Elles peuvent être *alvéolaires*, comme (r); *prépalatales*, comme (ʃ); *dentales* ou *interdentales*, comme (θ); *postdentales*, comme (s). — Les consonnes labiales, elles aussi, peuvent se diviser en *bilabiales*, comme (p), (m), et en *dentilabiales*, comme (f).

SCHÈME DES CONSONNES

197. Voici comment on peut représenter le mode et le lieu de formation des consonnes. La consonne vocalique est mise partout après la soufflée correspondante.

	Laryngales	Gutturales	Pharyngales	Vélaires	Palatales	LINGUALES				LABIALES	
						Prépalat.	Alvéol.	Postdent.	Dentales.	Dentilab.	Bilab.
EXPLOSIVES	ʾ	ʁ, ɢ	K, G	k, g	c, ɟ		t,	d			p, b
NASALES				ŋ‘, ŋ	N‘, N		n‘,	n			m‘, m
LATÉRALES				L‘, L	ʎ‘, ʎ		l‘,	l			
ROULÉES				R‘, R			r‘,	r			ṛ‘, ṛ
FRICATIVES	h	ʁ‘, ʀ; H, Ḥ	χ, Q	x, q	ç, j	ʃ, ʒ	ɹ‘, ɹ	s, z	θ, ð	f, v	F, U

198. On voit que nous enregistrons plus de variétés de fricatives que d'explosives et de liquides. Bien entendu, à chaque fricative

correspond en réalité une explosive; mais, tandis que le plus léger changement de position des organes change complètement le timbre d'une fricative, il ne donne le plus souvent, pour les autres consonnes, qu'une variation insignifiante. Nous sommes obligés de considérer (ʃ), (ɹ'), (s), (θ) comme des consonnes distinctes : les explosives correspondantes ne sont que des variétés de (t).

199. Pour les consonnes comme pour les voyelles, nous n'avons fait du reste que fixer un certain nombre de points sur une série tout à fait illimitée. Lorsqu'il est nécessaire de marquer des intermédiaires, nous le faisons au moyen des signes (ˌ) et (ˏ) comme pour les voyelles : (kˌ) et (cˏ) sont les intermédiaires entre (k) et (c). En outre on peut modifier les consonnes linguales soit en retournant la pointe de la langue vers le palais [consonne *cacuminale*], soit en l'avançant jusqu'aux lèvres [consonne *linguo-labiale*]. Nous indiquons la première variété ainsi (ṭ), la seconde ainsi (tˌ).

200. Outre les consonnes simples, il y a les *consonnes composées*, formées en combinant les positions de deux consonnes simples ; par exemple, en rapprochant le fond de la langue du palais mou et les dents des lèvres. Nous écrivons alors, selon que l'une ou l'autre action prédomine, (x^f) ou (f^x). Dans les cas très rares où les deux actions paraissent égales, on peut réunir les symboles des deux consonnes par le signe (+) : ainsi (p+k). Au lieu de (u^j), (f^x), (u^q), nous écrirons plus simplement (ɥ), (ʍ), (w), ces consonnes étant plus fréquentes que la bilabiale simple (ɸ), (u) (1).

TABLE DES CONSONNES

201. Voici la liste des principales consonnes, avec des exemples.

1° p. — Fr. *p*ape.

2° b. — Fr. *b*as.

(1) Ce sont les exigences d'une classification forcément imparfaite qui nous font appeler (u) consonne simple et (w) consonne composée. Il serait plus juste d'appeler (w) consonne normale, les actions de la langue et des lèvres étant concourantes : (ɥ) et (u) consonnes anormales.

3° t. — Fr. *toute*; (t›) port. *tu* « toi »; (t‹) angl. *ten* « dix »; (ṭ) suéd. förs*t* « premier » (1); (t›) danois *ptuj*, expression de dégoût.

4° d. — Fr. *d*ent.

5° c. — Fr. populaire *qu*inze, croate no*c* « nuit »; lituanien *ki*aũle « cochon ».

6° ɟ. — Fr. populaire *g*ai; hongrois Ma*gy*ar « Hongrois ».

7° k. — Fr. *c*as.

8° g. — Fr. *g*ant.

9° ĸ. — Arabe *q*ahoua « café ».

10° ɢ. —

11° ʁ. — aïn arabe?

12° ɒ. —

13° '. — Allemand *über* ('y:bər) « par-dessus », *verein* (fər'ain) « société ».

14° m'. — Gallois *m*hen « tête »; ordinairement fr. pris*m*e.

15° m. — Fr. *m*on.

16° n'. — Gallois *n*had « père »; (n'›) islandais *hn*akkur « selle ».

17° n. — Fr. *n*é; (n›) isl. *n*ott « nuit »; (n‹) angl. *n*o « non »; (ṇ) suéd bar*n* « enfant ».

18° ɴ'. —

19° ɴ. — Fr. rè*gn*e, it. re*gn*o « règne », esp. doña « femme », port. ti*nh*a « tenait ».

20° ŋ'. — Allem. si*n*ken « sombrer ».

21° ŋ. — Angl. si*ng*i*ng* « chantant »; allem. si*ng*en « chanter ».

22° l'. — Fr. peup*l*e; (l'›) isl. *hl*aða, « charger »; (lʲ') gallois *Ll*ewe*ll*yn.

23° l. — Fr. *l*a; (l›) isl. *l*esa « lire »; (l‹) angl. bi*ll* « note »; (lq). port. a*l*to « haut »; (ḷ) suéd. kar*l* « homme ».

24° ʎ'. —

25° ʎ. — Fr. du midi fi*ll*e; it. *gl*i « les »; esp. *ll*ano « plaine »; port. *lh*e « lui ».

(1) Les dentales anglaises (t‹), (d‹), sont souvent considérées comme des cacuminales [v. § 424]. Mais entre elles et les cacuminales suédoises et norvégiennes, il y a une différence bien marquée; on pourrait donc, tout au plus, les appeler « sous-cacuminales ».

26° ʟ'. —

27° ʟ. — Russe pa*l*ka « bâton ».

28° ṙ'. — Interjection de dégoût.

29° ṙ. — Interj. de froid ; cri des cochers danois; (ṙ^{z}) cri des bouviers bretons.

30° r'. - Fr. provincial quat*r*e; isl. *hr*oss « cheval »; gallois *Rh*ys.

31° r. — Fr. provincial *r*ar*e*; it. *r*ar*o* ; esp. pe*rr*o « chien ».

32° ʀ'. — Fr. parisien quat*r*e; souvent hollandais sc*h*ip « bateau ».

33° ʀ. — Fr. parisien *r*ar*e*.

34° ғ. — Allem. z*w*ei « deux ».

35° ᴜ. — Flamand *w*rocht « travailla » ; souvent esp. escri*b*ir écrire.

36° ɥ'. — Fr. p*u*is.

37° ɥ. — Fr. b*u*is.

38° ʍ. — Fr. po*u*ah, angl. *wh*ich « lequel », isl. *hv*að « quoi ».

39° w. — Fr. *ou*i, angl, *w*itch « sorcière ».

40° f. — Fr. *f*in.

41° v. — Fr. *v*in.

42° θ — Angl. *th*in « mince »; (θʰ) isl. *þ*orn « épine »; (θ^{s}) esp. ra*z*on « raison ».

43° ð. — Angl. *th*en « alors »; (ðʰ) isl. me*ð* « avec »; (ð^{j}) dan. ga*d*e « rue ».

44° s. — Fr. *s*el; (ʂ) suéd. fö*rst* « premier »; américc. nur*s*e « nourrice ».

45° z. — Fr. *z*èle.

46° ʃ. — Fr. *ch*at; (ʃ^{j}) dan. *sj*æl « âme » ; (ʃ^{w}) allem. *sch*uh « soulier »; (ʃ^{s}) port. casa*s* « maisons ».

47° ʒ. — Fr. *j*oue.

48° ç. — Fr. p*i*ed, feuil*l*eter; (çʰ) allem. i*ch* « je ».

49° j. — Fr. *y*ak, b*i*en ; (jʰ) allem. *j*a « oui »; (j̃) qqf. fr. si*gn*er.

50° x. — Allem. a*ch* « hélas »; (xʰ) espagnol *j*oven « jeune », qqf. fr. parisien quat*r*e.

51° ɋ.— Allem. du Nord wa*g*en « oser » ; (ɋʰ) qqt. fr. parisien *r*ar*e*.

52° χ. — *khā* arabe?

53° ɢ. — *gh*ain arabe?

54° ʜ'. — Danois hjærte « cœur ».

55° ʜ. — Danois ro « tranquillité ».

56° ʜ. — *hhā* arabe?

57° ḥ. — *ḥā* arabe?

58° h. — Allem. *h*and « main », arabe *hā* (1).

202. *Remarque.* — Les consonnes, comme les voyelles, ont toutes un timbre particulier; il est possible d'en déterminer le son fondamental et une partie des sons accessoires. Cette étude présente de grandes difficultés et n'a pas la même importance que pour les voyelles; nous ne nous y arrêterons pas. Notons seulement que les consonnes (ç) et (s) ont un timbre très aigu (2); les consonnes (ʍ) et (x·), un timbre très grave.

Section 3. — Voyelles et consonnes.

203. On s'aperçoit aisément qu'il y a, entre certaines voyelles et certaines consonnes, une étroite affinité; par exemple entre (i) et (j), que nous représentons habituellement par le même symbole *i*: *ni* (ni), *bien* (bjɛ̃). En effet, la seule différence entre (i) et (j), c'est qu'en prononçant la voyelle, le passage, quoique passablement étroit, ne l'est

(1) L'étude des consonnes pharyngales et gutturales est très difficile, à cause de la place des organes qui servent à les articuler; en outre, étant rares dans nos langues, elles sont peu accessibles aux linguistes européens. Ne pouvant en fournir une classification sérieuse, j'ai dû me contenter d'une transcription tout à fait vague.

Quant à la consonne (h) et à ses variétés, on lui a donné toutes les appellations : elle a donné naissance à toute une littérature. [V. Michaelis, *Über das H und die verwandten laute*]. Merkel et Sievers lui refusent le nom de consonne et en font une simple « arrivée de voyelle » [*vokaleinsatz*, v. § 215]. Whitney, Hoffory, Techmer, Vietor, Western, y voient une « voyelle sans voix », ou plutôt une série de voyelles sans voix. Sans contester ce qu'il y a de plausible dans ces deux systèmes, je trouve la classification donnée ici [celle de Trautmann] plus simple et plus conforme au développement historique du langage. Pour le physiologiste, (h) peut être une voyelle sans voix ou une arrivée de voyelle; pour le linguiste, c'est incontestablement une consonne.

(2) La première, à cause de la hauteur du son fondamental; la deuxième, à cause de la hauteur et de la force des sons accessoires.

pas assez pour donner un frottement marqué, de sorte qu'on entend surtout le son de la voix, tandis que pour (j), le passage étant encore plus rétréci, c'est le frottement qui prédomine.

204. Le même rapport existe entre (u) et (w), (y) et (ɥ), (ɯ) et (ɰ), c'est-à-dire entre toutes les voyelles fermées et les fricatives correspondantes. Ces fricatives, qui se changent très facilement en voyelles, sont souvent appelées *semi-voyelles*. — La voyelle (ɑ) aussi, quoique ouverte, est voisine d'une consonne : si, en partant de la position de (ɑ), on retire le fond de la langue vers le voile du palais, on obtient (ɰ). De même, la voyelle (a) peut être changée en consonne, si on avance la face de la langue vers les alvéoles, ce qui donne une variété de (z).

205. Toutes les fricatives, inversement — et non pas seulement les quatre semi-voyelles — peuvent se changer en voyelles, si on élargit le passage de l'air. De même aussi les consonnes latérales, surtout (l). Mais les voyelles ainsi obtenues diffèrent moins qu'on ne pourrait le croire de celles énumérées jusqu'ici. C'est que lorsqu'on élargit le passage latéral d'un (l), par exemple, le reste de la langue occupe nécessairement une position déterminée : ce qu'on entend alors, c'est la voyelle correspondant à cette dernière position, modifiée par la position particulière de la pointe de la langue. Nous pouvons écrire (i^l), (e^l), etc.; de même ($i^ɹ$), ($o^ɹ$), etc.

206. Il ne peut pas y avoir d'intermédiaire proprement dit entre les voyelles et les consonnes explosives, nasales ou roulées. Mais pendant l'articulation d'une consonne quelconque, la langue peut prendre jusqu'à un certain point la position correspondant à une voyelle, ce qui modifie le timbre de la consonne. Nous pouvons, au besoin, écrire (p^i), (k^u), (r^a), (l^e), etc.

Ces divers sons ne sont pas seulement théoriques : ils existent dans diverses langues : ($ɑ^{\dot{i}}$), ($ɔ^{\dot{i}}$) se trouvent dans la prononciation américaine de *dark* « sombre », *lord* « seigneur » ; (r^i), (m^i), en Russe, etc.

Section 4. — **Sons accessoires.**

207. Sous ce titre nous pouvons réunir les diverses sortes de

sons qui ne sont pas produits par des modifications du souffle sortant des poumons, ainsi que les sons chuchés et le sifflement.

SONS INVERSES

208. Il y a d'abord les sons inspiratoires ou *inverses*, formés en aspirant l'air au lieu de le chasser. Il y en a toute une série, parallèle à celle des sons expiratoires ; mais la voix est presque toujours remplacée par le chuche ou le souffle, les cordes vocales vibrant difficilement pendant l'inspiration. — Nous représentons les sons inverses en ajoutant (*) au signe d'un son normal.

209. Les consonnes inverses sont assez communes comme interjections : (f*) marque la douleur; (l*'), le plaisir. Le mot *oui*, prononcé d'une manière douteuse, devient (ʍ*i'*); en anglais, dans le même état d'esprit, *yes* se prononce (ç*e'*s), le (s) restant normal. — Un (m*) [vocalique] est employé comme interjection en anglais.

Dans les *baisers*, il y a formation de (ʙ*) ou de (ʍ*), accompagnée d'un son musical produit par l'action des lèvres (1).

Quoiqu'il ne soit pas difficile de prononcer les *explosives* avec inspiration, je ne sache pas que cela se fasse jamais.

CLAQUEMENTS

210. Il y a encore les claquements de la langue et des lèvres, quelquefois employés chez nous comme exclamations : nous pouvons les représenter par (p*), etc. (t*) est une expression d'impatience très commune. (c*) s'emploie pour exciter les chevaux. Des claquements font partie intégrante du langage des Hottentots et des Zoulous, comme dans le nom propre *Cetewayo* (c*ɛtjua:jo). Le zoulou ne distingue que trois claquements qu'il paraît avoir empruntés au hottentot; d'après le missionnaire Dieterlen, le bochiman n'en a pas moins de sept. — Le claquement cacuminal (ʈ*) est particulièrement sonore, et offre ceci de curieux, que par des modifications presque insensibles des organes, on peut, sans en changer appréciablement le timbre, en faire varier la hauteur comme s'il s'agissait

(1) V. L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, II, 218 et s.

d'un son musical. — Il n'est pas toujours aisé de distinguer entre une consonne inverse et un claquement; toutefois, dans un claquement, on remarquera que l'air passe simplement d'une partie de la bouche dans une autre, sans descendre dans le larynx; et rien n'empêche, *en même temps* qu'on le produit, de faire vibrer les cordes vocales de manière à faire résonner la voix, ou même de chanter.

SONS CHUCHÉS

211. L'emploi du chuche, à la place de la voix, est exceptionnel dans nos langues, hormis le cas de chuchotement. En français, il arrive assez souvent que la dernière syllabe est chuchée, par exemple lorsqu'on dit : *il n'est pas là* ; ou : *il est parti* (1). En anglais, le chuche s'emploie à la fin des mots comme *raged* (ɹeidʒ'd') « rageait », *grudged* (gɹʌdʒ'd') « refusait ».

D'après Haldeman, des voyelles chuchées sont régulièrement employées dans quelques langues américaines. D'après Storm (2), elles sont communes en Malgache, comme dans le nom de tribu (betsi'm'-i''sara'ka'), ou dans le mot (ki''raisi'tr'a') « Christ ».

SIFFLEMENT

212. Enfin, le sifflement labial, expiratoire ou inspiratoire, est un son accessoire du langage, puisqu'il est souvent employé d'une manière significative (3).

(1) V. Storm, *Eng. Phil.*, p. 82; Jespersen, *Phon. Stud.*, II, 92.

(2) Cité par Sweet, *Hb*, p. 211. — J'ai entendu prononcer ces mots par M. Storm, qui les a recueillis de la bouche d'un Malgache en résidence à Kristiania.

(3) V. la lecture de M. Bouquet de la Grye à l'Institut, le 25 octobre 1888, à propos des sifflements des Canariens.

CHAPITRE V

COMBINAISON DES SONS

SONS TRANSITOIRES

213. Les divers sons que nous avons considérés s'unissent et se combinent entre eux de la façon la plus variée. Mais beaucoup de combinaisons ne peuvent pas se produire directement. Si je dis (ba), par exemple, (b) se prononçant avec les lèvres fermées et (a) avec la bouche grande ouverte, il y a de toute nécessité un moment entre les deux où mes lèvres sont entr'ouvertes, dans la position qui devrait engendrer et qui engendre effectivement (ʊ). Si j'ouvre les lèvres très rapidement, ce (ʊ) ne s'entend pas; mais si je les ouvre très doucement, on perçoit distinctement un (ʊ) très faible ; ou plus exactement, une succession de tous les sons intermédiaires entre (b) et (a).

Ces sons produits comme accidentellement portent le nom de *sons transitoires*. Lorsqu'il est nécessaire de les indiquer, nous les mettons entre crochets, ainsi (b[ʊ]a). Mais le plus souvent on peut les négliger, car ils résultent nécessairement de la formation des sons indépendants. Il peut seulement être utile parfois de noter si le son transitoire est soufflé ou vocalique ; d'indiquer, par exemple, si (pa) signifie (p[ʰ]a) ou (p[ɑ]a). Cela revient à indiquer le moment où commence à résonner la voix.

ARRIVÉE, TENUE, DÉTENTE

214. Un son ne peut jamais se produire d'une manière absolument isolée. Lorsqu'il est prononcé seul, c'est-à-dire sans accompagnement d'autres sons, on peut le considérer comme formé de trois parties : le commencement ou *arrivée*, le milieu ou *tenue*, et la fin ou *détente*. Le plus souvent l'arrivée et la détente s'entendent aussi bien que la tenue; mais elles n'ont pas de valeur indépendante ; ce sont

des sons transitoires, n'ayant d'autre raison d'être que de préparer et de terminer le son indépendant.

215. L'arrivée des voyelles initiales peut avoir lieu de deux manières bien distinctes. — Ou bien la glotte, qui était ouverte pour la respiration simple (h), est peu à peu rétrécie en passant par les positions de (h), (ʜ) et (ɑ), ce qui donne l'arrivée *douce* ou *graduelle*, ([h]a). — Ou bien, le souffle étant arrêté un instant, la glotte se ferme complètement, et la voix commence brusquement, ce qui donne l'arrivée *claire* ou *forte*, (['ja). — Le premier mode est de beaucoup le plus ordinaire; mais le deuxième n'est pas rare en français.

216. Si la force du souffle atteint son maximum avant que les cordes ne vibrent, le son transitoire devient indépendant, c'est alors une vraie consonne et l'on a (ha) ou ('a), comme cela a toujours lieu en allemand, où il n'y a, à proprement parler, pas de voyelles initiales (1).

217. D'une manière analogue, la détente d'une voyelle peut être *graduelle*, (a[h]), ou *claire*, (a[']). Si la force du souffle est maintenue, on entend (ah) ou (a'), ce qui a lieu assez souvent en français, lorsqu'on termine brusquement une proposition.

218. Les consonnes vocaliques prolongeables peuvent commencer ou finir de la même manière. L'arrivée claire s'entend dans le français *zèle* (['zɛl), l'arrivée graduelle dans l'allemand *so* ([s]zo:) « ainsi »; la détente claire dans le français *pause* (po:z[ɑ']), la détente graduelle dans *fille* (fi:j[ç]), dans l'anglais *is* (*iz*[s]) « est ».

219. Les explosives soufflées ont ceci de particulier, qu'on n'entend absolument que l'arrivée et la détente : la tenue est nulle au point de vue acoustique. En prononçant (k), il y a d'abord fermeture — qui elle-même ne s'entend pas quand la consonne est initiale —, puis un moment de silence, puis explosion et poussée d'air.

(1) Ceci est vrai du moins des prononciations de Vietor [Phonetik, §§ 29, 145), et de Franke (*Phon. Stud.* II, 49), dans lesquelles (') ne disparaît à l'initiale des mots que s'ils sont enclitiques. Mais d'autres Allemands disent, par exemple (dʀa:dlɐʀ) « l'aigle ». V. A. Paul, *Über vokalische aspiration und reinen vokaleinsatz* (Hamburg, 1888).

Quant aux explosives vocaliques, elles laissent entendre, pendant la tenue, un murmure vocal étouffé (1); mais comme il faut, pour le produire, pousser l'air dans un espace fermé, il est impossible de les prolonger longtemps.

COMBINAISON DES CONSONNES ET DES VOYELLES

220. Les consonnes combinées aux voyelles donnent naissance à des sons transitoires, dont nous n'avons à nous occuper que sous le rapport de la voix et du souffle. Voici les principales combinaisons :

	EN TÊTE D'UN GROUPE	A LA FIN D'UN GROUPE
1°	k [ʰ] a [la voix ne sonne qu'après la détente]	a [ʰ] k [ʰ] [la voix cesse avant l'arrivée.]
2°	k [ʰ] a »	a [ɑ] k [ʰ] [la voix cesse au moment de l'arrivée.]
3°	k [ɑ] a [la voix commence avec la détente.]	a [ɑ] g [ᵘ] [la voix cesse au moment de la détente.]
4°	g [ɑ] a [la voix commence avec l'arrivée.]	a [ɑ] g [ɑ] [la voix ne cesse qu'après la détente].

(k[ʰ]a) est le *k* initial allemand du nord et anglais; (k[ɑ]a) le *g* initial dans l'allemand du sud *gehn* « aller »; (g[ɑ]a) le *g* français dans *gant*. — (a[ʰ]k[ʰ]) se trouve dans l'écossais *what* (ʍa[ʰ]t) « quoi », dans l'islandais *drakk* (dra[ʰ]k:) « il but »; (a[ɑ]k[ʰ]) dans le français *roc* (rɔk[ᵘ]); (a[ɑ]g[ʰ]) dans l'anglais *dog* (dɔg[ʰ] « chien »; (a[ɑ]g[ɑ]) dans le français *dogue* (dɔg[ɑ])[quelquefois (dɔg[ʜ]) ou (dɔg[ʰ])].

221. Une consonne finale peut aussi n'avoir pas de détente perceptible, le souffle s'arrêtant pendant la tenue. Les explosives soufflées, formées de cette manière, s'entendent à peine. D'après Ellis (2),

(1) Ce que les Allemands appellent *blæhlaut*.

(2) Cité par Sweet, *Hb.*, p. 213. — M. Storm, d'après le missionnaire Skrefsrud, confirme cette curieuse observation.

des dialectes indous distinguent ainsi (ak[ʰ]) et (akˌ), le (k) de cette dernière combinaison ne faisant pas explosion. Chez nous, cette formation est accidentelle, mais assez commune.

222. Le [ʰ] qui suit les explosives soufflées, et qui résulte de la compression de l'air dans la bouche pendant la tenue, peut être plus ou moins distinct. En français et dans les langues romanes en général — en portugais surtout —, ainsi que dans les langues slaves, il est réduit à un minimum, la glotte se fermant au moment où la bouche s'ouvre, de sorte que (ka) est presque (k[ɑ]a) (1). Dans la plupart des langues germaniques, il est bien plus sensible; en allemand du Nord surtout on l'entend distinctement. Toutefois, il n'a pas d'existence indépendante : c'est un son transitoire plus ou moins marqué.

223. Mais si la force du souffle avec laquelle est formée l'explosive est *maintenue* pendant la formation du son transitoire soufflé, ou si celui-ci est prolongé, il est perçu comme un élément indépendant, et au lieu de (k[ʰ]a) on a (kʰa) ou (kha). Telles sont les *aspirées* du danois et du sanskrit [dans la prononciation des pandits]; telles étaient évidemment les « ténues aspirées » de l'aryen proethnique et des anciennes langues indo-européennes.

224. Le son transitoire [ɑ] qui suit les explosives vocaliques est bien moins marqué, et le plus souvent tout à fait négligeable. Ce n'est qu'après (ɟ) qu'il s'entend nettement, et fait l'effet de (j) ou de (ʒ); le milieu de la langue ne pouvant guère se détacher assez rapidement du palais pour empêcher le son transitoire d'être distinct.

D'après Ellis (2), le son transitoire vocalique s'entend très bien aussi dans la prononciation indienne actuelle des mots comme *dhanu*

(1) Pourtant bien différent à l'oreille du (k[ɑ]a) des Alsaciens, que nous entendons comme (*ga*). Mais il faut tenir compte du peu de force avec laquelle les Alsaciens et les Allemands du Sud articulent leurs explosives [« *stimmlose medien* »].

(2) Cité par Sweet, *Hb.*, p. 213. — V. pourtant Storm, *Engl. Phil.*, p. 45 et 430. — J'ai entendu prononcer les consonnes sanskrites par MM. Vianna et Abreu, de Lisbonne [d'après des Indous de Goa], de la manière décrite par Ellis.

(dɑanu) « arc ». Telles ont dû être les « moyennes aspirées » de l'aryen et du sanskrit (1).

225. Après les consonnes prolongeables, on peut ordinairement négliger le son transitoire. Pourtant il peut aussi devenir indépendant, comme dans l'anglo-irlandais *sir* (shɔ:r) « monsieur », dans l'islandais *það* (θha:ð) « cela ».

COMBINAISON DES CONSONNES

226. Entre deux consonnes articulées complètement, il y a nécessairement un son transitoire. Si je dis (ak), puis (ta), il y a entre les deux groupes un [ʰ] produit par l'explosion du (k). C'est ainsi que se juxtaposent ordinairement les consonnes dans le français *acteur* (ak[ʰ]tœ:r), le suédois *akta* (ak[ʰ]ta).

227. Mais ce n'est pas toujours ainsi que se combinent les consonnes. Dans l'anglais *act* (ækt) « acte », la langue s'applique contre le palais comme pour former (k); puis, sans qu'il y ait explosion, la pointe de la langue s'applique contre les alvéoles tandis que le fond de la langue se détache du palais ; et c'est le (t) qui éclate. Il y a donc arrivée de (k) et détente de (t). — Ce mode de formation est bien plus commun que le nôtre; on le rencontre d'ailleurs même en français, au commencement d'un groupe de souffle : *petit Jean* (ptiʒɑ̃), ou dans des groupes de plusieurs consonnes : *une petite chose* (ynptitʃo:z); et même parfois dans des mots comme *acteur*.

228. Entre deux consonnes formées à la même place, il n'y a presque jamais de son transitoire. Dans un groupe comme (anda), le passage de (n) à (d) est simplement marqué par la fermeture du nez. Dans (adla), la détente du (d) est en même temps l'arrivée du (l) [explosion latérale]. Dans (atsa), le (s) sert de détente au (t). — C'est ainsi que la combinaison de deux consonnes identiques est remplacée par une consonne double [§ 164] (2).

(1) Whitney, *Ind. Gramm.*, § 65. — Nous écrirons pourtant *bh*, *dh*, *gh*, les moyennes aspirées proethniques et sanskrites, nous conformant en cela à un usage probablement défectueux, mais universel. V. du reste § 501, note.

(2) D'après Sievers [*Grundzüge*, § 29], on entendrait pourtant assez fréquemment, dans la Prusse orientale, deux consonnes identiques consécutives non contractées en consonne double : *nimmt teil* (nimt[ʰ]tail) « prend part ».

229. Quand la place d'articulation, sans être identique, est très voisine, le son transitoire est réduit à presque rien; souvent on le supprime en rapprochant encore les deux articulations. — Dans (kl), la détente de l'explosive est latérale, comme dans (tl).

COMBINAISONS DES VOYELLES. — DIPHTONGUES

230. Les sons transitoires jouent un rôle particulièrement important dans la formation des *diphtongues* ou réunions de deux voyelles en une seule syllabe. C'est l'imperfection de nos moyens de représentation qui nous fait écrire (ai), (au), etc. En réalité, dans une diphtongue, il peut n'y avoir aucune voyelle distincte, mais seulement mouvement continu des organes depuis la première position jusqu'à la dernière, par exemple depuis (a) jusqu'à (i) : on pourrait écrire (a[ɛe]i) (1). — Toutefois, l'une ou l'autre des positions extrêmes peut être conservée plus ou moins longtemps sans que le caractère de la diphtongue soit altéré, pourvu qu'il n'y ait pas reprise de force, ce qui donnerait deux syllabes comme dans le français *pays* (pei) (2).

231. On peut classer les diphtongues suivant six types principaux :

I. *Diphtongues décroissantes.* — 1°, type (eĭ), (oŭ) : une voyelle ouverte se ferme peu à peu, sans changer de classe : anglais *I* (*äi*) « je », allemand *ei* (ai) « œuf », etc.

2°, type (oĭ), (eŭ) : on passe de la série vélaire à la série palatale ou réciproquement : anglais *boy* (bɔi) « garçon », italien *lui* « lui ».

3°, type (iɑ̃), (uɑ̃) : une voyelle distincte est suivie d'un murmure vocal plus ou moins indistinct : allemand dialectal *muet* (muət) « courage ».

II. *Diphtongues croissantes.* — 4° type (ĭe), (ŭo) : une voyelle fermée devient ouverte, sans changer de classe : italien *pieno* « plein ».

(1) Le premier et le dernier élément d'une diphtongue, quelque faible ou nulle qu'en soit la durée, ne peuvent pas être considérés comme sons transitoires, puisque leur formation ne résulte pas de celle des sons voisins.

(2) Souvent (peji).

5°, type (ĭo), (ŭe) : on passe de la série vélaire à la série palatale ou réciproquement ; espagnol *bueno* « bon ».

6°, type (ɑa), (ɑə) : un murmure vocal indistinct précède une voyelle distincte ; saintongeais (măoʃ) « mouche ».

[Le plus souvent on peut, sans crainte d'obscurité, omettre le signe des voyelles consonnantes, comme celui des consonnes syllabiques].

232. Les éléments constitutifs d'une diphtongue peuvent varier presque à l'infini, sans que la différence soit bien sensible, pourvu que ses caractères généraux — le mouvement transitoire et la *direction* du mouvement — soient conservés. (ai), (ɛi), (äi), (ëi), (ae), (ɛe), (äe) (aɛ), (äɛ), (ɑɛ), (ɑa), font toujours à peu près l'effet de (ai). Les diphtongues anglaises, dont le type normal paraît être (ä-i_T) et (ɑ-u_T), sont soumises à une foule de variations qui n'en altèrent pas le caractère.

DEUXIÈME PARTIE

APERÇU

DES PRINCIPAUX CHANGEMENTS PHONÉTIQUES

233. Dans les chapitres qui précèdent, nous avons essayé de nous rendre un compte aussi exact que possible de la nature des sons qui se rencontrent dans les diverses langues, et de la manière dont ils peuvent se combiner. Maintenant que nous savons à quoi nous en tenir sur ces points, nous pouvons nous occuper des transformations auxquelles sont exposés ces mêmes sons et leurs combinaisons; rechercher avec quels phonèmes différents peut permuter un phonème donné, et dans quelles conditions cette mutation peut avoir lieu, ou a lieu le plus souvent; en un mot, passer en revue les principales sortes de changements phonétiques.

234. Nous suivrons, dans cette partie, le même ordre que dans la partie descriptive. Nous examinerons d'abord les changements d'ensemble des groupes de sons; puis les transformations des sons pris isolément; enfin les actions que peuvent exercer les sons les uns sur les autres. Après avoir ainsi résumé les diverses sortes de changements phonétiques, nous verrons s'il y a lieu de déduire de nos observations des principes généraux.

235. Il ne faudra pas oublier, au cours de ce travail, que nous nous occupons uniquement des changements phonétiques proprement dits, laissant de côté non seulement les changements de sens, mais encore les changements de forme dus à l'*analogie*. Sans doute il pourra nous arriver d'hésiter, de ne pas pouvoir dire avec certitude si un changement de forme est dû à l'analogie ou aux tendances phonétiques; mais toutes les fois que la cause est évidemment ana-

logique, nous ne nous en occuperons pas, nous contentant de renvoyer aux ouvrages spéciaux qui ont été écrits sur ce sujet (1).

CHAPITRE I

CHANGEMENTS D'ENSEMBLE

ACCENT

236 Nous avons dit [§ 150] qu'on peut réunir sous le nom d'*accent* la force d'expiration et la hauteur musicale. Cette appellation est surtout commode pour l'étude historique, car lorsqu'il s'agit d'une langue morte, il est souvent très difficile de dire s'il s'agit d'un accent musical ou d'un accent de force, ou des deux moyens d'emphase réunis.

237. Les deux sortes d'accent paraissent n'avoir été, à l'origine, que des moyens instinctifs d'attirer l'attention sur telle ou telle partie du discours. Quand on voulait, en parlant, faire ressortir un membre de phrase, un mot, une syllabe, on les prononçait soit avec force, soit sur un ton aigu [ou montant], soit en réunissant ces deux éléments d'intensité.

238. Cette double accentuation a dû être d'abord absolument libre, absolument changeante, variant avec les circonstances, les émotions des personnes qui parlaient. Mais la fréquente accentuation de certaines parties du discours — nous pouvons dire de certaines syllabes, bien que l'expression ne soit pas toujours rigoureusement juste — a pu amener à considérer l'accent comme faisant partie intégrante de ces syllabes, dans certaines positions du moins. L'ac-

(1) Voici les principaux : Chr. Gœders, *Zur analogiebildung im Mittel und Neuenglischen.* — V. Henry, *Etude sur l'analogie.* — — F. Misteli. *Lautgesetz und Analogie.* — K. Nyrop, *Adjektivernes kønsbøjning i de romanske sprog* [introduction]. — H. Osthoff, *Das physiologische und psychologische moment in der sprachlichen formenbildung.* — H. Paul, *Principien der Sprachgeschichte* (ch. V et VIII). — A. Risop, *Die analogische wirksamkeit in der franzœsischen konjugation.* — — H. Schuchardt *Uber die Lautgesetze.* — H. Sweet, *History of English sounds* [§§ 177-183].

cent s'est alors fixé. — Ceci, à proprement parler, est un phénomène d'analogie; nous ne nous y étendrons donc pas davantage. Il a dû se produire dans toutes les langues : partout les syllabes les plus fréquemment accentuées instinctivement ont dû finir par être accentuées régulièrement.)

239. Quelles ont dû être, à l'origine, les syllabes accentuées? Nous ne pouvons que former des conjectures à ce sujet. Mais nous pouvons du moins baser nos conjectures sur l'observation de ce qui se passe actuellement dans le parler ordinaire des personnes qui nous entourent et dans le nôtre; car il est bien probable que, dans tous les temps, des causes semblables ont dû produire des effets semblables.

240. Or, nous sommes naturellement portés à « accentuer » deux sortes de syllabes : d'une part, la syllabe la plus importante d'un groupe : *il faut le lui 'dire*; *donnez-moi un morceau de 'pain*; — d'autre part, les syllabes qui modifient d'une manière particulière le sens du groupe : *il faut le 'dire et le 'redire; il faudra se 'soumettre ou se 'démettre*. Ces phénomènes s'observent mieux dans les langues à accent énergique qu'en français. L'anglais *'give me a piece of 'bread*, l'allemand *'gib mir ein stück 'brot* « donne-moi un morceau de pain », montrent l'action de la première tendance, tandis que l'anglais *to 'give and to 'forgive* « donner et pardonner », l'allemand *er 'ging nicht, er 'flog* « il ne marchait pas, il volait », sont des exemples de la seconde (1).

Au fond, ces deux tendances peuvent se ramener à une seule : attirer l'attention sur la partie du groupe de sons qui paraît *la plus importante dans la circonstance présente*. Mais il est évident que leur action sur la fixation de l'accent est tout à fait différente. La première porte à mettre l'accent sur les mots importants des phrases [noms, verbes, etc.], et sur la syllabe radicale de ces mots ; la seconde, sur certaines prépositions ou conjonctions, et sur les inflexions des mots variables.

241. L'accent de l'aryen proethnique, tel qu'il a pu être en

(1) Sweet, *H. E. S.*, § 123.

grande partie reconstitué d'après le sanskrit, le grec et les langues germaniques, paraît s'être fixé sous l'influence de cette double tendance. Les raisons qui ont fait prévaloir l'une ou l'autre sont en général très obscures, bien qu'on puisse les entrevoir quelquefois. En voici un exemple. L'augment syllabique des verbes portait l'accent quand le verbe figurait dans une proposition principale; au contraire, quand le verbe figurait dans une proposition incidente, c'était la finale qui était accentuée. Ceci paraît au premier abord absolument arbitraire; pourtant, comme le remarque M. V. Henry (1), « rien n'est plus conforme au génie des langues primitives, qui déplacent l'accent et le font toujours porter sur la syllabe qu'il importe de signaler à l'attention de l'auditeur. Dans la proposition principale, ce qui importe, c'est la notion du temps où l'action s'accomplit, il faut que l'indice du passé se détache avec vigueur de l'ensemble; au contraire, dans la proposition incidente, la notion du passé se dégage implicitement de la marche générale de la phrase, et tout l'intérêt se reporte dès lors sur le corps du verbe et son élément significatif. »

242. Une autre influence qui a dû contribuer à fixer l'accentuation, c'est celle du geste. Nous avons déjà vu quel rôle important joue le geste dans le langage des hommes primitifs [§§ 106-108]. Il paraît y avoir une liaison assez intime entre cet accessoire du langage et l'accentuation : nous savons en tout cas que les mêmes émotions qui rendent les gestes animés rendent aussi le langage *intense* [§ 91]. Il est donc permis de croire que l'habitude d'accompagner un mot d'un geste toujours le même, a fait naître celle d'accentuer ce mot d'une manière uniforme.

M. V. Henry (2) a signalé des traces de cette action dans les langues de l'Extrême-Orient. « En chinois, nous dit-il, *hào* signifie « bon », *háo* « aimer » (3). Dans le langage primitif, on a dit *hao*,

(1) *Sur l'analogie*, § 315.

(2) *Muséon* de Louvain, I, 435-436.

(3) Que signifient au juste les accents? Indiquent-ils seulement une variation de hauteur musicale ou aussi une différence de force?

« cela est bon [pour moi] », en accompagnant cette syllabe d'un geste qui remplaçait les mots sous-entendus; ce geste a influé sur l'accent de la syllabe. — En chinois encore on dit *mái* « vendre », et *mài* « acheter »... Ce doublet semble raconter l'histoire de l'échange entre les hommes... *Mai* atone, je suppose, a dû désigner le troc, l'achat-vente rudimentaire; mais comme ce terme avait besoin d'être précisé dans chaque espèce, celui qui disait *mai* « j'acquiers », accompagnait la syllabe d'un geste centripète, pour indiquer que l'objet venait à lui; et celui qui disait *mai* « je cède », faisait naturellement le geste inverse. L'effet de cette mimique a été de nuancer diversement le phonème radical. »

Ce n'est là évidemment qu'une hypothèse, mais elle est au moins très ingénieuse et très plausible; elle deviendrait une certitude si on pouvait recueillir un plus grand nombre de faits de ce genre. Rien n'empêche de penser que des influences semblables aient contribué à fixer l'accent — surtout l'intonation — dans les divers groupes de langues, notamment dans le groupe aryen.

243. Quoi qu'il faille penser des raisons qui ont présidé à la fixation de l'accent aryen [fixation toute relative comme cet exemple le montre], il en est résulté un système très compliqué, dans lequel l'accent porte tantôt sur les syllabes radicales, tantôt sur les préfixes et suffixes, sans qu'on puisse donner les règles générales de ces variations. Dans toutes les langues dérivées, nous observons une série de changements qui tendent à régulariser l'accent, surtout par voie d'analogie : c'est ainsi qu'en sanskrit l'accent de *icchâti* « il va », est remonté dans *gácchati* « il vient » [pour **gmcchâti*], par analogie avec d'autres verbes contenant un *a* accentué à la syllabe radicale, comme *bhárati* « il porte », *sácati* « il suit »; c'est ainsi encore qu'en grec l'accent variable de πόδα, ποδός s'est fixé dans ποιμένα, ποιμένος, et s'est en partie lié au nombre des syllabes et à la quantité. Evidemment, le système tend à se simplifier.

244. Mais, dans la lutte d'influences diverses qui tendent à fixer l'accent ou à le transporter d'une syllabe à une autre, il n'est nullement nécessaire que la force et la hauteur musicale marchent toujours ensemble; bien au contraire, ces deux éléments d'accentuation

se séparent le plus souvent. (L'accent de force obéit surtout à la logique; l'accent musical aux émotions.) D'autre part, à mesure que le langage se développe, l'importance de l'intonation paraît diminuer; elle cesse d'être liée à telle ou telle syllabe particulière, et ne sert plus qu'à modifier l'ensemble des phrases. La force au contraire conserve ordinairement son importance; elle reste fixe ou le devient.

Disons un mot séparément des deux éléments d'accentuation.

ACCENT MUSICAL

245. Nous n'avons presque aucune donnée bien précise sur les variations de l'intonation fixe, c'est-à-dire liée à telle ou telle syllabe. Les changements dont nous avons des exemples en sanskrit, en grec et en latin paraissent tous être analogiques et avoir pour but la simplification, la régularisation. Ceci est surtout évident pour l'accent latin, fixé d'une manière si étrangement régulière dans les polysyllabes, sur la pénultième si elle est longue, sur l'antépénultième si la pénultième est brève. Mais une étude sérieuse des variations de l'accent musical devrait prendre pour base l'étude historique des dialectes scandinaves, du chinois, de l'annamite; c'est dire qu'elle est impossible actuellement (1).

246. Ce qui paraît prouvé, c'est la diminution du rôle de l'intonation, lorsque le langage se développe sous le rapport grammatical. M. Sayce dit à ce sujet (2) : « L'accent et le ton varient en raison inverse de la syntaxe, et nous pouvons apprécier le développement de la syntaxe dans une langue par son accentuation plus ou moins prononcée. Le chinois dépend presque entièrement du ton, sa syntaxe tiendrait en quelques lignes; l'anglais, au contraire, si riche en syntaxe et en idiotismes, est, comparé au chinois, pauvre en intonations. L'accent est à l'homme primitif ce que la syntaxe est à l'homme civilisé... Ce que la civilisation exprime par des procédés intellectuels, la barbarie le rend par le manège physique de la voix et des

(1) V. Kock, *Språkhistoriska undersœkningar om Svensk aksent*, Lund, 1878-1885; Verner, *Anzeiger für deutsches altertum*, VII, 1-13.

(2) *Phil. comp.*, § 17. V. aussi Henry, *Muséon*, I, 434 [Louvain, 1882].

muscles. L'accent va de compagnie avec le geste ; l'action est nécessaire à l'orateur qui doit faire appel aux passions et non à la raison de ses auditeurs. Le rôle important joué par l'accent dans l'histoire ancienne du langage n'est encore qu'imparfaitement connu. »

247. Pour ce qui est de l'accent musical, l'observation générale de M. Sayce paraît incontestable. Seulement, il n'est pas tout à fait exact de dire que « le ton est en raison inverse de la syntaxe » ; car l'aryen proethnique, par exemple, avait à la fois un système d'accentuation très compliqué et sans doute très énergique [v. plus loin], et un système grammatical très développé. On pourrait dire avec plus de vraisemblance que les langues primitives — en prenant ce mot dans un sens tout à fait relatif — ont dû être très compliquées sous tous les rapports ; et qu'elles ont peu à peu marché vers la simplification, en se débarrassant, les unes, comme la plupart des langues aryennes, de leur accentuation musicale, les autres, comme le chinois, de leur attirail grammatical (1).

248. Quoi qu'il en soit, dans presque toutes les langues littéraires modernes, l'intonation est devenue à peu près entièrement indépendante des mots, et ne sert qu'à modifier le sens général des phrases [§§ 95 s., 151 s.).

249. *Influence de l'intonation.* — L'influence de l'intonation sur la force est très marquée. Une syllabe aiguë frappe naturellement l'oreille avec plus d'intensité qu'une syllabe grave. C'est ainsi que des étrangers, même des phonétistes comme Rapp et Sweet (2) ont pu croire que l'accent de force portait en français sur la première syllabe des mots. Par suite, en reproduisant une syllabe aiguë, on peut être tenté d'ajouter à cette intensité en donnant aussi plus de force à la syllabe. A la longue, on peut arriver à remplacer complètement l'intonation par l'accent de force.

(1) C'est bien en tout cas ce qui a eu lieu pour le norrois : l'islandais moderne a conservé les conjugaisons, les déclinaisons si compliquées de l'ancienne langue, mais a perdu les accents musicaux ; le suédois, le norvégien, le danois, ont supprimé presque complètement les flexions, mais ont conservé les accents.

(2) V. Storm, *Eng. Phil.*, 77-83 ; Sweet, *Primer*, § 273.

250. Nous voyons constamment s'accomplir cette transformation. Le caractère essentiellement musical de l'accent grec et latin est aujourd'hui démontré. Mais, probablement dès l'époque classique, il a été accompagné d'un accent de force plus ou moins marqué (1). Plus tard cet accent de force a complètement remplacé l'intonation, qui est aujourd'hui libre dans les langues romanes et en romaïque, les anciennes syllabes aiguës étant devenues fortes. — Une influence analogue se fait sentir en français moderne. Dans un très grand nombre de cas, la syllabe finale d'un groupe [c'est-à-dire la syllabe traditionnellement forte] est très grave, parfois même elle est chuchée, tandis qu'une des syllabes précédentes est aiguë [§ 211]. Il en résulte très souvent un accent de force secondaire sur cette syllabe aiguë; et quelquefois cet accent secondaire arrive à égaler, à dépasser même l'accent final. — De même en suédois, les mots qui portent l'intonation composée [§ 157], bien que leur première syllabe soit forte, ont aussi un accent de force secondaire sur la syllabe finale aiguë. Quand ces mots sont prononcés avec emphase, cet accent secondaire est très marqué : pour une oreille étrangère, il paraît souvent égaler ou dépasser l'accent principal.

251. Lorsqu'une syllabe porte une intonation composée [§ 159], il est rare qu'elle ne devienne pas syllabe double [§ 150]. Très souvent alors la voyelle devient une diphtongue à éléments très rapprochés. Quand nous disons *oui* d'un ton douteux, (wi:V), le son (i:) n'est pas absolument homogène : il tend à devenir (iy) ou (iə). Dans les langues comme le français, où ces intonations sont libres et exceptionnelles, il est difficile qu'un changement définitif de son en soit la conséquence; mais, quand une voyelle porte *habituellement* un ton composé, comme dans les dialectes suédois et norvégiens, il semble qu'on puisse lui attribuer le dédoublement très fréquent de cette voyelle [§ 475].

252. Ce n'est pas le seul changement que puisse produire l'intonation. Nous savons que les voyelles ont toutes une tonalité propre, plus ou moins grave ou aiguë, indépendamment de la note que

(1) Storm, *Phon. Stud.*, II, 168 s.

chante la voix en les prononçant. Or, (ɛ) étant plus aigu que (a), et (a) plus aigu que (ɔ), un (a) très aigu produit à l'oreille un effet un peu plus voisin de (ɛ), un (a) très grave un effet plus voisin de (ɔ). De fait, si nous entendons crier (a:) sur une note très aiguë, nous sommes exposés à entendre (ɛ:); inversement, nous pouvons entendre (ɔ:) si nous entendons crier (a:) sur une note très grave. Bien plus, si nous prions une personne de prononcer successivement un (a) aussi grave et un (a) aussi aigu que possible, il est probable qu'elle exagérera l'effet par un « changement sympathique » de position de la langue ou tout au moins des lèvres : elle dira (⌊ a›) et (⌜ a‹). De là à dire (⌊ ɔ) et (⌜ ɛ) il n'y a qu'un pas. — Il est donc tout naturel que l'intonation *fixe* puisse changer, selon les cas, (a) en (ɛ) ou en (ɔ) (1).

253. Nous avons très peu d'exemples de changements de ce genre : c'est qu'il faut, pour les produire, des intervalles musicaux considérables. Toutefois, il semble bien démontré (2) qu'en aryen proethnique l'alternance entre *e* et *o* [brefs et longs] a été déterminée primitivement par la position de l'accent. En effet, *e* se trouve partout à l'origine en syllabe aiguë, *o* en syllabe *swarita* (3). Dès lors il paraît naturel d'admettre avec Sweet (4) que cet *e* et cet *o* sont des modifications d'un *a* primitif, produites par les variations de l'accent musical : **écwòs*, « cheval », viendrait d'une forme primitive (/acwas\), dans laquelle le premier (a), sous l'influence de l'accent aigu, serait devenu (ɛ), le second, sous l'influence de l'accent swarita, (ɔ). Ceci me paraît plus plausible que d'attribuer à l'*e*

(1) V. Verner, *Zur ablautfrage* (Kuhns Zeitschrift XXIII, 97 s.); H. Mœller, *Englische Studien* III, 150.

(2) Brugman, *Vergl. Gram.*, § 311.

(3) Le *swarita* des grammairiens indous est une intonation descendante, intermédiaire entre la note aiguë [*udātta*] de la syllabe précédente et la note grave [*anudātta*] de la syllabe suivante. M. L. Havet croit le retrouver, comme l'avait déjà pensé S. Guyard, dans le russe *goda* [*Romania*, VI, 324-325]. — J'emploie le mot indou tel quel, parce que le mot « circonflexe », par lequel on le traduit d'habitude, me paraît suggérer une idée fausse; quant au mot grec « périspomène », le sens en est un peu différent.

(4) *H. E. S.*., §§ 133 et 249. — V. aussi Verner, *Anzeiger für deutsches Altertum* VII, 1-13.

aryen la valeur de l'*e* muet français, à l'*o* aryen « un son assez sourd et comme étouffé, peu éloigné de celui de l'*e* muet », ainsi que le veut M. V. Henry (1).

254. L'intonation peut même, dans certains cas, produire de nouveaux sons. En danois, dans les mots qui avaient à l'origine [et qui ont encore en suédois et en norvégien] l'intonation simple ou montante, on trouve toujours l'explosive laryngale (ˀ), soit au milieu de la voyelle qu'elle partage en deux, soit après elle, soit au milieu de la consonne qui suit. Ainsi *mand* « homme », qui se prononce (/man:) en norvégien, est devenu (ma'n) en danois. Ce changement est évidemment dû à un effort pour conserver, exagérer l'intonation; mais, une fois le (ˀ) bien développé, l'intonation a pu disparaître comme superflue (2).

255. On n'admet pas, en général, que l'intonation puisse causer la *chute* des sons. Lorsqu'il s'agit de savoir si l'accent d'une langue morte était musical ou intensif, on recherche s'il a causé l'affaiblissement et la disparition des sons placés en syllabe inaccentuée; s'il en est ainsi, on conclut que c'était un accent de force; dans le cas contraire, que c'était un accent musical (3).

256. D'une manière générale, ce raisonnement paraît exact : il est certain que l'accent de force est un agent de transformation bien

(1) *Sur l'analogie*, § 28. — L'*e* proethnique, comme le remarque Brugmann [*Vergl. Gram.*, § 28], a dû être très ouvert, puisqu'il est redevenu *a* en sanskrit et en zend ; il en est de même de l'*o*.

(2) V. Verner, *Anzeiger für deutsches Altertum*, VII, 1-13.— D'après ce linguiste danois, l'intonation serait pourtant conservée dans certains cas : dans un mot comme *maler* « peint », le ton monterait d'une quinte pendant la durée de l'*a* : l'explosion aurait lieu sur la note la plus aiguë. A ce sujet, O. Jespersen m'écrit : « Sans doute Verner a raison lorsqu'il voit un élément musical dans le *stød* ou plutôt dans la voyelle qui précède un *stød*; mais je ne crois pas qu'on puisse indiquer l'intervalle aussi exactement qu'il l'a fait. Du reste, la montée est plus marquée dans son dialecte que dans le mien, et il y a certainement des contrées où la différence entre */ flæsket* [substantif + article] et V *flæsket* [adjectif] est assez prononcée, quoique moins qu'en suédois et en norvégien. Dans ma prononciation la différence est presque nulle ».

(3) V. Sievers, *Grundzüge*, § 25 s., § 38.; Seelmann, *Auesspr. d. lat.*, p. 15 s., etc.

autrement énergique que l'intonation [§§ 268 s.]. Mais il est permis de se demander si une accentuation musicale fixe et très énergique ne pourrait pas produire des effets analogues. Nous avons déjà observé qu'une syllabe grave frappe l'oreille avec moins d'intensité qu'une syllabe aiguë. Il est douteux pourtant que la différence soit assez forte pour amener directement la chute des syllabes graves ; mais il est certain que celles-ci peuvent facilement se changer en syllabes chuchées. En français, nous l'avons déjà dit, on entend souvent chucher la dernière syllabe d'une phrase à intonation descendante (1).

Or, les syllabes chuchées, est-il besoin de le dire, sont bien moins sonores que les syllabes dans lesquelles entre la voix : elles sont donc plus exposées à tomber. C'est ainsi que les syllabes chuchées portugaises [qui sont faibles aussi, à vrai dire] tombent souvent, notamment dans le dialecte des Açores. L'accent musical, en rendant chuchées certaines syllabes très graves. ne peut-il pas causer leur chute ? Non pas sans doute dans une langue comme le français, où l'intonation n'étant pas fixe, ce ne sont pas toujours les mêmes syllabes qui perdent ainsi la voix. Mais dans une langue à intonation fixe, ce phénomène n'aurait rien de surprenant.

257. Ceci nous amène à nous poser, relativement à l'accentuation aryenne primitive, une question qui pourrait intéresser la science linguistique tout entière. L'accent grec et sanskrit, cela est démontré, était essentiellement sinon exclusivement musical; l'accent proethnique a dû l'être aussi. Mais la linguistique comparée a retrouvé les traces de nombreux affaiblissements et surtout de chutes de voyelles dans les syllabes inaccentuées, remontant à une

(1) V. Jespersen, *Phon. Stud.*, II, 92. — Jespersen dit que le chuche est comme l'échelon le plus bas de l'intonation descendante ; c'est une expression un peu vague : on peut descendre bien au-dessous des notes les plus basses employées en parlant, sans arriver au chuche. Mais au point de vue linguistique, l'expression est vraie. Arrivé à une note assez grave, il semble que celui qui parle trouve plus commode d'arrêter les vibrations des cordes vocales — ce qui produit le chuche — que de les ralentir encore, ce qui donnerait une note plus grave.

période antérieure à la période proethnique (1). Brugman (2) en conclut qu'à l'époque où ont eu lieu ces transformations, l'accent aryen a dû être un accent de force, qui s'est changé en accent musical pendant la période proethnique. Est-ce bien démontré? Ces affaiblissements, ces chutes, ne peuvent-ils être dus à un accent musical très puissant? S'ils ont cessé de se produire plus tard en grec et en sanskrit, ne peut-on pas l'attribuer simplement à une diminution d'énergie de l'accent? — ce qui confirmerait la théorie de Sayce sur l'emploi du ton dans les langues primitives [§ 246].

Ce qui vient à l'appui de cette manière de voir, c'est la nature toute particulière des affaiblissements dont on a retrouvé les traces dans les syllabes inaccentuées en question. Il semble que ce soient toujours les sons les plus sonores qui tombent : la voyelle dans les syllabes qui n'ont qu'une voyelle, la voyelle ouverte dans les syllabes à diphtongue. Voici, par exemple, la forme de quelques racines :

EN SYLLABE ACCENTUÉE	EN SYLLABE SWARITA	EN SYLLABE INACCENTUÉE
bheidh « se fier » [gr. πείθομαι]	*bhoidh* [πέποιθα]	*bhidh* [ἐπιθόμην]
bheug « fuir » [gr. φεύγει]	*bhoug*	*bhug* [φυγή]
swep « dormir » [norr. *svevn*].	*swop*	*sup* [gr. ὕπνος]
gen « engendrer » [gr. γένος]	*gon* [γέγονα]	*gn* [γέγαμεν]
derk « voir » [gr. δέρκομαι].	*dork* [δέδορκα]	*drk* [ἔδρακον]
prek « demander » [lat. *precor*]	*prok* [*procus*]	*prk* [*poscō* pour **prkskō*].
pet « voler » [gr. πέτεται].	*pot* [ποτᾶται]	*pt* [ἔπτετο] (3).

(1) F. de Saussure, *Syst. prim.*, *passim*; Brugman, *Vergl. Gram.*, § 310 et s.

2. *Vergl. Gram.*, § 670. — V. aussi Osthoff, *Morphologische Untersuchungen*, IV.

(3) La chute des voyelles *e* et *o* est encore plus remarquable si l'on admet, comme nous l'avons fait, qu'elles représentent un *a* primitif, la plus ouverte, la plus sonore de toutes les voyelles.

L'alternance *e-o* a déjà été expliquée par l'intonation : que penser de la chute de la voyelle en syllabe inaccentuée? Si elle est due à la faiblesse de cette même syllabe, pourquoi est-ce toujours et uniquement la voyelle la plus sonore qui tombe? Une syllabe comme ***bheidh***, en position faible, devrait plutôt donner ***bed*** que ***bhidh***, semble-t-il. Est-il bien croyable que la faiblesse d'expiration ait fait partout tomber la voyelle la plus sonore, alors qu'elle n'a pas même pu réduire la « moyenne aspirée » à l'état de « moyenne simple » ? Cela paraît pour le moins bien étrange. — Tout s'explique, au contraire, si la réduction de la syllabe grave est due au changement habituel des sons vocaliques en sons chuchés. Car le chuche a précisément pour effet de renverser l'ordre de sonorité : une voyelle ouverte chuchée s'entend moins qu'une voyelle fermée chuchée, et toutes deux s'entendent moins qu'une consonne. Qu'on essaye de chucher des syllabes comme ***bheug***, ***gen***, ***derk***, etc. : on sentira de suite combien facilement elles peuvent passer à ***bhug***, ***gn***, ***drk***, etc. (1)

La *place* qu'occupent les syllabes inaccentuées proethniques par rapport aux syllabes accentuées est aussi très remarquable, et achève à mon avis de démontrer le caractère musical de l'accent aryen. La syllabe protonique est inaccentuée, ce qui est naturel de toutes façons [§ 156]; mais la posttonique, que nous pourrions nous attendre à trouver également inaccentuée, n'est que ***swarita***, c'est-à-dire intermédiaire et descendante, et c'est la syllabe suivante qui est inaccentuée.

Or, s'il s'agissait d'un accent de force, ceci, bien que possible, serait contraire à tout ce que nous observons ailleurs. Nous l'avons vu [§ 133], l'un des caractères les plus constants de l'accent de force, c'est l'alternance rythmique : si la première syllabe est forte, c'est la deuxième qui doit être faible et la troisième intermédiaire. Au contraire, si l'accent est musical, il est tout naturel que le ton, après avoir sauté brusquement de la protonique à la syllabe accentuée

(1) Pour que cette démonstration fût tout à fait convaincante, on voudrait trouver des exemples de consonnes vocaliques devenant soufflées en syllabe inaccentuée; changement très naturel après qu'elles sont devenues chuchées. A ma connaissance, on n'a pas signalé de traces de cette transformation.

[en montant encore, apparemment, pendant la durée de celle-ci], redescende graduellement pendant la syllabe posttonique pour arriver enfin à la note très grave de la syllabe inaccentuée.

De tout ceci je conclurais que l'accent aryen, loin d'avoir été primitivement accent de force pour devenir ensuite accent musical, a dû être musical dès la période la plus ancienne dont nous pouvons retrouver les traces ; mais qu'à cette époque reculée, il avait une énergie qu'il a déjà perdue en grande partie pendant la période proethnique (1).

258. Si ce raisonnement est exact, nous pouvons affirmer que l'accent musical, outre son influence sur la force, peut être un agent de *transformation*, de *création* et de *disparition* des sons, à la condition toutefois d'être *fixe* et *très énergique*.

ACCENT DE FORCE

259. L'accent de force est très intimement lié à la logique du langage, et il semble que sa position primitive ait été fixée sous l'influence du sens. Dans les langues ouralo-altaïques, du moins en magyar et en finnois, l'accent de force porte toujours sur la syllabe radicale du mot, qui est la première. M. L. Havet conjecture, avec beaucoup de vraisemblance à mon avis, qu'il en était de même en aryen, et que l'accent de force initial dont on retrouve les traces dans le latin et dans tous les dialectes italiques d'une part, d'autre part en celtique, et enfin en germanique, n'est pas dû à des transformations indépendantes, mais bien à la persistance d'une tradition ancienne (2). En tout cas, toutes les langues paraissent, dans une

(1) Sur la question des syllabes *fortes* proethniques, v. § 259.

(2) *Mém. Soc. Ling.*, VI, 13. — Thurneysen [*Revue Celtique*, VI, 313] avait déjà été frappé de la similitude de l'accentuation italique, celtique et germanique, et il en concluait à une accentuation commune primitive de ces trois groupes de langues. A cela Brugman objecte la persistance de l'accent proethnique en protogermanique [loi de Verner]. Mais l'objection tombe si l'on admet qu'il s'agit de deux accents de nature différente. — D'autre part, les langues germaniques ayant fort peu de chose en commun avec les langues italiques et celtiques, on ne peut guère admettre un système d'accentuation commun à ces trois groupes qu'en le faisant remonter à la période proethnique.

certaine mesure, donner plus de force aux mots importants et aux syllabes importantes.

260. Mais l'histoire des langues nous montre beaucoup d'exemples de déplacement de l'accent. Soit par suite de ces déplacements, soit par l'effet d'altérations et de combinaisons de mots, la plus grande variété règne dans le système d'accentuation des diverses langues. Dans certains idiomes — en russe et dans les langues germaniques [l'islandais excepté] — il peut porter sur n'importe quelle syllabe. Ailleurs il est fixé sur une syllabe déterminée : la dernière en français, l'avant-dernière en gallois et en polonais, la première en islandais, en tchèke et en hongrois. Ailleurs encore il peut varier, mais dans des limites déterminées, comme en italien et en espagnol.

261. Les causes qui amènent le déplacement de l'accent de force sont loin d'être toutes élucidées. Ce qu'on peut toutefois dire, c'est d'abord que l'accent ne se fixe que sur des syllabes ayant, auparavant, un accent secondaire. Le changement s'opère par degrés, l'accent secondaire se renforçant tandis que l'accent principal diminue, jusqu'à ce que, les rôles étant intervertis, ce qui était secondaire devienne principal.

Vu le caractère rythmique que nous avons reconnu à l'accent de force, il est rare que la syllabe qui doit recevoir le nouvel accent précède ou suive immédiatement celle qui portait l'accent primitif.

262. Parmi les causes qui peuvent donner naissance à un accent de force secondaire et par suite amener le déplacement de l'accent principal, la plus importante paraît être l'action du ton, que nous avons déjà constatée [§ 249]. C'est grâce à elle, nous l'avons dit, que s'est déplacé l'accent latin, l'ancienne syllabe aiguë étant devenue forte en roman. De même en grec moderne.

263. La simple recherche du rythme, de l'alternance des fortes et des faibles, peut parfois amener un déplacement d'accent, par exemple dans les enclitiques dissyllabiques : ainsi le vieux norrois change *ˊero* en *ro* [ce qui semble supposer *eˊro*] dans *ˊpeirro* « ils

sont ». D'après M. Carvalho (1), le bantu de Lunda déplace l'accent même des mots forts, quand ils sont accompagnés de suffixes : il dit (ˈwato) « canot », mais (waˈtowape) « bon canot ». Mais je ne sache pas que les déplacements de ce genre deviennent jamais définitifs, c'est-à-dire persistent lorsqu'a disparu la cause qui les a fait naître.

264. Enfin, l'analogie joue un rôle important dans la fixation de l'accent de force. Lorsque, par exemple, nous empruntons un mot à une langue étrangère vivante ou morte, nous l'accentuons invariablement sur la dernière syllabe, sans même nous douter de la transformation que nous lui faisons subir : nous disons un *jocˈkey*, un *libretˈto*, un *gentleˈman*. C'est un phénomène d'analogie, motivé par la régularité d'accentuation de nos mots indigènes, dont les syllabes posttoniques ont disparu. Quelque chose de semblable doit avoir lieu pour les mots indigènes eux-mêmes. — Verner (2) va même jusqu'à attribuer à l'analogie l'accentuation des syllabes radicales en germanique ; mais cette théorie, contre laquelle Brugman (3) élève de très sérieuses objections, perd toute raison d'être si nous admettons que les initiales [radicales] étaient fortes à l'origine. — En revanche, on doit évidemment attribuer à l'analogie l'accentuation islandaise sur les préfixes, dans des mots comme *ˈfirirgefa* « pardonner », *ˈôdîrt* « peu coûteux ».

265. A côté des exemples de déplacement, l'accent de force présente des cas de persistance singulièrement durable ; par exemple, dans les langues romanes, qui, si différentes entre elles, ont néanmoins toutes conservé jusqu'à ce jour l'accent bas-latin (4). Persistance d'autant plus remarquable que l'accentuation latine ne se justifiait pas par des considérations logiques, et que le sentiment de la symétrie analogique a dû se perdre de très bonne heure avec l'effacement de la quantité.

266. Toutefois, cette persistance paraît, chez nous, sur le point

(1) *Methodo pratico para fallar a lingua da Lunda*, p. 55.
(2) *Kuhns Zeitschrift*, XXIII, 129.
(3) *Vergl. Gram.*, § 687.
(4) G. Paris, *Accent latin* ; Egger, *Gram. comp.*, p. 16, etc.

de prendre fin ; et le français contemporain est peut-être, de toutes les langues, celle où nous pouvons le mieux saisir sur le vif les phénomènes du déplacement de l'accent (1). Ce déplacement, chez nous, peut être dû à des causes logiques et émotionnelles ou à l'influence rythmique. « Lorsqu'on veut mettre en relief un mot, il arrive parfois, dit J. Passy (2), qu'on renforce considérablement mais également les diverses syllabes d'un mot. Quelqu'un qui s'occupe de poules me disait un jour des cochinchinoises : (ɛl ˈdeːˈvɔːʁ). Plus souvent, lorsque l'idée qu'on veut faire ressortir est localisée dans telle ou telle syllabe, c'est celle-là qu'on renforce; d'où l'accentuation *antithétique* [*se ˈsoumettre* ou *se ˈdémettre*]. On a pensé aussi que l'accent tendait a se porter sur la syllabe la plus importante du mot, c'est-à-dire sur la syllabe radicale. Il me semble que cette tendance est encore bien faible. Il est vrai, dans des mots comme *conˈdamner*, *inˈconcevable*, *inˈcroyable*, *ˈgrandement*, la syllabe accentuée coïncide avec la syllabe radicale ; mais dans *ˈbeaucoup*, *ˈsurtout*, il ne peut pas être question de syllabe radicale, parce que ces mots sont seuls de leur famille ; dans *ˈsévèrement*, *ˈparticulièrement*, *ˈjoliment*, il y en a plusieurs..... L'usage varie beaucoup dans le choix de la syllabe renforcée. M. A. Maury, de l'Institut, accentue presque toujours la syllabe initiale, qu'il renforce d'un vigoureux coup de glotte : *absolument* (ˈapsolymɑ̃). Un vieux professeur de mathématiques terminait les démonstrations ardues en criant à pleins poumons : (sɛ, ˈˈtɛːksɛsivmɑ̃ faˈsil). Mais on dit plus souvent : *aˈbsolument*, *eˈxcessivement* ; l'accentuation étymologique étant assez rare pour ces mots. — Je crois qu'un changement *quelconque* de l'accentuation du mot suffit pour attirer l'attention. »

267. L'influence du rythme est aussi très marquée en français. « Un même mot, également important dans deux phrases semblables, peut être accentué dans l'une, atone dans l'autre. On dit : « *le roi ˈJean* », mais « *le ˈroi Théodoˈros* » ; « *l'ami de ˈPierre* », mais « *l'aˈmi de votre aˈmi* ». Les marchandes de fleurs crient : (ˈdøssu ˈlaːvjɔˈleːt). C'est

(1) V. Pierson, *Métr. nat.*, 2e partie, ch. III.

(2) V. *Phon. Stud.*, III, 3e fasc., ou la question est traitée plus a fond.

qu'il n'est pas naturel de prononcer d'une force égale des syllabes consécutives. Je crois que si on n'accentue jamais *jo'liment, particu-'lièrement, sé'vèrement*, le besoin d'une alternance entre les syllabes fortes et faibles en est la cause. [Dans *jo'liment*, l'accent rhétorique et l'accent étymologique se suivraient.]

« D'autre part, j'ai souvent entendu les cochers et les facteurs de chemin de fer crier : (ˈ''attãsjõ) : (a), le son le plus sonore, le plus facile à crier, attire à lui la plus grande force d'expiration et une certaine élévation musicale, de façon à réunir tous les éléments d'intensité.— Cette accentuation n'est guère habituelle que pour des gens chez lesquels le mot fait partie du vocabulaire professionnel, ou bien lorsqu'on *appelle* quelqu'un : elle nécessite un certain temps pour s'y préparer. S'il y a *surprise*, on accentue l'une des syllabes suivantes : un enfant se jette dans mes jambes, je m'écrie : (a''tãˈsjõ:-dõ) [(tã) fort et (sjõ) aigu]. Cet exemple fait voir que la force se déplace même indépendamment de la hauteur musicale.....

« Résumons : accentuation étymologique, force égale, accentuation antithétique, accentuation radicale [ces deux dernières se contredisant directement], accentuation initiale, accentuation arbitraire, accentuation rythmique — cette simple énumération d'exceptions à l'accentuation étymologique ne suffit-elle pas à montrer que l'accentuation française perd son ancienne loi et n'en a pas encore trouvé de nouvelle ? — On ne peut, je crois, rien dire de plus que ceci : *L'accent du mot isolé, et du plus grand nombre de mots dans la phrase, frappe la dernière syllabe. Il peut être modifié quant à son intensité et à sa place par deux causes d'ordre différent et qui agissent tantôt dans le même sens, tantôt en sens contraire : 1° Quand on veut attirer l'attention sur un mot, on en renforce l'accent, et très souvent on le déplace, d'une façon parfois arbitraire. Pourtant s'il y a dans le mot une syllabe particulièrement importante, c'est elle qu'on accentue de préférence (accentuation antithétique et peut-être accentuation radicale). 2° En même temps on tend à disposer les accents de façon à ce qu'il en résulte un dessin rythmique.*

268. *Influence de l'accent de force.* — L'influence de l'accent de force sur le développement phonétique des groupes de sons est absolument capitale. On peut dire, d'une manière générale, que les

sons des syllabes fortes tendent à s'exagérer, ceux des syllabes faibles à s'affaiblir. C'est ainsi que le latin *mē* est devenu en français *moi* (mwa) lorsqu'il est accentué, *me* (mə) lorsqu'il est faible. C'est ainsi que le norrois *'kaka* « gâteau », a donné le danois *kage* (kha:qə), où le premier (k) est renforcé en (kh), le deuxième affaibli en (q). Evidemment, on a senti la nécessité (1) de conserver l'élément fort dans toute sa plénitude, et par suite on l'a exagéré; quant à la syllabe faible, on l'a pour ainsi dire laissé aller. Tous les phénomènes d'affaiblissement, d'assimilation, d'abrègement, de contraction, ont lieu d'abord en syllabe faible, et souvent ne pénètrent jamais en syllabe forte; inversement, les renforcements, les dissimilations, les allongements, les dédoublements, ont lieu d'abord et souvent exclusivement en syllabe forte.

269. Les exemples de ce principe abondent, et nous les retrouverons à chaque instant dans la suite de ce travail. Rappelons seulement en passant l'affaiblissement de l'*a* latin en (ə), par exemple dans *cheval* (ʃəval) de *caballum*, où l'*a* accentué a été maintenu; et la réduction des trois quarts des voyelles faibles anglaises à (ə). — Il suffit du reste d'un accent secondaire pour protéger une syllabe : ainsi l'on sait que l'accent initial latin, qui devait être pour le moins très affaibli en bas-latin, a suffi pour empêcher les voyelles initiales d'éprouver les mêmes dégradations que les autres en roman. En français, (ɛ) ou (e) protoniques se changent le plus souvent en (eˌ), comme dans *sécher*; mais le moindre accent secondaire rend à la voyelle son timbre primitif; et d'autre part, notre « *e* muet » (øˌ) devient (œ) dans des expressions comme *dis-le* (di'lœ), *prends-le* (prã'lœ) (2), à la fin des phrases.

(1) Je demande grâce pour cette expression peu exacte, mais bien difficile à remplacer, et qui reviendra plusieurs fois dans la suite de ce travail. Il faut bien s'entendre sur le sens à lui attribuer. Ce n'est pas celui qui parle qui a « senti la nécessité » de conserver quoi que ce soit, mais celui qui écoute. Si en parlant on néglige une partie importante du discours, on est mal compris, on est obligé de recommencer. De là la « nécessité » de bien articuler tout ce qui est important. Cette question sera d'ailleurs étudiée plus à fond dans le chapitre final.

(2) Chez quelques personnes, (di'lø), etc. Cette prononciation, assez commune, m'a été signalée par Mlle Andersin.

270. L'affaiblissement des sons placés en syllabe faible va souvent jusqu'à la chute complète. C'est ce qui a eu lieu en français, où les syllabes intertoniques du bas-latin ont disparu complètement de la prononciation, du moins en tant que syllabes.

271. Les exemples de ce fait sont si nombreux et si connus dans toutes les langues qu'il est inutile d'y insister; mais ce qu'on ignore en général, c'est à quel point les réductions des syllabes faibles sont fréquentes et fortes dans notre propre langage usuel. En voici quelques exemples dont je peux garantir l'exactitude, bien qu'ils soient tout à fait invraisemblables d'apparence :

ˈvuvziprəne ˈbjɛ̃ˈmal [Vous vous y prenez bien mal.]

ˈkɛssɛkˈsa [Qu'est-ce que c'est que ça?]

(n)jeˈpɑ̃ttaˈfɛ [*Au billard* : Il n'y est pas tout à fait.]

mˈsɑ̃bkəˈwi *et* ˈpsɑ̃mkəˈwi [Il me semble que oui.]

tsəˈpɑ̃ [Je ne sais pas.]

ɛllezanetwaˈjeɛgdyˈsɑ̃:b(l) [Elle les a nettoyés avec du sable.]

ˈtjɛ̃ülatõpalˈto [Tiens, voilà ton paletot.]

(t)ˈnɛmpɑ̃ leˈʃjɛ̃dõ twa? ˈˈt:œwa:j [*A une vache qui menace mon chien* : Tu n'aimes pas les chiens, donc, toi? Que je te voie!...]

ˈʒɑ̃:g vjɛ̃tyvɔˈte? ˈɛ̃? styˈdi? [Jacques, viens-tu voter? — Hein? Qu'est-ce que tu dis?]

blɑ̃ˈʃɛt ʒveʃemˈsjøˈmɔt. — ˈʃ:ɑ̃temnami [Blanchette, je vais chez M. Motte. — J'en suis enchanté, mon ami.]

ʒɑ̃ˈʒɑ̃ ˈwɛdõ ˈgʀɑ̃uni? — ˈil:dɑ̃lˈʃɑ̃. — sso:ve? — nəˈnõ tataˈʃe [Jeanjean, où est donc Grauni [un cheval]? — Il est dans le champ. — Il s'est sauvé? — Non, non, il est attaché.] (1)

C'est, paraît-il, dans les patois italiens qu'on trouve les exemples les plus frappants de la chute des voyelles faibles. On y dit (dsˈnæ)

(1) J. Passy, *Phon. Stud.*, III, 3e fasc. — Il est bon de remarquer, ajoute l'auteur, « que les sons et syllabes disparus pour l'auditeur ne le sont pas toujours pour celui qui parle. Il en reste souvent des mouvements de langue : en disant (ˈˈt:œwa:j) pour *que je te voie!*, ma langue prend d'abord la position de (k), puis, sans qu'aucun son ait été produit, celle de (t). » Comparez V. Henry, *Rev. Crit.*, XXVI, 335.

pour *desinare* « déjeuner », (ʻɔ prʻke ksidsʻpræ) pour *ò perchè così disperato* « oh! pourquoi [être] si désespéré? » (1)

272. D'autre part, le renforcement des syllabes fortes peut donner naissance à de nouveaux sons. Comme nous l'avons vu plus haut [§ 215], une voyelle initiale peut avoir le commencement clair ou le commencement graduel. Si on l'accentue fortement, on est presque toujours tenté de donner le maximum de force juste avant que la voix ne résonne; alors le commencement clair devient (ʼ), le commencement graduel (h). — Du premier changement, nous avons un exemple remarquable dans les langues germaniques, qui font précéder de (ʼ) toutes les voyelles initiales de syllabe, lorsqu'elles sont fortes. Ce (ʼ) s'est surtout maintenu en allemand, grâce à la force exceptionnelle de l'accentuation dans cette langue; dans les langues scandinaves il a perdu beaucoup de terrain; en anglais il a presque complètement disparu. — Il remonte certainement à l'époque pangermanique, car il se trouve dans tous les dialectes. L'habitude, commune à tous les vieux poètes germaniques, de considérer comme « allitérantes » toutes les voyelles fortes initiales, montre que ce son était suffisamment appréciable. D'ailleurs le tréma sur l'*i* initial dans l'écriture ulfilane [employé aussi dans les composés comme *fraïtan* « dévorer »] représente sans doute l'explosive laryngale (ʼ), qui est, en effet, plus perceptible devant les voyelles fermées que devant les voyelles ouvertes. Le peu de répugnance du gotique pour l'hiatus, attesté par des formes comme *gaarman* « avoir pitié » [comparez les mots tirés du grec, *Abraham*, *Isak*], semble aussi indiquer la présence de (ʼ).

273. Les autres langues aryennes ne paraissent pas avoir eu de (ʼ) régulier (2); mais cette explosive se rencontre souvent devant des

(1) Storm, *Phon. Stud.*, II, 145.

(2) Je considère, avec Seelmann [*Ausspr. d. lat.*, p. 255 s.] l'esprit doux du grec comme marquant un (h) très faible, ou simplement le commencement graduel des voyelles. Si c'était le (ʼ) germanique, on ne comprendrait pas la régularité des élisions. De même le latin n'a jamais dû avoir de (ʼ), ou bien a dû le perdre de bonne heure. — V. A. Paul, *Über vokalische aspiration und reinen vokaleinsatz* [Hamburg 1888], p. 16; V. Henry, *Gram. comp.*, § 19.

voyelles exceptionnellement accentuées, surtout dans le discours public. En français même, quand un groupe de souffle commence par une voyelle forte [ce qui est très rare], on l'accompagne volontiers de l'explosive laryngale : *oh!* ('o) ou ('o') ou ('oh); *ah!* ('a), etc. (1) — Fait curieux, qui montre combien la production de (') est liée à l'effort : les Français et les Anglais, qui n'emploient que rarement ce son dans leur propre langue, le transportent constamment dans la langue les uns des autres. Je me suis bien des fois surpris moi-même mettant (') devant les voyelles initiales anglaises [surtout en faisant une classe, parce que je m'appliquais à fortement accentuer]; et j'ai souvent observé le même phénomène chez des Anglais parlant français.

274. De l'addition de (h), les exemples sont rares. Il ne faut pas compter comme tels les mots grecs où nous voyons un esprit rude non étymologique, comme ὑπό, ἡμεῖς; ce sont, comme l'a montré M. V. Henry (2), des faits d'analogie; d'ailleurs ils peuvent fort bien avoir été surtout graphiques. Nous ne pouvons pas non plus alléguer le français *haut* de *altum*, dans lequel, comme dans *hurler*, etc., il a dû y avoir influence germanique (3). Mais l'emploi fréquent de (h), tout à fait parallèle à celui de ('), dans nos interjections : *ha*, *ho*, *aha*, etc., montre clairement que l'emploi de la fricative laryngale, comme celui de l'explosive correspondante, est lié à l'effort. Remarquons encore que l'insertion d'un (h) en français, comme l'insertion d'un (') en allemand, n'a lieu qu'avant une voyelle forte.

275. Ceci nous amène à remarquer que l'addition de (') ou de (h), ailleurs qu'en tête d'un groupe de souffle, ne peut avoir lieu régulièrement que si l'accent est initial et si les mots ne se lient pas les uns aux autres. En italien, par exemple, l'accent aurait beau être bien plus fort qu'il n'est, ces sons ne se développeraient pas avant

(1) Beyer, *Lautsystem des Neufranzœsischen*, p. 83. — V. aussi § 161.

(2) *Etude sur l'analogie*, § 32 s. V. aussi *Gram. comp.*, § 78, et A. Paul, *Über vokalische aspiration.*

(3) G. Paris, *Rev. crit.*, II, 347.

les voyelles initiales, parce que celles-ci se lient aux mots précédents, et ne sont par conséquent vraiment initiales qu'en tête des groupes de souffle. Phonétiquement, le groupe *quando era* [kuan'de:ra] « quand il était », est semblable à *pren'deva* « il prenait » : il n'y a aucune raison pour y insérer un (').— Mais il semble justement que dans les langues à accentuation forte et habituellement initiale, les liaisons de mots soient moins faciles que dans les autres (1).

276. Nous avons déjà vu dans le mot danois *kage* (kha:qə) « gâteau », un exemple d'addition d'un son en syllabe forte. On en verra d'autres exemples, en grand nombre, dans la suite [§ 498 s.]. Dans le chapitre suivant, nous verrons aussi quelle influence la force a sur la quantité.

277. L'accent de force, en amenant le renforcement ou l'affaiblissement des sons d'un mot, selon qu'il est accentué ou non, est l'une des causes les plus fréquentes de la formation de *doublets syntactiques*, ou formes différentes que peut prendre un même mot selon sa position dans la phrase [v. plus loin]. Il y a un certain nombre de ces doublets, en français, qui sont encore entièrement sous la dépendance de l'accent : ainsi le mot *le*, accentué, se prononce (lœ), tandis qu'ailleurs il devient (lə) ou (l) : *dis-le* (dilœ), *je le dis* (ʒəldi). Comparez aussi, en langage populaire, *viens-tu* (vjɛ̃ty), *tu l'as vu* (tlavy).— Mais souvent un sens particulier s'attache à chacune des deux formes, qui prennent alors un développement indépendant. Ainsi *moi*, *toi*, *soi*, sont à l'origine les formes accentuées correspondant aux formes faibles *me*, *te*, *se*; mais aujourd'hui ces mots peuvent s'employer en position faible, par exemple dans les formes réfléchies *moi-même*, *toi-même*, *soi-même*.

L'anglais, si sensible à l'action de l'accent, présente un très grand nombre de doublets syntactiques. Les uns sont encore réglés par l'accent, comme *of* (ɔv) et (əv) « de », *for* (fɔ:ɹ) et (fəɹ) « pour »; les autres sont maintenant tout à fait indépendants, comme *off* (ɔ:f) « au loin », *of* (ɔv) « de »; *that* (ðæt) « cela », *that* (ðət) « qui »; *have* (hæv) « avoir », *have* (əv), *auxiliaire*. Ainsi (hæv) et (əv) peuvent tous deux être inaccentués :

(1) V. L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 14.

you have a book (juhæv ə'buk) « tu as un livre »;
where have you been ('ʍɛ:ɹ əvju'bi:n) « où as-tu été » (1).

278. Nous savons [§ 144] que l'accent de force joue un rôle important dans la structure des syllabes. Un très léger déplacement d'accent peut, par suite, amener une consonne placée entre deux voyelles à se rattacher à l'une ou à l'autre de deux syllabes : *ana* peut devenir (a-na) ou (an-a). Quand la consonne est initiale ou finale, il peut en résulter un changement complet de physionomie des mots, comme dans l'anglais *a nickname* « un sobriquet », pour *an ekename*, *an adder* « une vipère », pour *a nadder*. — Il est clair que ces changements sont d'origine analogique et n'auraient pas eu lieu si la double forme de l'article, *an*, *a*, n'avait rendu la confusion facile. Ils se produisent bien plus souvent en français (2), parce que le changement des limites idéales du mot n'entraîne aucune différence syllabique.

279. C'est aussi un changement d'accentuation qui amène la contraction de deux voyelles en une diphtongue, ou, si les deux voyelles sont identiques, en une voyelle longue. Pour que le grec *πάϊς* « enfant » devienne *παῖς*, le français *à outrance* (aŭtrā:s), le sanskrit **ati-iva* « beaucoup », *ativa*, il suffit que la légère reprise de force qui marquait le commencement de la deuxième voyelle vienne à cesser (3).

(1) V. Sweet, *Elem.*, p. 21 s.

(2) *La boutique* pour *l'aboutique*, *ma mie* pour *m'amie*; comparez *le loriot*, *le lierre*, etc. — Les enfants font à chaque instant des confusions de ce genre : *un ègre*, *l'armise*, *l'alson*, pour *un nègre*, *la remise*, *la leçon* [d'où : *deux ègres*, *une armise*, *mon alson*]. Un de mes frères avait changé *l'année dernière* en *la nédernière* [d'où, en essayant de parler anglais : *in the nédernière*]. M. V. Henry me signale une méprise semblable d'un enfant qui ayant vu mener à la promenade *l'Ecole normale* [primaire], lui dit un jour en voyant un élève : « Tiens, voilà un colnormal. ».

(3) En latin, la contraction de deux voyelles ne se fait pas quand la deuxième porte l'accent : **aeris* donne *æris*, mais **aesnus* donne *aēnus*. Est-ce parce que la voyelle accentuée commençait par une reprise de force plus marquée que la voyelle atone? Cela paraîtrait plausible, si on pouvait admettre que, pour le latin *archaïque*, un léger accent de force se fût déjà joint à l'accent musical.

QUANTITÉ

280. La longueur d'une syllabe paraît avoir été primitivement un moyen d'emphase assez intimement uni à l'intonation et à la force. Encore maintenant, elle est souvent associée de très près à la force, et, dans tous les cas, en grande partie soumise à son influence.

281. Dans les syllabes faibles, il y a une tendance presque universelle à l'abrègement (1). Cet abrègement s'effectue soit par la chute d'une partie des sons, soit par l'abrègement de chacun de ces sons individuellement. Ainsi, pour ne nous occuper en ce moment que du second moyen, (a:n:), (a:n) et (an:) deviennent tous (an) en syllabe faible.

282. Les syllabes fortes, au contraire, tendent le plus souvent à devenir longues, bien que cette tendance soit souvent contrecarrée par diverses actions particulières. L'allongement ne porte d'ordinaire que sur un seul des sons qui composent la syllabe : (an) devient (a:n) ou (an:), mais non pas (a:n:); au contraire, ce dernier groupe abrège l'un de ses éléments. Ainsi, dans une même syllabe forte, il s'établit une alternance de *voyelle longue et consonne brève,* ou inversement. C'est ainsi qu'en anglais *man* « homme », se prononce (mæ:n) ou (mæn:), et que *hill* (hil:) « colline », s'oppose à *heel* (hi:l) « talon ». En français, quoique la quantité soit bien moins sensible, *renne* (rɛn:) s'oppose à *reine* (rɛ:n).

La même alternance se montre quand la syllabe forte n'est pas finale : (ana) s'allonge en (a:na) ou (anna), (a:n:a) ou (anna) se réduisent, de leur côté, à (a:na) ou (anna) (2). Comparez les formes grecques éoliennes κτέννε, φάεννος, ἰθύννω, κάραννον, aux formes attiques κτεῖνε, φαεινός, ἰθύνω, κάρηνον.

(1) Pour quelques exceptions, v. J. Storm, *Phon. Stud.*, II, 139 s.

(2) On peut négliger partout, pour le développement historique, la distinction entre les consonnes longues et doubles; c'est ce que nous ferons dorénavant. — Lorsqu'une syllabe est rendue longue par le nombre ou le mode de combinaison des sons qui la composent [longue « par position »], l'allongement n'a pas lieu : (antsa) ne devient pas (a:ntsa), ce serait plutôt le contraire qui aurait lieu, (nts) équivalant à une consonne longue ou double.

283. Hâtons-nous d'ajouter qu'il y a pourtant de nombreux exemples d'une consonne longue ou double devenant brève sans que l'allongement de la voyelle précédente s'en suive. Ainsi l'allemand a abrégé toutes ses anciennes consonnes longues, et dit *mann* (man) « homme », *gewinnen* (gəvinən) « gagner ». Sans doute la consonne longue a paru superflue, la voyelle brève étant déjà nettement différenciée de la longue correspondante, non seulement par sa quantité, mais encore par son timbre [§ 294].

284. L'allongement des consonnes initiales, le redoublement des consonnes intervocaliques protoniques, s'emploie quelquefois en français, comme moyen de renforcer l'accent. J. Passy (1) cite des exemples curieux de ce phénomène. « J'ai entendu dire à M. de Montaiglon, professeur à l'Ecole des Chartes : (mɛ'mɛ:m ānimɛ'tā,, 'b:o:ku daʀ'ʒā) — (yn'ʃo:z 'tʀɛssē:pl) [au lieu de (tʀɛ:sē:pl)] — (ilja'y 'l:egalmā). M. le pasteur Th. Monod, dans un sermon sur ce texte : « *Vous êtes le sel de la terre* », a dit plusieurs fois : (ləs'sɛl) [ou (lə's:ɛl)?] ». De même M. le pasteur Vinard : (sɛtegalite 'm:oʀal). C'est sans doute l'origine du redoublement des consonnes protoniques, si fréquent en italien : *Iddio*, *rettorica*, *ebbene*, etc. Même à l'initiale, l'allongement de (r) a persisté en béarnais, en espagnol et en portugais, où il est devenu un moyen mécanique de marquer le commencement des mots (2).

285. Les voyelles fermées, dans beaucoup de langues, paraissent difficiles à prolonger : on les abrège souvent, contrairement à l'analogie des autres voyelles : anglais *good* (gud) « bon », *foot* (fut) « pied », venant de *gōd*, *fōt*. Ailleurs elles se transforment en diphtongues [§§ 457 s.].

286. La disparition d'un son est très souvent accompagnée de l'allongement du son précédent : il y a, à proprement parler, absorption plutôt que chute. Beaucoup de voyelles longues doivent leur origine à des phénomènes de ce genre : anglais *hard* (hɑ:ɹd) ou

(1) *Phon. Stud.*, III, 3e fasc.

(2) Ce que dit à ce sujet M. L. Havet [*Mém. Soc. Ling.* VI, 16] ne me paraît pas en contradiction avec l'opinion émise ici.

(hɑ:d) pour (hɑərd) « dur », etc. La même chose a lieu pour les consonnes : français populaire (rymatis:) pour *rhumatisme*, anglais vulgaire (æk:) pour *act*; et en tête d'un groupe : (s:epɑ) pour *je ne sais pas*, (t:əwa:j) pour *que je te voie*. [§ 162]. — Naturellement, une voyelle, une consonne ainsi allongée peut ensuite être abrégée comme une autre.

287. L'influence des sons qui suivent une voyelle est très grande sur sa quantité. Une consonne vocalique finale allonge souvent la voyelle précédente. En français, il en est toujours ainsi des fricatives vocaliques et de (r). En anglais, les liquides suivies des explosives vocaliques ont allongé beaucoup de voyelles : *wild* « sauvage » est devenu (wi:ld), aujourd'hui (wäild). — Par contre, en suédois, (m) abrège au lieu d'allonger; de même, en gallois, (m), (ŋ), (l), et souvent (n), abrègent. C'est (r) dont l'influence allongeante est le plus universelle.

288. Inversement, les sons soufflés, les explosives surtout, abrègent. On sait qu'en anglais les voyelles longues et les diphtongues deviennent moyennes devant les consonnes soufflées finales, tandis que devant les consonnes vocaliques ce sont les voyelles brèves qui deviennent moyennes : comparez *grieve* « chagriner », *grief* « chagrin »; *hat* « chapeau », *had* « avait » (1). Les liquides, en français et en anglais, sont longues devant une consonne vocalique finale, brèves devant une consonne soufflée : comparez *arc* (ark), *largue* (lar:g); — *built* (bilt) « bâti », *build* (bil:d) « bâtir ».

289. La quantité dépend aussi de la place qu'occupe la syllabe forte dans un mot. En italien, quand cette syllabe est l'avant-dernière, elle est toujours longue dans son ensemble, soit par la longueur de la voyelle, soit par celle de la consonne qui la suit : (u:no) « un », (vedre:mo) « nous verrons », (kuan:to) « combien », (bɛl:lo) « beau » (2). Partout ailleurs les voyelles sont brèves; même lorsqu'une syllabe forte pénultième devient finale ou antépénultième, sa

(1) Sweet, *Elem.*, p. 10-11.

(2) V. Diez, *Gramm. rom. spr.* I, 486; Storm, *De romanske sprog og folk*, p. 199, et *Phon. Stud.*, 141 s.; d'Ovidio, *Romania* VI, 198 s.: Schuchardt, *Literarisches zentralblatt*, 7 juin 1873.

voyelle est abrégée : *virtude* (vir'tu:de) « vertu », mais *virtù* (vir'tu); *prendeva* (prɛn'de:va) « prenait », *prendevano* (prɛn'devano) « prenaient. » —L'analogie a dû intervenir pour l'établissement de cette règle, comme de bien d'autres.

290. Pour bien des détails, il est impossible de déterminer les principes généraux, les divers idiomes paraissant obéir à des tendances différentes ou même opposées. Dans les langues romanes, une voyelle finale forte est brève; — en français, par conséquent, toutes les voyelles finales sont brèves; tandis que les syllabes fermées fortes sont longues ou moyennes dans leur ensemble. Dans les langues germaniques, au contraire, une voyelle forte finale est toujours longue; mais une syllabe fermée peut être brève en allemand, comme dans *mann* « homme », tandis qu'en anglais elle est longue ou moyenne. En gallois, l'avant-dernière syllabe d'un mot est toujours [forte et] brève, de sorte que *tōn* « accent », et *ton* « vague », font également *tonau* au pluriel. En espagnol les voyelles fortes sont très brèves, et les voyelles finales moyennes (1).

291. *Influence de la quantité.* — L'influence de la quantité sur les autres éléments phonétiques est très importante. Elle peut agir sur la force et sur l'intonation : on connaît son rôle dans la fixation de l'accent grec et latin. D'après Ellis (2) et Storm (3), c'est l'effacement de la quantité en latin qui aurait déterminé la transformation de l'accent musical en accent de force.

292. Mais c'est surtout sur le développement des sons eux-mêmes que l'action de la quantité est énergique. L'un de ses effets, sur lequel nous reviendrons plus tard, c'est d'amener le dédoublement des voyelles et consonnes longues, et la contraction en un seul son des groupes rapidement prononcés [v. § 454 s.].

293. La quantité agit aussi sur le degré de tension musculaire. Les voyelles brèves tendent à devenir relâchées; les voyelles longues s'articulent plutôt avec les muscles tendus. Si nous prenons

(1) D'après Storm et Araujo [*Phon. Stud.*, II, 146-7].

(2) *Accent and emphasis*, p. 40.

(3) *Phon. Stud.*, II, 176.

les voyelles tendues comme point de départ, nous pouvons attribuer le relâchement des voyelles brèves à une double cause : d'une part on *entend* moins bien une voyelle brève, partant on peut se contenter d'une reproduction imparfaite, négligée; d'autre part on arrive plus difficilement à donner aux muscles la position voulue si on n'a pour cela qu'un moment très court, et en conséquence on *reproduit* moins bien ce qu'on entend.

294. Dans les langues germaniques, les longues sont presque toujours tendues et les brèves relâchées : comparez en allemand *seele* « âme », *geselle* « compagnon », *biene* « abeille », *ich bin* « je suis », *nur* « seulement », *null* « zéro », *sohn* « fils », *sonne* « soleil ». La même opposition a dû exister en latin (1). Dans les langues romanes, on ne retrouve pas le même contraste; en français notamment, les brèves peuvent être considérées comme ayant le même timbre que les longues. Cependant il y a bien une petite différence, et c'est sans doute ce qu'entendait Pierson (2) en disant, en un langage assez vague du reste, « qu'il y a pour le timbre de certaines voyelles un minimum de durée en deça duquel il est altéré et transformé... Si l'on accorde à la voyelle une durée inférieure à celle de la plus courte des longues, son timbre s'altère soudain, il devient plus ténu, plus grêle, il perd un grand nombre de ses harmoniques, et la voyelle devient une brève. »

295. Comme une voyelle relâchée paraît toujours plus ouverte que la voyelle tendue correspondante, la tendance que nous venons de constater en entraîne souvent une autre : les voyelles longues tendent à devenir fermées, les voyelles brèves à devenir ouvertes : (ɔ:) devient (o:), (u:); (*o*) devient (ɔ), (*ɑ*); (ɛ:) devient (e:), (i:); (*e*) devient (ɛ), (a). Les exemples de ces changements abondent : anglais *see* « voir », autrefois (se:), aujourd'hui (si:) ou (sij); *goose* « oie », autrefois (go:s), aujourd'hui (gu:s) ou (guws); et inversement hollandais *schip* « bateau », (sxe⸗p) ou (sʀ'e⸗p), parisien (kʀ'ɑnik) pour *chronique*. La tendance est très marquée pour les

(1) Sweet, *Primer*, § 330.

(2) *Métr. nat.*, § 185.

voyelles longues; les brèves, au contraire, sont assez stables; il y a même des exemples de voyelles brèves devenant fermées ; en gotique, par exemple, *e*, *o*, sont devenus *i*, *u* (1).

296. Par suite de cette tendance opposée des longues et des brèves, il peut arriver qu'une brève finisse par se confondre avec une longue plus ouverte, comme timbre d'abord, puis complètement, si la quantité vient à s'effacer. En bas-latin, *i* et *ĕ*, *u* et *ŏ*, s'étaient à peu près confondus, et cette confusion est devenue complète dans toutes les langues romanes, le sarde et le roumain exceptés (2).

297. Les voyelles longues, une fois devenues fermées, sont, nous l'avons vu, exposées soit à l'abrègement, soit au dédoublement. Il résulte de tout ceci que les voyelles longues, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, sont bien moins stables que les brèves (3).

(1) Mais il faudrait, pour tirer de là une conclusion, être exactement renseigné sur la valeur des signes employés. — Nous ne parlons, en ce moment, que des voyelles en syllabe forte. En syllabe faible, l'assimilation rend parfois les brèves fermées [§§ 377].

(2) C'est une des raisons qui nous autorisent à croire que les brèves latines étaient relâchées.

(3) Ici encore, nous ne parlons que des voyelles accentuées. En syllabe faible, les brèves sont plus exposées à s'altérer ou à tomber que les longues.

CHAPITRE II

CHANGEMENTS DES SONS INDÉPENDANTS

298. Nous allons maintenant considérer les changements des sons eux-mêmes. De ces changements, les uns sont dus aux tendances naturelles de ces sons — soit dans toutes les positions, soit dans certaines conditions d'intonation, d'accent et de quantité —; les autres sont dus à l'influence des sons voisins. Nous donnons aux premiers le nom de changements *indépendants*, aux autres le nom de changements *combinatifs*. Nous nous occuperons d'abord des changements indépendants.

Section 1. — Voyelles.

VOYELLES NORMALES ET ANORMALES

299. Nous avons dit ailleurs [§ 173] que les voyelles normales, celles dans lesquelles les positions de la langue et des lèvres sont concourantes, sont les plus communes dans presque toutes les langues. C'est tout naturel : pour produire une tonalité donnée, le moyen le plus simple est d'employer à la fois tous les organes, et non de forcer l'action de la langue en évitant de se servir des lèvres, ou inversement.

Aussi, quand pour une raison quelconque une voyelle anormale ou extranormale a pris naissance dans une langue (1), elle tend ordinairement à se normaliser, à moins d'empêchement particulier.

300. C'est surtout par le changement de la position des lèvres que s'opère la normalisation. Ainsi nous observons, chez les enfants et les illettrés, une tendance très marquée à changer nos palatales anormales (œ) (ø) (y) (œ̃) en palatales normales (ɛ) (e) (i) (ɛ̃) : on dit à peu près (in kivɛt) pour *une cuvette*, (ɛ̃ menje) pour *un meunier*.

(1) Cela peut avoir lieu, par suite soit d'un développement anormal [§ 302], soit de la tendance à l'avancement [§ 310], soit d'assimilations ou de dissimilations [§§ 393 et s.]

Beaucoup de nos patois ont absolument perdu les palatales anormales. — Dans l'Allemagne du Sud, les mots *schœn* « beau », *güte* « bonté », *kœnnen* « pouvoir », sont communément prononcés (gi:tə), (ʃe:n), (kenən). Le *y* suédois est arrivé à valoir (yᶜ), même dans la bouche des gens cultivés. En islandais, *y* bref et long vaut presque toujours (*i*) ou (i).

Inversement, les voyelles vélaires doivent tendre à s'arrondir pour devenir normales; mais il est difficile d'en trouver des exemples, d'abord à cause de l'extrême rareté des vélaires anormales; ensuite parce que, lors même qu'elles ont pu exister dans telle ou telle langue, l'écriture ne les a pas notées d'une façon suffisamment claire pour qu'il soit possible d'en suivre le développement.

301. Plus rarement, la normalisation peut se faire d'une autre manière, par changement du degré d'ouverture de la bouche ou de la place d'articulation. Le (o˃) suédois dans *bo* devient (u) dans quelques dialectes. Le (*a*) anglais dans *but*, dû à un développement anormal [§ 302], est devenu (*aʌ*), se rapprochant ainsi de la voyelle mixte normale (*ä*); devant (ɹ) il devient à peu près (ä) [§ 425].

302. Il y a pourtant des exemples de voyelles devenant anormales ou extranormales. Le plus remarquable est la perte de la labialisation de (u). En suédois (*u*) bref s'est en partie désarrondi, devenant (*uᶜ*). En anglais du seizième siècle, le changement paraît avoir été plus complet, (*u*) bref étant devenu (*ɯ*). Ce (*ɯ*) est redevenu (*u*) par assimilation [après les labiales] dans *full*, *pull*, *put*, *butcher*, etc., tandis qu'ailleurs il a suivi la tendance des voyelles brèves à devenir ouvertes, et a donné (*aʌ*) en anglais moderne : *but* (bʌt) (1).

Comme arrondissement des voyelles palatales, en dehors de toute influence assimilative, je ne trouve à citer que le changement de diverses voyelles en (ə) français, c'est-a-dire en (*øʷᵀ*) : *primarium-premier*, *denarium-denier*. Dans quelques mots ce (ə) est devenu (y) : *fumier* de *fimarium*, *jumeau* de *gemellum*, *buvait* de *bibebat* (2); mais ici le changement paraît être assimilatif.

(1) Sweet, *H. E. S.*, §§ 791 s.

(2) Dialectal (syme) pour *semer*, (fymɛl) pour *femelle*.

303. L'arrondissement extranormal des voyelles vélaires n'est pas rare. (ɑ) surtout se change facilement en (ɑɔ) ou (ɔ˞). Il suffit de mal ouvrir la bouche en disant (ɑ), pour qu'on puisse le prendre pour (ɔ˞) et par conséquent l'imiter par ce dernier timbre. Ce (ɔ˞), qui est la voyelle de l'anglais *saw* « scie », et qui se trouve dans beaucoup de patois allemands, a peut-être été la première forme de l'*ō* qui a remplacé *ā* en germanique. — Les langues scandinaves, l'islandais excepté, ont plusieurs voyelles vélaires à arrondissement extranormal : (ɔɔ), (oɔ), (ø ɔ), (ɶɔ). Peut-être faut-il y voir une influence du climat [v. § 601 s.]. Mais le phénomène se retrouve ailleurs : portugais açorien *posto* (poɔʃtu') « place ».

304. Malgré ces exceptions, on peut dire que la tendance à la normalisation des voyelles est universelle. Un de ses effets, c'est que les voyelles normales — du moins celles des points extrêmes, (u), (ɑ) ou (a), (i), — ne manquent jamais bien longtemps dans une langue, bien qu'elles disparaissent parfois sous l'action d'autres influences. En vieux français, le *ū* latin est devenu (ü), puis (y) [§ 311] ; mais le *ō* latin, devenant de plus en plus fermé conformément à la tendance des voyelles longues, a bientôt remplacé le *ū* ainsi transformé. — En norvégien et en suédois modernes, (u) a subi une transformation analogue, devenant (ü) dans la première de ces langues, (üᵻ) dans la seconde; mais, selon toute apparence, le (oɔ) de ces deux idiomes ne tardera pas à devenir (u); en suédois surtout, où il se prononce déjà (oᵿɔ), de sorte qu'un étranger croit entendre (u).

CHANGEMENTS DE TENSION MUSCULAIRE

305. Le degré de tension des voyelles dépend souvent, comme nous l'avons vu [§ 293], de la quantité : les voyelles longues se formant le plus ordinairement avec tension, les voyelles brèves avec relâchement. Mais toutes les langues ne présentent pas l'opposition d'une manière parfaitement tranchée, comme l'allemand. En français, en italien, en espagnol, il n'y a pas de voyelles vraiment relâchées, quoique la formation des brèves et surtout des voyelles inaccentuées soit un peu moins nette que celle des longues [§ 294]. En an-

glais, d'autre part, les longues tendues se transforment souvent en diphtongues à éléments plus ou moins relâchés : à Londres surtout, (e:), (o:), (i:), (u:) deviennent (*ei*), (*ou*), (*ij*), (*uw*) (1). Le danois a un i) bref dans *ting* « chose »; l'islandais un (*i*) long dans *vin* « ami ». — De l'*a* bref et long allemand, dont il existe des variétés à l'infini, il est difficile de rien dire de positif.

306. Quand les voyelles brèves sont inaccentuées, le relâchement est encore bien plus marqué. Il est très sensible, même en français, pour les voyelles des mots comme *premier*, *méchant*, *poteau*.

CHANGEMENTS DU DEGRÉ D'OUVERTURE

307. Comme nous l'avons vu [§ 295], les voyelles longues tendent à devenir fermées; les voyelles brèves, à devenir ouvertes. Le changement de timbre des voyelles en roman a déja été mentionné. Les Anglais du Nord imitent par (ɛ) le *e* très relâché des Anglais du Sud, et disent (mɛn), (sɛnt), pour *men* « hommes », *sent* « envoyé » (2).

Ce phénomène paraît n'être qu'un cas particulier de la tendance à exagérer, par une différence de timbre, la distinction entre les voyelles longues et brèves [v. § 295]. Cette tendance peut produire des effets différents et même opposés. L'islandais possède, outre un (i) tendu, un (*i*) relâché, bref dans *finna* « trouver », long dans *vinur* « ami », *vita* « savoir ». En suédois, (*i*) bref est resté intact, mais (*i:*) long est devenu (e) : *ven* « ami », *veta* « savoir ».

308. D'autres changements du degré d'ouverture des voyelles sont dus, soit à des influences combinatives, soit à la nécessité de rendre plus claires certaines distinctions : ainsi le (æ) anglais est devenu (*a*) dans un grand nombre de mots comme *last* « dernier

(1) D'après Sweet, la voyelle brève de *but* « mais », *sun* « soleil » serait tendue, (ʌ·); la voyelle longue de *father* « père », relâchée (*a*); ce qui constituerait une singulière exception à la règle générale. Mais je ne peux pas accepter cette analyse, non plus que Storm, Jespersen, Franke, Mœller. V. Jespersen, *Art.*, § 36.

(2) Des enfants du Nord de l'Angleterre, auquel un instituteur du Sud dicte *land* « pays », *sand* « sable », comprennent et écrivent *lend* « prêter », *send* « envoyer » [E. Jones.]

dance « danse », pour mieux marquer la différence d'avec *last*, *dense* (1).

Les voyelles nasalisées ont en général une tendance à devenir ouvertes [§ 427 s].

309. Les voyelles inaccentuées tendent ordinairement aux degrés d'ouverture moyenne, comme en français, en allemand et en anglais. Quelquefois, comme en portugais, elles sont fermées, probablement par assimilation.

CHANGEMENTS DE LA PLACE D'ARTICULATION

310. Le passage d'une voyelle d'une série dans une autre est très commun. Presque toujours c'est d'arrière en avant que se déplace le lieu d'articulation, les consonnes vélaires devenant mixtes, puis palatales. C'est du moins ce qui a lieu en syllabe forte.

311. Ce changement peut se faire de deux façons. Ou bien la voyelle vélaire normale, en changeant son point d'articulation, se modifie aussi relativement à la forme des lèvres, de manière à devenir mixte normale et palatale normale. Ainsi en russe *u* est devenu (ï) (2); en kymrique, dès les plus anciens textes qui nous soient parvenus, *i* répond à *ū* proethnique.

Ou bien la voyelle, au contraire, conserve son arrondissement primitif, qui devient alors anormal : (u) devient (ü), puis (y). Ce mode de changement est plus habituel; il a donné naissance à presque toutes les palatales anormales des diverses langues, notamment à celles du français, (y), (ø), (œ), venant de *ū*, *o* latins. Les intermé-

(1) En Amérique on dit encore (læst), (dæns). — V. ce qui a été dit, au sujet de la « nécessité » de certaines distinctions, à la note du § 268.

(2) Qui toutefois conserve des traces de son ancien arrondissement, puisqu'il labialise une consonne précédente : *vy* (vʷï) « vous » [§ 417]. Sweet en conclut que (u) a dû devenir (ü), puis (y), puis par normalisation (ï) [*H. E. S.*, § 175]. Ceci me paraît bien peu probable. Je trouve plus naturel d'admettre le changement direct de (u) en (ï), ou, s'il était prouvé que l'arrondissement a duré plus longtemps que la position vélaire, le changement de (u) en (ü), puis la normalisation de (ü) en (ï). Vietor est du même avis, *Phon. Stud.*, III, 89.

diaires se trouvent dans plusieurs langues, en norvégien par exemple, où *hus* « maison », *upp* « en haut », se prononcent (hü:s), (*ü*p). D'après J. Passy, on trouve tous les intermédiaires dans le portugais des Açores : (u), (o) chez les personnes qui imitent le parler de Lisbonne, (ü), (ö) chez la plupart des gens cultivés, (ü˕), (ö˕), ou (y), (*ø*), dans le peuple. — La quantité, la tension musculaire exercent parfois une certaine influence sur ces changements, sans qu'il soit encore possible d'en déterminer la nature. En islandais, (u:) s'est maintenu, tandis que (*u*) bref est devenu (*y*) : *hûs* (hu:s), *upp* (*y*p). En suédois, c'est (u:) qui a donné (ü˕), tandis que (*u*) est resté vélaire : (hü˕:s), (*u*ᶜp).

312. Les exceptions à la tendance d'arrière en avant se rapportent toutes à quelque cause combinative : assimilation ou dissimilation, tendance des voyelles nasales, etc.

AFFAIBLISSEMENT

313. Les voyelles des syllabes inaccentuées, nous l'avons vu, tendent le plus souvent à s'affaiblir, à se prononcer moins distinctement. Ces syllabes n'ayant qu'une importance relativement secondaire — puisqu'on juge inutile de les prononcer avec force — on ne se donne pas non plus la peine d'en articuler nettement les éléments ; alors on éloigne le moins possible les organes de la position d'indifférence.

314. Cette dernière position n'étant pas la même pour toutes les langues, l'affaiblissement ne se produit pas partout exactement dans la même direction ; mais presque toujours les voyelles affaiblies se rapprochent des positions mixtes ou intermédiaires. Telles sont les voyelles (*o*˕), (*e*˓), (*a*˕), du français *poteau*, *sécher*, *carotte* ; les voyelles (*ö*), (*ü*), (*i*˔), de l'anglais *fellow* « individu », *virtue* « vertu », *many* « beaucoup ».

Un degré d'affaiblissement plus grand donne la « voyelle neutre » d'une langue : (*ø*˓˔) en français, (*ë*˔) en anglais, (*ë*˕˔) en allemand, (*ë*˔) et (*ĭ*) en portugais.

DÉVOCALISATION

315. Si la faiblesse de l'expiration porte à l'affaiblissement des voyelles, le ton grave porte à leur dévocalisation, c'est-à-dire que les voyelles graves peuvent devenir chuchées, voire même soufflées [§ 256]. En français, grâce au fort abaissement de ton qui accompagne assez ordinairement la fin d'une phrase, la dernière voyelle est souvent chuchée, surtout quand c'est une des voyelles fermées (i), (u), (y), qui s'entendent encore bien de cette façon. La dévocalisation des voyelles ouvertes (ɑ), (a), est naturellement plus rare, mais elle a lieu quelquefois (1).

En portugais, les voyelles faibles finales sont constamment chuchées, comme dans *campo* (kãpu̥) « champ ».

316. Les voyelles *soufflées* se trouvent surtout, par assimilation, après les explosives soufflées, comme dans le français *vécu*, le russe *ruki* « mains ». Dans ces mots toutefois, la dévocalisation n'est pas habituelle.

CHUTE

317. La chute d'une voyelle suit naturellement son affaiblissement. Quand une voyelle est assez peu importante pour qu'on puisse lui laisser perdre son individualité et la réduire à n'être qu'une sorte de murmure vocal peu distinct, il n'y a guère de raison pour la conserver. Aussi voyons-nous les voyelles affaiblies disparaître avec la plus grande facilité. Le français dit (œ̃ ʃəval) ou (œ̃ ʃval), l'allemand (*iç* hɑ:bə) ru (*iç* hɑp) « j'ai », l'anglais (səfiʃənt) ou (sfiʃnt) «suffisant», le portugais (dïzïʒär) ou (dzʒär) « désirer ».

La dévocalisation peut aussi être une cause de chute, lorsqu'elle se produit régulièrement, puisqu'elle rend les voyelles bien moins sonores et parfois presque imperceptibles. Nous renvoyons à ce qui a été dit au § 257 à propos de l'accentuation aryenne proethnique.

Quand une voyelle est à la fois faible et chuchée, sa disparition

(1) Jespersen, *Phon. Stud.*, II, 92.

est presque inévitable; aussi les finales portugaises tombent-elles continuellement dans le dialecte des Açores.

318. La chute des voyelles est surtout commune lorsqu'il en résulte une combinaison facile, par exemple entre deux articulations identiques : (ettăplys) pour *et d'autant plus* ; ou entre explosive et liquide formées à la même place, comme dans l'anglais *eaten* (i:tn) « mangé », *lesson* (lesn) « leçon »; ou à la fin des mots, comme dans le français *note* (not). Il y a souvent compensation : le (n) de *eaten* acquiert valeur syllabique, le (t) de *note* est allongé; on pourrait dire qu'il y a assimilation plutôt que chute. — Mais quelquefois la chute des voyelles faibles a lieu avec une absolue régularité, sans égard aux combinaisons de consonnes qui en résultent. L'islandais a fait *lax* (laks), *hûss* (hus:); de **laxes* « du saumon », **hûses* « de la maison »; et le vieux français a changé *caballicet* en *chevalzt* (tʃəˈvaltst).

319. Les voyelles des syllabes inaccentuées peuvent, du reste, tomber sans affaiblissement préalable, comme dans le français (tăsjõ) pour *attention!* le gallois (gorux) pour *agorwch* « vous ouvrez »(1). Toutefois, en général, les formes ainsi abrégées n'existent qu'à l'état d'abréviations familières, tandis que la chute des voyelles faibles est constante.

320. Non seulement la chute n'est pas nécessairement précédée d'un affaiblissement de la voyelle, mais elle peut, à la rigueur, se produire même en syllabe forte. Pierson (2) cite les abréviations d'argot comme *aristo*, *benef*, *Boul-Mich*, *mélécass*, comme preuve du déplacement de l'accent dans le parler populaire. Selon lui, il serait « tout à fait contraire aux principes d'une saine phonétique » d'admettre la chute des syllabes fortes et la persistance des faibles. Rien de moins justifié que ce raisonnement. Les syllabes finales des mots *ar-i-stocrate*, *bénéfice*, etc., ont disparu, non pas parce qu'elles étaient faibles, mais parce qu'elles étaient *superflues* pour l'intelligence;

(1) Ceci a surtout lieu à l'initiale. Il semble que la voix se mette à résonner *trop tard*, après que le mot a commencé. Comparez § 271, note.

(2) *Métr. nat.*, p. 247 et s.

— superflues, s'entend, dans le cercle restreint des gens qui parlent tel ou tel argot spécial. Ces abréviations ne diffèrent pas essentiellement des suppressions de mots si fréquentes dans le langage familier. Lorsqu'un étudiant dit qu'*il va à l'Ecole* — c'est-à-dire, l'Ecole des Chartes, l'Ecole Normale, l'Ecole Polytechnique, selon qu'il est de l'une ou de l'autre et qu'il parle à ses camarades (1) — il supprime le qualificatif parce que ses auditeurs le sous-entendent. Il en est de même des syllabes supprimées en argot. — Du reste, les termes d'argot dépendent trop du hasard ou du caprice individuel pour qu'un traité comme celui-ci puisse en tenir compte (2); je n'ai cité Pierson que pour montrer comment un observateur attentif et consciencieux peut être égaré lorsque, au lieu de construire une théorie sur des faits, il veut étayer par des faits une théorie élaborée à l'avance.

Section 2. — Consonnes

CHANGEMENTS DE CLASSE

321. Les changements de classe des consonnes rentrent en partie dans la catégorie des assimilations et dissimilations; mais il y en a qui sont indépendants et doivent être étudiés ici. Ils se produisent dans presque tous les sens.

322. Explosives et fricatives. — Ces deux classes de consonnes permutent constamment, si bien qu'on se demande, au premier abord, quelle peut être la tendance naturelle des consonnes sous ce rapport. Le changement d'explosive en fricative est habituel : français *livre* de *librum*, *fève* de *fabam*; hollandais *goed* (xut) « bon »; romaïque γάμος (qamɔs), γέ (jɛ); sanskrit *âçvas* « cheval », de **écwós*. Mais le changement inverse n'est pas plus rare : suédois

(1) Darmesteter, *Vie des mots*, § 25.

(2) Je n'oserais pas dire que les changements qui ont lieu dans les mots d'argot ne sont pas phonétiques; car cette élimination violente des éléments superflus n'est que l'exagération d'une tendance que nous serons amenés à reconnaître comme phonétique au premier chef [§ 560 s.]. Mais ils appartiennent du moins à une phonétique toute spéciale, dont nous ne pouvons pas nous occuper ici.

ɔis *ting*, allemand et hollandais *ding* « chose », de *þing* (θiŋg); nd *geben* de *gëfan* « donner »; islandais *hrafn* (r'abn) « cor- ; suédois *saga*, autrefois *sagha* (sɑ:qa) « dire ». Dans quelques s il y a une curieuse alternance : le danois a changé le (ð) nor- ı (d), et maintenant ce (d) est redevenu (ðʲ); l'espagnol et le ais font de *b*, *d*, *g*, tantôt des explosives, tantôt des frica-

ɜndant ces changements n'ont pas lieu au hasard, comme il ile de s'en convaincre. Les plus fréquents, peut-être dans les ens, en tout cas d'explosive en fricative, atteignent les con- ɜ vocaliques. Ainsi le romaïque prononce β, δ, γ, comme (v),) ou (j), mais conserve à π, τ, κ, leur ancienne valeur. Le da- ıange (b), (d), (g) intervocaliques en fricatives, mais non pas , (k). Le hollandais change *g* en (q) ou (x), mais conserve (k). nand prononce souvent *g* fricatif : *wagen* (vɑ:qən) « oser », ge:jən) « contre », *tag* (tɑ:x) « jour », *weg* (ve:ç) « chemin »; oujours explosif.

outre, le changement d'explosive en fricative est bien plus ın entre deux voyelles qu'ailleurs. Le *b* latin intervocalique artout changé en *v* en français, tandis que le *b* initial s'est vé. Il est prouvé que *b*, *d*, *g*, en gotique, représentent des fri- ɜ entre deux voyelles et des explosives ailleurs. En vieil ir- ɜ, *k* et *t* deviennent régulièrement *ch*, *th*, c'est-à-dire (x), (θ), deux voyelles, mais persistent en tête des groupes. De fait, ı'avons pas d'exemple certain du changement *direct* d'explo- ıufflée initiale en fricative; pour les explosives soufflées finales, ngement n'a guère lieu que dans quelques syllabes faibles, ə dans le danois *huset* (hu:seθ) « la maison ».

hangement d'explosive en fricative devant une autre explosive équent : romaïque κλίφτης pour κλέπτης, islandais *jeg keifti* ti) « j'achetai », passé de *kaupa* (køypa) « acheter ».

ɜhangement le plus universel de fricative en explosive est ɥui a transformé le (θ), (ð) germanique en (t) (d), excepté en ɜ et en islandais. A l'islandais *þing* (θiŋg), à l'anglais *thing* (θiŋ), pondent le suédois, le norvégien et le danois *ting*, l'allemand

et le hollandais *ding* « chose »; à l'anglais *there* (ðɛ:ɹ), à l'islan *þar* (θa:r) correspondent le suédois, le norvégien et le danois l'allemand *da(r)*, le hollandais *daar* « là ».

323. La comparaison de ces changements nous permet de pondre à la question que nous nous posions relativement à la dance naturelle des consonnes. En effet, tous les changements d plosives en fricatives que nous avons vus peuvent être des assin tions, excepté les changements comme κλέφτης, *keifti*, qui rent plutôt dans la catégorie des dissimilations [§ 486]; dans un comme dans l'autre, ce sont des changements combinatifs. L' milation de consonne à voyelle doit naturellement agir plus f ment sur les consonnes vocaliques que sur les consonnes souff et sur les consonnes intervocaliques que sur les initiales e finales; or ce sont justement les explosives douces intervocali qui deviennent le plus souvent fricatives. Comme le changemen posé de fricative en explosive se produit en dehors de toute influ assimilative et même *malgré* cette influence, nous sommes auto à conclure que c'est lui qui représente la tendance indépen des consonnes.

324. Ce qui doit achever de nous convaincre, ce sont les o vations faites sur les enfants qui apprennent à parler. Il ne pas qu'ils changent jamais les explosives en fricatives; t que le changement inverse est habituel. Les enfants anglais cha (ð) en (d). J'ai parfois noté (p) pour (f). Quant à (t) pour (s) e son emploi est constant : (tɛ:pã),)patõ), (brɔt), sont les forme fantines régulières pour *serpent*, *poisson*, *brosse* ou *broche*.

Du reste, à considérer les choses au point de vue physiologi il paraît plus facile d'appuyer deux organes l'un contre l'aut manière à fermer le passage de l'air, que de les rapprocher de nière à produire un frottement.

325. Explosives et latérales. — Le changement d'explosi latérale n'est pas commun; pourtant le latin nous en fourni exemples assez nombreux : *lacrima* pour *dacruma*, *littera*

ερθίραι (1), *lingua* pour **dingua*, *oleo* à côté de *odor*. Le changement inverse se voit dans *modus* de μῖλος, *meditari* de μελετᾶν, *adeps* de ἀλείφω. Il semble que le changement de *d* en *l* ait plutôt lieu à l'initiale, celui de *l* en *d* dans le corps des mots; pourquoi, c'est ce qu'il est difficile de conjecturer.

Le changement de (l) en (ḍ) se trouve aussi, en sicilien, dans *beḍḍu*, *cavaḍḍu*, pour *bello* « beau », *cavallo* « cheval » (2). En sanskrit védique, on constate l'échange de *ḍ* et de *ḷ*, entre deux voyelles; certains manuscrits ont régulièrement *ḍ*, d'autres *ḷ* (3).

326. Fricatives et latérales. — Je n'ai pas d'exemple du changement de fricative en latérale, à moins qu'on ne veuille compter notre *parbleu* pour *par Dieu* et les mots analogues, où le changement est intentionnel. Mais les consonnes latérales se changent souvent en fricatives. Dans le nord de la France, (ʎ) s'est partout changé en (j) : *fille*, *paille*, *briller*, se prononcent (fiʎə), (paʎə), (briʎe) dans le midi, (fi:j), (pa:j), (brije) dans le nord; le même changement s'observe quelquefois dans le béarnais de Pau (4) et dans l'espagnol de l'Amérique du Sud.

En suédois, le groupe *lj* s'est réduit à (j), probablement en passant par (ʎ) : *ljus* « lumière », se prononce (jʉ:s). — Le (l) ordinaire s'est aussi changé en (j) ou (ĭ), par exemple en italien : *pieno*, *bianco*, *chiaro*, et dans nos patois de l'Ouest : (pjẽ), (bjã), (cjɛ:r), de *plēnum*, *blancum*, *clarum*. Le changement a pu s'opérer par l'intermédiaire de (ʎ) ou de (lʲ), mais, à en juger par la prononciation des enfants, il a pu être direct [§ 571 s.].

Parallèlement, (ʟ) [et aussi (lˤ), (lʷ)], se change souvent en (w) ou en (ŭ), (ŏ). Les exemples de ce changement abondent dans les langues slaves : slovène *volk* « loup », *volna* « laine », polabe *vâuk*, *vâuna*, etc. De même en grec crétois αὐκά pour ἀλκή, en vieux français *chevaus* pour *chevals*, etc. V. § 356.

(1) Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 2.
(2) Storm, *Engl. Phil.*, p. 25.
(3) Whitney, *Ind. Gram.*, § 54.
(4) Prononciation de M. l'abbé Laporte; comparez J. Passy, *Revue des patois*, avril 1890, pour le béarnais des Eaux-Bonnes.

327. Consonnes roulées. — Le changement d'explosive en roulée est assez rare. On le trouve, d'après Nyrop et Jespersen, dans le parler vulgaire de Copenhague, entre deux voyelles : *nåda* (nɔra) « par exemple», *etter* [pour *efter*] (eʀa) « après », *kan du* (karu) « peux-tu »; ce qui est d'autant plus remarquable que (r) ne fait pas partie du système danois. Je crois avoir remarqué quelque chose de semblable dans le parler parisien : (varõ), (urõ) pour *va donc! où donc?*(1) Ce (r), qui résulte d'une articulation relâchée, est formé d'un seul coup de langue.

Le maori de la Nouvelle-Zélande, qui n'a ni (d) ni (l), non seulement a *r* dans les mots où le malais a *d*, comme dans *rua* « deux », mais emploie *r* pour *d* et *l* dans les mots tirés de l'anglais : *Rāwiri*, « David ». Il faut croire que ce *r* ressemble beaucoup à (d), car bien des voyageurs l'ont transcrit par *d* : *Douatara*, etc.

On sait que le *d* latin est devenu *r* dans quelques mots en vieux français, par exemple dans *mire* de *medicum*. M. G. Paris (2) conjecture qu'il y a eu un *l* intermédiaire; M. L. Havet (3) pense plutôt que l'intermédiaire était (ð). D'après ce qui précède, je ne vois pas pourquoi le changement n'aurait pas été direct.

Dans le changement de *ad-* en *ar-* en latin archaïque, M. L. Havet voit un cas de dissimilation.

Du changement de (g) en (ʀ), je n'ai pas d'exemple, non plus que de celui de (r) ou (ʀ) en explosive.

328. Quant aux fricatives [linguales ou vélaires], elles deviennent souvent roulées. Le latin a changé en *r* tous les *s* [(z)?] intervocaliques de la période archaïque : *aurora* pour **ausosa* [rhotacisme]. Les langues germaniques ont mis *r* à la place du *z* primitif, comme dans l'anglo-saxon *ēare*, le vieux haut allemand *ōra*, le norrois *øyra*, pour *auzō* « oreille »; ce *r* a dû d'abord être palatalisé, comme le prouvent les phénomènes d'*umlaut* [§ 412], c'était peut-être (ɹi), mais en-

(1) Je suis sûr d'avoir entendu ces formes à Paris; mais je ne sais pas si ceux qui les employaient étaient Parisiens.

(2) *Romania*, VI, 129 et s.

(3) *Romania*, VI, 256.

ite il est partout devenu (r). En hollandais, *ch* (x) et (g) sont ordi-irement plus ou moins roulés, devenant respectivement (ʀˈ) et (ʀ), ı se confondant en (ʀˈ) (1).

329. Le changement contraire est également commun. En fran-is, nous avons *chaise* pour *chaire*, ce qui fait supposer l'intermé-aire (ɹ̝).[Cet intermédiaire existe encore dans le patois de Couffi, ı Berri, où il remplace (z) et quelquefois (r) : *raisin* (reɹɪ̃), *encore* kɔɹ].

En anglais moderne, tel qu'il se prononce dans le sud de l'An-eterre et en Amérique, (r) est devenu (ɹ) ou (ɻ) presque dans ıutes les positions. En suédois, (r) s'est de même changé en (ɻ), ıais seulement devant une consonne; il est ensuite tombé. En fran-ıis parisien, (ʀ) tend à se changer en (qˠ), et en danois il est de-enu (ʁ).

330. Les consonnes roulées sont plus sonores que les fricatives; changement de (z) en (r) est donc un renforcement, celui de (r) en) un affaiblissement. Dans les parlers des grandes villes, c'est esque toujours l'affaiblissement qui a lieu, et il précède d'ordinaire chute de *r* ailleurs que devant les voyelles; au contraire, les frica-es linguales et vélaires se renforcent en roulées dans les dialectes s campagnes.

Comparez les *r* affaiblis de Londres, Paris, Berlin, Copenhague, ɔckholm, avec les (r) vibrantes de nos provinces (2).

(1) Sweet, Roorda, W. Logeman, font du *g* hollandais [initial et ɜdial] une consonne vocalique, (qˠ) ou (ʀ). Mais je suis certain de voir entendu habituellement prononcer soufflé, (xˠ) ou (ʀˈ); et je is heureux d'apprendre que M. J. Storm est du même avis. Les ɔllandais que j'ai connus ne paraissaient pas distinguer *ch* *g*.

(2) Jespersen [*Art.*, § 114] remarque que bien des orateurs popu-ires de Londres, qui ne connaissent que (ɹ) dans la conversation n'ont certainement pas appris à « rouler les *r* » artificiellement, mploient (r) dans leurs discours en plein air, comme moyen instinc-f de se faire mieux entendre. J'ai pu tout récemment faire la même bservation, à plusieurs reprises, chez des orateurs de l'Armée du alut. Une jeune fille disait : *Before she left that very room* (biˈfɔ: ˈlɛft ðætˈver:iˌ ˈr:um) « avant même qu'elle eût quitté cette hambre ».

331. Du changement de (l) en (r) ou réciproquement, il y a beaucoup d'exemples : sanskrit *lúñcati*, latin *runco*; sanskrit *prātás*, latin *plētus*; sanskrit archaïque *rup* « déchirer », *rip* « graisser », classique *lup*, *lip*; vieux français *orme* de *ulmum*, *orne* de *olnam*, *Marmande* de *Milmandra*, *mérancolie* de *melancholiam*, *remorquer* de *remulcare*; français vulgaire *colidor* pour *corridor*, *margré* pour *malgré*. Dans divers idiomes sauvages, (l) et (r) n'ont pas d'existence distincte, par exemple dans les dialectes polynésiens, dont les uns ont *r* et les autres *l* : maori *aroha*, tongan *alofa*, hawaiien *aloha* « aimer »; ou dans le lunda, où *l* et *r* alternent constamment. — Ce changement est surtout facile par l'intermédiaire de (ɻʷ) et (lʷ), deux sons qu'on a peine à distinguer; mais il peut parfaitement avoir lieu par imitation directe (1). Même (ʀ) doit être susceptible de se changer en (l), si j'en juge par un enfant dont les parents prononcent (ʀ), et qui, conservant cette consonne presque partout, l'a longtemps changé en (l) entre deux voyelles : *marraine* (malɛn).

332. Nasales. — Le changement d'explosive, etc., en nasale se produit rarement d'une manière indépendante; par exemple [devant *t*] dans le grec dorien ἦνθον, φίντατος, pour ἦλθον, φίλτατος; dans *niveau* de *livella*, etc.; et dans nos mots vulgaires (panto) pour *paletot*, (kansõ) pour *caleçon*. Ordinairement une consonne ne devient nasale que par assimilation. Au contraire, une nasale se change assez souvent en consonne d'une classe différente :

1° en explosive : sanskrit *brū* pour **mrū* « parler », grec βροτός pour **mrotos* [sanskrit *mrtás*], βραδύς pour **mradus* [sanskrit *mrdús*], etc. Mais dans ces mots, le changement est peut-être indirect, l'intermédiaire étant (mbr-), qui se retrouve dans ἄμβροτος [§ 530]. Dans le norrois *batt* pour **bant* « attacha », *drakk* pour **drank* « but », il y a évidemment assimilation; dans l'islandais (steidtn') pour *steinn* « pierre », il y a dissimilation. — Le changement indépendant et régulier de (ŋ) en (k) a lieu en marquesan : maori *tangata*, marquesan *takata* « homme ».

(1) Ou encore par l'intermédiaire (lʳ), que J. Passy trouve en béarnais [*Revue des patois*, avril 1890].

2° en fricative : breton *vamm* pour *mamm* « mère ». Il a dû y avoir, comme intermédiaire, une forme à fricative nasalisée, quelque chose comme (ũam) (1). Ce degré se trouve dans la prononciation, assez commune, du français *régner* comme (reɲe). On peut dire qu'il y a assimilation de la consonne à la voyelle.

3° en roulée : français *diacre*, *pampre*, *ordre*, *coffre*, de *diaconum*, *pampinum*, *ordinem*, *cophinum*; provençal *Mayrargues* de *Mairanicae*, etc. (2). M. L. Havet (3) admet comme vraisemblables les étymologies **canmen*, **genmen*, pour le latin *carmen*, *germen*; mais ici il y aurait dissimilation [§ 486 s.]. — A la station de la *Porte-Maillot-Neuilly*, j'ai souvent entendu crier (ˈpɒʀt majəˈriː). — Le roumain dit *fereastră* de *fenestra*.

4° En latérale : *Roussillon* de *Ruscinionem*, *Roumélie* de *Romaniam*, *gonfalonier* de *gonfanonarium*; italien *alma* de *animam*, *veleno* de *uenenum*; français vulgaire (vlɛ̃) pour *venin*, (limero) pour *numéro*. Mais tous ces changements peuvent être des dissimilations.

CHANGEMENTS DE LA PLACE D'ARTICULATION

333. Sous le rapport de leur place d'articulation, les consonnes sont soumises à une foule de variations, dont les unes sont liées à tel ou tel changement de classe, les autres ont lieu d'une manière indépendante. Voici les principales.

334. Labiales. Le changement de (ꜰ) (ᴜ) en (f) (v) est très commun : c'est un renforcement, (ꜰ) étant très peu sonore et exposé à disparaître. Partout où nous voyons que (p) s'est changé en (f), (b) ou (m) en (v), il y a tout lieu d'admettre un (ꜰ) ou un (ᴜ) comme intermédiaire. Outre que ces changements seraient, autrement, difficiles à expliquer, nous avons parfois des preuves directes : ainsi le *f* germanique a dû être bilabial, c'est-à-dire (ꜰ), à l'origine, puisqu'il a changé (n) en (m) en moyen haut allemand.

(1) M. V. Henry me signale la forme (ᴜam) comme encore vivante.

(2) V Bru/Paris, *Rev. crit.*, II, 347.

(3) §§ 59 *Soc. Ling.*, VI, 23.

Inversement, quand (f) (v) se changent en explosives, ils deviennent bilabials, (p) (b) ; c'est que (pˌ) (bˌ) dentilabials sont d'une formation difficile, et d'ailleurs peu différents des consonnes ordinaires. Ainsi l'islandais *nafn* « nom », se prononce (nabn).

335. En dehors de ces changements et des modifications indirectes [§§ 351 s.], les labiales sont les plus stables de toutes les consonnes, étant faciles à observer et à imiter, et trop différentes des autres consonnes pour être confondues avec elles : les intermédiaires manquent. — Cependant (m) final s'est souvent changé en (n), comme en grec et en germanique : τόν, *þan-a* de **tom*; et en espagnol : *Adán* pour *Adám*. [Dans le français *nappe* de *mappam*, *nèfle* de *mespulum*, il doit y avoir eu dissimilation.] — (f) s'est quelquefois changé en (x) dans la combinaison (ft) : hollandais *kracht* « force », *lucht* « air », pour *kraft*, *luft*; vieil irlandais *secht* « sept », *necht* « nièce », latin *septem*, *neptis*.

336. Linguales. — Les linguales permutent entre elles de diverses manières. Nous avons déjà noté le changement de (z) en (r) en latin et dans les langues germaniques, le changement opposé dans le français *chaise*. Des changements de ce genre se rencontrent fréquemment; c'est ainsi que *s* (z), devant certaines consonnes, s'est changé en *r* (ɹ?) en vieux picard, en *d* (ð?) en anglo-normand : *masle*, *vaslet* sont devenus *marle*, *varlet*, en picard, *madle*, *vadlet* en anglo-normand (1). — En allemand, *s* initial devant une consonne est devenu (ʃ), comme dans *schlafen* « dormir », *schwan* « cygne », *stein* « pierre », *spielen* « jouer » (2). En portugais, *s* final se prononce (ʃˢ) (3). Ce même son (ʃˢ) se trouve dans la prononciation auvergnate du français, tandis que les Savoyards changent (ʃ) en (sʲ) (4). Le changement de (s) en (ʃ) est très commun dans la combinaison (ts).

(1) V. G. Paris, *Romania*, XV, 618.

(2) Vietor [*Phon. Stud.*, III, 84] ne croit pas que ce changement soit indépendant : il le regarde comme provenant d'analogie phonétique, le point de départ étant le changement de (sç) en (ʃ).

(3) D'après Sweet, *Spoken Portugueze*. J. Passy considère le *s* final portugais comme un simple (ʃ) ; il trouve (ʃˢ), (ʒᶻ) en b[illegible]is.

(4) Dialogue plaisant entre un Savoyard et un Auv[illegible] G[illegible] l' fait saud. — Cha comanche. »

[illegible]ve en

[illegible]) Mém.

337. La consonne (θ), qui n'est pas très sonore, se change assez avent en (s), ce qui est un renforcement. Nous voyons déjà ce angement dans le laconien σίος pour θίος, etc. (1). On sait que les ançais qui parlent anglais mettent constamment (s) pour (θ). — changement de (θ) en (f), qui est un peu plus sonore, mais du ste très semblable, est encore plus fréquent. (fɹu:), (fandə), pour *rough* « à travers », *thunder* « tonnerre » sont des défauts de prononciation communs en Angleterre, tout à fait habituels chez les nfants, comme chez les étrangers qui parlent anglais. Le même hangement se voit dans le changement du θ bizantin en *f* russe, ar exemple dans ***Fédor*** de Θεόδωρος, ***Marfa*** de Μάρθα.

338. Le latin et les dialectes italiques ont conservé la trace de hangements semblables. Selon toute apparence, le *dh* proethnique et *s* du groupe *sr*, étaient devenus (θ) en italique. Ensuite (θ) est devenu (f) à l'initiale, et partout avant *r* et *l* et après *r* et *w*. Ce *f* s'est artout conservé à l'initiale, tandis qu'à l'intérieur des mots il devenait *b* en latin, ici comme partout ailleurs. Ainsi l'on a : latin *forum*, mbrien *furo*, pour **θworom* [sanskrit *dwār*, grec θύρα]; latin *for(c)tis* our **θorctis* [sanskrit *dṛḍhás*, proethnique **dhrʃhtos*]; latin *frīgus* our **θrīgos* [grec ῥῖγος pour **srīgos*]; – latin *ruber*, ombrien *rufru*, our **ruθros* [grec ἐρυθρός, proethnique **rudhrós*]; latin *fūnebris* pour *fūneθris* de **fūnesris* [comp. *fūnestus*]; *sobrīnus* pour * *soθrīnos* de *swesrīnos* [comp. *soror* pour **swésor*]. — Ailleurs le (θ) italique est devenu *d* [par l'intermédiaire (ð)?] en latin, tandis qu'il aboutit ncore à *f* en osque et en ombrien : *medius*, pour **meθios*, osque *ieſiai* « in media » [grec μέσσος pour **méthjos*, sanskrit *mádhjas*, prothnique **médhjos*].

Les formes ombriennes *abrof*, *auif*, correspondant aux formes laines *apro(n)s*, *aue(n)s*, accusent aussi un (θ) intermédiaire (2).

339. Le changement de linguale en palatale est ordinairement ombinatif; mais *ll* et *nn* ont donné naissance à des palatales en es-

(1) M. Henry pense que σ indique simplement la prononciation par), au lieu de (th) ou (tθ).

(2) V. Brugman, *Vergl. Gram.*, §§ 209, 370, 570; Henry, *Gram. mp.*, §§ 59, 66, 69.

pagnol : *año* (ANɔ), *ellas* (ɛʎas), de *annum*, *illas*. De même dans des dialectes norvégiens, qui disent (ANNə) « Anna », (faʎʎə) « tomber », [sans trace de (j) après la palatale, dit M. Storm].

340. Le changement de la linguale (r) en vélaire (ʀ) est très fréquent, on le trouve comme particularité individuelle ou locale, presque partout où existe (r). En France, (ʀ) s'est répandu depuis le XVIIe siècle dans toutes les grandes villes et dans plusieurs districts de campagne ; de même en Allemagne, où toutefois, d'après Trautmann (1), les deux tiers de la population emploient (r). En Danemark, (ʀ) a supplanté (r) à Copenhague, où il s'est ensuite changé en (ʁ) ; il coexiste avec (r) dans le Jutland. Toute la Suède méridionale prononce (ʀ), tandis que le reste du pays a conservé (r) ; sur la frontière des deux régions, il existe, d'après M. Storm, des dialectes qui ont (ʀ) à l'initiale et (r) ailleurs. En Angleterre, tandis que le nord prononce (r) et le sud (ɹ), une partie du Northumberland dit (ʀ), qui se trouve aussi ailleurs comme « défaut de prononciation ». En Hollande, en Norvège, en Portugal, en Islande, (r) prédomine, mais (ʀ) n'est pas rare.

Ce changement paraît être directement imitatif dans la plupart des cas. (ʀ) est certainement plus facile à prononcer que (r) ; aussi est-on souvent disposé à l'y substituer ; et si (ʀ) prend naissance quelque part, il se répand rapidement, du moins dans les villes. On peut étudier la manière dont (r) est remplacé par (ʀ) en observant, à Paris, les enfants dont les parents prononcent (r) : presque tous adoptent (ʀ) (2). Les enfants des familles anglaises établies à Paris emploient (ʀ) même en parlant anglais, à de rares exceptions près (3).

(1) *Zungen*-r *und Zäpfchen*-r [dans les *Verhandlungen der Neuphilologen*, Hanôvre, 1887]. — Je crois qu'on pourrait établir la même proportion en France.

(2) J'ai pourtant observé un ou deux cas de (r) fortement roulé, conservé par les enfants, à Paris.

(3) A l'école anglo-américaine des Ternes, dirigée par M. Maxton, neuf sur dix des enfants prononcent (ʀ) comme de vrais Parisiens. Par contre, à la campagne, on semble préférer (r) à cause de sa plus plus grande sonorité. Bien que (ʀ) règne seul à Paris depuis des siècles, il ne s'est pas répandu dans la campagne voisine à plus de cinq ou six lieues à la ronde. — Le changement de (r) en (ʀ) peut aussi être indirect [§ 361].

.. Les autres linguales se changent rarement en vélaires. Je uve, comme exemple de changement direct, que le (k) en, qui provient d'un (t), le (k) primitif ayant disparu : ı, dialectal *tanata*, maori *taŋata* « homme ».

2. **Palatales.** — Les palatales se changent très souvent en les. Le passage de (c) (ɟ) plus ou moins affriqués à (tʃ) (dʒ) est ɜr [§ 505 s.]. Le changement direct de (ç) (j) à (ʃ) (ʒ) est moins nt; on le trouve dans des patois allemands et italiens : (*iʃ*),) pour *ich* « je », *gegen* « contre », etc. — L'espagnol a changé devant *e*, *i*, en (θ^{s}) : *hice* (iθɛ) de *fēci*; de même *razón* (ra'θɔn) *ōnem*. — Le picard a changé (ʎ) en (l) : *travail*, *soleil*, se pront (traval), (sɔlɛl).

3. Le grec, qui rend par κ γ, les (c) (ɟ) proethniques, semble ıter l'exemple d'un changement postérieur de (c) (ɟ) en (t) (d). savons en effet que les vélaires proethniques (kw) (gw) sont ues en grec, π β dans certains cas, κ γ dans d'autres, τ δ devant yelles palatales (1). La seule explication plausible de ce derhangement, c'est que, devant *e*, *i*, les (kw) (gw) proethniques evenus, par assimilation, des palatales labialisées (cw) (ɟw) ; et suite, par développement indépendant, (cw) (ɟw) sont devenus De fait, le timbre de (cw) diffère peu de celui de (t); la tonat presque la même.

4. Du changement d'explosive palatale en vélaire, il y a plu- exemples. Les (c) (ɟ) proethniques ont donné (k) (g) en grec latin, (x) (k) en germanique. En italien *teneo* a donné *tengo*, en ıt sans doute par (tenio), (teɴjo), (teɴɟo). De même *valga* de ı. — En général, les explosives palatales [non affriquées] se ıdent facilement avec les vélaires; et lorsqu'on cesse de sentir nent la différence, on choisit de préférence (k) comme type ıl, parce qu'il est plus distinct.

changement de (j) en (x) se trouve dans l'espagnol *joven* (xɔbɛn) *ıenem*, etc.; toutefois il paraît y avoir eu un intermédiaire (ʃ^{x}).

5. **Vélaires.** — Le changement d'explosive vélaire en pala- u en labiale paraît toujours indirect ou combinatif. On s'atten-

Brugman, *Vergl. Gram.*, §§ 426-429.

drait à ce que celui de vélaire en linguale fût fréquent, vu la tendance universelle des enfants à dire (t) (d) pour (k) (g); il est pourtant très rare, et, paraît-il, toujours combinatif. Il semble que la distinction entre (t) et (k) soit difficile à apprendre, mais si importante pour le sens que tous les enfants finissent par l'acquérir, excepté quelquefois dans les groupes (kr) (kl).

346. La fricative (x) s'est parfois changée en (f), comme dans le français *freux*, *friper*, *froc*, du vieux haut allemand *hruoch*, *hripa*, *hrockr* [*h* = (x)]. — Elle est devenue (h) dans toutes les langues germaniques, ce qui ne peut guère passer pour un simple affaiblissement [§ 377], vu la force et la persistance de ce (h).

347. (ʀ) est devenu (ʜ) en danois de Copenhague.

348. Gutturales. — La consonne (h) entre deux voyelles semble s'être changée en (x) en bas latin, tel que le prononçaient les peuples germaniques (1), comme le démontrent les graphies *michi*, *nichil*. Plus tard ce (x) a pu devenir (k) (2).

349. Dans les mots empruntés à l'arabe par les dialectes romans de la France méridionale et de la presqu'île ibérique, les gutturales sont communément remplacées par (f). C'est en portugais que les exemples sont surtout nombreux [en espagnol (f) est généralement devenu (h), pour disparaître ensuite] : on y trouve (f) tant pour le (ʜ) soufflé arabe : *Ma'foma*, plus tard *Mafa'mède* de *Mo'hhammed*, *Mafamude* de *Mahhmud*, *almofada* « coussin », de *almohhadda*; que pour le (ḥ) vocalique : *refem* « otage » de *refiem*; et pour le (ẋ) : *alfanje* « cimeterre », de *alkhanger*, *alface* « laitue » de *alkhas* (3). — Les vieux

(1) Dans la prononciation latine, la consonne *h* était muette dès avant le siècle d'Auguste.

(2) Diez, *Grammatik*, p. 226; Schuchardt, *Vokalismus des Vulgärlatein*, II, 256; III, 312.

(3) Je rappelle ce que j'ai dit [§ 201, note] sur la difficulté d'analyser les consonnes gutturales. D'après M. Vianna, à qui je dois les renseignements relatifs à ces changements de gutturales en labiales, le *khā* arabe vaudrait actuellement (x+ʀ') « un râclement qui ressemble à un crachement »; mais il conjecture que chez les Maures d'Espagne c'était un son simple, peut-être (x+), à l'époque où le roman l'a rendu par (f). M. Trautmann donne au *khā* la valeur (ẋ). Il est bien probable que la lettre arabe *khā* représente des sons différents selon les dialectes. V. Dozy et Engelmann, *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*.

ıtes espagnols et provençaux ont des formes semblables : *Bafomet* ur *Mo'hhammed*.

350. *Remarque.* D'après ce qui précède, on voit que les changements de ce directs des consonnes peuvent avoir lieu dans tous les sens; mais que les as des positions intermédiaires, palatales et linguales, sont très instables, tan- que les gutturales, les vélaires et surtout les labiales sont peu exposées aux angements directs.

Rien ne semble autoriser à dire avec Sweet (1) « que les changements directs lépendants ont lieu d'arrière en avant, et presque jamais en sens contraire ». s considérations théoriques et l'analogie des voyelles peuvent plaider en fa- ur de cette opinion, mais l'observation ne paraît pas la confirmer.

MODIFICATIONS EN PLACE

351. Les changements que nous venons d'étudier ne sont ni les uls, ni les plus fréquents. Nous savons qu'une consonne, tout en nservant son articulation, peut être modifiée par une action parti- lière des organes en un autre point [§ 206]. Une telle modification ut altérer très profondément son timbre, et amener indirectement n changement de classe ou le déplacement de son point d'articu- on. Souvent ces modifications proviennent d'action combinative ; is il y en a qui se produisent directement. Nous allons passer en ue les principales.

352. Explosives. — Les explosives sont peu exposées aux mo- fications sans changement de place direct. Un exemple curieux se uve dans l'écossais de Glasgow, où (t) intervocalique est accom- gné de (') : *butter* (bʌt'ər) « beurre ». Parfois on néglige le (t), et dit (bʌ'ər). — Peut-être le πτ du grec homérique πτόλις, πτόλεμος, présente-t-il (p + t), c'est-à-dire une explosion formée en fermant passage de l'air en deux points différents (2).

353. Nous savons aussi que plusieurs langues aryennes ont dû oir des vélaires labialisées, (k^w) (g^w), probablement (k^{w_4}) (g^{w_4}). Ces nsonnes sont devenues (p) (b) en grec, excepté dans certains cas

(1) *H. E. S.*, § 49.

(2) Selon une autre conjecture, due à Verner, ce serait (t›), une ex- osive linguo-labiale.

particuliers, et dans plusieurs dialectes italiques et celtiques
λείπω, latin *linquo;* ombrien *pis*, latin *quis;* kymrique *pedwa*
quatuor. Le même changement, ou à peu près, a lieu pour le
(kw) : grec ἵππος pour **ecwos*, roumain *eape* de *equum*. Il fau
soit bien naturel, car il est constant chez les enfants, qui
(pizin), plus rarement (pwizin), pour *cuisine*.

354. Modification labiale et vélaire. — Pour les con
prolongeables, la tendance la plus marquée est celle qu'ont l
labiale et l'action vélaire à marcher de front, concourant l'
l'autre à donner un timbre grave. Ainsi (qˤ) devient (qᵘ),
change en (uq), et tous deux se confondent en (w). C'est de cet
nière que l'anglo-saxon *dragan*, *sorg* [avec *g* fricatif (q)] a dor
anglais *draw* « tirer », *sorrow* « chagrin » (1). En français wall
bulam a donné *tôle*, apparemment par la série (tauələ), (taw
(taulə). Nous venons d'ailleurs de constater quelque chose d
blable pour les explosives.

355. Mais cette concordance des actions labiale et vélai
firme surtout par la fréquence de la *modification labiovélaire* d
consonnes. Ainsi le (ɹ) anglais se prononce souvent (ɹʷ). Il n'
rare que ce (ɹ) se transforme en (w) [surtout devant les v
vélaires] : *rook* (wuk) « corneille ». J'ai entendu un enfant du
jouer sur la ressemblance des mots *horses* « chevaux » et
« maisons », prononçant (ɑɹʷsiz) et (ɑusiz).

356. La consonne (l) est très sujette à être modifiée sans c
son point d'articulation : elle l'est souvent de cette manière.
mier degré est le « *l* grave » des Anglais, c'est-à-dire (l) al
avec la langue concave, sans modification vélaire ou labiale
ment dite. Une très légère exagération du (l) grave donne (
existe en écossais, en hollandais, en portugais. Souvent alors
labiale vient s'y joindre, et on a (lʷ), qui se trouve parfois m
anglais. Dans les langues slaves ce (lʷ) est très répandu et

(1) Peut-être le changement des fricatives vélaires et gu
en (f), signalé aux §§ 346 et 349, a-t-il eu pour point de dép
modification du même genre.

rner avec (l) (1). Il a dû exister, d'une manière très nette, en la- [v. § 419] (2). En vieux français, (lʷ) s'est changé en (u) : **chevals* nné *chevaus* (tʃəvaus), aujourd'hui (ʃəvo). Le même changement voit dans le provençal (tʃivau) et (tsivau), (rɔsiñɔu), pour *cheval*, *ignol* (3) ; et de même en sicilien : (autru), italien *altro* « autre » ; hollandais : *oud* « vieux », *koud* « froid », *goud* « or », allemand *golt*, *gut* ; en écossais : *owd*, *cowd*, *gowd*, anglais *old*, *cold*, *gold* ; s les langues slaves du Sud, serbe *dao*, polonais *dal*, etc.

357. Ces exemples nous montrent bien comment la modification place d'une consonne peut amener son changement en une nsonne toute différente, ou en une voyelle. Pour un son comme "), la modification labiovélaire n'est que l'accessoire ; mais si elle t très forte, elle peut finir par être l'essentiel, et alors on la con- ve seule sans articuler le (l) ; ce qui donne (w) ou (u). C'est ainsi e l'anglais *rook* « corneille » devient (wuk). S'il y avait seulement tion vélaire ou action labiale, on aurait (q) ou (ʊ).

(lʷ) peut aussi se changer en (ʟ). Jespersen (4) l'a observé chez sieurs anglais, dans le mot *milk* « lait », que Sweet prononce jlk).

358. Bien que l'action labiale et l'action vélaire marchent ainsi de nt le plus souvent, il ne manque pas de cas ou l'une des deux plante l'autre. Le (w) germanique, qui s'est conservé en anglais quelquefois en flamand, est devenu (ʊ) ailleurs ; ce (ʊ) s'est main- u dans l'allemand du sud, mais s'est changé en (v) en allemand nord et en scandinave.

359. Inversement, dans le paléoslave *jucha* « soupe » [prus- n *juse*, latin *jūs*], (s) s'est changé en (x), apparemment en pas- nt par (sʷ), (ʍ), (xʷ). En arménien, (s) s'est transformé de même, is ensuite (x) s'est changé en explosive aspirée, comme dans

(1) Jespersen, *Art.*, § 91.

(2) V. Seelmann, *Ausspr. d. lat.*, p. 308-313, 324-331 ; Ebel, *Kuhns Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, p. 292.

(3) J'ai entendu des Méridionaux, en parlant français, faire usage *l* graves très caractérisés.

(4) *Art.*, § 91.

khuir « sœur ». Dans les mots français comme *garde*, *guerre*, *warda*, *werra*, l'action vélaire seule est restée.

360. Le (ʃ) français est souvent un tant soit peu labialisé; le allemand l'est davantage, sans qu'il paraisse y avoir action vél sympathique.

361. Une modification vélaire sans action labiale apparaît, se Jespersen, dans divers dialectes jutlandais, qui changent (r) en ou même en (r + ʀ). Ceci montre que le changement de (r) en qui est ordinairement direct [§ 340], peut bien quelquefois graduel (1).

362. Action palatale. — Comme l'action vélaire est ordina ment accompagnée d'arrondissement des lèvres, de même l tion palatale va d'habitude avec l'écartement des coins de la bou ce qui donne un timbre aigu. Ceci a lieu pour la voyelle (i), les sonnes (ç) et (c), et aussi pour la modification palatale.

363. Au (ʃ) très légèrement labialisé français correspond l très légèrement palatalisé anglais, qui, dans quelques dialectes, vient franchement (ʃʲ), parallèle au (ʃɔ) allemand. Quand un hab du Dorset dit *short*, on croit entendre (ʃjɑɹ̣t).

364. De même, aux *l* graves correspondent les *l* aigus. Le *l* f çais n'est pas précisément palatalisé, mais le milieu de la langu

(1) Jespersen, qui discute longuement [*Art.*, § 114] la théori Trautmann sur le passage de (r) à (ʀ) dans diverses langues, p que le changement est habituellement graduel : (r), (ɹ), (ɹq), (qr), (ʀ). Malgré la force de son argumentation, dont la partie négativ excellente, je ne peux pas m'associer à cette conclusion. Un fait me signale M. Vianna semble prouver d'une manière irréfutable le changement a lieu directement en général. A Lisbonne, dit-il, les enfants commencent par prononcer (ʀ), bien que leurs pa prononcent (r); ils se corrigent plus tard, sauf un très petit no chez lesquels la « faute de prononciation » persiste. — J'ai obs moi-même, dans le patois de Sainte-Jamme [Seine-et-Oise], que sieurs enfants prononcent (ʀ), alors que tous les adultes ont servé (r); mais je ne sais pas s'il n'y a pas ici influence du p parisien. Plus curieux est le cas de quelques enfants de ce m village, qui prononçent (r) comme leurs parents dans la conv tion, et emploient, régulièrement et inconsciemment, (ʀ) lisant.

onvexe, de sorte que le timbre en est aigu comparé au (l) normal alien : c'est le contraire du (l) anglais. En exagérant cette tendance, n aurait (lʲ), qui se change facilement en (ʎ), comme (lᵍ) en (ʟ) : est ce qui a lieu pour *ll* en espagnol et en norvégien [§ 33ɔ]. Et, omme (ʟ) ou (lʷ) se changent aussi en (w) ou en (u), (ʎ) ou (lʲ) euvent devenir (j) ou (i). Le français a toute une série de change- ents de ce genre, où, toutefois, le (ʎ) ou (lʲ) est d'origine assimila- ve : *travail* (trava:j), etc. [V. § 408].

365. Action cacuminale. — La modification cacuminale est robablement à l'origine une exagération de la position alvéolaire, n tant qu'opposée à la position dentale. C'est la consonne (ɹ) qui en st le plus souvent atteinte. Mais en sanskrit, outre *r* syllabique ou on, il y a un *ʃ* cacuminal; et ces deux consonnes amènent par assi- ilation la modification cacuminale des autres linguales. Cette ca- égorie de consonnes paraît empruntée par le sanskrit aux langues ravidiennes de l'Inde méridionale.

366. L'anglais, le norvégien, le suédois surtout, ont un (ɹ) plus u moins cacuminal; il devient franchement (ɻ) dans plusieurs dia- ectes. Le norvégien a (ɭ), et le sicilien (ɖ). — On sait que les lin- uales alvéolaires ou sous-cacuminales anglaises sont rendues par es cacuminales dans les transcriptions indiennes, par exemple dans Nouveau Testament sanskrit; les Indous prononçant *interdentales* es linguales ordinaires.

CHANGEMENTS RELATIFS A LA VOIX

367. Sous l'influence des sons environnants, une consonne souf- lée peut devenir vocalique ou inversement; c'est un fait d'assimila- on qui ne nous dit rien sur la tendance des consonnes en elles- mêmes. Pour être renseigné sur ce dernier point, il faudrait exami- er les changements de consonnes placées en dehors de toute fluence assimilative; mais cela n'est pas possible, les consonnes ne trouvant isolées que dans quelques interjections. Il nous faut donc hercher des exemples de changements allant *à l'encontre* de l'in- uence assimilative : si nous en trouvons, ils nous indiqueront sans doute la tendance naturelle.

368. Or nous voyons assez souvent une consonne vocalique [explosive ou fricative] devenir soufflée même *entre deux voyelles*, qui est évidemment contraire à l'assimilation. En germanique, les explosives vocaliques sont devenues soufflées dans toutes les positions, entre deux voyelles comme ailleurs : au latin *edere* correspond *etan* « manger ». Ce changement n'avait pas atteint, à l'origine, les « douces aspirées », qui étaient simplement devenues *g*, *d*, *b*; mais la deuxième *lautverschiebung* les a presque toutes dévocalisées en haut allemand. Actuellement, beaucoup de patois du sud et du centre de l'Allemagne n'ont plus de consonnes vocaliques, à l'exception des liquides.

369. En grec, ce sont les « douces aspirées » qui sont partout devenues soufflées et se sont confondues avec les dures aspirées : χείρ de la racine **ghend*, θηλή de la racine **dhē*, φέρω pour **bhérō*. Il en est de même en latin, mais seulement dans certaines positions : (*pre-*)*hendō* de la racine **ghend*, *ferō* pour **bhérō* (1).

370. Au commencement des mots, le changement de vocalique en soufflée est plus fréquent, l'influence assimilative étant moindre. Il l'est encore plus à la fin des mots, où plusieurs langues n'ont plus que des consonnes soufflées. En sanskrit, les explosives et fricatives finales sont toujours soufflées, à moins que le mot suivant ne com-

(1) Cette évolution des douces aspirées, n'étant pas parallèle à celle des douces simples, peut paraître surprenante, et l'on est tenté de se demander si leur véritable valeur n'était pas (bh), (dh), (jh), (gh), plutôt que (bɲ), (dɲ), (ɟɲ), (gɲ) comme nous l'avons admis d'autant plus qu'en tsigane, *bh* s'est changé en (px) : (pxu) « terre » sanskrit *bhū*. Mais, si la prononciation de M. Vianna [v. § 224, note] est bien celle des Indous, ces transformations n'auraient rien d'anormal, car l'espèce de murmure vocal [du reste peu sensible] qui suit l'explosive est accompagné d'un bruit fricatif très semblable à (h). On comprendrait bien qu'un tel (bɲ) se changeât en (bh), puis par assimilation en (ph); le (b) simple restant intact. — Si *bh* proethnique avait valu (bh), on ne comprendrait pas les concordances germaniques.

Toute la question des douces aspirées primitives est d'ailleurs fort obscure. Pour l'élucider, il faudrait d'abord être exactement renseigné sur la manière dont elles sont aujourd'hui prononcées dans les différentes langues prakritiques, ce qui est loin d'être le cas. V. Whitney, *Ind. Gram.*, § 37.

mence par un son vocalique, consonne ou voyelle : *tát* pour **tód*, mais *tád ánnam* « cette nourriture ». La même règle existe en hollandais, mais seulement pour les mots inaccentués comme *is*, *was* : pour les autres, les consonnes finales sont toujours soufflées, à moins d'être suivies d'une autre *consonne* vocalique. En allemand, en russe, toutes les explosives et fricatives finales sont soufflées; en islandais, les fricatives sont plus ou moins vocaliques, les explosives sont soufflées. En français, les explosives et fricatives latines sont toutes devenues soufflées à la fin des mots; seules, celles qui ont été suivies, jusque tout récemment, d'un (ə), sont restées vocaliques; de sorte qu'on a *bref* [de *breuem*], mais *brève*; *vif*, mais *vive*; *neuf*, *neuve*; *nef*, *bœuf*, mais *rive*, *louve*. De même en anglais *belief* « croyance », mais *believe* « croire » ; *grief* « peine », mais *grieve* « peiner » ; *wreath* (ɹi:θ) « guirlande », mais *wreathe* (ri:ð) « tresser ».

371. A ces nombreux cas de dévocalisation, nous ne pouvons guère opposer que des changements de soufflée en vocalique pouvant s'expliquer par l'assimilation, comme le français *abeille* de *apiculam*, le gallois *dy ben* « ta tête », pour **dy pen*.

Il y a aussi quelques exemples de vocalisation finale; mais l'analogie en donne la clé : ainsi le danois dit *skib* « bateau », pour *skip*, sous l'influence du *b* médial [assimilatif] de *skibe*.

372. Nous sommes donc autorisés à conclure que la tendance naturelle des explosives et des fricatives isolées est de passer de la consonne vocalique à la consonne soufflée, et non inversement. En somme, c'est une action qui tend à se simplifier : au lieu d'être un son mixte, la consonne se réduit à être un simple bruit.

373. On remarque que ce sont les explosives qui se dévocalisent le plus souvent. Cela se conçoit, car pour produire une explosive vocalique, il faut chasser dans une chambre fermée l'air qui fait vibrer les cordes vocales; action qui nécessite un effort considérable, et ne peut pas se prolonger. Aussi les explosives doubles sont-elles particulièrement sujettes à devenir soufflées, par exemple dans l'is-

islandais *þiggja* « accepter », aujourd'hui presque (þikkja), dans le danois *ligge* « être couché », à peu près (ligge) (1).

374. Les liquides, par contre, et aussi les « semi-voyelles » (j) (w, ɥ), sont rarement dévocalisées, parce qu'alors elles s'entendent à peine [à moins d'être fortement articulées comme dans l'islandais *hlaða* « charger », *hnakkur* « selle »] (2). En dehors des cas d'assimilation, nous ne pouvons guère citer que la dévocalisation de *r*, *l*, finals en français, dans les mots comme *table* (tabl‘), *poudre* (pudr‘); dévocalisation qui est un véritable affaiblissement et prépare la chute de ces consonnes.

Par contre, le changement de soufflée en vocalique n'est pas rare pour les liquides et semi-voyelles. Les combinaisons *hn*, *hl*, *hr*, *hw*, *hj*, des vieilles langues germaniques, devenues d'abord (n‘), (l‘), (r‘), (w), (ç), comme en islandais, se sont ensuite changées en (n), (l), (r), (w), (j), presque partout. En anglais, à une époque plus récente, *knee* « genou », s'est prononcé (n‘i) (3), mais le (n‘) s'est ensuite vocalisé. En français, bien des gens disent (prizm), (rymatizm), au lieu de (prism‘), (rymatism‘), par réaction contre la chute du (m‘) dans le parler vulgaire.

375. En somme on peut dire que les liquides, à l'encontre des autres consonnes, tendent à devenir vocaliques lorsqu'une cause quelconque les a rendues soufflées.

AFFAIBLISSEMENT

376. Beaucoup des changements que nous avons énumérés sont des affaiblissements dans certains cas; mais on ne peut guère donner ce nom à aucun d'eux comme ensemble. Ainsi la dévocalisation d'une consonne finale peut être un affaiblissement; mais il n'en est plus ainsi si l'absence de la voix est compensée par une plus grande force d'expiration. Nous allons maintenant nous occuper spécialement des affaiblissements.

377. Les fricatives et les autres consonnes prolongeables sont

(1) Storm, *Engl. Phil.*, p. 40.
(2) La liquide soufflée (r‘), pourtant, est encore très sonore. Cependant elle aussi est rare et se change facilement en (r).
(3) V. § 382.

souvent formées avec rétrécissement incomplet; c'est un véritable affaiblissement, bien que la cause première en soit souvent assimilative. Alors, si ces consonnes sont soufflées, il ne reste plus que le souffle, un (h) faible; si elles sont vocaliques, il reste une voyelle consonnante, qui forme diphtongue avec la voyelle voisine. Le premier changement s'est produit en sanskrit, où *s* final devient « visarga », c'est-à-dire (h) (1) : *áçwah* pour *áçwas* « cheval »; en grec, où *s* initial [et souvent *w*] a donné *h* : ἵ*ππος*, latin *serpō* (2); ἕξ, primitif **sweks*; en irlandais, où *th*, *s* « aspiré », etc., se sont réduits à (h); en espagnol, où *f* s'est changé en *h* dans *hijo* « fils », etc., pour disparaître ensuite de la prononciation castillane; en béarnais, où *f* a suivi la même évolution; en anglais, où *I think* « je pense », prononcé négligemment, devient [*ɑe*'hiŋk]. — Quant au changement de (x) en (h) dans les langues germaniques, il paraît plus juste de le considérer comme un changement de place [§ 346].

Le second changement s'observe dans le passage de (ʎ) à (i), de (lw) à (u), etc. [§§ 357-364].

378. On remarquera que les fricatives provenant d'explosives par changement direct, comme le *th* (θ) irlandais, sont particulièrement exposées à s'affaiblir. En espagnol et en portugais, *b*, *d*, *g* sont comme intermédiaires entre les explosives et les fricatives, étant formées avec fermeture incomplète; et ces sons paraissent sur le point de disparaître ailleurs qu'à l'initiale. De même en danois, *gade* (ga:ðə) « rue », paraît quelquefois devenir (gaəᵈ). En vieux français, où *d* et *b* intervocaliques étaient devenus fricatifs, le (ð) ainsi formé a disparu comme dans *cruel* de *crudelem* (3), tandis que (ʊ) s'est renforcé en (v) et a persisté.

379. La dévocalisation des liquides est presque toujours un affaiblissement, à moins que la force du souffle ne soit beaucoup augmentée, comme dans les *hl*, *hn*, *hr* islandais. Autrement, les liquides souf-

(1) Whitney, *Ind. Gram.*, § 67.

(2) Comparez le lorrain *herpatte* pour *serpette* [G. Paris, *Rev. crit.*, V, 330].

(3) Ce (ð) s'est maintenu dans quelques mots anglo-normands, comme *faith* « foi », du vieux français **feiðe*.

flées courent grand risque de tomber. En français, les consonnes finales de *peuple, table, quatre, rhumatisme*, ne sont maintenues qu'à grand peine par l'autorité du maître d'école. En gallois, il a fallu renforcer les liquides soufflées en aspirant (ŋ̓), (n̓), (m̓), (r̓), et en rétrécissant fortement le passage de l'air pour (l̓). Dans les langues germaniques autres que l'islandais, les liquides soufflées sont redevenues vocaliques.

380. Les explosives, à la fin des mots, sont exposées à un affaiblissement particulier qui consiste à en négliger la détente : on prononce (ap) en fermant brusquement les lèvres après (a), mais alors le souffle s'arrête, et il n'y a pas d'explosion sensible. Ainsi prononcées, les explosives s'entendent à peine [§ 221].

CHUTE

381. Moins sonores que les voyelles, les consonnes tombent plus facilement, et il n'est pas nécessaire pour cela qu'elles passent par divers degrés d'affaiblissement. Chaque fois qu'une consonne, par suite de sa formation ou de sa position, est trop faiblement perçue pour servir de caractère distinctif au groupe phonique dont elle fait partie, elle est exposée à disparaître. C'est ce qui a lieu dans les groupes de plusieurs consonnes, qui sont en général allégés : grec ἄνακ̣ς pour **anakts*, latin *nox* pour **nokts*, italien *ostinato* et vieux français *ostiné* de *obstinatum*. Les groupes de consonnes finales, surtout, s'entendent très mal et tombent facilement : de là les formes populaires (fymis), (ebenis), (ak) pour *fumiste, ébéniste, acte*.

382. Ce n'est pas seulement quand une consonne est *insuffisante* pour avoir une valeur distinctive qu'elle disparaît ; c'est encore quand elle est *superflue* ; c'est-à-dire lorsque sa disparition ne peut causer aucune obscurité. C'est là une cause de chute très habituelle. En vieux français, une nasale finale ayant nasalisé une voyelle précédente, *om* était devenu (õm) ; puis, la nasalité de la voyelle étant bien marquée, le (m), devenu superflu, est tombé, il est resté (õ). Le même changement s'est accompli en portugais, et il s'accomplit en ce moment même dans les patois de l'Allemagne du Sud, où *mein* (mãẽn) «mon», devient souvent (mãẽ) [§ 427]. — *Scribere* a donné *escrire* ;

uis, le *s* étant superflu, on a dit *écrire*. — En islandais, le (k) de *nê* « genou », *knífur* « couteau », a dévocalisé le (n) ; une fois le (n') bien distinct de (n), on a laissé tomber le (k), et ces mots se prononcent ordinairement (n'je:), (n'i:vyr). Même phénomène en anglais, où, d'après le témoignage des grammairiens du XVIIe siècle, *kn-* a été prononcé (n') avant de devenir (n) (1). — En anglais encore, un *w* initial a influencé un *r* suivant, qui est devenu (rw) ; puis, le (w) étant devenu superflu, *write* « écrire », *wren* « roitelet », sont devenus simplement (rwait), (rwen) (2). [Aujourd'hui, par l'effet d'autres influences, la modification labiovélaire de (r) a disparu à son tour, *write* « écrire », et *right* « bien » sont devenus homonymes.]

383. Si la disparition des consonnes est fréquente sans affaiblissement préalable, elle a souvent lieu aussi à la suite d'affaiblissements progressifs. Dans les cas mêmes que nous venons de citer, si rien ne fait supposer l'affaiblissement, rien non plus n'autorise à en nier la possibilité. Dans d'autres il est évident. La disparition très fréquente des explosives finales, par exemple dans le français *tout*, *coup*, *trop*, doit se rattacher à l'affaiblissement dont il a été parlé au § 380. Les fricatives et les liquides, dans les mêmes circonstances, sont moins sujettes à disparaître ; pourtant elles sont tombées en grand nombre en français, dans *clef*, *nez*, *aimer*, etc., et au pluriel ; en sorte que, n'était la perte récente de notre (ə) final (3), presque tous les mots de la langue se termineraient par une voyelle, hormis les cas de liaison. En paléoslave le même phénomène a eu lieu d'une manière

(1) Sweet, *H.E.S.*, §§ 923-925. Vietor [*Phon. Stud.*, III, 84-85] conteste cette théorie, et oppose au témoignage des grammairiens cités par Sweet celui d'autres grammairiens, d'après lesquels la série des changements aurait été : (kn), (tn), (dn), (n). Il fait observer, non sans raison, que le (g) initial est tombé devant (n) tout comme le (k) : *gnat* (næt) « cousin », *gnaw* (nɔ:) « ronger ». Mais ceci a eu lieu également en islandais : *naga* pour *gnaga* « ronger » ; et d'ailleurs il paraît que des patois du Cumberland prononcent encore soufflé le *n* initial de *know*, etc. [Ellis, *Sp. i. song*, p. 126].

(2) Sweet, *H. E. S.*, § 919. Sur ce point le témoignage des grammairiens est tout à fait précis.

(3) Et aussi, l'influence de l'orthographe et du pédantisme, qui a fait ressusciter un grand nombre de consonnes disparues. V. Darmesteter, *Rel. scient.*, II, 313-315 ; L. Havet, *Simpl. ort.*, 52-59.

tout à fait uniforme, de sorte que tous les mots se terminent par une voyelle.

384. La chute des liquides finales, dans les mots comme *quatre*, *peuple*, *poudre*, *table*, devenus (kat), (pœp), (pud), (tab) dans le parler populaire et dans le langage de la conversation usuelle (1), se rattache à la dévocalisation de ces liquides.

385. Au commencement des mots, les gutturales peu sonores (h) et (') sont très exposées à tomber par affaiblissement : il suffit pour cela que le maximum de force soit transporté sur la voyelle suivante. C'est ce qui a eu lieu pour (h), dans les langues romanes, pour (') en anglais.

386. Il y a d'ailleurs des exemples de disparitions de consonnes dont il est difficile de marquer la raison d'être. Telle est la chute du *p* primitif en celtique, partout excepté devant les consonnes : vieil irlandais *athir*, latin *pater; orc*, latin **porcus* ; *tĕ* « chaud », latin *tepidus*, etc. Cette chute du *p* est d'autant plus extraordinaire que le *b* a été conservé dans les mêmes positions : *ebam* « je bois », sanskrit *pibāmi*.

(1) V. Bréal, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1889.

CHAPITRE III

CHANGEMENTS COMBINATIFS

387. Nous avons considéré jusqu'ici les changements auxquels ıt exposés les sons par eux-mêmes, en dehors de toute influence ;érieure. Mais un son peut aussi être modifié d'une manière ou ıne autre par l'action des sons voisins. Nous donnons aux change-ınts qui peuvent se produire ainsi le nom de ***changements combi-tifs***.

388. La plus importante des influences combinatives, est l'***assi-lation***, c'est-à-dire la tendance de deux sons voisins à se rappro-ɐr, à emprunter une partie de leurs caractères respectifs.

L'assimilation peut être partielle, comme lorsque nous disons ɐtsɛ̃) pour *mèdecin* — le (d) cessant d'être vocalique et devenant ıfflé pour se rapprocher du (s) soufflé —; ou complète, comme sque nous disons (eʃʃɑ̃:ʒ) pour *et je change*, le (ʒ) devenant (ʃ) sous ıfluence du (ʃ) suivant. Dans ces deux cas, l'assimilation est *ré-ɛssive*, c'est-à-dire que le premier son est influencé par le deuxième. ıutres fois, elle est *progressive*, comme lorsque nous disons (pçe) ur *pied*; (tutl'afrɑ̃:s) pour *toute la France*. Elle peut même être *ré-roque* : dans un mot comme *toi* (twʍa), le (t) est labialisé par le (w), (w) plus ou moins dévocalisé par le (t).

389. La tendance à l'assimilation est absolument universelle. s'exerce sur tous les sons du langage. Si nous comparons la ma-ɛre dont nous prononçons la consonne (k) dans les syllabes (kɑ), ı), (ki) — si nous essayons de prononcer chacun de ces groupes supprimant la voyelle —, nous reconnaîtrons que ce n'est pas la ɛme consonne dans les trois cas; c'est, si on veut, un (k) normal ns le premier, un (k^u) dans le deuxième, un (k^i) dans le dernier. ı fait, tout son, voyelle ou consonne, subit dans une certaine me-ıre l'influence des sons voisins.

390. L'assimilation est évidemment due à une tendance à l'économie : on supprime les distinctions superflues ou qui paraissent superflues. Elle a pour opposé la ***dissimilation***, qui a pour effet de rendre plus accusées certaines distinctions, celles qui pour une raison ou pour une autre paraissent utiles.

391. Les causes qui font prédominer la tendance assimilative ou la tendance dissimilative dans telle ou telle circonstance sont naturellement très variées; nous les examinerons plus tard. Notons seulement que les assimilations se produisent toujours moins facilement d'un mot sur l'autre que dans le corps d'un même mot; parce que l'on s'efforce toujours — inconsciemment — de conserver la même forme phonétique à ce qui a le même sens.

Section 1. — **Assimilation.**

SOUFFLE ET VOIX

392. De toutes les assimilations, il n'y en a pas de plus commune que celle qui se produit entre un son vocalique et un son soufflé. D'une consonne sur l'autre elle est universelle : français ***mèdecin*** (mëtsɛ̃), ***le second*** (ləzgõ); anglais *cats* (kæts) « chats », mais *dogs* (dɔgz) « chiens »; hollandais ***bakboord*** (bagbo:rd) « dossier »; et même d'un mot sur l'autre : français ***l'ami de Pierre*** (lamitpçɛ:r), ***passe devant*** (pazdəvɑ̃). Elle est en général régressive dans les langues romanes, plus ordinairement progressive dans les langues germaniques; mais nous la trouvons aussi progressive en français pour les liquides et les semi-voyelles, comme dans ***tiens*** (tçɛ̃), ***tué*** (tq'e), ***plie*** (pl'y) (1). C'est que la distinction de soufflée et de vocalique n'est pas, chez nous, significative pour les liquides et les semi-voyelles, de sorte que l'assimilation n'est pas combattue par des considérations d'ordre intellectuel.

393. En général, les semi-voyelles sont moins sujettes à cette assimilation que les fricatives, et celles-ci que les explosives; cepen-

(1) Du moins dans ma prononciation et dans celle de ma famille. M. l'abbé Rousselot ne dévocalise pas du tout dans cette position. Je crois, mais sans en être sûr, que ma prononciation est la plus habituelle, du moins dans le Nord de la France.

: *l*, *m*, *n* deviennent très clairement (l'), (m'), (n') en islandais, s des mots comme *allt* « tout », *jafnt* (jam't), « égal », *beint* « droit »; ela quoique la distinction entre (l) et (l'), (n) et (n'), soit significa- en islandais. — Des combinaisons comme (kb) dans l'anglais *kboard* « tableau noir », sont exceptionnelles et dues à l'effort ır conserver intacte la forme des mots simples, afin de rendre si clair que possible le sens du composé.

394. L'assimilation de voyelle à consonne est infiniment plus e que celle de consonne à consonne. Tandis qu'il faut à un non- onétiste un effort particulier pour prononcer (szsz), ou même za), personne n'éprouve de difficulté à dire (sasa), bien qu'en un ; comme dans l'autre il faille arrêter et recommencer brusque- ınt la vibration des cordes vocales (1). Et tandis que les emples du type (asza) sont très rares, ceux du type (sasa) ondent.

395. Néanmoins, le changement d'une consonne soufflée en voca- ique est très commun entre deux voyelles. En sanskrit, une explo- ve finale devient vocalique devant une voyelle, comme dans *bharad ánnam* pour **abharat annam* « il portait la nourriture » (2), ais les fricatives restent soufflées dans le même cas, tandis qu'elles eviennent vocaliques comme les explosives devant les *consonnes* vo- aliques. — Dans les langues romanes, les consonnes intervocaliques nt été très généralement adoucies : français *abeille* de *apiculam*, ose de *rosam*, *courage* de *coraticum*. En portugais, elles le sont même. ans certains cas, entre deux mots : *os cães* (uʃkãiʃ), « les chiens », *s braços* (uʒbrasuʃ) « les bras », *os homems* (uzɔmãiʃ) « les hommes ». - Dans les langues celtiques, et aussi en sarde, etc., une consonne

(1) C'est uniquement l'habitude qui nous fait paraître plus faciles es combinaisons du type (sasa) que celles du type (szsz). Nous 'éprouvons aucune peine à prononcer *ehem* (mm'm). Dans le lan- ıage oratoire, on dit souvent : *des grâces agréables* (de'gra:szagre'abl'). lais l'assimilation entre consonnes défigure beaucoup moins les nots que celle de voyelle à consonne; partant elle se produit plus ommunément, et devient si habituelle que des groupes comme (szsz) ious semblent étranges et barbares.

(2) D'après Osthoff [*Zur geschichte des perfekts*, p. 42], ce serait à un phénomène d'analogie.

initiale devient vocalique après une voyelle : gallois *pen* « tête », *dy ben* « ta tête »; sarde *sas cosas* « ses choses », *una gosa* « une chose », etc. (1). Dans les langues germaniques, il y a beaucoup d'exemples de consonnes vocaliques devenant soufflées même entre deux voyelles [§ 368]; mais l'assimilation apparaît clairement dans le danois *kage* « gâteau », de *kaka*; *gade* « rue » de *gata* (2). En hollandais, tandis que les consonnes finales des mots accentués [qui sont toujours soufflées, § 370] ne s'adoucissent que devant les consonnes vocaliques, celles des mots inaccentués comme *is*, *was*, s'adoucissent même devant les voyelles : *hij is oud* (haizout) « il est vieux ». La même règle a existé en anglais, mais aujourd'hui les formes (iz), (wɔz), (wið), ont à peu près complètement supplanté les formes à finale soufflée, tandis que *of* (ɔv), autrefois forme faible liée de *off* (ɔ:f), a pris un développement indépendant.

396. Il est remarquable que plus une voyelle est ouverte, plus sa force d'assimilation sur les consonnes est grande. On dit en italien *cieco* « aveugle », *poco* « peu », mais *ago* « aiguille », *lago* « lac »; *fico* « figuier », mais *spiga* « épi »; *dietro* « derrière », *pietra* « pierre », *vetro* « verre », mais *padre* « père », *madre* « mère », *ladro* « voleur » (3).

397. De leur côté, les consonnes soufflées, surtout les explosives, peuvent dévocaliser les voyelles. C'est à cela qu'il faut attribuer, en partie du moins, la dévocalisation des voyelles faibles portugaises, comme dans *campo* (kãpu') « champ », et celle des voyelles fermées après les explosives en français et en russe, comme dans *vécu* (veky'), *beaucoup* (boku') [§ 315-316] (4).

(1) Mais les mutations celtiques ont fini, à la suite de modifications analogiques, par servir à certaines distinctions grammaticales; elles ne sont plus purement phonétiques. — V. Schuchhardt, *Romania*, III, 1-30; L.-L. Bonaparte, *Initial Mutations in the Celtic, Basque, Sardinian and Italian Dialects*, London, 1882.

(2) La fricative (s) devient quelquefois vocalique, d'après Jespersen, dans *besøge* « visiter », *de samme* « le même », etc.

(3) Ascoli, *Arch. glott.*, X, 85.

(4) V. pour l'assimilation de voix et de souffle, Franke, *Phon. Stud.*, II, 42 s.

CHANGEMENT DE CLASSE

398. Une consonne placée entre deux voyelles peut s'assimiler à elles-ci, non seulement en devenant vocalique, mais encore en devenant plus ouverte. De là le changement fréquent d'explosive en fricative entre deux voyelles : français *fève* de *fabam*, danois *gade* « rue », prononcé (ga:ðə), etc. Nous avons déjà vu [§ 322] que ce changement atteint surtout les explosives vocaliques, et qu'il paraît souvent présager leur absorption complète.

399. Le changement assez rare d'explosive en latérale, comme dans le latin *lacrima*, ne doit pas être assimilatif, puisqu'il se produit surtout à l'initiale [§ 324], et que d'ailleurs il n'y a pas de voyelles latérales. Celui plus fréquent de latérale en fricative, tel que (brije) pour *briller*, l'est certainement dans la plupart des cas. Comme celui d'explosive en fricative, il se produit aussi, mais plus rarement, en finale ou à la fin des mots.

400. Le changement d'explosive, fricative et latérale en nasale est fréquent par assimilation [§§ 426 s.].

Quant à l'assimilation de classe des autres consonnes entre elles, elle se produit aussi, mais rarement sans assimilation de place, comme dans le hollandais *schip* (sxɐp) « bateau », pour *skip*. Au contraire, lorsqu'elle entraîne assimilation complète, elle est très habituelle : latin *affero* pour *adfero*, italien *sasso* de *saxum*, etc.

401. Lorsqu'une consonne s'assimile à une voyelle voisine ou à deux voyelles voisines, elle finit souvent par s'absorber complètement en elles, autrement dit par disparaître : ainsi *crudelem* a donné *cruel*, en passant apparemment par une forme comme (krüðelə). D'autres fois, surtout sous l'influence des voyelles ouvertes, la consonne devient voyelle sans cesser d'être bien distincte, et forme diphtongue avec la voyelle voisine. Ainsi le français *paille*, qui de (paʎə) est devenu (pɑ:j), se prononce très communément (pɑ:ĭ) (1). De même *chevaus* (2) pour *chevals*, etc. [§ 356].

(1) Jespersen, *Phon. Stud.*, II, 91; P. Passy, *Sons du Français*, § 55; P. Passy, *Le Maître fonétique*, avril 1890.

(2) Meygret [1500] transcrit *chevaos*.

402. De leur côté, les consonnes, les explosives surtout, rend les voyelles plus fermées; leur influence, naturellement, s'exe surtout sur les voyelles faibles. C'est elle qui a rendu fermés t les *e* et *o* atones latins (1), et qui a changé les *e* et *o* faibles portu en (ĭ) et (u), comme dans *que* (kĭ), *me* (mĭ), *campo* (kāpu').

CHANGEMENT DE PLACE

MODIFICATION EN PLACE

403. L'assimilation qui consiste à rapprocher l'articulation deux sons est à peu près universelle. Nous avons déjà remar combien, en prononçant les groupes (kα), (ku), (ki), l'articulation (k) emprunte par anticipation une partie des caractères de la voy suivante.

404. Ce rapprochement peut s'opérer de deux manières. Ou l le lieu même d'articulation est transporté d'un point en un au (k) suivi de (i) devient (kʲ) ou (c). — Ou bien, l'articulation a lieu à sa place normale, il y a en même temps, dans la posi d'ensemble des organes, quelque chose qui prépare l'articulatio (i) ; il y a fermeture en (k), rétrécissement en (i) : (k) devient (— Dans le premier cas il y a changement de place, dans le deuxi modification en place.

Cette distinction est celle que nous avions déjà établie pou changements des consonnes isolées [§ 351]. Mais lorsqu'il s'agi l'assimilation, les deux actions sont si constamment mêlées nous sommes obligés de les examiner ensemble. Nous passe seulement en revue les diverses influences qui produisent les milations les plus communes.

405. Influence palatale. — L'influence des voyelles (a) (e (i) et de la consonne (j) sur une consonne précédente est la marquée de toutes. Elle s'exerce à la fois sur les lèvres, don coins s'écartent; et sur la langue, dont le milieu s'élève plu moins vers le palais dur. Cette double action rend le timbre plus

(1) W. Meyer, *Grundriss*, I, 361.

406. Lorsqu'une consonne est palatalisée par une voyelle qui la suit, on articule la voyelle par avance, pour ainsi dire, pendant la durée même de la consonne : (l) du groupe (li) devient (lⁱ), etc. — C'est là le degré le plus élémentaire de la palatalisation; il n'existe en français que dans une mesure relativement faible. Il est très marqué en russe, où il est produit par les voyelles *i*, *e*, ainsi que par la voyelle *i* et la consonne *j* de l'écriture, qui ont disparu de la prononciation, mais dont l'influence a persisté. Ainsi en prononçant une syllabe *mi* (mⁱi), la langue prend la position de (i) au moment même où les lèvres, dont les coins sont écartés, se ferment pour articuler (m). — En russe contemporain, il n'y a que les consonnes (r), (s), (z), (m), (p) qui soient palatalisés de cette manière; (l), (ʃ), (ʒ) ont été modifiés de même, mais la palatalisation est à peu près complètement perdue aujourd'hui (1), tandis qu'elle s'est modifiée, comme nous allons le voir, pour les consonnes vélaires et pour les linguales (t), (d), (n).

407. Lorsque la consonne exposée à l'influence palatale est vélaire ou linguale, c'est-à-dire lorsque son point d'articulation est voisin de celui des palatales, il y a une tendance très marquée à le rapprocher encore ce point — en d'autres termes, à changer les linguales ou les vélaires en palatales. Cette tendance s'observe bien en français : si nous comparons *cas* (kɑ) et *qui* (ki), *tas* (ta) et *tiens* (tjɛ̃), nous reconnaissons que le (k) de *qui* est plus avancé, le (t) de *tiens* plus reculé, que le (k) et le (t) normaux. Toutefois, la différence n'est pas très marquée dans le français cultivé; mais dans la plupart de nos parlers populaires, (k) et (g) deviennent franchement palatals devant (j), (i), (e), (y), (ø), souvent même (ɛ), (œ), et parfois (a) : *qui*, *gui* se prononcent (ci), (ji). La palatalisation des linguales est en général moins forte; seul, (j) les palatalise très fréquemment pour tomber ensuite à l'état de son transitoire. Ainsi *panier* devient (paɲe); *piqué* et *pitié* se confondent en (pice) (2).

(1) Du moins dans le dialecte de Moscou [Sweet]. D'après Bœthlingk, (ʃʲ) se trouve dans le dialecte de Saint-Pétersbourg.

(2) On sait que les terminaisons latines *-itius* et *-icius* sont déjà identiques dans l'*Appendix Probi*.

En russe, les choses se passent d'une manière analogue : (k) deviennent (cʲ), (gʲ) (1); (x) devient (ç); (t), (d), (n) deviennent (c (jʲ), (nʲ). On voit que les vélaires et les linguales n'arrivent pas à confondre. — (j) tombe après avoir palatalisé une consonne, comm dans *ditjâ* (diᵊcα) « enfant », il en est de même de *ï*, qui a dispa partout : *ʃestï* (ʃesic) « six ». Ces exemples nous montrent que l'ef de l'assimilation peut persister après la disparition de la cause qui fait naître.

408. Les palatalisations de consonnes ont été très fréquentes une certaine époque du développement des langues romanes. changement des vélaires en palatales devant *e*, *i* remonte au h latin, comme en fait foi leur développement ultérieur dans les div idiomes romans. Le changement de linguale en palatale se voit su tout pour les liquides (l) et (n) : *filiam* a donné *fille* (fiʎə), *seniorem* donné *seigneur* (sɛɲœ:r). Ici aussi, le (j) a disparu après avoir i fluencé la consonne précédente. Le même changement a lieu apr *c* et *g* : *signum-signe* (siɲ), *oclum-œil* (œʎ). — *r* aussi a été palatal en vieux français.

409. Le changement de (kj) et de (t_j) en (kʲ) et (tʲ) ou en (c), facile à expliquer. Les consonnes palatalisées ont un timbre be coup plus aigu que les vélaires et les linguales normales; mais timbre aigu peut aussi s'obtenir en rapprochant un peu le po d'articulation de la position palatale : (kʲ) ne diffère guère de (kj) on l'y substitue naturellement parce que son articulation est p simple, qu'il n'y a action qu'en un seul endroit de la bouche. Si l' fluence palatale est très énergique, on arrive à prononcer (c), s'articule au même point que (j) et (i).

410. Une consonne palâtale ou palatalisée agit à son tour sur consonne ou voyelle précédente. En russe, une telle consonne cha (*e*) en (ɐ), (*o*) en (*ô*) et (*α*) en (a) : *ʃestï* « six » se prononce (ʃesʲc non (ʃesʲcʲ). Quelquefois la palatalisation n'affecte pas un groupe

(1) Selon Sweet, plus exactement (kʲ + cʲ), (gʲ + jʲ); ce qui rev à dire que le contact entre la langue et le palais est très large, s'é dant sur une partie du palais mou et du palais dur.

sonnes tout entier; alors la voyelle précédente n'est pas in-
encée : *krepkï* « fort », se prononce (krʲepc·ɨ) et non (krʲepc·ɨ).

411. Cette influence d'une consonne palatalisée sur une voyelle écédente a été très active dans les langues germaniques, où elle a terminé le phénomène connu sous le nom d'*umlaut* ou périphonie. n *j*, un *i*, un *e*, a palatalisé une consonne précédente; celle-ci à on tour a rendu plus palatale la voyelle qui venait auparavant; et le lus souvent ce dernier changement seul a persisté. Ainsi **bruggjō* a onné *brücke* (brykə) « pont » en allemand, sans doute par un inter-édiaire tel que (brüɟɟo) — Quelquefois la palatalisation de la con-onne survit en se transformant : ce même **bruggjō*, devenu *brycg* ryɟ:) en anglo-saxon, est aujourd'hui *bridge* (bɹidʒ) en anglais.

412. Il n'est évidemment pas nécessaire, pour qu'une consonne latalise une voyelle, que sa propre qualité palatale soit due à une use assimilative. En norrois, la consonne (ɹʲ) provenant de *z* 329] a palatalisé les voyelles précédentes, exactement de la même anière que les consonnes palatalisées : *auzō* a donné *øyra* « oreille ». e fait, rapproché des cas comme *krepkï*, semble prouver que l'*um-t* s'est produit par l'intermédiaire de la consonne, et que nous avons pas affaire à des cas d'assimilation harmonique (1).

413. L'influence d'une consonne palatale ou palatalisée peut exercer d'une manière toute différente, en donnant naissance à ne voyelle parasite après la voyelle précédente, comme nous le errons plus tard.

D'autre part, une voyelle palatale peut agir directement sur une oyelle précédente en l'attirant vers elle; mais plus souvent il y a au ontraire dissimilation. De l'une et l'autre action il sera question au hapitre des diphtongues.

414. Dans tous les cas que nous venons de passer en revue,

(1) L'opinion contraire est cependant encore défendue, notamment ar Vietor [*Phon. Stud.*, III, 86 s.]. Toutefois, d'après une communi-ation personnelle, M. Vietor a seulement voulu dire qu'*une partie es umlauts* considérés comme indirects peuvent être dus à l'action e l'harmonie vocalique.

l'assimilation est régressive. C'est, au contraire, la palatalisation p gressive qui se montre lorsque le *ch* allemand, qui normalem vaut (x), se change en (ç) après *i* et *e* : *ach* (ax) « hélas », mais (*i*ç) « je ». Ceci n'a pas lieu en hollandais, ni dans l'allemand Suisse, où *recht* « bien » vaut (r*e*xt).

415. En russe, les voyelles palatales n'agissent pas sur les co sonnes suivantes; mais les consonnes palatales ou palatalisées fluencent fortement les voyelles suivantes. Le groupe *ja*, inaccent devient souvent (j*e*) : *jadro* (j*e*d'ro) « bal ». Le mot « *sjo* » se prono (sjö) presque (sjø). Le nom propre *Sue* se transcrit par *Sju*, c'est-dire (sjü) (1).

Le (N) et le (ʎ) français proviennent aussi souvent d'assimilati progressive que d'assimilation régressive : *signe* (siN) de *signum*, (œʎ) de *oclum*, etc. (2).

416. **Influence labiale et vélaire**. — L'influence labiovéla est exactement parallèle à l'action palatale, mais bien moins imp tante. Par l'élévation du fond de la langue et l'arrondissement lèvres, elle rend plus grave le timbre des voyelles et des co sonnes.

417. En russe, les voyelles vélaires influencent les conson précédentes, mais seulement lorsque celles-ci sont elles-mêmes vélai ou labiales : (x) surtout devient (xw), presque partout (ʍ). La voy *y*, bien qu'elle vaille maintenant (ï), agit encore absolument com les voyelles vélaires : *my* (mwĩ) « nous » [§ 311, note]. — Quand consonne influencée est une explosive soufflée, c'est naturellem le son transitoire seul [la détente] dont on peut remarquer la c lité labiovélaire : il fait l'effet d'un (w) à demi étouffé : lorsq prononce (kwo), c'est-à-dire (kw[w]o), une oreille inaccoutu

(1) Sweet, *H. E. S.*, § 149.

(2) « Du temps où je faisais mon droit à Strasbourg », me M. V. Henry, « on avait placardé sur les murs le nom d'un pres gitateur *Epstein*; nous nous amusions à le faire prononcer à u nos camarades, originaire de Belfort, qui n'a jamais pu artic autre chose que (ɛpʃtaN) ». — Comparer les Allemands qui di (mõtain), (kãpain), pour *montagne*, *campagne*.

croit entendre tantôt (ko) et tantôt (kwo). Tel a dû être le (kw) indo-européen.

Une action analogue s'observe en portugais : *amigo* (əmigwu) « ami ».

418. En vieux norrois, les consonnes ont été influencées comme en russe; et par suite a pris naissance le deuxième *umlaut*, appelé *umlaut* norrois, comme l'*umlaut* germanique a pris naissance sous l'action des consonnes palatalisées. En norrois, comme *a* devient *ę* (ɛ) sous l'influence de *i* ou de *j*, de même *a* devient *ǫ* (ɔ) sous l'influence de *u* et de *w* : *mǫnnum* « aux hommes », pour **mannum*. De même *e* devient *ø* : *gøra* « faire » de **gerwa* pour **garwjan*.

419. Une consonne dont la qualité labiale ou vélaire ou labiovélaire ne provient pas d'assimilation n'en exerce pas moins une influence sur les sons précédents. C'est ce que font, d'abord, les consonnes labiales elles-mêmes : latin *aucupem* pour **aucepem*, français négligé (pɔmal) pour *pas mal*. C'est ce que font encore les *l* et *r* « graves » de diverses langues. En latin, l'action de *l* est très marquée sur les voyelles : *e* bref s'est régulièrement altéré en *o* ou en *u* devant *l* : *oliua* de ἐλαία, *olifantus* pour *elephantus*, *modus* [pour **molos*] de μέλος, *Siculus* de Σικελός (1). En grec, ρ change ε en α dans certains dialectes : locrien φάρω, ἁμάρα, pour φέρω, ἡμέρα (2). La même influence — franchement labiovélaire pour *l*, plus souvent vélaire ou parfois simplement *ouvrante* pour *r*, — se retrouve dans diverses langues, notamment en anglais : *children* « enfants », se prononce (tʃɯldrən) ou même (tʃuldrən) ; *salt* « sel » est devenu (sɔlt); *milk* « lait », est parfois (mjulk) ; *sterre* « étoile » a donné *star*. De même en portugais vulgaire, *espurmentar* pour *experimentar*, *marcante* pour *mercante* (3). Dans beaucoup de nos patois le groupe *er* suivi d'une consonne devient (ar) : (sarp), (arb), pour *serpe*, *herbe*, etc.

(1) Havet, *Mém. Soc. Ling.*, V, p. 46. — Le changement n'a pas lieu devant *li*, où *l* était palatalisé par *i* ; ni devant *ll*, qui tend apparemment à devenir palatal comme plus tard en Espagnol; ni après *c g* initials, qui sont sans doute plus ou moins palatals.

(2) Brugman, *Studien*, V, 311 ; Havet, *Mém. Soc. Ling.*, II, 167.

(3) V. G. Vianna, *Etudes de Grammaire portugaise* [Muséon de Louvain, 1884].

420. L'assimilation labiovélaire progressive apparaît dans l'allemand *buch* « livre », *auch* « aussi », où le *ch* vaut (x›). En français, (w) change souvent (ɑ)ou (a) en (ɔ) : *voyons* (vwɔjõ), (wɔjõ) ou (vɔjõ); le (w) peut alors disparaître s'il est précédé d'une consonne, comme dans *besogne* (bəzɔɴ) pour *besoigne*, souvent dans *poigne* (pɔɴ) pour (pwaɴ), *je crois* (ʃkrɔ) pour (ʒəkrwɑ) (1). En anglo-saxon, **widu* « bois » est devenu *wudu*. En anglais du seizième siècle, *u* bref était devenu (*u*›); mais tandis que dans la plupart des cas ce (*u*›) est devenu (*u*) puis (ʌ), il s'est de nouveau labialisé sous l'influence des labiales dans *put* « mettre », *butcher* « boucher », etc. (2). De même (ɑ) a été labialisé en (ɔ) dans beaucoup de mots anglais tels que *war* « guerre », *water* « eau », *what* « quoi ». En portugais vulgaire, l'action de *l* et de *r* se montre dans *luvar* pour *levar* « transporter », *prumeiro* pour *primeiro* « premier ».

421. Bien que l'action vélaire et l'action labiale marchent le plus souvent ensemble, elles peuvent aussi agir séparément. L'assimilation labiale régressive, due à l'influence de *m* et de *r* grave, se trouve dans l'allemand dialectal (ymər) pour *immer* « toujours », dans l'allemand silésien *wird* (vyɹt) « devient », *werden* (vœɹdn) « devenir » (3); l'assimilation progressive dans le mot français *juin*, ordinairement prononcé (ʒɥœ̃) pour (ʒɥɛ̃), et dans l'allemand des provinces baltiques *ritter* (rytr). L'assimilation vélaire régressive apparaît dans le russe *palka* (paʟka) « bâton ». D'après Sweet, il y aurait aussi en russe [de Moscou] une tendance à changer (r) en (ʀ) sous l'influence des voyelles vélaires (4). — L'influence de (r), nous l'avons vu, est plus souvent vélaire que labiovélaire. Celle de (ʀ) est naturellement plus énergique; de là les formes parisiennes *rare* (ʀɑ:ʀ) [ou (qɑ:q)], *barre* (bɑ:ʀ), *gare* (gɑ:ʀ), *Champ de Mars* (ʃɑ̃dmɑʀs). En danois, (ʁ) exerce une action semblable, mais sur les voyelles suivantes : *had* (ha:d), *rad* (ʁɑ:d) (5).

(1) Changement régulier en picard.
(2) Sweet, *H. E. S.*, § 791 s.
(3) D'après Vietor [*Phon. Stud.*, III, 84], les voyelles de ces mots seraient mixtes.
(4) *Phil. Soc.*, 1879, p. 549.
(5) Jespersen, *Noter til Felix Franke* [Copenhague, 1886], p. 25.

422. L'assimilation de voyelle à voyelle est le plus souvent progressive. Nous réservons ce que nous avons à en dire pour le chapitre des diphtongues.

423. Influence linguale. — L'influence linguale est due presque exclusivement à l'action de la consonne (ɹ), surtout lorsque celle-ci est cacuminale (ɻ), ou tout au moins supra-alvéolaire. Elle s'exerce sur les voyelles et les consonnes. Après avoir modifié les sons précédents ou suivants, (ɹ) tombe ordinairement, étant devenu superflu. C'est ainsi qu'en anglais, dans la prononciation du sud-ouest [Dorset et Somerset] et dans la prononciation américaine, des mots comme *herd* « troupeau », *sir* « monsieur » se prononcent souvent (hë˞:d), (së˞:), d'autres fois plutôt (hɻ:d), (sɻ:) (1). Dans le Kent *sparrow* « moineau », devient (spɑ˞:) (2). Dans le Dorset j'ai entendu dire (te˞ɹbl) pour *terrible*. — En suédois, l'influence de (ɻ) est très marquée sur une consonne suivante : *barn* (baɳ) « enfant », *fœrst* (fœʂt) « premier » [un étranger croit entendre (fœʃt)]; la voyelle précédente paraît aussi légèrement modifiée.

424. En sanskrit, l'assimilation cacuminale est produite non seulement par *r*[(ɻ) ou (r̥)?], mais aussi par *ʃ*. Ce dernier son est lui-même une modification cacuminale de *s*, amené par *r*, et aussi, ce qui est plus étrange, par *i*, *u*, *k*, *c* : *pátiʃ* « seigneur », pour *pátis*.

425. L'action de (ɹ) sur les voyelles précédentes est des plus énergiques en anglais. Devant (ɹ) non suivi d'une voyelle, (i:), (u:) sont devenus (iə), (uə); (e:) a donné (ɛ:) ou (ɛə); (o:) s'est plus ou moins confondu avec (ɔ˞); (*i*), (*a*) et (*e*) sont devenus (ä). Puis (ɹ) lui-même est tombé, du moins dans la prononciation de Londres, qui confond absolument *alms* « aumône » et *arms* « bras », *sauce* « sauce » et *source* « source », *kernel* « amande » et *colonel* « colonel », etc. (3).

426. Influence nasale. — La nasalisation par influence d'une consonne nasale est un des phénomènes les plus universels du lan-

(1) Sievers, *Grundzüge*, § 12.
(2) Sweet, *Hb.*, § 170.
(3) Western, *Eng. Lautl.*, § 112.

gage. Presque dans toutes les langues, une consonne nasale tend à communiquer quelque chose de sa nasalité au son qui la précède, le voile du palais commençant à s'abaisser un peu trop tôt.

427. La nasalisation des voyelles est surtout commune. Lorsqu'elle se développe assez pour qu'une voyelle nasalisée se distingue nettement de la voyelle orale correspondante, elle peut entraîner la chute de la consonne, qui vient à être regardée comme superflue, à moins qu'elle ne serve à empêcher la rencontre de deux voyelles, ce qui arrive souvent. Le paléoslave, le français, le portugais, ont ainsi remplacé par des voyelles nasalisées les groupes *an*, *im*, etc., non suivis d'une voyelle. Comme, dans ces langues, la nasale vélaire (ŋ) n'existait que devant les consonnes vélaires, elle a complètement disparu de leur système phonique (1) : comparez le français *longue* (lõ:g) et l'italien *lunga* (luŋga).

428. La chute de la consonne nasale entraîne souvent, par compensation, l'allongement de la voyelle précédente ; aussi la plupart des voyelles nasalisées sont-elles d'abord longues, comme dans les mots français *pompe* (põ˜:p), *tente* (tã:t), *feinte* (fẽ:t), *humble* (œ̃:bl). Elles peuvent ensuite s'abréger, comme dans le français *rond* (rõ˜), *banc* (bã), *teint* (tẽ), *brun* (brœ̃).

429. Quand la consonne nasale ne disparaît pas, la nasalité de la voyelle précédente ne se développe pas d'une manière aussi marquée ; souvent même elle s'affaiblit ou se perd, si la langue devient moins sujette aux influences assimilatives. Les mots *homme*, *même*, se sont prononcés (õm), (mẽ:m) en vieux français, et se prononcent encore ainsi dans bien des patois ; mais la prononciation (ɔm), (mɛ:m), est celle qui a prévalu dans le français commun. Même dans la liaison, la nasalité se perd souvent : bien des gens prononcent *mon ami*

(1) Ceci est évident pour le français. Pour le portugais, malgré l'avis de Sweet et de Vianna, je ne peux pas m'empêcher de croire que les voyelles nasalisées sont suivies d'une consonne nasale, devant les explosives au moins. M. Vianna lui-même m'a paru prononcer très nettement (lĩŋgwa), (kãmpu'), (mũĩntu'). M. Storm est du même avis, et J. Passy analyse de même les voyelles açoriennes.

(mɔnami); si plus souvent on dit (mõnami) sous l'influence de l'analogie [« nasalité normande »](1), il est certain pourtant qu'on nasalise moins que dans le mot isolé *mon*.

430. Une fois la cause de nasalisation perdue, les voyelles nasalisées tendent à redevenir orales — c'est-à-dire en somme à se simplifier —, surtout quand elles sont inaccentuées. Toutes les langues slaves vivantes, le polonais excepté, ont perdu les voyelles nasalisées du paléoslave. En gotique *ā* long représente un ancien (ãː) dont la nasalité s'est perdue comme dans les autres langues germaniques. En norrois, il y avait encore des voyelles nasalisées du temps de Thorodd; elles ont complètement disparu depuis.

Le développement normal des voyelles nasalisées peut donc se figurer ainsi (2) :

1°	an	anda	ana
2°	ãn	ãnda	ãna
3°	ã:	ã:da	ãna
4°	a:	a:da	ana

Il est à peine besoin d'ajouter que ces tendances peuvent être contrecarrées par d'autres influences, notamment par la nécessité de conserver, d'exagérer même la nasalité afin d'empêcher des confusions de sens.

431. En dehors du développement de la nasalité elle-même, les voyelles nasalisées sont sujettes à quelques changements particuliers. La résonnance nasale ne s'entend pas très bien pour les voyelles fermées, et on essaye volontiers de la rendre plus claire en ouvrant davantage la bouche. Alors (ĩ), (ũ), deviennent (ẽ), (õ), etc. Ainsi, tandis que le portugais et les patois de l'Allemagne du Sud ont encore des voyelles nasalisées fermées, le français les a toutes rendues ouvertes : *fīnem* a donné *fim* (fĩ) en portugais, *fin* (fɛ̃) en français.

432. En second lieu, les voyelles nasalisées étant plus graves que

(1) M. Siméon Luce [de l'Institut], qui est normand, prononce (ãnõːzsã) pour « en 1100 ».

(2) Sweet, *H. E. S.*, § 155.

les voyelles orales correspondantes, on tend souvent à exagérer ce caractère distinctif, soit par rétraction, soit par arrondissement. En français, la voyelle orale (a) a pour correspondante nasalisée (ą̃) : *paysanne* (peizan), *paysan* (peizą̃) ; et maintenant ce (ą̃) se prononce souvent avec arrondissement partiel, (ą̃ᵓ) ou (ɔ̃ᵣ) (1). ɛ̃ devient quelquefois presque (ã). La nasale de (o) est, en français, intermédiaire entre (õ) et (ɔ̃), au lieu d'être largement ouverte comme les palatales correspondantes (ɛ̃) et (œ̃) : c'est sans doute parce que la tendance à rendre la voyelle grave est venue, dans ce cas, combattre la tendance à la rendre ouverte.

433. A la suite de ces diverses modifications, une voyelle nasalisée, puis redevenue orale, peut suivre un développement tout différent de celui qu'elle aurait suivi autrement. Le germanique **gansi* « oie », devenu *gans*, a donné en anglo-saxon **gą̃:s*, *gōs*, et enfin l'anglais *goose* (gu:s), la vélaire longue étant devenu fermée, suivant la règle générale [§ 280]. Le même mot, transporté en paléoslave sous la forme *gąsi* (gą̃si) est devenu *gusĭ* (gʷusʲ) en russe.

434. La nasalisation s'exerce aussi, soit par une consonne nasale, soit par une voyelle nasalisée, sur une consonne. En suédois *havn* « port » est devenu *hamn* par l'intermédiaire (havn̄). En français, des mots comme *avenue*, *revenir*, se prononcent souvent (avn̄y), (rəvn̄i:r) ; alors on n'entend guère que (amny), (rəmni:r), ce qui explique bien le changement suédois.

Quand la consonne qui subit l'influence nasale est une explosive, elle se change simplement en nasale correspondante : français négligé *deux heures et demie* (døzœrënmi), etc. ; suédois *lugn* (luᵓŋn), *vagen* (vɑ:ŋn), *Tegnér* (teŋ'ne:r). En allemand *lieben* « aimer », *leiden* « souffrir », *wagen* « oser », se prononcent souvent (li:mn) ou (li:m:), (lain:), (vɑ:ŋn). En latin, **scabnom*, **sopnos*, **supmos* sont devenus *scamnum*, *somnus*, *summus* ; et dans les mots *ignis*, *regnum*, *magnus*, le *g* n'est qu'une notation défectueuse pour (ŋ) (2). En grec aussi,

(1) Cependant (œ̃) devient plutôt (ɛ̃), suivant l'analogie des autres voyelles palatales, qui tendent à se normaliser [§ 300]. On dit (ʃakɛ̃) pour *chacun*.

(2) Du moins cette prononciation me paraît établie par la belle argumentation de M. L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 34 et s.

πματα, ἀβνός, sont devenus ὄμματα, ἀμνός, et πρᾶγμα doit représenter pra:ŋma) (1).

435. La nasalisation peut aussi être progressive, comme dans le portugais *mãe* (mãĩ) de *mater*, *muito* (mũĩtu') de *multum*. En russe, les voyelles vélaires, ainsi que (ĩ), sont toujours nasalisées par une nasale précédente : *myʃ* (mʷĩ̃ʃ) « souris ». En français *vingt-deux*, *trente-deux*, *en dedans*, se prononcent ordinairement (vɛ̃ndø), (trɑ̃ndø), (ɑ̃ndɑ̃), ou, avec perte de la nasalisation de la voyelle, (vɛndø), (trɑndø), (ɑndɑ̃) (2).

436. Entre deux sons nasals ou nasalisés, ce genre d'influence est encore plus marqué, comme dans le français *maman* (mɑ̃mɑ̃) [souvent (mɔmɑ̃)]. Les consonnes intervocaliques des mots *branlant*, *mangeant*, *rongeant*, *grinçant*, sont très communément nasalisées. *Pendant* [adverbe] se prononce ordinairement (pɑ̃nɑ̃) ou (pɑ̃ⁿnɑ̃), surtout dans la locution *pendant ce temps-là* (pɑ̃ⁿnɑ̃stɑ̃la). — Entre voyelle nasalisée et consonne nasale, la nasalisation des explosives paraît universelle en français : *point de mire* (pwɛ̃nmi:r).

437. Assimilation de place complète. — L'assimilation qui consiste à déplacer complètement le point d'articulation d'une consonne pour lui donner celui d'une consonne voisine, ne se distingue pas essentiellement des autres influences que nous venons d'étudier. Elle est fréquente chez les enfants qui apprennent à parler. J'ai connu un garçon qui remplaçait régulièrement (k) et (t) par (p) devant les labiales, disant (ynepwal), (sɛpwa), (lapwizin), pour *une étoile*, *c'est toi*, *la cuisine* (3); et de même (ʒəfwi) pour *je suis*, (ʒefwaf) pour *j'ai soif*. D'autres enfants, beaucoup plus nombreux, absorbent alors la labiale, disant (epal), (pizin), (mafi) [= *moi suis*]. Comparez ce qui a été dit de la palatalisation, § 407.

438. De toutes les consonnes, les nasales sont les plus sensibles à cette

(1) V. Henry, *Gram. comp.*, § 63.

(2) Havet, *Romania*, VIII, 95; Storm, *Engl. Phil.*, 38, 428. — On entend aussi prononcer (vɛ̃nddø), etc.

(3) Pour mieux l'observer, je lui dis un jour : « Paulot, tu es une étoile ». Il me répondit : (nõ,, nõ,, sɛpwa mõnõkləpol, kjɛynepwal:).

sorte d'assimilation. En romaïque et en italien, comme en ancien grec et en latin, elle se produit avec une absolue régularité même d'un mot sur l'autre. Le grec, comme l'attestent de nombreuses inscriptions, disait τὴμ πόλιν, τὸγ κόλπον, et le romaïque dit encore (tim'bolin), (toŋ'golpon) (1); le latin disait *eandem* pour *eamdem*, *quicunque* pour *quicumque*; et de même l'italien dit *un cane* (uŋ'kɑ:ne) « un chien », *un giorno* (un'dʒo:rno) « un jour », *un vetro* (um've:tro) « un verre », *un po* (um'pɔ) « un peu », *con Jacopo* (koN'jakopo) « avec Jacopo ». Il paraît en être à peu près de même en espagnol et en finnois, comme aussi en sanskrit (2). Dans d'autres langues, si le sens logique, qui tend à maintenir l'identité des mots, s'oppose plus ou moins à ces assimilations d'un mot sur l'autre, elles ont lieu de la même manière au sein d'un mot. Le son (ŋ), dans les langues aryennes du moins, doit partout son origine à une consonne vélaire, comme dans l'anglais *think* (θiŋk) « penser », l'islandais *hringur* (r'iŋgyr) « anneau ». Dans la combinaison (ŋg), le (g) est souvent tombé comme superflu, par exemple dans l'allemand *ding* (diŋ) « chose », *singen* (ziŋn) « chanter »; mais en islandais et dans beaucoup de dialectes anglais et allemands, encore aujourd'hui, (ŋ) ne se rencontre que devant (k) et (g).

439. L'assimilation des nasales n'est pas seulement régressive; nous la trouvons progressive en allemand, [souvent] dans *lieben* (li:bm) « aimer », *decken* (dekŋ) « couvrir », *rauchen* (rɑuxŋ) « fumer » Dans l'anglais populaire du Dorset, non seulement *captain* « capitaine » se prononce (kæpm), mais le terme de politesse *ma'am* « madame », réduit à (m), s'assimile à une consonne précédente (3) : on dit (noum) pour *no ma'am* « non madame », mais (jɛsn) « oui, madame », (*ai*θiŋk'nɔtn) « je crois que non, madame », (*if*ju'lɑ*i*kŋ) « si vous voulez, madame », (*its*'blækŋ) « c'est noir, madame ».

Dans les mots français comme *hameçon* (amsõ), *mannequin* (mankɛ̃), il n'y a pas assimilation, sans doute parce que la voyelle *e* a disparu récemment et se prononce même parfois encore. En anglais, il n'y en a pas dans des mots composés comme *tin-pot* « pot d'étain », *un-*

(1) Brugmaŋ, *Vergl. Gram.*; Henry, *Gram. comp.*, § 45.
(2) Brugman, *Vergl. Gram.*, § 646-647.
(3) Du moins dans les combinaisons fréquentes.

couth « inculte », *plum-cake* « gâteau »; en allemand non plus dans *unbekannt* « inconnu », etc.

440. L'assimilation des explosives, un peu moins générale, est pourtant très habituelle. Elle n'a lieu en sanskrit, d'un mot sur l'autre, que dans un petit nombre de cas, comme *tác chrutvá* pour *tád śrutwá* « cette nouvelle ». En grec, elle a donné des formes comme ἔκκ πεδίον, κάββαλον, etc; en latin des formes comme *appeto*, etc. On remarque que c'est l'explosive dentale qui s'assimile le plus facilement, les groupes (tp), (db) étant évidemment très peu stables (1). — L'italien ne tolère jamais la succession de deux explosives différentes : *atto* de *actum* et de *aptum*, *detto* de *dictum*, *rotto* de *ruptum*, *freddo* de *frigidum*. Le béarnais non plus, même d'un mot sur l'autre : *adichat*, *portat pepla* (adiˈʃap porˈtap peˈpla) « adieu, portez-vous bien »; *loc de dize* (lɔddeˈdize) « au lieu de dire »; *cinq maizos* (simmaizos) « cinq maisons » (2).

441. Devant (w), l'assimilation de place des explosives est très commune : elles deviennent alors (p) (b), et le (w) s'assimile ou s'absorbe : grec ἵππος pour **ecwos*; latin *bis* pour **dwis*, *bonus* pour **dwonos*; roumain *eape* de *equum*, etc. Comparez le changement de (kw) en (p), § 353. V. aussi §§ 437, 509.

D'autres assimilations de place sont l'allemand *empfangen* pour *entfangen* « recevoir », l'alsacien (epəs) pour *etwas* « quelque chose », l'anglais (tlɑ̈im) « grimper », (dlav) « gant », pour *climb*, *glove* (3); le français vulgaire (kɛtʃo:z) pour *quelque chose*, etc.

REMARQUE GÉNÉRALE

442. Il semble que la plupart des langues, en se développant, deviennent moins sensibles aux influences assimilatives. Nous avons peine même à nous figurer la possibilité d'une palatalisation de (r) suffisante pour changer *victoria* en *victoire*. L'action qui a donné naissance aux *umlauts* paraît tout aussi étrange aux peuples germaniques modernes. Les slaves du sud ont en grande

(1) L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 23.
(2) V. J. Passy, *Revue des patois*, avril 1890.
(3) Prononciation habituelle d'après Ellis et Lecky.

partie perdu les assimilations du russe. Le russe lui-même a perdu quelques influences assimilatives, tandis que d'autres persistent uniquement par tradition : l'existence de formes comme (mʷĩ), (diᵊca) est une preuve de l'affaiblissement de l'assimilation. Cependant, si les actions assimilatives sont moins puissantes dans nos langues que dans celles des peuples primitifs, ce n'est là qu'une différence de degré; et nous n'avons qu'à observer le langage des enfants, ou celui des personnes qui apprennent une langue étrangère, pour voir se produire sous nos yeux des phénomènes semblables à ceux qui nous étonnent dans les idiomes de nos ancêtres.

ASSIMILATION HARMONIQUE

443. Les assimilations dont il a été question jusqu'ici sont essentiellement dues à la maladresse ou à la paresse des organes, dont une partie prend trop tôt, ou quitte trop tard une position donnée. Elles sont aussi acoustiques, en ce sens qu'elles n'auraient pas lieu si elles donnaient naissance à des différences de prononciation trop accusées : (ãn) ne remplacerait jamais (an) si l'oreille distinguait nettement les deux formes. Mais enfin, la cause principale de ces modifications est évidemment organique.

Il y a d'autres assimilations, moins nombreuses, qui, se produisant entre deux sons non juxtaposés, paraissent dues surtout à une sorte de confusion acoustique, bien qu'il puisse y avoir aussi une tendance des organes à reprendre de préférence la position qu'ils viennent de quitter. Nous pouvons appeler ce phénomène *assimilation harmonique*. Comme l'assimilation ordinaire, celle-ci peut être partielle ou complète.

444. Voyelles. — L'*harmonie des voyelles* est un phénomène fréquent dans les langues ouralo-altaïques (1). Dans ces langues,

(1) V. Böhtlingk, *Über die Sprache der Jakuten*, Saint-Pétersbourg, 1851 ; Radloff, *Phonetik der nœrdlichen Türksprachen*, Leipzig, 1882-1883; L. Adam, *De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques*, Paris, 1874; J. Balassa, *Techmers Zeitschrift*, IV, 154-156; Grunzl, *Die Vokalharmonie der altaischen sprachen*, Vienne, 1888.

qui placent presque toujours en tête d'un mot la syllabe radicale et lui font porter l'accent de force, toutes les voyelles du mot subissent l'influence de la voyelle de cette syllabe. L'assimilation peut être plus ou moins complète; elle peut porter sur le lieu d'articulation, sur le degré d'ouverture, sur la position des lèvres. En jakoute elle est poussée plus loin que partout ailleurs : un même suffixe prend quatre formes différentes, selon la voyelle de la syllabe radicale, et ces changements s'opèrent avec une absolue régularité. Ainsi les mots *aqa* « père », *oqo* « enfant », *æsæ* « ours », *dœrœ* « courroie pour le nez », font au pluriel *aqalar*, *oqolor*, *æsælær*, *dœrœlær*. De même quelquefois en altaïque : *attar* « les chevaux », *ottor* « les feux », *ættær* « les viandes », *hœllœr* « les lacs »; et en bouriate : *lamada* « au prêtre », *tʃonodo* « au loup », *kætædæ* « au rayon », *kœhœdœ* « au Kurgan ».

445. Ailleurs l'harmonie est moins absolue. La loi la plus générale est celle d'après laquelle, selon que la voyelle de la syllabe radicale est vélaire ou palatale, les voyelles suivantes devront appartenir à la même série. Le bouriate dit *alagdanam* « je suis tué », mais *ægægdænæm* [et non pas *ægægdœnœm*] « je suis donné »; le kalmouk *ucatu* « à la raison », *nomtu* « à la doctrine », mais *kilimcætü* « au péché », *sædkildü* « au sentiment », *gœrtü* « à la maison ».

En hongrois, les voyelles se divisent en vélaires [*a*, *o*, *u*], palatales normales [*e*, *i*], palatales arrondies [*œ*, *ü*]. Selon que la première voyelle est vélaire ou palatale, toutes les autres le sont de même : *házánál* « près de la maison », *kertnél* « près du jardin »; *jószág* « bonté », *szépség* « beauté ». En outre, si la syllabe radicale contient une palatale arrondie *œ* ou *ü*, les syllabes suivantes peuvent bien contenir un *i*, mais non pas un *e*, qui est remplacé par *œ* : *házhoz* « à la maison », *véghez* « à la fin », *tüzhœz* « au feu ». — Tout ceci a lieu d'une façon tout à fait régulière, sauf quelques perturbations relativement modernes.

446. Dans plusieurs langues du groupe ouralo-altaïque, la classification des voyelles relativement à l'harmonie vocalique n'est plus rigoureusement phonétique, ayant été altérée par des transformations de nature diverse. C'est ainsi que la voyelle *i*, qui, phonétiquement

parlant, est franchement palatale, joue souvent le rôle de « voyelle neutre », et peut suivre une voyelle vélaire aussi bien qu'une voyelle palatale.

En finnois, les voyelles se divisent en vélaires [*a*, *o*, *u*], palatales [æ, *œ*, *y*], et « neutres » [*e*, *i*]. Si la syllabe radicale, qui est initiale et forte, contient une voyelle vélaire, toutes les autres voyelles sont vélaires ou neutres; si la première voyelle est palatale, toutes les autres sont palatales ou neutres. On dit donc :

muuttumattomuudestansa « de son impossibilité »;
tyytymættæmyydestænsæ « de son mécontentement ».

En hongrois même, *í* et *é*, provenant de la contraction des diphtongues *aj* et *oj*, peuvent se trouver avec des voyelles vélaires : *szakít* pour *szakajt* « il déchire », *tanít* pour *tanojt* « il instruit ».

447. Dans les langues aryennes, il y a des exemples d'harmonie vocalique, mais ils sont sporadiques et souvent douteux. En français, le mot *aujourd'hui* se prononce communément (ɔʒɔrdɥi), parfois (uʒurdɥi) : il semble qu'il y ait assimilation harmonique, progressive dans le premier cas, régressive dans le second (1). Mais il est possible aussi que l'assimilation soit organique et indirecte [v. §§ 419 s.], se produisant par l'intermédiaire de la consonne, qui est en réalité une variété de (ʒ°); car il est certain que si l'ouverture de la bouche diminue un peu pendant l'articulation du (ʒ), la position des lèvres et celle du fond de la langue restent sensiblement invariables pendant la durée des deux syllabes.

448. Un autre exemple est notre *e* protonique, qui, dans la prononciation de bien des personnes (2), devient (e) si la syllabe tonique contient un (e), (ɛ) si elle contient un (ɛ) : *été* (ete), *étais* (ɛtɛ) : ici l'assimilation ne peut guère être indirecte, car la seule différence entre (e) et (ɛ) est le degré d'ouverture de la bouche, qui est forcé-

(1) Sweet, *H. E. S.*, § 141, semble ne considérer comme harmoniques que les assimilations progressives de voyelle à voyelle. Vietor [*Phon. Stud.*, III, 85 s.] demande avec raison pourquoi on ne ferait pas rentrer certaines assimilations régressives dans la même catégorie.

(2) L. Havet, J. Passy.

ment diminué pendant l'articulation du (t). — D'autres exemples, empruntés à des prononciations individuelles, sont (ɔ̃kɔ̃trɛːr) pour *au contraire*, (sɔlɔnɛl) pour *solennel*; peut-être aussi, avec assimilation incomplète, (ʒœli) pour *joli*, (apsœly) pour *absolu*, (mœsjø̃) pour *monsieur*, (pœsibl') pour *possible*, (œrœpeɛ̃) pour *Européen*, (prœtestɑ̃) pour *protestant*.

449. En latin, M. L. Havet (1) croit pouvoir poser comme règle que « *l* entre deux brèves a pour effet d'établir l'harmonie vocalique »; il appuie cette loi sur des exemples comme *uolumus*, *elephantus*, *elementum*, *celeber*, où on aurait attendu un *i* à la deuxième syllabe; *alacer*, *alapa*, *calamitas* au lieu de **alecer*, **alɯpa*, **calumitas* (2). Mais (l) étant très susceptible de se combiner avec la position de toutes les voyelles, il est probable qu'ici l'assimilation est indirecte, en partie du moins. En portugais, l'influence d'une voyelle finale [faible] sur la voyelle accentuée est très commune; mais ici aussi elle paraît être indirecte (3). — De même dans le gallois *aml* (amal), *ochr* (oxor), et dans les autres épenthèses vocaliques dont il sera question plus loin.

450. Consonnes. — L'assimilation harmonique des consonnes n'est pas rare. En sanskrit, l'influence cérébrale de *r* et de *ʃ* s'exerce même à distance, dans certaines conditions : *bhāramāṇas* (4). Le sanskrit encore nous donne *çwáçuras* « beau-père » pour **swáçuras*, etc.; le même mot est en lithuanien *szeszuras* pour *seszuras*. En latin nous avons *quinque* pour **pinque*, inversement en germanique **finfi* pour **finhwi* « cinq ». Le français a *chercher* pour *sercher*; l'allemand vulgaire prononce (ʃərˈʃant) pour *sergeant*, le danois vulgaire (ʃəʁˈʃant) et (ʃoʃaˈlist) pour *sersjant* et *sosialist* (5); le français vulgaire (margre) pour *malgré*.

451. Redoublement. — Entre ces assimilations harmoniques de voyelles ou de consonnes, et le *redoublement* ou répétition d'un son,

(1) *Mém. Soc. Ling.*, VI, 27.
(2) Comparez *incolumis*.
(3) V. Vianna, *Romania*, XII, p. 45 et s.
(4) Whitney, *Ind. Gram.*, § 189 et s.
(5) Nyrop, *Adj. Kønsb.*, p. 46.

d'une syllabe ou d'un groupe de syllabes, il paraît n'y avoir qu'une différence de degré. Le redoublement, comme on sait, joue un grand rôle dans le langage enfantin : il suffit de rappeler des mots comme *dodo*, *lolo*, *bébé*, *joujou*, *sesœur*, etc. Chez les enfants un peu plus grands, il persiste surtout dans les noms propres, comme *Papa*, *Maman*, *Jeanjean*, *Coco*, *Nini*, *Mimi*, *Popol*; souvent il est affaibli en assimilation plus ou moins complète, *Lélène* pour *Hélène*, anglais *Nan* pour *Anne*, *Bob* pour *Robert*, *Ted* ou *Ned* pour *Edward*; italien *Beppo* pour *Giuseppe*, etc.

452. Le redoublement est employé dans un grand nombre de langues, surtout, semble-t-il, dans les langues de peuples enfantins et primitifs. Les langues malayo-polynésiennes en font un usage extraordinaire, redoublant non seulement des syllabes, mais des groupes de syllabes : maori *pukapuka* « génération », *iriiri* « baptême », *kikokiko* « chair », *tuhituhi* « loi », *hiahia* « volonté »; malais *kupukupu* « papillon », *tungatunga* « centre », *anganangan* « conscience », *baribari* « mouche-dragon ». De même les patois créoles : créole de l'île Maurice *zozo* « oiseau », *lili* « lit »; sabir *visavis* « vite », *chouiachouia* « doucement », etc. (1).

On sait le rôle qu'a joué le redoublement dans la conjugaison indo-européenne.

453. On peut rapprocher des assimilations harmoniques les assimilations qui se produisent entre deux mots fréquemment réunis, comme dans l'italien *grosso e grasso*, le français *gros et gras* [de *crassum*]; l'allemand *zwei*, *drei* [gotique *twai*, *þri*-]; l'allemand dialectal *œlf*, *zwœlf* (2) ou *elf*, *zwelf* pour *elf*, *zwœlf*; le danois *hulter til bulter* pour *hulter til bulder* (3). Mais ici nous touchons au domaine des changements analogiques; ce serait sortir de notre sujet que de nous étendre davantage sur ce genre de phénomènes. Contentons-nous de remarquer, en passant, combien vague et incertaine est la

(1) Ces deux derniers exemples sont peu concluants, comparez le français *vite vite dare dare*.

(2) Osthoff, *Morphologische Untersuchungen*, I, 94.

(3) Nyrop, *Adj. Kønsb.*, p. 45.

imite entre les deux sortes de changements, phonétiques et analogiques (1).

Section 2. — **Dissimilation**.

454. La dissimilation est l'opposé de l'assimilation. Tandis que l'on est porté à négliger les différences qui paraissent inutiles, à rapprocher l'articulation de deux sons consécutifs quand cela peut se faire sans inconvénient, on s'efforce au contraire de rendre plus marquées les différences qui, pour une raison ou pour une autre, semblent nécessaires; et par suite, on les rend plus fortes, on les exagère.

Souvent les deux tendances se trouvent réunies et se combattent, et il peut fort bien y avoir assimilation à un moment, dissimilation à un autre; ou encore assimilation dans un sens, dissimilation dans un autre. Aussi notre classification pourra-t-elle parfois paraître arbitraire.

DIPHTONGUES

455. Les dissimilations les plus importantes sont celles qui donnent naissance aux diphtongues de voyelles. Toutes les diphtongues, il est vrai, ne sont pas d'origine dissimilative, et leur développement est dû à peu près autant à l'assimilation qu'à la dissimilation; néanmoins, il sera avantageux de réunir ici tout ce que nous avons à en dire.

456. Les diphtongues les plus nombreuses proviennent du dédoublement des voyelles longues, qui paraissent difficiles à tenir absolument homogènes. Pour peu qu'une voyelle longue reçoive une intonation composée [§ 159], l'impression d'unité est détruite; elle l'est encore plus s'il y a une légère reprise de force [§ 150]. Dans un cas comme dans l'autre, il arrive souvent que la différence entre les deux parties de la voyelle est rendue plus sensible par un léger changement de timbre, qui donne naturellement une diphtongue. Mais ce changement de timbre, qui a l'avantage de rendre la voyelle longue plus différente de la brève correspondante, peut très bien se

(1) V. Schuchardt, *Über die lautgesetze*, p. 8.

produire spontanément, sans être précédé d'un changement de f ou de ton.

457. Développement ordinaire des diphtongues commu — Ordinairement, une voyelle moyenne comme (e:), (o:), se double d'abord dans les deux sens: le commencement devient un plus ouvert, la fin un peu plus fermée; les voyelles ouvertes é les plus sonores, c'est le premier élément qui est syllabique diphtongue est décroissante. C'est ainsi que l'anglais moderne cha le (e:) des mots comme *make* « faire », *spade* « bêche », en (e˞ĕ˞ (*e˞ĕ˞*) (1). Quand la voyelle est arrondie, on peut la diphtonguer quement par le mouvement des lèvres, comme le fait l'anglais p l'*o* de *note*, qui est (oŏ›). Dans le parler de Sainte-Jamme [S.-et- on diphtongue ainsi non seulement certains (o), mais certains (*deux* (døø˞).

458. Les voyelles fermées ne peuvent guère se dédoubler ai que par le commencement; les voyelles ouvertes que par la fin. dédoublement des voyelles fermées est très commun; il a lieu en autres dans la prononciation anglaise de Londres pour les voyel des mots comme *he* « il », *you* « vous », qui se prononcent à p près (hi˞i), (ju‹u). Le dédoublement des voyelles ouvertes, contraire, est rare. La facilité avec laquelle se dédoublent les voyel fermées peut tenir, d'une part, à ce qu'il est relativement difficile les prolonger [§ 285]; d'autre part, au désir de les rendre plus nores.

459. Une fois qu'une diphtongue est formée, elle est soumis une double influence : celle de la dissimilation, qui tend à rendr diphtongue plus distincte en éloignant les deux éléments l'un l'autre; et celle de l'assimilation, qui tend à les rapprocher, à les mener à l'état antérieur de voyelle longue homogène. Bien que deux influences s'exercent à la fois sur les deux éléments de la di tongue, il semble en général que la dissimilation agisse le plus su premier, l'assimilation sur le deuxième; pourquoi, il serait diffi de le conjecturer. Nous voyons souvent, lorsque les deux influer

(1) La prononciation (e:) persiste en Ecosse.

s'exercent à peu près parallèlement, le premier élément s'éloigner graduellement du timbre primitif de la voyelle, et le deuxième le suivre à une certaine distance.

460. Les diphtongues des types (ei), (ou), venant de (i:) (u:), fournissent des exemples frappants de cette double tendance. Le premier degré est (i˕i), à peu près comme en anglais contemporain. Puis le premier élément s'éloigne, devient successivement (e), (ɛ), (a); de là il peut passer dans la série vélaire, devenir (ɑ). Mais en même temps le deuxième élément suit, devient (e), (ɛ). En anglais, « *i* long » se prononce d'ordinaire (*ä˕e˕*); mais dans la prononciation vulgaire de Londres, le premier élément est devenu (*a*), parfois (*a›*); le second est (ɛ), et devant (l) il peut s'absorber complètement, de sorte que l'on ne fait guère de différence entre *marl* « marne » et *mile* « mille ».

461. Nous voyons du reste par l'exemple de cette même diphtongue anglaise que le premier élément d'une diphtongue peut être dissimilé de différentes manières : soit qu'il devienne plus ouvert, comme lorsque (ei) devient (ɛi); soit qu'il soit formé plus en arrière, comme lorsque (ɛi) devient (äi); soit enfin, après qu'il est devenu vélaire, qu'il soit labialisé comme lorsque (ɑe) devient (ɑ› e) ou (ɔ˕e).

462. Les diphtongues du type (ou) se développent parallèlement : le premier élément devient ouvert, et parfois plus avancé. La diphtongue anglaise *ou* [venant de *ū*] se prononce très souvent [*ao*], et dans le *cockney* de Londres, (æɔ) : *house* « maison » vaut (haus), (haus), (hɑos), (hæɔs)...

463. Les diphtongues dont le premier élément est une palatale arrondie se dissimilent en ce que cette voyelle devient mixte ou vélaire. Le danois *øie* se prononce aujourd'hui (øiə). La diphtongue allemande *eu* [venant de (y:)], comme dans *neu* « neuf », pour *nŷ*, a dû d'abord être (*øy*); mais de nos jours le premier élément paraît souvent être (*ø*).

464. Tandis que le premier élément s'éloigne ainsi, le deuxième se rapproche. Nous voyons cette tendance très marquée dans les

diphtongues anglaises. Si elle est plus forte que la tendance opposée du premier élément, la deuxième voyelle s'absorbe complètement. Ainsi le gotique *stain* « pierre » est devenu *stān* en anglo-saxon; l'islandais *stein* a donné *stēn* en suédois; le vieux français [normand] *reine* se prononce aujourd'hui (rɛ:n). De même dans la prononciation anglaise de Londres, déjà citée, *mile* (m*a*:l) pour (m*ae*l). De même encore dans le patois allemand de Strasbourg, où *frau* « femme » se prononce à peu près (fʀ*a*:).

465. De la tendance opposée des deux éléments d'une diphtongue résulte souvent un changement complet de sa structure : de décroissante elle devient croissante, parce que le premier élément finit par devenir moins sonore que le deuxième. Si le caractère décroissant de la diphtongue primitive est dû uniquement à la différence de sonorité des deux éléments, ce caractère cesse dès que le rapport est renversé : lorsque (*a*ɛ) devient (ɔa), la diphtongue devient croissante. Mais lors même qu'à l'origine la force d'expiration diminuait pendant la durée de la diphtongue, elle se modifie presque toujours pour marcher de pair avec la sonorité.

466. Une fois la diphtongue devenue croissante, le premier élément, qui est maintenant consonnant, continue à s'éloigner (1): ce qui veut dire qu'il devient plus fermé. De la sorte il atteint bientôt le point où le frottement consonnantique se fait sentir; et les diphtongues des types (ĭa), (ŭ*a*), tendent à se changer en (ja), (w*a*). Les mots français *bien*, *moi*, *buis* se prononcent aujourd'hui (bjɛ̃), (mwa), (bɥi), du moins dans le nord de la France.

467. L'histoire de la diphtongue *oi*, en français, met bien en relief les principaux changements dont nous venons d'esquisser le caractère. On sait qu'elle dérive d'un *ē* ou *i* latin accentué, c'est-à-dire probablement du son (e:), dans lequel ces deux voyelles s'étaient confondues [§ 296]. Le premier degré de diphtongaison a été *ei*,

(1) Il ne faut donc pas dire, avec Sweet [*H. E. S.*, § 68], que c'est l'élément syllabique qui est dissimilé et l'élément consonnant qui se rapproche. C'est ordinairement vrai pour les diphtongues décroissantes; mais pour les diphtongues croissantes, le contraire semble être la règle.

formé comme dans l'anglais *make* (meik) pour (me:k), et valant peut-être (eĕ). Puis le premier élément, passant soit par (ä), soit plutôt par (a) et (ɑ), est devenu *o* [probablement (ɔ), puis (o)]. En même temps le second élément suivait, devenant (ɛ) et (a); enfin, dans certains cas, (ɑ) et même (ɔ). Naturellement, le deuxième élément étant maintenant plus sonore, la diphtongue est devenue décroissante. Et le premier élément, se fermant de plus en plus, s'est changé en consonne. La série a pu être : (e:), (ɛe), (ae), (ɑɛ), (ɔɛ), (ŏɛ), (ŏa), (ua), (wa), (wɑ) (1).

AUTRES TRANSFORMATIONS

468. Les tendances que nous venons d'énumérer, pour être ordinaires, ne sont pas universelles. Ni la dissimilation du premier élément, syllabique ou consonnant, ni l'assimilation du deuxième, n'ont lieu dans tous les cas.

469. Il arrive parfois que les deux éléments d'une diphtongue se rapprochent et se contractent enfin en une voyelle longue intermédiaire. Le grec ancien et moderne, le latin, le roman nous en fournissent plusieurs exemples bien connus. En français, *ai* et *au* se sont contractés en *e, o* respectivement. Le picard a contracté (wa) en (ɔ), et le même changement s'observe souvent même à Paris [§ 420].

470. Plus rarement, mais encore assez fréquemment, c'est le premier élément seul qui tend à se rapprocher. En latin, le groupe *u* primitif est toujours devenu *ou*, par influence labiovélaire de *u* : *ouus* de **neuos* (2). De même, le gotique *stain* « pierre », devenu *tân* en anglo-saxon, a donné, au contraire, *stein* en norrois. En nor-

(1) Bien entendu, c'est là une série purement idéale et hypothétique : il a pu y avoir d'autres intermédiaires, et ceux que nous donnons ont pu exister côte à côte. Encore aujourd'hui, si (wa) prédomine, on entend aussi (ua) et (oa). Il serait intéressant de rechercher les diverses formes existant encore dans les patois. (ɔĕ) se trouve, je crois, au sud de la Loire et à Noirmoutiers; (ɛe) en Normandie; (ŏɛ) ou (wɛ) est habituel à l'ouest de Paris.

(2) L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 17. — Au contraire, *ou* devant une voyelle devient *au* d'après la tendance ordinaire : *auis* pour *ouis*, *grauis* pour **grouis*.

rois encore, *auga* « œil » est devenu *ǫga* [aujourd'hui prononcé (*ǿyga*) en islandais].

471. Il arrive même que le premier élément atteint le deuxième pour former une voyelle longue. Le germanique primitif a **wīn* pour **wein*, « vin », **stīgō* pour **steigō* « je monte ». Les diphtongues latines *ei*, *ou*, étaient devenues ī, ū [devant les consonnes] dès l'époque classique; les diphtongues grecques *ει*, *ου* ont subi le même sort. — Toutefois, il n'est pas bien prouvé que dans ces divers cas l'assimilation ait réellement été régressive. Les diphtongues *ei*, *ou*, ont pu devenir d'abord (e:), (o:), lesquels auraient suivi la tendance des voyelles longues à devenir fermées [§ 295]. On sait qu'en latin *ū* et *ō* alternent souvent : *bōbus* ou *būbus*, etc. (1)

472. D'autre part, il y a des cas de dissimilation du deuxième élément. En islandais moderne, le *ā* norrois, après s'être apparemment dédoublé par la fin [§ 475] en (ao), est arrivé à se prononcer (au) comme dans *lâta* (lauta) « laisser ». Il serait curieux de voir ce (au) récent se modifier comme le (au) ancien de *auga* (*ǿyga*), ce qui donnerait le spectacle d'une diphtongue suivant dans tout son développement une marche contraire à la marche ordinaire.

473. Il peut même arriver que la deuxième voyelle se change en consonne fricative, comme dans le romaïque *αὐτός* (af'tos). Cette sorte de changement est très rare, à moins que la diphtongue ne soit suivie d'une voyelle, comme dans le latin *nouus*, qui a dû se prononcer (nowus) à une certaine époque, ayant donné dans les langues romanes *nuovo*, *nuevo*, *neuf*, etc.

DIPHTONGUES D'ORIGINE DIFFÉRENTE

474. Les diphtongues provenant du dédoublement d'une voyelle longue par fermeture progressive de la bouche, sont sans doute les plus communes. Mais il y en a d'autres.

475. Une voyelle longue peut se dédoubler en se terminant par une sorte de murmure vocal indistinct. En gallois toutes les longues fermées sont légèrement diphtonguées ainsi : *drws* (druus) « porte ».

(1) M. L. Havet pense que les formes en *ō* sont plus récentes. D'après ce qui vient d'être dit, on croirait plutôt le contraire.

De même les voyelles longues ouvertes dans la prononciation anglaise de Londres : *father* (faɑðə) « père », *all* (ɔ-ɑl) « tout ». De même aussi les voyelles fermées de beaucoup de patois de l'Allemagne du sud : *gut* (gu:ɑt) « bon », *mut* (mu:ɑt) « courage ». Telle est sans doute l'origine du *â* (αu) islandais (1).

Ces diphtongues, lorsque le deuxième élément est complètement formé, présentent un type semblable aux diphtongues mentionnées au § 466 ; leur développement ordinaire est le même Le deuxième élément étant plus sonore ou le devenant, la diphtongue devient bientôt croissante ; ceci arrive parfois en patois suisse et alsacien dans la prononciation rapide des mots comme *gut*, *mut*, qui deviennent alors (gŭet), (mŭet) Puis le premier élément se dissimile et le deuxième s'assimile ; le premier tend à se changer en consonne.

476. C'est ainsi que se sont formées, sans doute, les diphtongues de l'espagnol *bueno*, de l'italien *buono*. Le latin *bonum*, devenu (bɔ:no), s'est diphtongué en (boɑno). Le second élément, en se renforçant, a donné (ɛ) en espagnol, tandis qu'en italien il prenait l'arrondissement du premier et devenait (ɔ). En même temps, dans les deux langues, le premier élément se dissimilait, devenait (u), presque (w), et cessait naturellement d'être syllabique; de sorte que l'on a maintenant (buɛnɔ) en espagnol, (buɔ:no) en italien (2).

477. Le développement de la diphtongue *ie* dans l'espagnol *bien*, l'italien *piede*, le français *pied*, *bien*, est exactement parallèle : on a dû avoir (ɛ:), (eɑ), (eɛ̆), (ĕɛ), (ĭɛ), (je). Pour le passage de la diphtongue décroissante à la diphtongue croissante, on peut comparer la prononciation londonienne de *here* et de *ear*, (ĭä:) pour (iə̆) : ces mots se confondent souvent avec *year* (jä:) (3).

(1) J'ai observé le premier degré de cette transformation dans le parler de Sainte-Jamme (S.-et-O.): *elle est lasse* (ælelα:ɑs), avec un (α:) a peine diphtongué.

(2) Le toscan dit (bɔ:no).

(3) V pour les diphtongues romanes, L. Havet, *Romania*, VI, 320 s. — Ce que j'ai dit ici n'est en grande partie que la reproduction de ce qu'a dit M. Havet. Je peux ajouter que le groupe *ue* de l'espagnol *bueno* me paraît prouver le caractère primitivement décroissant de ces diphtongues.

478. Une diphtongue peut encore prendre naissance d'une manière tout opposée, si c'est le commencement de la voyelle qui se change en murmure vocal indistinct. Je n'ai jamais observé de diphtongues de ce genre, mais M. l'abbé Rousselot en cite dans les patois : *mouche* (mɑo:ʃ), Las Coux (lɑ:kɑo:) (1). Si ces formes sont exactes, on pourrait s'attendre à voir la diphtongue se développer en (ɑə), (ɑɔ), (ɔɛ), etc.

479. Toutes ces diphtongues, comme les diphtongues communes, proviennent du dédoublement des voyelles longues. Il y en a d'autres dont l'origine est toute différente. Ainsi une diphtongue peut prendre naissance par l'affaiblissement d'une consonne. Dans un mot français comme *paille*, qui, prononcé soigneusement, vaut (pɑ:j), on s'arrête souvent avant d'avoir atteint le point où commence le frottement : on a de cette manière une diphtongue (ɑ:ĭ) (2). C'est ainsi qu'ont pris naissance les diphtongues du vieux français *chevaus* pour *chevals*, du hollandais *oud* pour *ald*, de l'italien *pieno* pour *plenum*, etc., [§§ 356, 377]. La chute des consonnes, dans bien des cas, a pu être précédée d'une période où elles formaient avec la voyelle voisine une sorte de diphtongue [§ 378].

Naturellement, une diphtongue de ce genre, une fois formée, se développe d'après les principes déjà énoncés : *chevaus* est arrivé à se prononcer (ʃəvo), comme *causam* à se prononcer (ʃo:z).

480. Il en est de même des diphtongues provenant du renforcement de sons transitoires, dont la formation sera exposée plus tard : leur développement se fait d'une manière tout à fait normale : *gloire* de *glōriam* donne (glwa:r), comme *soir* de *sēro* donne (swa:r). Il en est de même aussi des diphtongues provenant de la contraction en une seule syllabe de deux voyelles syllabiques, comme dans le gr. φέρευ, φέρου pour φέρεο.

481. *Remarque.* — La plupart des diphtongues sont naturellement *longues*, en ce sens qu'elles équivalent au moins, par leur durée, une voyelle longue. Ceci, toutefois, n'est pas du tout nécessaire

(1) *Introduction à l'étude des patois*, p. 7.
(2) Jespersen, *Phon. Stud.*, II, 91.

ɔn n'empêche d'en prononcer les éléments si rapidement, que l'enmble ait seulement la valeur d'une voyelle brève. Les diphtongues i), (au), dans les groupes français *et ici* (eisi), *à outrance* (autrɑ̃:s), ɔnt certainement brèves. Telles étaient les diphtongues anglo-xonnes *ea, eo,* et probablement les diphtongues gotiques *aí, aú* (1). ais les diphtongues brèves sont naturellement très exposées à la ɔntraction. Il en est de même des diphtongues suivies d'une conɔnne double ou d'un groupe de consonnes, parce qu'une consonne ɔuble ou un groupe de consonnes abrège les voyelles précédentes 282] : **eild* « feu » est devenu *eld* en norrois, et l'islandais moderne, ui diphtongue la plupart des voyelles longues, contracte au conaire les diphtongues devant les groupes de consonnes : *ætla* « proɛter », *steinn* « pierre », se prononcent communément (atl'a), stetn').

CONSONNES ET VOYELLES

482. La dissimilation, n'ayant pour cause que l'effort en vue de ıarquer nettement la distinction entre deux sons voisins, ne peut as être commune entre les voyelles et les consonnes. Ce n'est uère que lorsqu'une des fricatives semi-voyelles (j), (ɥ), (w), ou ncore (ʎ) ou (lʲ), (ʟ) ou (lʷ), se trouve juxtaposée à une voyelle ɜrmée ou mi-fermée de même nature, qu'on peut avoir recours à la issimilation pour accentuer la différence.

483. Même dans des cas de ce genre, les exemples de dissimilaɔns ne sont pas nombreux. On peut citer, en latin archaïque, le angement de *uo* (wo) initial en *ue,* par exemple dans *uerto* pour *rto* (2). On sait aussi que les substantifs et adjectifs latins en *os* ont résisté plus longtemps que les autres au changement *o* en *u.*

484. Un autre exemple analogue est fourni par le mot anglais *yes* ui », qui se prononçait ordinairement (jis) au siècle dernier, mais

(1) Heyne, *Ulfilas,* p. 342. — On sait que la valeur de *aí, aú* en tique est toujours disputée. M. F. de Saussure considère ces diphıgues comme valant *e, o* brefs.
(2) L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, V, 43.

qui est aujourd'hui (jɐs). Dans le Dorset, j'ai souvent entendu dire (jɛ:s).

485. La dissimilation a pu jouer un rôle dans certains changements ou renforcements de consonnes, par exemple dans le passage de (w) à (v) en allemand, en roman, en sanskrit, etc.

CONSONNES

486. Il y a des exemples, assez fréquents, de dissimilation entre consonnes.

487. Les consonnes longues ou doubles se dédoublent parfois comme les voyelles longues. Ce phénomène apparaît surtout en islandais, où *ll* est devenu (tl') (1) presque partout [en passant par (dl)] : *falla* (fatl'a) « tomber », *kalla* (katl'a) « appeler », *jeg vill* (je'vɛ̈tl') « je veux », *Páll* (pɑutl') « Paul ». De même, mais seulement après les voyelles longues et les diphtongues [sans doute par réaction contre la tendance à l'abrègement] *nn* devient (tn') : *einn* (*ei*tn') « un », *steinn* (ste*i*tn') « pierre », *seinna* (se*i*tn'a) « plus tard » (2). D'après Sweet (2), on trouverait dans quelques dialectes norvégiens la prononciation intermédiaire entre (falla) et (fadla) : on pourrait la représenter par (fadˡla), le signe (dˡ) marquant un (d) incomplètement fermé sur le côté.

488. La dissimilation se produit aussi entre deux consonnes voisines que l'on s'efforce de maintenir distinctes. C'est ce qui arrive quand la première de deux explosives consécutives devient fricative, comme dans le romaïque κλέφτης de κλέπτης, l'islandais *keifti* pour *keypti*, passé de *kaupa* « acheter ». Le changement de fricative en explosive est dû aux mêmes raisons dans les mots allemands *ochs* « bœuf », *sechs* « six », *fuchs* « renard », pour lesquels la prononciation (*o*ks), (*ze*ks), (*fu*ks), a presque complètement remplacé l'ancienne prononciation (*o*xs), (*ze*xs), (*fu*xs).

(1) La notation (tl') n'est pas tout à fait exacte : l'explosive est encore en partie vocalique. On pourrait écrire (fadtl'a), etc.

(2) Aujourd'hui souvent (*e*tn'), etc., v. § 481.

(3) *H. E. S.*, § 105.

489. Si les mots latins *carmen, germen* sont bien pour *canmen, men*, comme le pense M. L. Havet (1), ils nous fournissent un mple des plus curieux de dissimilation entre consonnes. D'après même savant, les vieilles formes latines comme *arfuerunt* pour *adrunt* constitueraient aussi une sorte de dissimilation.

DISSIMILATION HARMONIQUE

490. Comme il y a des assimilations qui se produisent à disice, de même il y a souvent dissimilation entre deux sons qui ne nt pas consécutifs, comme pour éviter la trop fréquente répétition même phonème. C'est ce que nous appellerons la *dissimilation harmique*.

491. Il ne paraît pas que les voyelles soient sujettes à l'action la dissimilation harmonique ; du moins je n'en connais aucun emple.

492. Les consonnes, au contraire, en subissent l'influence bien lus fréquemment que celle de l'assimilation harmonique. En latin, dissimilation de deux *l* consécutifs est régulière. Elle est parfois égressive comme dans *caeruleus* de *caelum*, *Parilia* de *Pales* ; mais eaucoup plus souvent progressive, comme dans *Aleria* de Ἀλαλία. e suffixe *-alis* de *naualis*, *animalis*, devient *-aris* dans *exemplaris*, *laris*, *consularis*. La dissimilation se produit même quand une syllabe sépare le suffixe du *l* précédent : *lunaris*, *militaris*, *altaria* ; à oins toutefois que la syllabe intermédiaire ne contienne un *r*, mme dans *lateralis*. Le suffixe *-r[u]lum* se change aussi en *-crum* ns *sepulcrum*, *simulacrum*, *lauacrum* (2). La dissimilation de deux) se trouve en latin dans *meridies* pour **medidies* ; celle de *p-b* peut-re dans *premo* pour **prebo* (3).

493. La dissimilation de deux *r* consécutifs n'existe pas en latin; ais elle est commune dans les langues romanes : **proda* [d'où le ançais *proue*] de *prora*, *pèlerin* de *peregrinum*, *flairer* de *fragrare* ; ita-

(1) *Mém. Soc. Ling.*, VI, 31.
(2) L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 27 s.
(3) L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 231.

lien *prudire* de *prurire*, *rado* [en toscan seulement] de *rarum* (1). De même dans des mots empruntés par les langues germaniques au latin ; *turtil*[*tûba*] de *turtur*, *marmul* de *marmor* ; et dans des mots germaniques, vieux haut-allemand *fluobra*, en regard de l'anglo-saxon *frôfor* et du vieux saxon *frôfra* « consolation ».

494. D'autres exemples sont le grec dialectal σπάδιον [d'où le latin *spatium*] pour στάδιον ; le roman *Bolonia* pour *Bononia* ; sans doute aussi le français *nappe* de *mappam*, *nèfle* de *mespulum*, *orphelin* de **orphaninum*, *venimeux* de *uenenosum* ; l'italien *veleno*, le français populaire (vlɛ̃) de *uenenum* ; le français populaire (limero) pour *numéro*, (arbolis) pour *herboriste* ; le portugais et castillan *mentira* « mensonge » (catalan *mentida*) ; le portugais *padiola* du latin *paleolam* ; le français enfantin (ɔməliby:s) pour *omnibus* ; l'anglais *venom*, etc.

495. On voit qu'en cas de dissimilation, la consonne qui disparaît est remplacée par une consonne plus ou moins semblable, une consonne avec laquelle elle pourrait permuter par voie de transformation indépendante, dans des cas déterminés.

496. En général, la dissimilation se produit d'une manière plus ou moins sporadique. Il y a pourtant, outre le cas de *l* en latin, au moins un exemple remarquable de dissimilation harmonique constante : c'est la loi d'après laquelle une explosive aspirée, en sanskrit et en grec, se change en explosive simple quand la syllabe suivante commence par une aspirée : *bôdhati* pour **bhaudhati*, τίθημι pour **thíthēmi*, τριχός pour **thrikhós*, ἐπύθετο pour **ephútheto*, etc.

497. Il faut sans doute considérer comme se rattachant à la dissimilation harmonique, la chute d'une consonne motivée par la présence de la même consonne dans une syllabe voisine : grec δρύφακτος de φράσσω, ἔκπαγλος de πλήσσω ; français *faible* de *flēbilem*, français vulgaire *propiétaire* pour *propriétaire* ; italien *Federico* de *Frîderîk*, français enfantin *Federic* pour *Frédéric*. La chute d'une syllabe entière est plus commune : grec ἡμέδιμνον, ἀμφορεύς, κελαινεφής pour ἡμιμέδιμνον, ἀμφιφορεύς, *κελαινονεφής ; latin *sēmēstris*, *stīpendium*, *nūtrīx* pour **sēmimēstris*, **sti-*

(1) V. Ascoli, *Arch. Glott.*, X, 84.

pendium, **nūtrītrix* (1); français familier ou populaire *je montrai*, *il ira*, pour *je montrerai*, *il entrera* (2), *La Maladrie* pour *La Maladrerie*. Mais il faut tenir compte de la facilité avec laquelle tombe une voyelle placée entre deux consonnes semblables.

Section 3. — Action des sons transitoires

RENFORCEMENT ET RÉDUCTION

498. Relativement aux sons transitoires, nous constatons deux sortes de changements opposés.

D'une part, un son transitoire, formé involontairement par le passage d'un son à un autre, peut se renforcer, se développer, acquérir la valeur d'un son indépendant.

Inversement, un son indépendant, placé dans certaines conditions, peut se réduire, tomber à l'état de son transitoire, et par suite, disparaître complètement.

EXPLOSIVES, ASPIRÉES ET AFFRIQUÉES

499. Le son transitoire produit après une explosive, surtout en syllabe forte, est particulièrement distinct quand il est soufflé [§ 223] comme en anglais et en allemand, ou souvent à la fin des mots français. Si alors la force d'expiration, au lieu de diminuer aussitôt après la formation de l'explosive, se maintient ou même atteint son maximum au moment du son transitoire, celui-ci acquiert la valeur d'un élément indépendant, la consonne (h). Ainsi se développent les *explosives aspirées*. Tandis que l'anglais prononce *can* (k[ʰ]æn:) « peux », l'allemand (k[h]an), le danois dit distinctement (khan), (tha:lə) « parler », (phɛŋə) « argent ». Telles sont les aspirées du sanskrit [du moins dans la prononciation des pandits modernes]; telles ont dû être celles du grec et de l'aryen proethnique.

500. Mais ce (h), naturellement, n'est pas identique dans tous les cas : il varie selon la consonne explosive qui lui a donné naissance.

(1) Bréal, *Dict. étym. latin*, p. 369.

(2) Formes employées, à tout le moins, par *un* orateur des plus soignés : M. le pasteur Bersier, en chaire.

Si on le prolonge un instant, il s'entend clairement comme la fricative correspondant à l'explosive précédente : (kh) devient (kx), (th) devient (tθ) ou (ts), (ph) devient (pf) (1).

On donne le nom d'*explosive affriquée* à une telle combinaison d'explosive et de fricative ; combinaison qui est naturellement très intime, puisqu'il n'y a pas de son transitoire entre les deux consonnes, et que la fricative sert de détente à l'explosive [§ 226].

On sait que la deuxième *Lautverschiebung* germanique a eu pour effet de rendre affriquées en haut allemand les explosives soufflées : *phunt* (pfunt) « livre », pour *pund*, *zît* (tsi:t) « temps », pour *tîd*, *chorn* (kxorn) « grain », pour *korn* [ce dernier dans quelques dialectes seulement]. — (pf) devient ordinairement (pf) [§ 334].

501. Une fois la fricative complètement développée, l'explosive peut tomber comme superflue, de sorte que l'explosive primitive se trouve régulièrement remplacée par la fricative correspondante : (t), après être devenu (ts), aboutit à (s). Entre deux voyelles, il y a plutôt assimilation de l'explosive à la fricative, ce qui donne une fricative double : mais celle-ci peut ensuite être simplifiée et le résultat final est le même.

502. Ce changement indirect d'explosive soufflée [aspirée] en fricative correspondante est ou ne peut plus commun. En grec, les aspirées proethniques *ph*, *th*, *ch*, *kh*, et les « douces aspirées » correspondantes *bh*, *dh*, *jh*, *gh*, qui s'étaient confondues avec elles sous la forme φ (ph), θ (th), χ (kh), sont devenues des affriquées à une époque difficile à déterminer, mais qui a dû être assez ancienne dans certains dialectes. Plus tard, ces affriquées ont été réduites en fricatives, (f) [bientôt changé en (f)], (θ), (x). Pour le θ tout au moins, il en était ainsi, dès l'antiquité, en laconien, comme l'indiquent les graphies σιόρ pour θεός, μουσίδδει pour *μυθίζει (2).

De même en haut allemand, les affriquées sont devenues des fri-

(1) Les enfants danois, me dit M. Stigaard, s'amusent à souffler une bougie en disant *pylse* (phylsə) « boudin » ; ce qui ne pourrait pas avoir lieu si le (h) n'était presque (f).

(2) V. Blass, *Ausspr. d. gr.*, p. 84 s; Brugman, *Vergl. Gram.*, § 495.

atives après les voyelles : on dit *auf* « sur », *heiss* « brulant », *auch* « aussi », non *aupf*, *heits*, *aukch*. Entre deux voyelles, comme dans *pfeffer* « poivre », *wasser* « eau », *machen* « faire », les affriquées sont d'abord devenues des fricatives doubles ; mais celles-ci se sont simplifiées comme toujours en allemand [§ 283].

503. Une explosive soufflée ou vocalique, suivie d'un son transitoire vocalique, n'est guère susceptible de se transformer de la même manière : nous ne voyons pas (ba), (da), (ga) devenir (bʊa), (dða), (gqa). Il faut faire une exception pour les palatales qui demandent une étude particulière.

DÉVELOPPEMENT D'UN SON TRANSITOIRE APRÈS LES PALATALES

504. Le milieu de la langue, qui sert à articuler les palatales, est large et peu mobile ; lorsqu'à la détente d'une explosive on le sépare du palais, il est rare qu'on exécute ce mouvement assez vite pour empêcher le son transitoire d'être très distinct. Aussi ce son transitoire, qu'il soit d'ailleurs vocalique ou soufflé, est perçu facilement comme un élément indépendant : (ce) fait à une oreille inaccoutumée l'effet de (kçe), (tçe) ou (tʃe). Il n'est donc pas étonnant que les palatales, vocaliques ou soufflées, deviennent communément affriquées dans des langues qui conservent intactes les autres explosives. C'est ainsi que le (c) de l'islandais *kæri* (cair*i*) « cher » est devenu (cç) dans le suédois *kāre* (cçɛ:rə) (1).

505. Ce (cç), une fois formé, tend toujours à se rapprocher de la position linguale, sans doute à cause de la plus grande souplesse de la pointe de la langue [§ 342]. En suédois méridional la combinaison devient (tˢçʲ) : on dit : (tˢçɛ:rə). Puis, le deuxième élément s'assimilant, on a (tʃ), comme dans l'anglais *choose* (tʃu:z) « choisir », de *cēosan*, dans l'italien *cera* (tʃe:ra) de *cēram* (2). Enfin, (tʃ) peut se changer en (ts), comme en suédois dalécarlien [§ 336].

(1) D'après M. Wulff. D'autres phonéticiens suédois considèrent le « k doux » comme valant (ç) ; mais l'analyse de M. Wulff paraît préférable.

(2) Dans les mots de ce genre, la combinaison de (t) et de (ʃ) est si intime, que certains linguistes, comme M. A. d'Abbadie et le prince L. Bonaparte, font de (tʃ) un son simple.

506. Ces diverses affriquées successives (cç), (tç), (tʃ), (ts), peuvent, à un moment quelconque, perdre le premier élément, absolument comme celles mentionnées au § 502; de sorte que le (c) primitif se trouve remplacé par (ç), (ʃ) ou (s). En norvégien, le (cç) suédois est ainsi simplifié, *kære* se prononçant (çɛ:rə). Le sanskrit a de même *çatám* pour **cmtóm*, grec ἑκατόν, latin *centum*. En portugais, *ch*, autrefois prononcé (tʃ), est devenu (ʃ).

En français, le développement du *c* latin (c) a été très varié. Devant *i* et *e*, il a dû donner d'abord (cç) et (tʃ); mais ce (tʃ), conservé en picard, est devenu (ts) de très bonne heure dans le dialecte de l'Ile-de-France : *centum* a donné *cent* (tsent). Devant (a), le changement en (tʃ) s'est opéré plus tard et on n'est pas passé à (ts) : *canem* a donné *chien* (tʃien). Puis on a simplifié les deux groupes, et il est resté (s) et (ʃ) : *cent* (sã), *chien* (ʃjɛ̃) (1). En picard, *cent* se prononce encore (ʃã) et *chien* (cã). — Les mots comme *qui*, *quel*, se prononçant (cí), (cɛl) dans la plupart de nos patois, paraissent devenir (tʃi), (tʃɛl) dans quelques-uns.

(1) M. G. Paris (*Romania* 1886, p. 446) conteste l'ordre de ces développements. Il pense que le (tʃ) picard est postérieur au (ts) français. « Si dès l'origine, dit-il, *cervum* avait fait en picard *tcherf* et en français *tserf*, *lucerna* aurait dû donner en picard *ludjerne* et en français *ludzerne*. Or pour le traitement du *c* devant *e*, *i*, en position faible, les deux dialectes sont parfaitement d'accord : le picard comme le français dit *luiserne*, *damoisele* et non *luijerne*, *damoijele*... Quelle que soit l'origine des formes franco-picardes *luiserne*, etc., il est clair qu'elles remontent à une forme première qui est parallèle non pas à *tcherf* mais à *tserf*. On peut en conclure qu'à l'origine toute la langue d'oui disait *tserf*, *ludzerne*, et que le changement de *tserf* en *tcherf* dans une certaine région est postérieur. » — Ce n'est pas à moi à contester l'opinion de M. G. Paris, surtout en un point de philologie romane; mais j'avoue qu'elle me surprend. Il n'y a pas, sans doute, de raison à priori pour que (tsç) ne devienne pas directement (ts) aussi bien que (tʃ); et le passage de (ts) à (tʃ) n'aurait rien de surprenant. Pourtant nous voyons partout le développement opposé. Et comme le remarque M. Paris lui-même, il est singulier que la région où (ts) serait devenu (tʃ) soit la même que celle où *c* devant *a* a persisté. On comprend bien que la présence d'un autre (tʃ) en français y ait empêché (ts) de devenir (tʃ); mais on ne comprend pas que toute la région qui a conservé *c* devant *a* ait changé (ts) en (tʃ). Il semble naturel de penser que le français *avance* sur le picard pour le traitement du *c* latin, aussi bien devant *i*, *e* que devant *a*.

507. Le développement de (ɟ) est parallèle à celui de (c); seulement la chute de l'explosive est infiniment plus fréquente (1) : ainsi en suédois, à *kære* (cçɛ:rə) « cher » correspond *gœra* (jøra) « faire » ; en paléoslave, le vocatif de *člověku* « homme » est *člověce* (tʃlove:tʃe), celui de *bogu* « Dieu » est *bože* (boʒe). Par suite, le développement de la consonne vocalique est souvent arrêté tandis que celui de la consonne soufflée continue. Ainsi en français, le *g* latin devant *i, e,* est devenu (dʒ), mais non (dz), tandis que *c* devenait (tʃ) puis (ts) : le (d) étant tombé on a eu (ʒ), et c'est ainsi qu'en français moderne, à *cent* (sã) de *centum* correspond *gent* (ʒã) de *gentem* et non (*zã). Comparez encore en anglais *chin* (tʃin:) « menton » de *kinn,* mais *yell* (jel:) « crier » de *gellan.*

En italien, par contre, l'explosive n'étant pas tombée, (tʃ) et (dʒ) sont exactement parallèles : on dit *cera* (tʃe:ra) « cire », *giro* (dʒi:ro) « tour ». En dalécarlien aussi, (ts) et (dz) sont au même degré de développement.

508. Le renforcement d'un son transitoire en (j) a lieu aussi après les liquides palatales (ɴ) et (ʎ), qui deviennent alors (nʲj) et (lʲj). Beaucoup de personnes prononcent (renje) pour *régner* (2) ; et tous les Français du Nord qui, suivant les prescriptions de Littré, veulent prononcer le « *l* mouillé », disent (brilje), (mulje), au lieu de (briʎe), (muʎe) (3).

509. Un renforcement analogue peut donner (w) après les consonnes labiales ou labialisées : latin *quis* pour **kʷis*, etc.

510. Si un (j) prend souvent naissance après une consonne palatale, il n'est pas rare, par contre, que le son indépendant (j), après une consonne palatale ou palatalisée, se réduise à l'état de son transitoire ou disparaisse complètement. Nous en avons déjà vu des exemples dans le russe *ditjá* (di'cɑ), dans le français populaire *pitié*

(1) Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que (ɟ) intervocalique peut, plus facilement que (c), devenir fricatif par changement direct [§ 322].

(2) V. Beyer, *Franz. Phon.*, § 49, et notes finales.

(3) De sorte que, voulant « prononcer correctement », ils arrivent à confondre des mots comme *souiller* et *soulier*, *piller* et *pilier*.

(pice) [§ 407]. De même, tandis qu'à Paris on dit souvent (renje), (anjo), pour *règner*, *agneau*, la plupart de nos patois disent inversement (paNe), (nuprənõ), pour *panier*, *nous prenions*. C'est ainsi du reste qu'ont pris naissance, dans un grand nombre de cas, nos palatales (N) et (ʎ) : *cigogne* de *ciconiam*, *fille* de *filiam* [§ 408]. On retrouve la trace d'une réduction semblable dans les mots grecs κοινός, βαίνω, etc. ; dans le français *gloire*, *histoire* ; dans l'allemand *brücke*, etc. [§§ 411, 517].

511. Le groupe (sj) ou (sç) se réduit à (ʃ) dans beaucoup de langues : anglais *sure* (ʃuəɹ) « sûr », *sugar* (ʃugəɹ) « sucre » pour (sju:ɹ), (sjugəɹ) ; suédois *sju* (ʃüˑ) « sept ». De même en anglais *pleasure* (plɛʒəɹ) « plaisir », etc. Les intermédiaires ont pu être (sj), comme en russe, et (ʃj), comme en danois (1).

512. Le groupe (sk), lui aussi, s'est souvent réduit à (ʃ), par exemple en anglais et en allemand ; devant les voyelles palatales en français, comme dans *échapper* de *escaper*, en italien, en suédois. Lorsque le changement n'a lieu que devant les voyelles palatales, les intermédiaires ont dû être (sc), (stʃ), (sʃ). Quand il se produit partout, comme en allemand, il y a lieu de croire qu'il y a eu d'abord assimilation de classe, comme dans le hollandais *schip* [§ 400] ; puis réduction de (sx) ou de (sç) à (ʃ).

513. Le son (w), après une consonne labiale ou labialisée, se réduit de la même manière que (j). C'est ainsi que **gerwa* « faire », a donné *göra* en norrois, en passant sans doute par (gerʷa). D'autres exemples sont donnés aux paragraphes 437 et 518.

VOYELLES PARASITES

514. Le son transitoire entre une voyelle et la consonne qui la suit peut aussi se renforcer en son indépendant, mais c'est ordinairement une voyelle, ce qu'on appelle une *voyelle parasite*, qui forme alors diphtongue avec la voyelle précédente.

(1) Le (j) a pu ne disparaître qu'*après* le changement de (s) en (ʃ). [V. Sweet, H. E. S., § 915]. Mlle Soames, de Brighton, me signale la prononciation de *this year* « cette année » comme (ðiʃjiəɹ), « prononciation rare chez les dames, très fréquente chez les hommes ».

515. Ces voyelles parasites prennent très souvent naissance devant *r* et *l*: devant *r* surtout, comme dans l'allemand *bauer* « paysan », *feuer* « feu », *leier* « lyre ». En anglais, surtout dans la prononciation de Londres, une voyelle parasite se trouve toujours entre une voyelle longue et (ɹ) ; elle a même absorbé le (ɹ), qui ne reparaît que devant une voyelle pour éviter l'hiatus : *no fear* (nou'fiə) « pas de danger », mais *I fear him* (ai'fiəɹim) « je le crains ». Le même phénomène avait déjà lieu en anglo-saxon, où *e* devant *r* suivi d'une consonne devient régulièrement *eo*, comme dans *eorpe* « terre » [*eo*, la voyelle parasite étant labialisée par l'action du *r*, § 419]. — De même devant *l*, surtout *l* grave : anglo-saxon *eald* « vieillesse » pour **eld* de *ald*, *seolf* « soi-même », pour *self*. En anglais du seizième siècle *all* « tout », *salt* « sel », *talk* « parler », se prononçaient (ɑul), (sɑult), (tɑulk), d'où la prononciation moderne (ɔ:l), (sɔlt), (tɔ:k) (1) ; dans ce dernier mot, le (l) a été absorbé. En patois artésien, *elle*, *belle* se prononcent parfois (ɛəl), (bɛəl). J. Passy a entendu dire, aux Açores (sɑ̆ŏmi'gɛəl) pour *San Miguel*. — En anglo-saxon, *a* s'est aussi changé en *ea* devant *h* (x) : *eahta* « huit ». Comparez le changement de *i*, *u* en *ái*, *áu* devant *r* et *h*, en gotique.

516. Les consonnes palatales ou palatatisées, au lieu d'assimiler les voyelles précédentes comme elles le font souvent [§ 410], peuvent produire des effets de ce genre. Le son transitoire entre une voyelle et une telle consonne est très distinct, et fait souvent l'effet d'un son indépendant. Un groupe comme le russe *nami* ('namji) « par nous », sonne à nos oreilles à peu près comme (naimi) ; et j'ai entendu des Allemands soutenir que notre mot *campagne* se prononce (kɑ̄paĭn). Rien d'étonnant donc à ce que des enfants entendent et reproduisent d'une manière analogue la prononciation de leurs parents.

517. Nous trouvons de nombreux exemples de cette action en zend ; *aipi* « sur », pour *ápi*, *barainti* « ils portent », pour *bháranti* ; — en grec : κτείνω pour **ktenō* de **ktenjō* ; κοινός pour **konos*, βαίνω pour **bamjō*, μάχαιρα pour **makarja* ; — en français : *gloire* de

(1) Sweet, *H. E. S.*, § 855 s.

glōriam [par l'intermédiaire (glorjə)], *victoire* de *uictoriam*; en portugais vulgaire : *quaizi* pour *quasi*, (lõizi') pour *longe* (1).

518. Le même phénomène a lieu pour les consonnes labialisées : zend *dāuru* « lance » pour *dāru*, *auruʃa* « brillant » pour *aruʃā*; grec ταῦρος pour **tarwos*, παῦρος pour **parwos*; provençal *saubi* de *sapuī*, portugais populaire *augua* pour *aqua* « eau », etc. (2).

519. Les diphtongues qui résultent de ces renforcements se développent absolument comme les autres [§§ 457 s.].

VOYELLES DE LIAISON. ANAPTYXE ET PROSTHÈSE

520. Le son transitoire qui s'entend, dans les langues comme le français et le suédois, entre deux consonnes consécutives, par exemple dans *Bagdad* (bag[ɑ]dad), devient facilement indépendant. Même entre deux consonnes soufflées, ce renforcement n'est pas rare, lorsqu'on tient à conserver les consonnes et à les rendre bien distinctes. C'est ainsi que les Méridionaux parlant français insèrent des (ə) dans toutes les combinaisons de consonnes qui ne leur sont pas familières, disant (ɛksəprɛ), (vɛ̃ntətrwɑ). Dans le nord de la France aussi, on dit très fréquemment (a'lɛstədla'frɑ̃:s) (3), etc. Les collégiens, et même leurs professeurs, prononcent fréquemment (pɔstə'kwam) pour le latin *postquam* (4). M. A. Darmesteter, s'efforçant de prononcer les deux *t* du mot *posttonique*, disait ('pɔstətɔ'nik). En hollandais *wolk* « nuage », *melk* « lait », se prononcent (vɔlək), (mɛlək) (5).

521. Il n'est pas rare que ces voyelles de liaison, dites voyelles anaptyctiques, deviennent partie intégrante des mots, comme dans le français *canif* de *knīf*.

Ce phénomène apparaît d'une manière bien frappante dans les an-

(1) Vianna, *Romania* XII, p. 45.

(2) Comme on le voit, ce renforcement de sons transitoires produit des épenthèses ou des métathèses apparentes V. §§ 537 s..

(3) M. Siméon Luce, de l'Institut.

(4) M. F. Deltour, inspecteur général.

(5) P. Roorda, *Klankleer*, § 261 ; Logeman, *Phon. Stud.*, III, 288.

iennes langues aryennes. On sait que l'aryen proethnique possé-ait toute une série de liquides syllabiques qui pouvaient même por-er l'accent. De ces liquides, le *r* a conservé sa fonction syllabique n sanskrit, mais a partout ailleurs développé des voyelles anaptyc-tiques; les nasales syllabiques ont donné naissance à des voyelles dans toutes les langues. C'est ainsi que l'on a en grec ἕδρακον [sans-krit *ádṛçam*] pour **edṛkóm*, γέγαμεν pour **gegn̥més*, πόδα pour **pódn̥*, (ἑ)κατόν pour **cmtom*, βάλλω pour **bljō*; en latin *jecur* pour **jékrt*, *pedem* pour **pedm*, *centum* pour **cmtóm*, *pulsus* pour **pl̥tós*; en sanskrit *çatám* pour **cmtóm*, etc.

522. Le timbre de la voyelle anaptyctique est déterminé en partie par les tendances générales de la langue — chaque idiome employant de préférence sa « voyelle neutre » — en partie par l'influence di-recte ou indirecte des sons voisins. En zend on a *surunaomi* de la racine **cru* « entendre, » et *sirinaomi* de la racine **cri* « faire arriver ». En latin **stablom*, **famlom* ont donné *stabulum*, *famulum*, tandis que **stablis*, **famlia* ont donné *stabilis*, *familia* (1). Evidemment c'est la voyelle suivante qui a fixé le timbre de la voyelle anaptyctique, soit directement par harmonie vocalique, soit par l'intermédiaire du *l*. En vieux haut allemand, la voyelle d'un suffixe influence fréquem-ment une voyelle anaptyctique précédente : on a les formes paral-lèles *fel(a)han*, *bifil(u)hu*, *bifil(i)hit*. En français créole, cette action est très marquée : créole de Maurice *vini* « venir », mais *zounou* « genou », etc. D'autre part, en anglo-saxon *burg* « bourg », *byrg* « bourgs », sont devenus *burug*, *byrig*; ici c'est la voyelle précédente qui agit, comme aussi dans le gallois *aml* (amal) « souvent », *ochr* (oxor) « bord ». Comparez § 449.

523. A la suite de ces renforcements ou insertions, il peut très bien y avoir métathèse apparente, si la voyelle qui a déterminé la nuance de la voyelle anaptyctique vient à disparaître. Dans le fran-çais *fromage* pour *formage*, dans le dialectal *fromi* pour *fourmi*, dans l'anglais *bright* « brillant » de *beorht*, *bird* « oiseau » de *bridd*, *third* « troisième » de *thridd*, *burn* « brûler » de *brennan*, dans les très

(1) L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*

nombreux mots hollandais comme *bernen* « brûler », *bersten* « éclater », *versch* « frais », *derde* « troisième », *borst* « poitrine », *dorschen* « battre », il n'y a pas véritable métathèse : il y a influence de la voyelle sur le *r*, développement de voyelle anaptyctique et chute de la voyelle primitive. Ceci apparaît clairement en portugais, dans la confusion des deux préfixes *per-* et *pre-*, qui se prononcent ordinairement (pr) (1) : *é pertinho* et *é pretinho* valent également (ɛprˈtiNu), mais il y a, avant et après le (r), des sons transitoires dont l'un pourrait fort bien se renforcer en voyelle. De même dans la prononciation moderne du zend par les Parsis : (m[ɑ]r[ɑ]dus).

524. Ce n'est pas seulement dans le corps d'un mot que les sons transitoires peuvent se renforcer en voyelles. Cela arrive aussi au commencement d'un groupe de consonnes initial. On sait que nos paysans disent communément (əlpɛːr), (əlpygrã), pour *le père*, *le plus grand*; *une estatue*, *un esquelette*, etc. (2). Ce phénomène, qui n'est qu'un cas particulier de l'anaptyxe, est connu sous le nom de prosthèse.

525. La prosthèse des voyelles est très commune en zend et en grec devant les liquides : zend *irista*, participe de *raep* « être lié avec »; *urusta*, participe de *raod* « croître »; grec ἐρυθρός [sanskrit *rudhirâs*], ὀρύσσω [latin *runcō*], ἐλαφρός [vieux haut allemand *lungar*], ἀνεψιός[paléoslave *netiji*ĭ]. Les conditions de la prosthèse grecque sont obscures (3).

526. En vieux français et en espagnol, la prosthèse de *e* devant *s* suivi d'une consonne est régulière : *escole*, *escuela* de *scolam*; *escrire*, *escribir* de *scribere*, etc. Ici, le timbre de la voyelle peut avoir été dé-

(1) « Il n'y a aucune différence réelle, m'écrit M. G. Vianna, entre les préfixes *per* et *pre*.... Ces deux phrases, *é pertinho* « c'est tout près », et *é pretinho* « il est tout noir » sont confondues en une seule (ɛprtiNu)... *Perdição* et *predicção* deviennent (prdisãu), *perfeito* et *prefeito* deviennent (prfaĭtu)... Dans des journaux ou des livres peu soignés on voit souvent *pertender*, *pertansão*, *percaver* au lieu de *pretender*, etc... »

(2) M. V. Henry me signale la prononciation (miˈʃɛl əstrɔˈgɔf), qui est intéressante parce qu'elle montre clairement que le phénomène est toujours bien vivant.

(3) V. Henry, *Gr. comp.*, § 79.

terminé par l'analogie des mots comme *esterne* [comme en italien, où on dit parfois *iscuola* par analogie avec *istoria-storia*]; ou bien par le timbre aigu de (s), qui aurait modifié la voyelle prosthétique [neutre ?] primitive. [De même dans le gallois *ysgol* « école »?]. — Du reste, la prosthèse peut être motivée ou modifiée par la forme des mots qui précèdent ordinairement le groupe initial.

527. A la fin d'un groupe, on ajoute parfois une voyelle, pour rendre plus claire la dernière consonne : on dit parfois, en français, (lyksə), (arkə), pour *luxe*, *arc* (1). Mais il ne paraît pas que les formes qui résultent de là deviennent définitives, excepté quand une langue emprunte à une autre un mot dont la forme est impossible pour elle, comme lorsque le chinois change *Christus* en *Kilisitusu*, le maori, *Christ* [prononcé à l'anglaise (kɹâist)] en *Karaiti*, *sixpence* en *hikapene*.

528. L'addition de voyelles n'a lieu que dans des conditions spéciales, lorsqu'on éprouve le besoin de soutenir un groupe de consonnes, lorsqu'il y a difficulté pour passer d'une consonne à une autre. Ailleurs les voyelles faibles tendent au contraire à disparaître. C'est ce qui a lieu surtout pour les voyelles qui se trouvent entre deux consonnes formées à la même place, comme dans l'anglais *written* (ɹitn) « écrit », *hot and cold* ('hɔtn 'kould) « chaud et froid »; et entre deux consonnes identiques, comme dans nos formes familières *et tout à coup* (ettaku), *tout à fait* (t:afɛ), *de temps en temps* (t:ãzãtã), *je montrerai* (ʒəmõtre). Naturellement, ce sont surtout les voyelles faibles qui tombent. Le (ə) français tombe si souvent qu'on lui donne le nom de « *e* muet » : il disparaît partout où il n'est pas nécessaire pour soutenir les consonnes. Souvent il se perd sans laisser de traces; d'autres fois, surtout dans le langage un peu lent ou accentué, il subsiste sous forme de son transitoire légèrement labialisé, ou de modification assez insignifiante de la consonne précédente : *élever* (el[nɔ]ve), (elɔve) ou (elve) (2).

C'est à la fin des mots que la chute des voyelles est le plus habituelle. V. § 317 s.

(1) Jespersen, *Phon. Stud*, II, 91.
(2) Beyer, *Franzœsische Phonetik*, § 105.

CONSONNES DE LIAISON

529. L'insertion d'une consonne entre deux voyelles syllabiques est très commune : elle implique simplement une légère exagération du son transitoire ou du renouvellement de force qui en marque la limite. En français, quand l'une de deux voyelles consécutives est (i), (u) ou (y), et que l'accentuation ou la nature des sons voisins empêchent de changer ces voyelles en consonnes ou de les contracter en diphtongues, on insère très habituellement (j), (w) ou (ɥ) : *prier* (prije), *pays* (peji), *brouette* (bruwɛt), *cruel* (kryɥɛl) ou (kryjɛl) (1), *bahut* (bajy) (2). — Entre deux voyelles moyennes ou ouvertes, cette insertion est moins ordinaire, toutefois on dit bien *Européen* (œrɔpejɛ̃), *Cananéen* (kananejɛ̃) (3). Souvent, surtout dans le langage emphatique ou passionné, on insère un (h) : *fléau* (fleho), *chaos* (kaho) (4). L'insertion d'un *h* dans *envahir* de *invadere* est peut-être due à un phénomène de ce genre. — Entre deux mots, la même chose arrive parfois, mais bien plus souvent les deux voyelles se contractent en diphtongue [§§ 279, 481].

530. Cette insertion de consonnes entre deux voyelles se rencontre dans diverses langues. En allemand, où l'explosive laryngale précède toutes les voyelles initiales, c'est cette même explosive qu'on insère entre deux voyelles dont la deuxième est forte : *theater* (tə'ɑ:tər) (5). Mais c'est en paléoslave que ce phénomène a pris le plus grand développement, sous la forme d'une prosthèse consonantique régulière. Dans cette langue, en effet, tous les mots se terminent par une voyelle ; alors pour éviter l'hiatus, les mots qui commencent par une voyelle sont pourvus au besoin d'une consonne initiale homorganique [qui du reste est diversement modi-

(1) Ballu, *Méthode de lecture*, p. 7.

(2) M. de Lasteyrie, de l'Institut.

(3) Phrase attribuée au peintre [franc-comtois] Courbet : « Montrèz m'en, dès déyèsses, et je vous en ferai, dès déyèsses. »

(4) Comparez la prononciation du latin de collège, (pɔstəkwam), (filiji) ou (filihi), (bohɔm), etc.

(5) Franke, *Phon. Stud.*, II, 49.

fiée]: *jesťi* « il est », pour *estĭ*; *jelenĭ* « cerf », pour *elenĭ*; *vydra* « loutre », pour *ydra*, etc.

531. Il y a aussi des prosthèses de consonnes qui ne sont pas dues à l'effort inconscient pour éviter l'hiatus, mais plutôt à une sorte de renforcement, d'exagération. Devant les fricatives initiales, on peut ajouter une explosive homorganique; ainsi le suédois, qui ordinairement prononce *gœra* (jœra) « faire », pour (ɟjœra), ajoute assez souvent, par contre, un (ɟ) devant un (j) initial: le mot *ja*, prononcé énergiquement, devient (ɟjɑ:). La même chose a lieu en allemand dialectal, d'après Vietor (1). Quand la fricative est (w), la consonne prosthétique est (g), sans doute d'abord (g^w): ainsi le (w) germanique a donné (gw) dans l'italien *guerra*, *guardia*, et en vieux français. De même en islandais dialectal, *hvað* « quoi », se prononce (kwa:ð) au lieu de (ʍa:ð); dans les dialectes norvégiens, ce changement est régulier.

532. La fricative peut ensuite tomber, comme dans le français *guerre* (gɛ:r), *garde* (gard). De cette manière la fricative se trouve finalement changée en explosive. Ce développement est donc l'inverse du développement des explosives affriquées, § 499 s. On remarquera que l'affriquement a surtout lieu après les explosives soufflées; la prosthèse consonantique, avant les fricatives vocaliques (2).

533. *Remarque.* — Dans l'italien *giogo* (dʒɔ:go) et le français *joug* (ʒug), du latin *iugum*, il peut y avoir eu prosthèse de (ɟ) ou simplement changement de (j) en (ɟ); puis, en tout cas, développement suivant les principes énoncés aux paragraphes 504-509. De même dans le grec ζυγόν, ou (dʒ) s'est ensuite changé en (dz) (3).

534. Un renforcement très fréquent de son transitoire en consonne est celui qui a lieu dans les mots comme *chambre* de *camera*,

(1) *Phon. Stud.*, III, 84.

(2) Il faut distinguer soigneusement [ce qui n'est pas toujours facile en pratique], des prosthèses phonétiques comme celles que nous venons de citer, les prosthèses analogiques comme *lierre* pour *l'ierre*, *loriot* pour *l'oriot*. V. § 278.

(3) En admettant que le ζ grec ait valu (dz), ce qui, je crois, est probable mais non certain.

humble de ***humilem***, ***dompter*** de ***domitare***; grec ἀνδρα pour **anra*, anglais ***thimble*** « dé » de ***pymel***, etc. Rien de plus naturel que ce genre d'insertion. Pour passer, par exemple, de (n) à (r), il faut que le passage du nez se ferme au moment même ou s'ouvre celui de la bouche. Pour peu que la fermeture du passage du nez ait lieu un instant trop tôt, il se produit un (d) transitoire, qui peut ensuite devenir indépendant.

535 L'addition d'une explosive finale après une nasale à la fin d'un mot est moins ordinaire. On la trouve par exemple dans l'anglais ***sound*** « son », de ***soun***, ***thumb*** « pouce » [où le *b*, aujourd'hui muet, se prononçait autrefois] de ***puma***, etc. Ici aussi, le passage du nez s'est fermé un peu trop tôt, avant que celui de la bouche ait été ouvert.

536. Dans les ***cris***, le renforcement des sons transitoires est beaucoup plus fréquent. Tel marchand de poissons crie : « ***Hareng qui glace, qui glace, hareng nouveau !*** » (ʼa:rɛ̃kiʼglaskiʼgla:s,, ea:rɛ̃nuʼvo). Aux Açores, les âniers excitent leurs bêtes en vociférant : (ʃägäjɑ:ʒ! päsäʼkäjɑ:ʒ!) ou même (päsäkäjɑ:), c'est-à-dire ***chega***, ***asno !*** ***passa ca***, ***asno !*** « arrive, âne ! passe par ici, âne ! » ; et une exclamation d'étonnement très commune est (äräiɛʃt), c'est-à-dire ***ora esta*** « or celle-ci » [« celle-là est bien bonne »].

Section 4. — **Epenthèse et métathèse**

537. On appelle ***épenthèse*** l'insertion, dans l'intérieur d'une syllabe, d'un son qui lui est étranger à l'origine ; ***métathèse***, la transposition de deux sons ou le transfert d'un son d'une place à une autre. Ainsi, *ami* devenant *aimi* serait un cas d'épenthèse ; *ami* devenant *aim*, un cas de métathèse.

538. Nous avons déjà vu divers exemples d'épenthèses ou de métathèses apparentes ou indirectes, telles que le zend ***aipi*** pour *ápi*, le grec κοινός pour **konjos* [§ 517], le français ***fromage*** pour ***formage*** [§ 523]. Mais nous avons vu aussi que dans tous ces mots, il y avait en réalité une série d'assimilations et de renforcements de sons transitoires, et non épenthèse ou métathèse directe.

Il n'en est pas toujours ainsi. Il y a des cas où, selon toute apparence, un son a été transporté tout d'une pièce à une place autre que sa place primitive; soit qu'en même temps il ait persisté dans celle-ci [épenthèse], soit qu'il en ait disparu [métathèse].

ÉPENTHÈSE

539. De l'épenthèse, nous avons des exemples dans les verbes grecs comme λαμβάνω, λιμπάνω, λανθάνω, μανθάνω, πυνθάνομαι, dont la forme première a dû être **labnō*, etc. (1). Il est évident qu'il ne peut pas, ici, y avoir eu assimilation régressive graduelle, comme dans κοινός; car la nasalisation d'une explosive aurait simplement donné la nasale correspondante, et **labnō* serait devenu **lamnō*. On est donc obligé d'admettre l'épenthèse du (n).

540. C'est encore l'épenthèse que nous trouvons dans le français *esclandre* de *scandalum* [avec dissimilation ultérieure], et sans doute aussi dans *perdrix* de *perdicem*; dans l'anglais *syllable*, dans l'allemand *korporal*, etc.

On voit que ces épenthèses se rattachent de près aux assimilations harmoniques [§§ 443 s.]

541. Il y a aussi des exemples assez nombreux d'épenthèses dans lesquelles la consonne introduite dans une syllabe ne peut pas provenir d'une syllabe voisine, comme dans le grec ἴαμβος de ἰάπτω racine *iāp*], τύμπανον de τύπτω; le français *enclume* de *incudinem*, *fronde* de *fundam*, *chanvre* de *cannabim*, etc.; l'espagnol *pringue* de *pinguem*, *sangre* de *sanguinem*; l'anglais *chronicle* de *chronique*. — Dans ces formes, l'analogie joue sans doute le principal rôle (2), bien qu'il ne soit pas toujours facile d'en déterminer le point de départ. Mais il est possible qu'il y ait aussi renforcement phonétique de certaines syllabes, d'après des principes encore inconnus.

(1) G. Meyer, *Griechische Grammatik*, § 501: Saussure, *Syst. prim.*, p. 151; Brugman, *Vergl. Gram.*, § 221 s.

(2) C'est ainsi qu'un de mes frères prononçait souvent *cavre*, *esclavre*, *portre*, par analogie avec les nombreux mots où un *r* final disparaît ou reparaît selon la forme du mot suivant. V. Henry, *De l'analogie*, § 43; F. Stock, *The Academy*, 1885, p. 424.

542. Il y a trois sortes principales de métathèses. Ou bien deux sons consécutifs prennent la place l'un de l'autre, comme lorsque le français vulgaire dit (ask) pour *axe* et l'anglais vulgaire (æks) pour *ask* « demander ». — Ou bien deux sons qui ne se suivent pas immédiatement prennent la place l'un de l'autre, comme dans l'anglo-saxon *weleras* « lèvres », à côté du gotique *wairilōs*. — Ou enfin un son est transporté simplement à un endroit autre que celui où il se trouvait d'abord, sans être remplacé dans sa position primitive, comme dans le français vulgaire *Maltide* pour *Mathilde*.

543. Les métathèses du premier type se présentent le plus souvent à l'état de phénomènes isolés, comme dans l'anglo-saxon *fix* à côté de *fisc* « poisson », le bas-latin *lascare* pour *laxare*. Il y a pourtant des cas de transposition habituelle, comme le changement de (ks) final en (sk) en français vulgaire (1), et sans doute l'emploi de pour ζ (dz?) en grec attique.

544. Les métathèses du deuxième type sont rares et paraissent accidentelles. Citons le vieux haut allemand *erila* ou *elira* « aune » [moderne *erle* ou *eller*], et *ezzih* [pour **etik*] « vinaigre », de *acetum* l'italien dialectal *Grolinda* pour *Clorinda*, *grolioso* pour *glorioso*.

545. Les métathèses du troisième type sont surtout communes lorsqu'un mot est emprunté par un dialecte à un autre, notamment par le langage vulgaire au langage cultivé. Telles sont l'italien dialectal *drento* pour *dentro* « dedans », *bibilioteca* pour *biblioteca* « bibliothèque », *crompare* pour *comprare* « acheter » ; le vieux haut allemand *kokodrille*, l'italien *cocodrillo* de *crocodīlum*.

546. *Remarque.* — Dans beaucoup de cas, il est impossible de dire s'il y a eu métathèse, ou simplement épenthèse et chute de la consonne qui avait causé l'épenthèse [par dissimilation ou autrement]. Ainsi le latin *scindō* a pu être directement tiré de **skidnō*, ou bien avoir passé par l'intermédiaire **skindnō*.

Il y a même des cas où on peut hésiter entre la métathèse, l'épen-

(1) Dans un certain français vulgaire, que je ne saurais déterminer exactement.

thèse et l'assimilation. Car il n'est pas absolument prouvé que parmi les cas mentionnés aux paragraphes 514-518, où nous les avons considérés comme assimilatifs, il n'y ait pas un certain nombre de véritables épenthèses ou métathèses.

EXPLICATION DE CES PHÉNOMÈNES

547. Il paraît évident à première vue qu'entre les assimilations et dissimilations harmoniques, le redoublement, les épenthèses et les métathèses, il existe un rapport assez étroit, et qu'il faut les considérer ensemble en en recherchant la cause. Cela ne veut pas dire qu'il faille leur assigner une cause unique.

548. Il semble raisonnable d'admettre avec Paul (1) que beaucoup de ces phénomènes sont dus à l'origine à ces erreurs de langage dont nous disons communément que *la langue nous a fourché*. Il nous arrive, en parlant, de prononcer trop tôt un mot, une syllabe, un son; il nous arrive d'intervertir deux sons, d'omettre un son semblable à un autre qui le suit ou le précède de près. Quand il y a une série de sons semblables mais non identiques, ces erreurs sont particulièrement fréquentes : chacun sait combien il est difficile de prononcer correctement des phrases telles que :

gros gras grain d'orge, *quand te dégragragraindorgeriseras-tu*, etc.
der kutscher putzt den postkutschkasten, etc.
Knap de kapper kapt knap, *maar de Knaap van knap de kapper*, etc.

549. Pour certaines personnes et dans certaines circonstances, l'erreur est presque inévitable. J'ai connu une dame qui disait *sercher* pour *chercher*, et ne pouvait pas matériellement dire *chercher*. Un petit garçon, essayant de dire *sanglier*, prononçait, non pas (tɑ̃die) comme l'auraient voulu les « lois phonétiques » de son parler enfantin, mais (tɑ̃ide) [en trois syllabes]. Dans un chant que j'ai dû répéter souvent, et où se trouvent les mots : « *Oh ! prenons-en le chemin* », j'ai eu longtemps beaucoup de peine à ne pas dire : (prənɑ̃zõ). — Voilà donc un cas de dissimilation harmonique, un cas de métathèse entre deux sons consécutifs et un cas de métathèse entre deux sons

(1) *Principien*, p. 60.

qui ne se suivent pas immédiatement. Des erreurs de ce genre, se produisant simultanément chez plusieurs personnes, peuvent se généraliser en passant d'une génération à une autre. On comprend d'ailleurs qu'elles doivent avoir lieu plus facilement dans les mots empruntés, d'abord parce qu'on est toujours exposé à mal comprendre et à mal reproduire des sons étrangers et des combinaisons insolites (1), puis parce que ces mots ne sont employés d'abord que par un petit nombre de personnes, quelquefois par une seule, de sorte qu'il n'y a pas correction d'une prononciation par une autre comme pour les mots indigènes qu'apprennent les enfants. Souvent il peut y avoir essai d'étymologie populaire, influence de mots indigènes semblables.

550. Lorsque les changements se produisent régulièrement, force est bien de leur attribuer une cause générale. Il n'est pas douteux que certaines combinaisons de sons répugnent aux organes de tel ou tel peuple, et sont facilement remplacées par d'autres. Dans le grec τίκτω pour **tiltkō*, Ἀγαμέμνων pour **Agamenmōn*, M. L. Havet voit l'effet d'une tendance à détruire le groupe instable formé par (t) [ou (d) ou (n)] et une autre consonne (2). Dans le changement populaire de *x* final en (sk), je crois voir l'effet de la prédilection qu'éprouve le français pour des syllabes à structure régulière, dans lesquelles les éléments les plus sonores précèdent ou suivent immédiatement la voyelle (3). L'analogie, évidemment, doit jouer ici un rôle important. M. V. Henry attribue à son action non seulement les formes comme ἴαμβος, mais même les formes comme λαμβάνω (4). Puis, le mélange des dialectes [individuels] pourrait expliquer bien des choses: **lambnō*, primitif de λαμβάνω, pourrait dériver de la forme première **labnō*, sous l'influence d'une forme **lamnō* provenant d'assimilation. Enfin, le redoublement, certaines épenthèses, ne peuvent guère s'ex-

(1) Tout maître de langues a pu observer des métathèses chez ses élèves : *sauvage* devient (savo:ʒ), *pretty* devient (pitri), *I have* devient (hajav), etc.

(2) *Mém. Soc. Ling.*, VI, 30. V. § 440.

(3) *Phon. Stud.*, I, 117.

(4) *De l'analogie*, § 440.

iquer que par le désir de renforcer, d'accentuer telle ou telle par-
e du discours.

551. Tout cela est bien vague, et la question reste en somme
ɔmplètement obscure. Pour l'élucider, il faudrait avant tout con-
aître à fond, d'une part des langues pratiquant l'harmonie voca-
que, d'autre part des langues faisant usage du redoublement.
eut-être quelque linguiste versé dans l'étude des langues ouralo-
taïques et malayo-polynésiennes entreprendrat-il de chercher la
ɔlution qui nous échappe.

Remarque générale

552. A l'origine, les changements combinatifs ont dû se produire
un mot sur l'autre absolument comme dans le corps d'un mot. En
ɔut cas, telle est la tendance du langage considéré comme matière
honétique, puisque, à ce point de vue, le mot n'existe pas [§§ 109
]. De fait, nous avons noté de nombreux cas de changements com-
inatifs d'un mot sur l'autre: affaiblissement de syllabes atones: *me*
u lieu de *moi*, du latin *mē* [§ 277]; nombreuses assimilations: τὴμ
ὸλιν pour τὴν πόλιν, *dy ben* pour **dy pen*, etc; assimilations harmo-
iques: *gros et gras* pour **gros et cras*; contraction de deux voyelles
n diphtongue: (eĭsi) pour *et ici*; développement de voyelles anaptyc-
ques: (a'lɛs tədla'frɑ̃:s) pour *à l'est de la France*; métathèse:
ɪrənɑ̃zõ) pour *prenons-en*; etc.

553. Il en résulte qu'un même mot peut se présenter sous deux
ɹ plusieurs formes différentes, dans un même dialecte. C'est ce
ɹ'on appelle des *doublets syntactiques*. Le nombre de ces doublets
ɜt toujours très grand: en français, nous en avons beaucoup,
ɔmme on le voit en comparant *l'homme* (l ɔm) et *le cheval* (lə ʃval),
l'enfant (a l ɑ̃fɑ̃) et *au père* (o pɛ:r) [= a lə pɛ:r], *nous sommes* (nu
ɔm) et *nous avons* (nuz avɔ̃), *il est* (il ɛ) et *il vient* (i vjɛ̃). Il atteint
ɔn maximum dans les patois, où l'idée de mot est faible, et dans
ɜs langues comme le gallois, où le mot qui signifie *tête* peut se dire,
ɹivant la terminaison [primitive] du mot précédent, *pen*, *ben*, *fen*
u *mhen*.

554. Mais le sens logique tend toujours à restreindre le nombre de ces doublets, en attachant à l'une des formes du mot, par excellence, le sens qui appartient à l'origine à toutes, et en employant cette forme, par analogie, dans des positions où elle n'est pas justifiée phonétiquement. Aussi avons-nous déjà remarqué que beaucoup de changements qui ont toujours lieu à l'intérieur d'un mot, ne se produisent pas ou se produisent moins régulièrement à l'initiale ou à la finale, dans des circonstances phonétiquement semblables. Régulièrement, nous devrions dire **le bère* pour *le père* comme nous disons *abeille* pour **apeille*; le *p* devenant *b* entre deux voyelles. Mais l'analogie de la forme *père* a fait maintenir [ou restaurer] la forme, phonétiquement irrégulière, *le père* (1).

555. Même lorsque les doublets syntactiques persistent, ils cessent souvent d'être entièrement régis par des considérations phonétiques; souvent chacune des deux formes prend un sens spécial: Nous avons déjà observé [§ 277] que plusieurs doublets français et anglais, dus à l'influence de la force, ont pris un développement indépendant. Dans toutes les langues il y a une tendance dans ce sens. Même le gallois n'observe plus dans toute leur rigueur les lois phonétiques qui ont donné naissance aux mutations des consonnes initiales: une forme comme *vawr*, par exemple, qui est à l'origine un doublet purement phonétique de *mawr* « grand », est arrivée à être employée comme féminin de ce même adjectif, dans des cas déterminés. C'est la logique, le côté intellectuel du langage, qui résiste aux actions purement mécaniques et finit par prédominer.

(1) C'est ainsi que le parler populaire, chez nous, supprime presque toutes les liaisons. D'autre part, on entend fréquemment dire: (sɛ̃:k frɑ̃), (dis pɛrsɔn), (plys də vɛ̃). Ces formes sont surtout communes chez les enfants, c'est donc à tort que M. L. Havet paraît les attribuer à l'influence de l'orthographe, incontestable dans beaucoup de cas, d'ailleurs. (*Simpl. orth.*, p. 52 s.).

TROISIÈME PARTIE

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES

CHAPITRE I

DES TENDANCES PHONÉTIQUES

QUELLES SONT LES TENDANCES PHONÉTIQUES

56. Nous avons maintenant parcouru, rapidement sans doute, s à peu près en entier, le vaste champ des transformations phoques. Il est temps de résumer nos observations et d'en induire, ossible, quelques principes généraux. Commençons par rappequels sont les changements qui nous ont paru avoir lieu le plus vent, en négligeant ceux qui se produisent d'une manière spoque et apparemment par suite d'influences exceptionnelles.

57. Changements d'ensemble des sons. — Il y en a trois es : ceux qui se rapportent à l'accent musical, à l'accent de e et à la quantité.

'*accent musical* est surtout subordonné aux émotions. Il tend à enir moins marqué chez les peuples civilisés; il cesse d'ailleurs lus souvent de faire partie intégrante des mots et ne sert plus . modifier le sens des phrases dans leur ensemble. Il influence vent l'accent de force, plus rarement les sons isolés.

'*accent de force* est surtout lié à la logique : il met en relief les ies essentielles des phrases et les syllabes importantes des mots. lus souvent il devient inséparable de telle ou telle syllabe. Il presque toujours rythmique.

a *quantité* dépend en grande partie de l'accent; elle tend à devebrève dans les syllabes faibles et longue dans les syllabes fortes. s ces dernières, il s'établit ordinairement alternance de voyelle ve et consonne longue [ou double], ou inversement. — Une conne vocalique finale allonge souvent le son qui la précède.

558. Changements des sons indépendants. — Voici les tendances qui paraissent les plus ordinaires :

1° L'action vélaire et la contraction labiale, qui toutes deux donnent aux sons un timbre grave, vont d'ordinaire ensemble ; de même l'action palatale et l'écartement labial, qui donnent un timbre aigu. De là, normalisation des voyelles, changement de (q) et de (ʊ) en (w), de (lᵀ) en (lw), etc.

2° Pour les voyelles, il existe une tendance très générale à l'avancement, c'est-à-dire que les voyelles vélaires deviennent mixtes et les mixtes palatales : (u) devient (ü) ou (ï), (ü) et (ï) deviennent (y) et (i). La même tendance n'est pas démontrée pour les consonnes.

3° Les voyelles longues tendent à devenir tendues et fermées ; les voyelles brèves, à devenir relâchées et ouvertes.

4° Les consonnes explosives surtout, mais aussi les fricatives, tendent, de vocaliques, à devenir soufflées ; les voyelles et les liquides (l) tendent, de soufflées, à devenir vocaliques.

5° Les consonnes prolongeables tendent à se changer en explosives.

6° La consonne (r) paraît difficile à acquérir, et se change souvent en (ʀ) ou (ɹ) ; mais cette tendance peut être victorieusement combattue par la recherche consciente ou non de la clarté, (r) étant un son particulièrement sonore et distinct.

7° Les labiales (p), (b), (m), sont très peu sujettes au changement de place.

559. Changements combinatifs. — Nous pouvons les résumer ainsi :

1° Deux sons consécutifs tendent toujours à être assimilés, d'abord en partie, puis complètement. Cette tendance est combattue par la nécessité de conserver les distinctions significatives ; elle paraît d'ailleurs devenir moins énergique à mesure que les langues se développent.

2° Deux sons voisins, dont la distinction paraît nécessaire, ten-

(1) Qui du reste ne se rencontrent à l'état de sons soufflés que par suite d'assimilations.

ɔnt à être dissimilés. Ceci s'applique aussi au commencement et à fin d'un même phonème.

3° Les voyelles longues, surtout les voyelles fermées, tendent à ɔ dédoubler; les diphtongues brèves, à se contracter.

4° Les voyelles nasalisées tendent à devenir, d'une part ouvertes, autre part graves. Elles tendent aussi à perdre leur résonnance asale.

5° Les explosives soufflées tendent à se changer en aspirées, en friquées, et finalement en fricatives. De même l'explosive voca- que(ɟ).

6° D'une manière générale, les sons transitoires des syllabes rtes, ou ceux qui séparent deux sons dont la distinction paraît nportante, tendent à se renforcer en sons indépendants; au con- aire, les sons des syllabes faibles, ceux qui sont ou paraissent su- erflus, tendent à se réduire et à disparaître.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DES TENDANCES PHONÉTIQUES.

560. Après avoir établi l'existence d'un certain nombre de ten- nces générales, nous sommes naturellement amenés à nous de- ander : d'où proviennent-elles? par quoi sont-elles motivées?

561. On serait tenté de répondre, *a priori* : elles proviennent de que tel ou tel son, telle ou telle combinaison de sons, est plus ficile à articuler que tel autre son ou telle autre combinaison. paraît naturel d'admettre que les sons les plus difficiles à prenon- r tombent plus souvent que les autres, ou bien se changent en ns plus faciles. — Mais quels sont les sons faciles ou difficiles à ononcer? L'observation directe ne nous apprend rien là-dessus, r nous trouvons toujours faciles les sons auxquels nous sommes ıbitués dès notre enfance, et difficiles tous les autres. L'observa- ɔn des changements phonétiques, d'autre part, ne nous fournit ıère de données certaines. Si, dans un mot comme (θiŋg) devenant iŋ), c'est le (g) et non le (ŋ) qui est tombé, ce n'est pas que le (g) ıit plus difficile à prononcer, c'est que la chute du (ŋ) aurait rendu mot méconnaissable, tandis que la chute du (g) ne l'altérait pas nsiblement : les enfants qui prononçaient (θig) ont dû se corriger

pour être compris, ceux qui disaient (θiŋ) ont persisté, et sont, à un moment donné, devenus les plus nombreux. — Si le (k) de *canem* est devenu (c), ce n'est pas parce qu'un (c) est plus facile à prononcer qu'un (k), mais parce que l'articulation de (c) est plus rapprochée de celle de (a). — Si les labiales sont plus stables que les autres consonnes, c'est peut-être parce qu'elles sont plus faciles à articuler; peut-être simplement parce que leur articulation étant visible extérieurement, elles peuvent facilement s'acquérir par imitation directe. — Si les palatales se changent souvent en linguales, c'est peut-être à cause de la plus grande souplesse de la pointe de la langue; peut-être simplement parce que cet organe est plus visible (1). — Si les voyelles nasalisées deviennent ouvertes, ce n'est pas qu'il soit plus facile de les prononcer ainsi : c'est parce qu'alors elles sont plus distinctes.— Si les liquides soufflées deviennent vocaliques, ce n'est pas que (m), (n), soient plus faciles à prononcer que (m̥), (n̥) : c'est que (m̥) (n̥) s'entendent à peine.

562. Il semble pourtant bien certain que le changement de consonne prolongeable, surtout de fricative, en explosive, est dû surtout à ce qu'il est plus facile d'appuyer deux organes l'un contre l'autre — la langue contre le palais, par exemple — que de les rapprocher juste assez pour que l'air passe à frottement.

Pareillement, le changement de (r) en (ʁ) paraît dû à la facilité relative d'articulation de ces deux sons (2); de même aussi le changement de (r) en (ɹ) et de (ʁ) en (q).

Enfin, c'est bien la recherche du moindre effort qui fait aller de pair l'action vélaire et la contraction labiale, l'action palatale et l'écartement des lèvres; car il est évidemment plus facile d'atteindre une tonalité donnée, celle de (o) par exemple, par une action modérée de la langue et des lèvres, qu'en maintenant les lèvres neutres et en forçant l'action de la langue (3).

(1) Sweet, *H. E. S.*, § 186.

(2) Cela même est contesté par Vietor, *Phon. Stud.*, III, 89.

(3) On aurait alors (o‹) ou (ʌ‹), variétés presque impossibles à distinguer, par l'oreille, du (o) normal. Le (ɔ) suédois, formé d'après le principe contraire, s'en rapproche aussi beaucoup.

563. En dehors de ces quelques cas particuliers, nous ne savons n de positif sur la facilité relative des sons, au point de vue du ıgage en général.

564. En revanche, des tendances phonétiques que nous avon nstatées, se dégagent bien nettement deux principes fondamentaux :

1° **Le langage tend constamment à se débarrasser de ce qui t superflu.**

2° **Le langage tend constamment à mettre en relief ce qui t nécessaire.**

565. Le premier principe est ordinairement considéré en même mps que la recherche des articulations « faciles », et réuni avec e sous le nom de *loi du moindre effort*. Avec Sweet (1), je préfère considérer à part et l'appeler *principe d'économie*; car son action aboutit pas toujours à rendre « l'effort » moins nécessaire. On ut se demander, par exemple, si le vieux français *chevalzt* evaltst) de *caballicet*, l'allemand *wältzt* (veltst) « roule », *herzt* ertst) « caresse », pour *wälzet*, *herzet*, demandent un effort moin- e que les formes antérieures; et très certainement le (rʲ) russe physiologiquement plus difficile, devant (i) comme ailleurs, que (r) normal.

566. Quoiqu'il en soit, ce principe d'économie est très actif et ıne application universelle. C'est de lui que dérivent la faible entuation des syllabes peu importantes, l'affaiblissement, la con- ion et la chute des sons qui les composent; l'allègement des oupes de consonnes par la disparition des éléments peu distincts superflus; la suppression des sons transitoires entre les sons nt l'articulation est semblable; l'assimilation plus ou moins com- te de deux sons consécutifs; l'abrègement des syllabes longues : un mot tous les changements qui ont pour résultat une *économie s l'activité des organes*. — Ce n'est pas tout : il faut rattacher au me principe l'effacement des distinctions, soit trop subtiles, soit erflues, comme la confusion des voyelles de *cler* [*clair*] et de *aime* français, la confusion des deux *ei* [venant de *ī* et de *ei*] en alle- ınd, celle de *ee* et de *ea* en anglais.

(1) *H. E. S.*, § 185.

567. Le deuxième principe, que nous pouvons appeler *principe d'emphase*, est moins généralement reconnu, bien qu'il ait été mis en lumière avec beaucoup de justesse par Sayce (1) et Sweet (2). Son action n'est pourtant ni moins certaine, ni moins universelle que celle du principe d'économie. Il faut bien qu'il en soit ainsi, car, si le principe d'économie agissait seul, le langage deviendrait rapidement méconnaissable, bien plus, tout à fait impropre à servir de moyen de communication entre les hommes.

568. C'est au principe d'emphase que sont dus l'aspiration et l'affriquement des explosives; la prosthèse d'un son en tête d'un groupe; l'insertion d'une voyelle entre deux consonnes ou d'une consonne entre deux voyelles (3); les dissimilations, le changement d'un son peu sonore comme (u), (n'), en un autre plus sonore comme (v), (n). — La tendance à rendre plus marquée la distinction entre deux sons — par exemple à différencier par la qualité les voyelles longues et brèves — se rattache aussi à ce principe (4).

(1) *Phil. Comp.*, §§ 15-17.

(2) *H. E. S.*, §§ 67, 105, 176, 184.

(3) Non pas nécessairement l'insertion d'une consonne entre deux consonnes, comme dans ἀνδρα, *chambre*, *thimble* § 534.

(4) N'est-ce pas ainsi qu'il faut expliquer la manière dont sont traitées les explosives vélaires et palatales dans les plus anciennes langues aryennes? — On sait que les palatales proethniques *c*, *ch*, *j*, *jh* sont représentées par des explosives ou leurs transformations régulières en grec, en italique, en celtique et en germanique, par des fricatives en sanskrit, en zend, en letto-slave, en arménien, en albanais [latin *centum*, sanskrit *çatam*]; et que d'autre part, les vélaires proethniques *k*, *kh*, *g*, *gh*, sont habituellement accompagnées dans les quatre premiers groupes de langues, d'une modification labiale dont on ne trouve pas trace dans les autres [latin *quis*, sanskrit *kás*]. Pourquoi cette concordance? Sans doute parce que, les explosives vélaires et palatales étant sujettes à se confondre [§ 314], le besoin de les distinguer a fait conserver [ou développer] la modification labiale des vélaires partout où existaient les explosives palatales, tandis que, la confusion entre les explosives vélaires et les fricatives palatales étant impossible, on a pu négliger la modification labiale des vélaires partout où les palatales étaient devenues fricatives. Entre (k) et (c), la confusion était facile: on l'a évitée en disant (k^w) et (c). Entre (k) et (ç), nulle confusion possible: (k) n'est pas devenu (k^w), ou bien est revenu à (k).

569. Au fond, les deux principes, d'économie et d'emphase, déri-ınt d'une seule et même cause, celle qui motive l'existence du ngage lui-même: la nécessité de se faire comprendre **On parle ɔur être compris**, et rien que pour être compris [en donnant à ıtte expression son sens le plus large, qui laisse une place aux notions aussi bien qu'à la logique]. Tout ce qui est nécessaire pour re compris et bien compris, on le conserve soigneusement, on l'ac-ɜntue, on l'exagère; le reste, on le néglige, on le laisse aller, on ɔmet. *Le langage a horreur du luxe*; ce principe, appliqué par . Paul au traitement des synonymes (1), n'est pas moins vrai dans domaine des changements phonétiques. — Bien entendu, ici ɔmme ailleurs, il n'est pas question de conservation volontaire des éments importants, d'omission volontaire des éléments superflus. i je néglige un élément important, on ne me comprend pas, je me ɔrrige, et sans doute j'exagère; si je néglige un élément superflu, ɔ me comprend bien, et je recommence. Voilà tout (2).

570. Malgré leur origine commune, les deux principes sont natu-ɜllement en lutte constante, car il n'y a, rigoureusement parlant, en d'absolument nécessaire, rien d'absolument superflu, et tous ɜs éléments du langage doivent être exposés à l'action de l'éco-omie d'une part, de l'emphase de l'autre. Selon que l'une ou l'au-ɜe action prédomine, nous voyons les sons s'affaiblir et disparaître, u bien se renforcer et donner naissance à d'autres sons. On peut ire, en langage mathématique, que *chaque transformation d'un son est*

(1) *Principien*, p. 208.

(2) L'influence du sens sur les changements phonétiques, af-ırmée par Whitney et Curtius, a été combattue par divers néogram-nairiens, tels que Delbrück et Nyrop. Mais, si je comprends bien ɜes auteurs, ils ont seulement voulu dire que l'influence du sens ı'est pas suffisante pour produire des exceptions aux « lois phonéti-ques » [v. plus loin, § 580], et non pas nier son rôle dans l'établisse-nent même de ces lois. S'il en était ainsi, leur théorie, semble-t-il, ıe pourrait se soutenir. « Dans le développement purement phoné-ique, dit Nyrop [*Adj. kønsb.*, p. 21], il n'y a pas d'autres parties im-ɔortantes des mots que les parties accentuées. » — Soit; mais ces ɔarties accentuées, qui les a rendues telles? N'est-ce pas avant tout eur importance logique? [V. Jespersen, *Om lydlove*, § 4.]

la résultante de la force d'économie et de la force d'emphase, appliquées à ce son (1).

COMMENT ONT LIEU LES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES

571. Il ne faut pas perdre de vue le principe que nous avons établi en commençant cette étude, à savoir, que les transformations phonétiques sont dues, à peu près exclusivement, à l'imitation maladroite du langage des adultes par les enfants [§ 24]. Ce principe est, je crois, admis en théorie par tous les linguistes ; et cependant on raisonne presque toujours comme si le langage se développait peu à peu dans la bouche d'un même individu, ou du moins dans le parler d'une même génération. H. Paul, par exemple, trace un tableau, du reste très séduisant, de la transformation graduelle d'un son par le déplacement du sens musculaire [*verschiebung des bewegunggefühls*] (2) ; Nyrop résume un tableau semblable par ces mots (3) : « Nous pouvons considérer tout changement du langage, en tant que matière phonétique, comme le résultat, ou, si on veut, la somme, des déplacements insensibles du sens musculaire, qui se produisent simultanément et dans la même direction pour un groupe d'individus. » — Est-ce bien exact ? Evidemment, il peut y avoir, il y a même certainement des changements phonétiques de ce genre ;

(1) Y a-t-il lieu d'ajouter à ces deux principes de transformation un principe esthétique, la recherche [toujours inconsciente] du *beau* dans le langage ? N'étant pas bien au clair sur ce qui constitue l'idée du beau, même après avoir lu l'article si curieux de M. Ch. Henry sur *le contraste*, *le rythme et la mesure* [*Revue philosophique*, octobre 1889], je me sens incapable de répondre à cette question. Peut être après tout la réponse se trouve-t-elle implicitement dans ce qui a été dit plus haut. Si, comme je suis porté à le croire, le beau réside dans la parfaite correspondance de la forme et du fond, le langage qui est la forme de la pensée, devient d'autant plus beau qu'il exprime plus complètement la pensée, et qu'il élimine tout ce qui est inutile à l'exprimer.

(2) *Principien*, p. 51 et s. — Le même auteur reconnaît fort bien que « la principale cause des changements phonétiques se trouve dans l'acquisition des sons par de nouveaux individus » [p. 58]. Mais il raisonne en général comme si les changements avaient lieu au sein d'une même génération.

(3) *Adj. kønsb.*, p. 14.

ıis, vu la courte durée de la vie humaine, leur influençe sur le ıgage dans son ensemble ne peut pas être très considérable. En t, tous les changements de prononciation appréciables — tous ux dont nous pouvons tenir compte — partent de l'enfant (1). L'enfant altère et corrompt les mots qu'il ne peut pas encore bien ononcer. Souvent il est corrigé par les parents, les maîtres ; quelıefois il se corrige lui-même; mais souvent encore il garde en andissant les défauts de prononciation qu'il s'est lui-même donnés, il arrive à l'âge d'homme avec une prononciation déjà faussée. ıs corruptions se propagent de l'individu à la génération contemıraine de la famille, du hameau, du village, du district; elles font che d'huile et deviennent des faits de langue (2). »

572. C'est faute de s'inspirer de ce principe si simple et si évint qu'on est arrivé à considérer certains faits phonétiques à un int de vue tout à fait inexact. Sweet (3), par exemple, établit une stinction fondamentale entre les changements *organiques* et les angements *acoustiques*. Il considère comme organiques les angements qui peuvent se produire par une suite infinie de grés, comme acoustiques ceux qui nécessitent un changement mplet de la position des organes: (α) devenant (a), c'est un changeent organique, parce qu'il y a les intermédiaires (α⊢) et (a⊣); (r) venant (R), (θ) devenant (f), ce sont des changements acoustiques. Voilà qui serait plausible, si une même personne, après avoir ononcé (α) dans sa jeunesse, arrivait plus tard à prononcer (a) Y t-il des exemples d'une pareille transformation, en dehors de ıelques cas d'imitation plus ou moins consciente ? J'en doute fort; ı tout cas, ils sont bien rares. La vérité, c'est que, dans le changeent de (α) en (a) comme dans celui de (θ) en (f), il y a eu tout simement imitation défectueuse. « Lorsqu'on apprend une langue, on reçoit que la notion des sons, non celle des articulations... S'il

(1) Excepté peut-être un certain nombre de *réductions*.

(2) A. Darmesteter, *La vie des mots*, p. 7.

(3) *H. E. S.*, § 46. — Sweet pose pourtant bien nettement le prinpe du changement par imitation défectueuse. Mais lui aussi raiınne souvent comme s'il croyait au changement par déplacement ı sens musculaice.

est possible de former des sons à peu près identiques au moyen d'articulations différentes, il doit être possible à celui qui apprend la langue de se former un sens musculaire différent de celui de ses instructeurs (1). »

573. Nous dirons donc hardiment que le changement de (r) en (ʀ) et celui de (ɑ) en (a) sont des phénomènes absolument semblables. Tous deux sont *organiques*, en ce sens que pour une raison ou pour une autre, l'enfant a trouvé plus commode de dire (ʀ) au lieu de (r) et (a) au lieu de (ɑ); tous deux sont *acoustiques*, en ce sens qu'ils n'auraient pas eu lieu si le son nouveau n'avait été assez voisin du son ancien pour lui être substitué sans inconvénient (2).

574. Une deuxième erreur résulte du faux point de vue que nous avons combattu. On dit souvent que les changements phonétiques s'accomplissent par degrés insensibles. Cela est vrai en ce sens qu'il ne peut jamais y avoir, entre le parler des parents et celui des enfants, de différence bien tranchée : s'il y en avait, il en résulterait une difficulté de compréhension tout à fait inadmissible. Mais Sweet va jusqu'à dire : « En règle générale, tout changement phonétique est graduel : il n'y a pas de sauts dans l'histoire phonétique d'une langue. Le changement si fréquent de (i:) en (aĭ) présuppose un grand nombre d'intermédiaires : (i:), (i-ĭ), (eĭ), (ɛĭ), etc. Et il n'y a pas de changements simultanés d'un son, il n'y a que des changements successifs : nous ne pouvons pas admettre que (m) devienne à la fois fricatif et soufflé, il faut supposer une série telle que (m), (ũ), (ʊ), (ꜰ) » (3) — Parler ainsi, c'est méconnaître des faits très réels, pour s'appuyer sur un raisonnement défectueux. « En pareille matière, dit excellemment M. L. Havet (4), *natura facit saltus*; il y a discontinuité d'une génération à l'autre. A Londres, aujourd'hui, un

(1) Paul, *Principien*, p. 59.

(2) Il s'agit ici avant tout des changements des sons isolés. Pour les changements combinatifs, on peut bien supposer la prédominance — mais la prédominance seulement — de l'action organique dans certains cas, de l'action acoustique dans d'autres [v. § 443].

(3) *H. E. S.*, § 42.

(4) *Revue critique*, XII, 279.

ɛtit garçon prononce autrement que son père l'*a* de *same* et l'*r* de *ree*. Le changement d'*l* en *l* mouillé après une consonne, qui s'est ɔcompli dans tant de dialectes romans, n'est qu'une prononciation ıfantine non rectifiée, prononciation qui aujourd'hui encore naît ːusquement sous nos yeux, tels parents disant très nettement *fleur anche*, et leur enfant, non moins nettement, *fleur bllanche*. » — Je ɜnse qu'il faut entendre ici (j) pour « *l* mouillé ». S'il en est ainsi, ıi souvent observé ce changement, non seulement après une conɔnne, mais partout : un enfant de ma famille a longtemps proɔncé : (jɛːs mwa tʀɔ̃kij); (dɔn mwa yn ajymɛt puʀ ajyme ja ːp). Et nous savons aussi que presque tous les enfants disent (t) ɔur (k).

575. Sans doute, lorsque la différence de prononciation est aussi ɔnsidérable, il est plus que probable qu'elle sera corrigée tôt ou rd. Mais si l'écart est moindre et ne donne pas lieu à de sérieuses fficultés de compréhension, la prononciation enfantine persiste. enfant qui disait (jɛːs mwa tʀɔ̃kij), aujourd'hui âgée de treize ıs, prononce parfaitement (l), mais continue à remplacer (ɑ̃) par) ; et il y a tout lieu de croire que cette particularité, nullement ɜréditaire et bien reconnaissable même pour un non-phonétiste, ːrsistera toute sa vie. Ce n'est pas, sans doute, un « saut » bien nsidérable; il n'en est pas moins vrai que dans ce cas, *natura fecit ltum*.

576. Il serait facile de multiplier les exemples ; mais le fait est évident qu'il paraît inutile d'y insister. Notons seulement en ssant que le fameux « déplacement du sens musculaire », loin ɜtre la cause déterminante des changements phonétiques, pourrait en au contraire servir à les retarder. L'enfant qui prononce (ɔ) ɔur (ɑ̃) changera-t-elle jamais sa manière de dire? Je n'en sais ɜn, mais si elle le fait, ce sera pour se rapprocher de la prononıtion normale, non pour s'en éloigner. Le sens musculaire, s'il se place, se déplacera en sens contraire du changement phonétique e cette enfant contribue à introduire en français (1).

(1) Comparez les remarques de Jespersen sur le changement de i) en (j) chez les enfants danois [*Om lydlove*, § 6].

577. Il est vrai qu'un changement phonétique met toujours longtemps à se faire accepter par une collectivité d'individus; et, en parlant d'une langue, de la langue d'une vaste communauté surtout, on peut bien dire, si l'on veut, que les changements ont lieu d'une manière insensible. Seulement il faut s'entendre sur le sens qu'on donne à ces mots. Ce n'est pas le changement lui-même qui est graduel; c'est son adoption par l'ensemble de la communauté. J'ai cité le cas de ma nièce prononçant (ɔ̃) pour (ᾰ) : ce n'est pas un défaut isolé, on le rencontre chez beaucoup de personnes (1). Peut-être cette prononciation finira-t-elle par prévaloir, après un laps de temps plus ou moins long. Faudra-t-il conclure, de ce que le changement aura mis 30, 50, 100 ans à s'accomplir, qu'il y aura eu tous les intermédiaires (ᾰ›), (ᾰ⁺›), (ɔ̃⁻‹)? Non, pas nécessairement. Il y aura simplement eu un moment où quelques personnes seulement disaient (ɔ̃), puis leur nombre a augmenté et un jour elles ont été la majorité. Les intermédiaires peuvent se trouver individuellement; ils doivent même se trouver, car, lorsque les deux prononciations (ɔ̃) et (ᾰ) existent côte à côte, les enfants qui apprennent à parler sont naturellement portés à tâtonner entre les deux et à s'arrêter souvent à une prononciation moyenne. Mais cela n'est pas essentiel. Sweet (2), pour expliquer le changement de (kw) (3) en (p), en grec et en kymrique, indique comme probable la série : (kw), (k› w), (k› + p› w), (p› w), (pw), (p) C'est possible; mais qui empêche d'admettre le changement direct? N'avons-nous pas cent fois entendu des enfants dire (pizin) pour *cuisine*, (yn epal) pour *une étoile* [§§ 437, 441]?

578. Ce point est d'une grande importance et montre combien il faut être réservé lorsqu'il s'agit de déterminer la nuance d'un son dans une langue morte en se basant sur les transformations de ce son. « Le changement de *l* en *i*, en italien, suppose un *l* mouillé (ʎ) intermédiaire ». — Nous venons de voir que ce changement peut avoir lieu directement. — « Le changement de *r* en *l*, en latin, prouve que *r* était lingual ». — J'ai cité [§ 331] un enfant dont les

(1) Jespersen, *Phon. Stud.*, II, 92.
(2) *H. E. S.*, § 168.
(3) Et de (k›).

arents prononcent (ʀ), et qui remplace cette consonne par (l) entre leux voyelles. — Et ainsi de suite. Il faut avoir le courage de le reconnaître : les « preuves » de ce genre sont de simples *présomptions*, qui ne peuvent devenir des certitudes que si elles s'appuient sur d'autres présomptions en nombre suffisant.

UNIFORMITÉ DES CHANGEMENTS. LOIS PHONÉTIQUES

579. Les diverses tendances phonétiques, générales ou particulières, dont nous avons reconnu l'existence, se croisent et s'opposent constamment, et c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui l'emporte. Ainsi, une explosive vocalique, en elle-même, tend à devenir soufflée; mais, entre deux voyelles, l'assimilation tend à rendre vocalique même une explosive soufflée. La première tendance l'emporte dans l'allemand *leiten* « conduire » pour **laidan*, la seconde dans le français *abeille* de *apiculam*. — Suivant la tendance des fricatives à devenir explosives, le (ð) norrois est devenu (d) en danois; mais, par assimilation, (d) danois est devenu (ð) entre deux voyelles.— Le ē latin s'est diphtongué en *ei* en vieux français, obéissant à la tendance des voyelles longues ; ce *ei* s'est contracté en français moderne, dans *reine* (rɛ:n), *peine* (pɛn). — En présence de pareilles oscillations, de pareilles contradictions, il semble vraiment que le travail auquel nous nous sommes livrés pour déterminer les tendances phonétiques ait été dépensé en pure perte, puisque ces tendances se juxtaposent sans se subordonner, de telle sorte que des effets tout différents peuvent sortir de causes en apparence identiques.

580. Toutefois, si nous y regardons de près, nous reconnaissons aisément que tout n'est pas confusion dans les changements phonétiques. Au sein d'un même dialecte, à une même époque, les changements s'opèrent avec une remarquable uniformité. Nous voyons, par exemple, que tous les *ē*, *i* latins accentués sont devenus *ei* en vieux français, puis *oi* en franco-picard; que tous les *t* et *p* initials du vieux haut allemand ont donné *z* (ts) et *pf* en allemand moderne; que tous les *l* latins après *p*, *b* ou *c*, *g* sont devenus *i* en italien ; que tous les *ī* de l'anglo-saxon sont devenus (*âi*) en anglais. Le *c* latin, en français, a toujours gardé la valeur (k) devant *o*, *u*; est toujours

devenu (tʃ) puis (ʃ) devant *a*, et (ts) puis (s) devant *e*, *i*. — Ces phénomènes se reproduisent avec une telle régularité qu'on a pu leur donner le nom de *lois phonétiques*, et s'en servir pour déterminer *a priori* la forme qu'un mot doit prendre dans un dialecte donné. Un linguiste qui n'aurait jamais entendu prononcer les mots français dérivant de *campum* et de *cantum* pourrait dire néanmoins que ces mots, s'ils existent, doivent se confondre sous la forme phonétique (ʃɜ̃).

581. Les exceptions apparentes aux lois phonétiques sont le plus souvent dues à l'action d'une loi non encore observée. On a cru longtemps que les mots allemands *vater* « père », *mutter* « mère », [sanskrit *pitár*, *matár*] constituaient une exception vis-à-vis de *bruder* « frère » [sanskrit *bhrátar*]; mais Verner a démontré que cette prétendue contradiction était due à un effet de l'accentuation proethnique. — Ou bien ce sont des formes analogiques, comme notre pluriel *nous aimons*, formé sur *j'aime* à la place du pluriel phonétiquement régulier *nous amons*. — Ou bien encore ce sont des emprunts d'un dialecte sur l'autre, comme notre mot *reine*, forme normande remplaçant le dérivé régulier *roine* de *reginam*.

582. Faut-il donc aller jusqu'à dire, comme le fait l'école des *néo-grammairiens*, que « dans un même dialecte, à une même époque, les lois phonétiques agissent avec une rigueur absolue, toutes conditions phonétiques égales »? Faut-il dire avec Osthoff: « *die lautgesetze wirken blind, mit blinder ausnahmslosigkeit* »? Avec M. Henry : « les lois phoniques sont aussi aveugles, aussi fatales dans leurs manifestations, que les lois physiques » ?

Peu de questions ont été plus vivement controversées, ont donné naissance à plus de débats passionnés et à plus d'écrits remarquables. On n'attendra pas que je la traite à fond ici : il y faudrait un volume, et d'ailleurs j'aurais peu de chose à dire qui n'ait été dit mieux que je ne pourrais le faire, notamment par O. Jespersen dans son admirable article, déjà plusieurs fois cité, « *Til spœrgsmaalet om lydlove* », dont l'argumentation me semble irréfutable. Je me bornerai donc à quelques remarques.

583. Ceux qui soutiennent la doctrine de la constance des lois

phonétiques y paraissent portés bien moins par une observation attentive des faits que par le raisonnement. Les faits, tout en établissant l'existence pour chaque période de chaque langue, d'un certain nombre de « lois », ne semblent pas appuyer l'idée de leur constance absolue. Les néo-grammairiens les plus rigides admettent certaines exceptions : des mots d'un emploi très fréquent et insignifiant, l'allemand (gmoïn) pour *guten morgen* « bonjour » (1), le français (sju'plɛ) ou (splɛ) pour *s'il vous plaît*, l'espagnol (us'tɛ) pour *vuestra merced* « votre Excellence » (2); ou bien des diminutifs enfantins comme l'anglais *Bob*, *Dick*, pour *Robert*, *Richard*, l'italien *Beppo* pour *Giuseppe* « Joseph », le français *Mimi* pour *Marie* (3); ou encore la plupart des métathèses et épenthèses, des assimilations et dissimilations harmoniques (4). Et Delbrück avoue franchement (5) qu' « il est impossible de démontrer la constance des lois phonétiques par voie d'induction ». — Mais le raisonnement conclut à la constance des lois phonétiques. « On n'apprend pas séparément la prononciation de chaque mot, dit Brugman (6); étant donné les mêmes conditions phonétiques, le même sens musculaire et partant la même prononciation en résultent nécessairement. » — « Tout changement phonétique, ajoute Nyrop (7), ayant lieu sans que ceux qui parlent en aient conscience, et résultant d'un déplacement du sens musculaire, il est clair que le même déplacement aura lieu partout où le même élément reparaît dans le discours; car le sens musculaire ne se forme pas pour chaque mot, mais pour chaque son. »

(1) Nyrop, *Adj. Kønsb.*, p. 20.

(2) Henry, *Rev. crit.*, XXI, p. 225.

(3) Nyrop, *Adj. Kønsb.*, p. 31.

(4) Paul, *Principien*, p. 65; Nyrop, *Adj. Kønsb.*, p. 62. — Nous ne parlons pas ici des *onomatopées*, qui ne constituent guère que des exceptions apparentes. Si le mot allemand *kuckuck* « coucou », a échappé à la *lautverschiebung*, c'est parce que chaque génération nouvelle l'a appris autant en imitant le cri de l'oiseau qu'en imitant le langage des parents. Il y a formation nouvelle identique à la formation ancienne, non pas transmission d'une forme ancienne plus ou moins modifiée, à la génération nouvelle.

(5) *Einleitung*, p. 116.

(6) *Zum heutigen stand*, p. 51.

(7) *Adj. Kønsb.*, p. 19.

584. Il me semble que ce raisonnement repose sur l'erreur, déjà signalée et combattue, qui consiste à considérer le langage comme se transformant dans la bouche d'un même individu. Si nous admettons qu'il faut chercher l'origine des changements phonétiques dans le parler des enfants, sa valeur se trouve singulièrement compromise. L'enfant, à vrai dire, reproduit les mêmes fautes dans les différents mots : s'il dit (tana:r) pour *canard*, il est probable qu'il dit (tɔtɔt) pour *cocotte*; arrivé à parler « correctement », s'il remplace (wa) par (wɑ), il y a des chances pour que ce soit partout. Mais n'oublions pas qu'il est soumis, à tout le moins, à l'influence de *deux* dialectes individuels, celui de son père et celui de sa mère. N'apprendra-t-il pas certains mots de l'un et certains mots de l'autre, et n'en résultera-t-il pas des « exceptions » aux lois phonétiques de son dialecte?

585. Ce n'est pas là un raisonnement théorique : j'en ai observé plusieurs exemples dans ma famille. Le groupe *oi*, chez mes parents, vaut tantôt (wa), tantôt (wɑ), mais pas toujours dans les mêmes cas ; dans certaines positions, (ɔ). En général, nous avons suivi la prononciation de ma mère; mais je dis *un homme à poigne* (pɔɲ) comme mon père. Le mot *meule*, dans ses deux sens, est (mœl) chez mon père et (mø:l) chez ma mère : je dis *une* (mœl) *à repasser* et *une* (mø:l) *de foin* [§ 31]. Voilà des exemples de changements non parallèles! Dira-t-on que ce sont des emprunts d'un dialecte sur l'autre? Soit; mais alors reconnaissons que *tout changement phonétique suppose un mélange de dialectes*, hormis le cas théorique d'un homme vivant seul avec son fils dans un désert, et lui transmettant son parler pur de tout alliage étranger.

586. Ce n'est pas tout. Il faut tenir compte de la diversité des époques auxquelles l'enfant apprend une expression. Il y a tel mot, son nom par exemple, qu'il bégaye dès sa plus tendre enfance : il le prononce très mal, il dit *Mimi* pour *Marie*; on le comprend, il s'en contente, ses parents aussi : lui et les autres s'y habituent. Plus tard, il apprend à connaître un mot où se trouvent ces mêmes sons qu'il estropiait d'une si étrange manière : le nom commun *mari*, si l'on veut. Etant plus maître de ses organes, il le reproduit correcte-

ment ou à peu près. Et voilà deux mots, identiques dans le langage des parents, qui sont devenus fort différents dans celui de l'enfant. — Ce qui arrive ici d'une manière si exceptionnellement frappante ne peut-il, ne doit-il pas avoir lieu constamment, dans des limites plus restreintes, pour d'autres mots? — Ici encore, on peut citer des exemples. Un de mes frères distingue le pronon *toi* (twa) du substantif *toit* (twɑ), tandis que mes parents prononcent tous deux (twa) dans les deux cas : il doit y avoir là persistance d'une faute enfantine. Je connais une dame anglaise qui prononce (i'nes) le mot *unless* « à moins que » ; prononciation dont on ne retrouve pas l'analogue dans d'autres mots, et qui est inconnue à ses frères et sœurs. C'est évidemment une prononciation enfantine non corrigée (1).

587. N'est-ce pas là ce qui rend compte de ce fait si souvent constaté, à savoir, que les mots d'un usage trés fréquent n'obéissent pas aux lois phonétiques? Ce ne peut pas être, bien certainement, que ces mots s'usent par l'emploi, comme des pièces de monnaie. M. V. Henry (2) propose, avec hésitation d'ailleurs, une théorie plus plausible : « Celui qui prononce (sju'plɛ), dit-il, aurait bien conscience de ne pas dire *s'il vous plaît* ; mais il sait que l'oreille de l'auditeur y suppléera, et en effet celui-ci, trompé par l'habitude, entend *s'il vous plaît* ; puis la locution toute faite, léguée à la génération suivante, est répétée par elle sans égard au sens des mots, et ainsi, de génération en génération, deviennent possibles des changements qui parfois la rendent méconnaissable. » — Ceci contient une grande part de vérité; mais que dire de la « conscience »

(1) Delbrück et Nyrop rejettent le témoignage des diminutifs contre la constance des lois phonétiques, parce que « ces mots sont en réalité des emprunts faits à un dialecte différent, le langage enfantin ». — « En dernière analyse, ajoute Nyrop, ils doivent être considérés comme le résultat des essais malheureux que font les enfants pour imiter le langage des adultes. » — Précisément; et il en est de même de *tous* les mots que nous employons : tous sont le résultat d'essais plus ou moins malheureux pour imiter le langage de la génération qui nous a précédés. L'enfant qui dit *Mimi* pour *Marie* a très mal imité; l'enfant qui dit (fjœ:r bjɑ̃:ʃ) pour *fleur blanche* a imité moins mal; l'enfant qui dit (twɑ) pour (twa), moins mal encore. Voilà toute la différence.

(2) *Rev. crit.*, XXIII, 8.

qu'aurait celui qui parle de ne pas prononcer bien? Sait-on comment on prononce, à moins d'être phonétiste... et encore? (1) — Selon moi, l'explication est bien simple. Les mots très communs sont ceux que l'enfant imite le plus tôt, par conséquent le plus mal; ce sont les plus facilement compréhensibles, par conséquent ceux pour lesquels il se corrige le moins. Il dit (sjuplɛ) ou (splɛ) parce qu'il ne sait pas mieux dire; et plus tard, quand il pourrait se corriger, il ne s'en donne pas la peine, parce que tout le monde le comprend. — Plus la locution est insignifiante et conventionnelle, moins l'enfant éprouve le besoin de se corriger, plus par conséquent il y a de chances pour que des altérations profondes se produisent (2).

588. Il me semble que le fait indéniable de l'acquisition lente et progressive de la langue maternelle par l'enfant oppose une objection irréfutable à la théorie de la constance des changements. A la vérité, on répond que cette théorie n'est rigoureusement vraie que si l'on considère « une coupe momentanée du langage d'un individu » (3). Mais cette expression, qui a sa valeur lorsqu'il s'agit de fixer le dialecte d'un adulte, ne me paraît avoir aucun sens si on parle de l'acquisition du langage par un enfant. Ou bien entend-on par là que si un enfant apprenait tous les mots de sa langue au même instant, il les transformerait tous d'après des lois régulières? A cela, rien à dire; mais comme il n'en apprend pas, comme il ne peut pas en apprendre deux à la fois, il me semble inutile d'insister sur cette hypothèse.

589. Pour ces raisons, et pour d'autres encore que l'on peut trouver énumérées dans le travail cité plus haut de Jespersen (4), nous concluons que rien n'autorise à affirmer la constance absolue des lois phonétiques. Au contraire, je dirais volontiers que c'est par un abus de langage qu'on leur donne le nom de lois. Rigoureusement parlant, il n'y a que des *tendances phonétiques*; tendances diverses et

(1) *Sons du français*, § 146.

(2) A côté de ces réductions, il y a chez les enfants une très forte tendance à *recomposer* par analogie les locutions dont ils comprennent le sens. Ce serait sortir de notre sujet que de nous y arrêter.

(3) Delbrück, *Einleitung*, p. 129.

(4) [illegible] aussi Schuchardt, *Über die lautgesetze*.

souvent contradictoires, dont l'une prédomine ordinairement à une époque ou dans un pays, l'autre dans un autre pays et à un autre moment, mais d'une manière toujours variable et qui n'a rien d'absolu.

590. Hâtons-nous toutefois d'ajouter que la prédominance de telle ou telle tendance phonétique, pour ne pas être rigoureusement absolue comme on l'a dit à tort, n'en est pas moins réelle. Elle est réelle surtout lorsqu'au lieu de considérer un dialecte individuel ou le parler d'une petite communauté, nous étudions celui d'un idiome largement répandu. Car alors l'influence de la majorité tend constamment à éliminer les formes dues pour ainsi dire au hasard de circonstances individuelles. Il en est de la constance des lois phonétiques comme des changements par degrés insensibles [§ 577] : le principe est faux, mais les choses se passent à peu près comme s'il était vrai. Accordons aussi volontiers que l'acceptation de ce principe a eu une excellente influence sur la méthode d'investigation des linguistes, en les forçant à contrôler d'une manière plus sévère les rapprochements entre mots de diverses langues, à se méfier des apparences, à rejeter les étymologies séduisantes mais hasardées.

Comme dit M. Henry (1), « le principe de la constance des lois phonétiques, à le supposer excessif ou même erroné, demeure encore pour l'esprit une discipline excellente, qui le préserve de bien des écarts ».

591. Et cependant, même au point de vue de la méthode linguistique, je ne pourrais pas m'associer sans réserve à la « formule de conciliation » proposée par M Henry (2) : « Traiter toujours les lois phonétiques comme si elles étaient constantes, encore bien que dans la pratique on ne puisse démontrer qu'elles le soient. » A cette formule, je voudrais substituer celle proposée par Jespersen (3) : Quand le rapprochement de deux mots n'est pas tout à fait évident, il faut, pour avoir le droit de les identifier étymologiquement, pou-

(1) *Rev. Crit.*, XXIII, 10.
(2) *Rev. crit.*, XXVI, 336.
(3) *Om lydlove*, § 7.

voir produire des exemples de changements phonétiques absolument parallèles. »

On voit tout de suite l'importance de la restriction. Quand le rapprochement est *évident*, nous n'avons pas besoin de « loi » pour proclamer l'identité de deux mots. Nous pouvons dire hardiment que (mɔsjø), (mœsjø), (məsjø), (msjø), (m'sjø), (psjø), sont des doublets, sans nous inquiéter de la régularité ou de l'irrégularité des changements. Nous pouvons ramener (splɛ) à (silvuplɛ), bien que nous n'ayons aucun exemple d'une transformation analogue. Bien mieux, c'est par l'observation attentive d'étymologies *évidentes* qu'on arrive à formuler des « lois ». C'est en constatant la chute d'une dentale intervocalique dans une série de mots français dont l'origine latine est évidente — *cruel* de *crudelem*, *donée* de *donatam*, *fier* de *fidare*, *empereereour* de *imperatorem*, qu'on a pu dire qu'en règle générale une explosive dentale tombe entre deux voyelles en vieux français. Une fois cette loi posée, nous pouvons l'appliquer à des étymologies moins claires à première vue : *foi* (fwa) de *fidem*, *épée* de *spatam*; nous pouvons aussi l'opposer à des étymologies spécieuses. Mais bien loin d'agir comme si la loi était inflexible, nous avons dû, pour l'établir, agir d'abord comme s'il n'y avait pas de lois.

592. Je suis peu touché d'un argument souvent invoqué par les néogrammairiens, qui consiste à dire que si les lois ne sont pas constantes, la linguistique n'est pas une science (1). D'abord, quand cela serait vrai, nous pourrions le regretter, mais cela ne changerait rien aux faits. Mais est-il bien vrai qu'en acceptant le principe de la constance des lois phonétiques, on arrive nécessairement à une plus grande rigueur de méthode ? On n'a pas cherché à établir, que je sache, le principe de la constance des changements analogiques; bien au contraire, on oppose leur action sporadique et irrégulière à l'action soi-disant invariable des lois phonétiques (2). N'est-ce pas alors comme si on disait : « Toutes les transformations dont nous pouvons rendre compte en appliquant les lois, nous les reconnaissons comme phonétiques ; toutes les autres, nous les laissons de

(1) Henry, *Rev. Crit.*, XXIII, 4; Nyrop, *Adj. kønsb.*, 17; etc.
(2) Nyrop, *Adj. kønsb.*, p. 62.

côté, les attribuant à quelque caprice analogique » ? — Ce serait là, par excellence, un procédé d'investigation peu scientifique; il n'est employé, cela va sans dire, par aucun linguiste digne de ce nom; et cependant, il me semble découler assez logiquement du principe de la constance des lois phonétiques, poussé à ses dernières limites.

593. Pourquoi donc, au surplus, veut-on attribuer aux changements de la forme phonétique des mots une régularité que l'on ne songe pas à invoquer, lorsqu'il s'agit de leurs changements de sens? Y a-t-il donc une telle différence entre les deux sortes de transformations ? Au point de vue du sens comme au point de vue de la forme, il faut être circonspect avant d'affirmer l'identité primitive de deux mots. A ne considérer que les sons, le mot français (to:r), c'est-à-dire *tort*, pourrait fort bien venir du latin *taurum* : c'est le sens qui, à défaut de documents historiques, nous ferait rejeter cette étymologie. Pour les transformations du sens comme pour celles des sons, il y a des « lois », c'est-à-dire des tendances plus ou moins constantes, plus ou moins accusées; — avec cette différence sans doute que les phénomènes sont ici infiniment plus complexes, plus vagues et plus insaisissables. Cela n'empêche que nous ne puissions parfois identifier deux mots, sans y être autorisés par les « lois » des changements de sens : par exemple les deux mots français *grève* « plage sablonneuse », et *grève* « cessation de travail », ou les deux mots *chenille* et *canicule*. Ce qui nous permet d'affirmer l'identité primitive de deux formes comme celles-ci, malgré l'irrégularité apparente du changement de sens, ce sont des considérations étrangères à l'étude même du langage, des considérations historiques ou autres. De même, des considérations étrangères à la phonétique historique nous permettent d'affirmer l'identité des formes (silvuplɛ) et (splɛ), malgré l'irrégularité apparente du changement des sons.

594. En dernière analyse, en linguistique comme dans bien d'autres matières, c'est l'évidence qui reste le critère de la certitude. Une investigation qui ne reconnaît comme certains que des faits *évidents* — quelle que soit d'ailleurs la nature de l'évidence, qu'elle soit directe ou indirecte, qu'elle résulte de l'examen même des faits

ou de leur comparaison avec d'autres faits analogues, — une telle investigation sera toujours scientifique. C'est pourquoi, bien que les changements de sens et les changements analogiques ne soient pas régis par des lois invariables, nous appellerons *scientifique* le chapitre *Wandel der Wortbedeutung* dans les *Principien* de H. Paul, tout aussi bien que le chapitre *Lautwandel*; scientifique aussi, l'*Etude sur l'analogie* de M. V. Henry, aussi bien que la partie historique des *Grundzüge* de Sievers. Et c'est pourquoi aussi nous n'admettrons pas que la phonétique historique cesse d'être une science, parce que nous ne la croyons pas régie par des lois inflexibles à l'instar des lois mathématiques, mais seulement par des tendances plus ou moins uniformes.

PARALLÉLISME DES CHANGEMENTS. BASE D'ARTICULATION

595. Ce n'est pas seulement lorsqu'il s'agit de sons ou de groupes de sons identiques que les transformations s'accomplissent, en général, d'une manière uniforme au sein d'un même dialecte. Cette uniformité des tendances phonétiques se retrouve encore dans le développement symétrique de sons ou groupes de sons *analogues*. Si, dans un dialecte, le son (u), dans certaines circonstances, est devenu (y), il y a bien des chances pour que (o), dans les mêmes circonstances, soit devenu (ø). Si nous entendons un allemand dire (zi:s) pour *süss*, nous pouvons nous attendre à ce qu'il dise (ʃe:n) pour *schœn*. Le son *i* devient (ai) en allemand moderne, et parallèlement *ū* devient (au); *ai* est devenu (ɛ) ou (e) en français, et de même *au* est devenu (ɔ) ou (o).

596. Mais cette symétrie du développement n'est rien moins qu'une loi absolue, et il arrive constamment qu'elle est contrecarrée d'une manière inattendue par d'autres influences. Ainsi l'assimilation, en vieux français, a changé (d) intervocalique en (ð), puis l'a complètement fait disparaître : *crudelem* est devenu *cruel*. Dans les mêmes circonstances, (b) est devenu (u); mais cette consonne, au lieu de disparaître, s'est renforcée en (v): *fabam, fève*. — En allemand, tandis (p) et (t) initials se sont régulièrement renforcés en (ts), le changement parallèle de (k) en (kx) est resté limité à

quelques dialectes du sud. — En anglais, tandis que *ee* (e:) et *ea* (ɛ:) ont fini par se confondre en (i:), *see* « voir » et *sea* « mer » valant également (si:), la distinction parallèle entre *oo* (o:) et *oa* (ɔ:) s'est perpétuée en se transformant, comme dans *moon* (mu:n) « lune », *moan* (moun) « gémir ».

597. Telle qu'elle est, cette symétrie du développement des sons arrive naturellement à donner à chaque langue un système phonétique passablement régulier. Il en résulte aussi une *base d'articulation* uniforme, c'est-à-dire un ensemble de principes d'après lesquels sont formés les sons du langage. Ainsi, en français, la force d'expiration varie relativement peu, mais augmente vers la fin des groupes de sons; en revanche l'articulation est très énergique, la langue est presque constamment avancée et tendue, les lèvres et le voile du palais sont très mobiles. En anglais, la langue est ordinairement élargie, détendue, et un peu retirée en arrière des dents; le milieu de la langue tend à prendre une forme concave; l'action des lèvres est très peu énergique. La force d'expiration, au contraire, est très grande et très variée; en général elle est surtout forte au commencement des groupes de sons, et diminue vers la fin (1). L'opposition entre les deux bases d'articulation est frappante; on en remarque surtout les effets en comparant les voyelles tendues et homogènes du francais aux voyelles relâchées et aux diphtongues de l'anglais, ou les linguales dentales du français aux linguales sous-cacuminales de l'anglais.

598. Mais cette symétrie, cette uniformité d'articulation n'est jamais complète: elle comporte d'étranges exceptions. En portugais, les explosives linguales sont interdentales, (tʰ), (dʰ); mais la nasale correspondante est (nʲ), et *l* vaut (lᵠ); sans doute parce qu'ainsi ces consonnes se distinguent mieux par leur timbre grave de *nh* (ɴ) et *lh* (ʎ). En anglais, l'existence de sons linguodentals comme (θ) (ð) semble tout à fait contraire à l'ensemble du système; mais le changement de (θ) en (s), (t) ou (ɹ'), ferait perdre une foule de mots distinctifs, et la nécessité de se faire comprendre a triomphé des tendances organiques.

(1) Vietor, *Phonetik*, §§ 129-130; Beyer, *Franz. Phon.*, §§ 53-57.

CHAPITRE V

ORIGINE DES TENDANCES PHONÉTIQUES

D'OU PROVIENNENT LES TENDANCES PHONÉTIQUES

599. Après avoir reconnu que des diverses tendances phonétiques qui se croisent et se contredisent, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui l'emporte, nous sommes en droit de nous demander, pourquoi cette prédominance de l'une ou de l'autre tendance? Si le groupe latin *ci* a donné (tʃi) en italien, (ʃi) en picard, (si) en français et (θi) en espagnol, est-ce, comme on l'a dit, « l'effet du hasard » (1), ou faut-il voir dans cette diversité l'action de causes également diverses? Et si nous admettons qu'il n'y a pas d'effet sans cause, quelles sont ces causes?

600. Nous n'avons, pour répondre, que des données tout à fait incomplètes, absolument insuffisantes pour rendre compte de tous les phénomènes. Nous pouvons cependant distinguer deux sortes d'influences.

1° *Influences internes*, provenant de la nature des sentiments qui nous animent lorsque nous parlons.

2° *Influences extérieures*, provenant des circonstances, du milieu dans lequel nous vivons.

A ces deux sortes d'influences on peut joindre les *influences ethnologiques*, dont les causes sont complexes.

INFLUENCES INTERNES

601. L'action des sentiments sur la parole est liée à l'origine même du langage. Elle est extrêmement importante et se manifeste de bien des manières différentes. [V. §§ 91 et s.]. On comprend aisément que la création même de nouveaux sons peut être la conséquence de certaines émotions. Si nous parlons avec beaucoup

(1) Nyrop. *Adj. kønsb.*, p. 15.

de véhémence, de surexcitation, nous pouvons être amenés à introduire le son (h) avant ou après des voyelles accentuées. Un parler tranchant, saccadé, peut introduire des coups de glotte (ʾ). Si nous scandons fortement les syllabes, nous pouvons être portés à renforcer les sons transitoires, à en faire des sons indépendants. — Au contraire, si nous parlons très rapidement, ou avec beaucoup de nonchalance, nous négligeons certains sons, nous les confondons ensemble où nous les laissons disparaître tout à fait.

602. De même pour certaines transformations de sons. Si nous parlons d'une voix faible ou sur un ton grave, ou si nous modulons fortement, nous pouvons arriver à chucher certaines syllabes. De là à changer les consonnes douces en dures, à remplacer les voyelles fermées par des fricatives, à laisser tomber les voyelles ouvertes, il n'y a qu'un pas, facile à franchir.

En parlant gaiement ou dédaigneusement, la bouche presque souriante, on désarrondit les voyelles ; le contraire a lieu si on parle en avançant les lèvres, soit par humeur, soit par excès d'attention.

603. On peut observer des influences de ce genre dans toutes les langues. En français, on ne prononce guère (h) que sous l'influence d'une forte émotion, par exemple dans des phrases comme *je le hais*, *c'est hideux*; (ʾ) aussi n'apparaît guère que dans des phrases prononcées d'un ton tranchant ou saccadé [§ 273]. En langage caressant, *oui* devient parfois (wy:) ou à peu près ; de même en danois (nø:) pour *nej* « non » ; en suédois (lylla vœ:n) pour *lilla vän* « petit ami » (1). L'action de deux émotions successives se voit bien dans le dialogue suivant entre un enfant et sa mère (2) :

L'enfant : o: mõmõ, tez õ:gl, tez õ:gl, kɔm i sõ gʀõ !
La mère : ɛskə s ɛ puʀ tə gʀife ?
L'enfant, souriant : nã: !

Un (s) italien devient parfois (ʃ), lorsqu'on parle avec les dents serrées par la douleur ou la colère : d'après Schuchardt (3) on entend

(1) Lundell, *Rättstafningsfrågan* [Stockholm 1886], p. 16.
(2) Observé par J. Passy.
(3) *Zeitschrift für romanische philologie*, V, 314.

dire *mi duole la teʃta* « j'ai mal à la tête », *ti dó uno ʃchiaffo* « je te donne un soufflet », dans des régions où (ʃ) est inconnu comme son régulier. — Jespersen cite de même, en danois, (ʃəluð'əʁ) pour *sludder* « saleté », lorsque ce mot est prononcé avec dégoût.

604. Ces transformations sont rarement définitives : on revient à la forme normale lorsque cesse l'émotion qui a produit le changement. Mais si une émotion est *habituelle* en prononçant un mot, celui-ci peut être altéré d'une manière durable. Nos (h) et (') réguliers dans les interjections [§ 273], exceptionnels ailleurs, en fournissent un exemple intéressant. Un autre plus frappant encore se trouve dans les exclamations andalouses *josu !* pour *jesu !* [lèvres avancées d'une manière admirative], et *quia !* (cja) pour *ca !* [lèvres dédaigneusement écartées] (1). Parallèle à la forme *josu* est l'exclamation danoise *jøses !* pour *jesus !* (2).

Et si l'émotion est habituelle, non plus seulement en prononçant tel ou tel mot, mais d'une manière générale dans le langage d'un individu, d'un groupe social, d'un peuple, le système phonique tout entier peut en être influencé. Beaucoup de dames parisiennes prononcent (ɔ), (a), presque comme (œ), (æ) : cette particularité paraît tenir à l'habitude de sourire d'une manière affectée. Les Dijonnais, paraît-il, prononcent à peu près (nã), (diʒã), kãtã), pour *non*, *Dijon*, *content* : faut-il, demande M. V. Henry, voir ici un effet de la jovialité héréditaire distillée en eux par le vin de Bourgogne? Le sourire niais des gens du peuple à Londres [*cockneys*] semble avoir amené le changement de la diphtongue (*ou*) en (*ao*), dans des mots comme *no*, qu'ils prononcent (n*ao*) (3). La nonchalance proverbiale des créoles a pu contribuer au passage de (ʎ) a (j) dans l'espagnol sud-américain.

605. Ces quelques faits nous permettent d'affirmer que le caractère de chaque peuple joue un rôle dans la manière dont se transforme son langage. Maintenant, quel est ce rôle, quelle est son im-

(1) Schuchardt, *Zeitschrift für romanische philologie*, V, 314.
(2) Jespersen, *Om lydlove*, § 6.
(3) Sweet, *H. E. S.*, § 198.

portance, c'est ce qu'il paraît impossible de déterminer actuellement, même d'une manière approchée.

INFLUENCES EXTÉRIEURES

606. Parmi les influences extérieures on est tenté tout d'abord d'attribuer une grande influence au climat. Il semble naturel de penser, par exemple, que les cordes vocales vibrent plus facilement et mieux dans un climat chaud que dans un climat froid ; dans un air modérément sec que dans une atmosphère très humide ou bien trop désséchée et chargée de poussière. Il est possible aussi que les climats froids et humides portent à peu ouvrir la bouche (1). Puis les habitants des montagnes respirent autrement que ceux des plaines, et ce fait doit aussi avoir une influence sur le langage.

607. On a beaucoup insisté sur ces considérations, à l'appui desquelles on peut invoquer des faits sérieux. Ainsi on oppose la sonorité des vocalismes romans au vigoureux développement des consonnes soufflées chez les peuples germaniques, et on attribue ce fait au climat. Ascoli constate qu'en Italie, à mesure qu'on descend vers le sud, les explosives soufflées tendent à devenir vocaliques, (nt) devenant (nd) à Naples ; trouvant le même phénomène en grec et en albanais, il en conclut qu'il s'agit là d'un changement phonétique *isotherme* (2). Le changement de (a) en (ɔ) ou (o), si fréquent dans les langues germaniques, et presque inconnu dans les langues romanes, peut être l'effet du climat froid et humide : il présente un contraste frappant avec le changement de *e* et de *o* en *a* dans l'Inde et l'Iran. La poussière du désert peut avoir quelque chose à faire avec les gutturales rauques des arabes, comme le climat humide de Copenhague avec le (ʁ) danois. Enfin Osthoff insiste sur la ressemblance que présentent entre eux les systèmes phonétiques des peuplades du Caucase, dont les langues ne dérivent pas

(1) « Les Anglais n'osent pas ouvrir la bouche de peur de respirer les brouillards de leur île. »

(2) *Sprachw. Br.*, p. 107.

d'une origine commune, comme preuve de l'action du milieu physique sur le langage (1).

608. Il n'est pas possible de nier la valeur de ces faits, venant à l'appui d'une théorie qui paraît tout à fait plausible. Mais ils sont si loin d'être universels, ils comportent tant d'exceptions, que nous ne pouvons pas attribuer au climat une importance très grande. Les langues romanes, en général, aiment les voyelles ; mais cependant le portugais accumule les consonnes. Les langues germaniques, par contre, sont ordinairement riches en consonnes ; mais les dialectes norvégiens affectionnent les voyelles. — Les Suédois et les Norvégiens, malgré le climat froid et humide de leur pays, ont conservé une accentuation musicale qui nécessite une action très délicate des cordes vocales. — Les langues de ces deux peuples, il est vrai, ont changé (ɑ) en (ɔ), comme pour éviter d'ouvrir la bouche ; mais l'islandais, au contraire, change (o) en (ɔ). — Les Anglais ouvrent peu la bouche ; mais les Ecossais, qui vivent dans un climat bien plus humide encore, prononcent avec (ɑ) très ouvert les mots dans lesquels les Anglais mettent (ɔ) ou (æ). Nous sommes donc obligés de conclure que l'influence directe du climat, quoique réelle, n'est pas bien considérable.

609. Les habitudes sociales sont plus importantes. Chez un peuple vivant de chasse ou de l'élevage des troupeaux, l'usage de cris imitatifs doit conserver aux organes une flexibilité qui manque aux organes des agriculteurs ou des citadins. Dans la vie en plein air, le langage doit avoir une force, une énergie, qui sont inutiles paraîtraient même choquants aux habitants des villes : aussi trouvons-nous presque partout, dans la campagne, l'emploi de (r) tandis que dans les grandes villes on le remplace par (ʀ), (ɹ), (ʜ) (ɦ).

610. L'emploi fréquent de la parole publique, comme chez les Grecs et les Romains, pousse à l'articulation nette, au développement d'accents intensifs et musicaux fortement marqués.

(1) Sweet voit plutôt ici des *emprunts* faits par un peuple à un peuple voisin.

(2) V. Jespersen, *Art.*, § 114.

611. Les caprices même de la mode peuvent influencer les sons lu langage. — L'habitude de peu ouvrir la bouche et de ne pas re-nuer les lèvres en parlant anglais, paraît être due au moins autant à ıne règle de politesse qu'au climat.

Chez les sauvages qui s'enlèvent les dents de devant ou se mettent es ornements dans les lèvres, le langage subit une forte altération.— .e dialecte *O-Tye-héréro* du sud de l'Afrique se prononce en égayant, parce que ceux qui le parlent ont l'habitude de s'arracher es incisives (1). — « Quiconque, dit M. V. Henry, a vu une fois une ravure représentant un Botocudo, avec sa lèvre inférieure en porte faux ressemblant à une cuiller plate, ne peut s'empêcher de penser ue cet intéressant spécimen de notre espèce doit être incapable de rononcer un *p.* » (2)

Ces particularités persistent naturellement même si la mutilation ui les a causées vient à être abandonnée.

INFLUENCES ETHNOLOGIQUES

612. Il y a tout lieu de penser que les organes de la parole dif-ɛrent d'une race d'hommes à l'autre absolument comme les autres arties du corps ; et ces différences doivent naturellement prédis-ɔser chaque peuple à tel ou tel changement phonétique plutôt qu'à ɛl autre. Quel est au juste le rôle de ces *influences ethnologiques* ans le développement du langage? Il est difficile de le dire. Certai-ɛment, des enfants d'une race quelconque, élevés à parler la lan-ue d'un autre peuple, apprennent à la parler parfaitement, « comme

(1) Sayce, *Phil. comp.*, p. 149.

(2) Et cependant, sur l'indication même de M. Henry, je trouve ans la *Primitive Culture* de Burnett Tylor des mots botocudos ɔmme *ouatou* « rivière », *mokenam* « un », *ijipakijiou* « grand » ! — En ɛvanche, toutes les labiales, sauf (w), font défaut chez les Iroquois, a moins en mohawk et en tuskarora ; ce qui pourrait bien remon-ɛr à une mutilation du même genre. La disparition du *p* en celti-ue [§ 386] est si étrange, qu'on serait tenté de l'attribuer à une ause analogue. On comprendrait, par exemple, qu'un *p* très xplosif soit devenu impossible à un peuple qui aurait les lèvres argées d'ornements ; tandis qu'un *b* plus ou moins fricatif (β̞) aurait u être conservé... Mais c'est trop s'aventurer sur le terrain des ypothèses.

les indigènes », pour autant que nous pouvons le constater. Mais n'y a-t-il pas cependant dans leur prononciation des particularités, inappréciables pour nous, qui, si elles se transmettaient de génération en génération sans influence du langage des indigènes, amèneraient un développement phonétique différent, et parallèle à celui de leurs propres compatriotes? C'est ce qui paraît plausible, mais ce qu'on ne saurait affirmer.

613. A la vérité, on a signalé de nombreux cas de soi-disant influences ethnologiques. Ascoli surtout a insisté sur le changement de (u) latin en (y) dans tous les pays primitivement celtiques, France, pays latin, Italie du Nord; changement qui a pour parallèle le passage de (u) germanique à (y) en Hollande, pays également celtique à l'origine (1), ainsi que dans l'ouest de l'Angleterre et en Ecosse. — Le fait est indéniable, l'influence celtique très vraisemblable; mais il n'est pas prouvé qu'elle soit précisément « ethnologique ». Supposons qu'à l'époque où les Gaulois ont adopté la langue latine, le son (u) n'ait pas existé dans leurs dialectes, mais y ait été remplacé par (ü). Tout naturellement, c'est par (ü) qu'ils auraient reproduit le (u) latin; et ce (ü), suivant la tendance habituelle des voyelles, serait ensuite devenu (y) (2). Il y aurait simplement eu acquisition défectueuse d'une langue par un peuple étranger; puis développement indépendant (3). Pour prouver l'influence ethnologique, il faudrait démontrer que l'absence de (u) dans le système phonique des peuples gaulois était dû à une disposition héréditaire de ces peuples; ou bien montrer le même changement affectant des (u), non plus de provenance étrangère, mais indigènes.

614. Or, il ne serait pas impossible que l'événement vînt ici établir clairement l'influence ethnologique. Les expériences acoustiques

(1) Ascoli fait remarquer à ce sujet [*Sprachw. br.* p. 22 et s.] que le hollandais comme l'irlandais change le groupe (ft) en (xt) [§ 335]. — V. aussi G. Paris, *Accent latin*, p. 33; et *Romania*, VII, 130.

(2) V. Geijer, *Studier*, p. 3.

(3) Ne pas oublier que le passage de (u) à (ü), puis à (y), est très [illegible]n. V. § 311.

de Trautmann (1), les expériences stomatoscopiques de Hagelin (2) [auxquelles j'ai pu assister et prendre part] ont démontré que les voyelles vélaires françaises ne sont pas absolument normales, mais sont toutes quelque peu avancées : (u) est (u˕), etc. S'il en est ainsi, on pourrait s'attendre à les voir devenir mixtes, puis palatales anormales : notre (u), comme autrefois l'(u) latin, deviendrait (ü) et (y). On pourrait alors parler hardiment d'influence ethnologique (3).

615. Voici une autre idée qui m'est suggérée par M. V. Henry. Les langues celtiques, nous l'avons plusieurs fois remarqué, sont riches en doublets syntactiques, c'est-à-dire qu'elles lient beaucoup les mots. Le gaulois a dû faire de même. Le latin liait très peu les mots (4) ; le français, qui les lie, n'est-il donc pas du *latin prononcé à la gauloise ?* — Oui, mais ici encore, y a-t-il proprement influence ethnologique, ou simplement acquisition défectueuse, par les Gaulois, d'une langue étrangère ? — D'ailleurs les autres langues romanes lient aussi ; sur ce point comme sur d'autres, elles contrastent étrangement avec le latin (5).

616. On voit par ces exemples combien il est difficile d'établir la part de l'influence ethnologique dans la transformation du langage. Mais le fait de son existence ne paraît pas douteux.

PEUT-ON PRÉVOIR LES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES?

617. En somme, ce que nous savons sur les causes premières des changements phonétiques est bien peu de chose. Nous constatons que dans tel dialecte, à tel moment, telle ou telle tendance prédomine ; pourquoi prédomine-t-elle, nous l'ignorons, ou nous pouvons tout au plus le conjecturer. Cela étant, il est évident que nous ne

(1) *Sprachlaute*, § 696.

(2) *Stomatoskopiska undersœkningar* [Stockholm 1889].

(3) Comparer le changement déjà accompli chez beaucoup de personnes, de (ɔ) inaccentué en (œ) dans *joli* (ʒœli), *possible* (pœsibl), *absolu* (apsœly), *monsieur* (mœsjø), et la prononciation assez fréquente de *pomme*, *bonne*, comme (pöm), (bön).

(4) L. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, VI. 14.

(5) Ont encore signalé des influences ethnologiques, Schuchardt, Miklosisch, Nigra, etc.

pouvons presque rien dire sur les changements probables dans l'avenir d'une langue quelconque. Lorsque nous avons constaté la prédominance à l'heure actuelle de certaines tendances, nous pouvons bien dire que si elles continuent à agir, et si rien ne vient les contrarier, elles aboutiront à tel ou tel résultat; mais nous ignorons absolument si ce ne sont pas d'autres tendances qui l'emporteront. En français moderne, le son (k), devant (i), est devenu (kʲ). Nous pouvons dire que si la tendance assimilative continue à agir sans entrave, ce (kʲ) deviendra (c), comme dans beaucoup de nos patois, et ce (c) aura bien des chances pour se changer ensuite en (tʃ). Mais rien n'empêche aussi que la palatalisation ne se perde et que (kʲ) ne redevienne (k); absolument comme (ɔ̃), dans *homme*, est redevenu (ɔ), la nasalisation assimilative s'étant perdue.—Le changement de (ă) en (ɔ̃), qui est tout à fait normal, paraît à l'heure actuelle en train de s'accomplir en français. Mais il se peut que l'on s'efforce de maintenir la distinction entre des mots comme *blanc* et *blond*, *lent* et *long*, *rang* et *rond*; une réaction peut se produire et (ă) peut se maintenir ou même redevenir (ā), au risque de se confondre avec (ɛ̃).

De même pour toutes les prévisions que nous pourrions former. Tout nous commande, en cette matière, la plus extrême réserve.

RÉSUMÉ. CONCLUSION

618. Arrivé au terme de cette enquête sur les caractères généraux des changements phonétiques, je crois pouvoir en résumer les résultats dans les propositions suivantes :

1° Le langage, considéré au point de vue phonétique, est dans un état de transformation perpétuelle.

2° La principale cause de cette instabilité, c'est l'imitation imparfaite, par les enfants, du langage des adultes.

3° Cette imperfection se manifeste dans deux tendances principales, d'une application universelle : la tendance à l'économie, qui fait négliger tout ce qui est inutile ou d'une importance secondaire; la tendance à l'emphase, qui fait donner du relief à tout ce qui est important.

4° De ces deux principes dérivent un certain nombre de tendances générales des sons ou des groupes de sons, qui agissent dans toutes les langues. D'autres tendances, d'une application plus restreinte, peuvent aussi se ramener aux mêmes principes fondamentaux.

5° Ces tendances générales ou particulières des sons et des groupes de sons se croisent constamment, tantôt pour s'appuyer, tantôt pour se contrarier ou se modifier réciproquement. Les changements qui ont lieu dans le langage nous apparaissent comme la résultante de ces tendances si diversement combinées.

6° Cette résultante varie suivant les lieux et les temps, mais à une même période d'un même dialecte elle est ordinairement la même dans des circonstances identiques. On peut dire, d'une manière générale, que les formes employées dans un dialecte sont déterminées par des *lois phonétiques* d'une application constante; sans que pourtant il soit permis de considérer cette proposition comme absolument rigoureuse.

7° Les causes qui produisent la prédominance de certaines tendances dans un dialecte doivent être cherchées dans le caractère,

les conditions de vie, les habitudes sociales et les dispositions héréditaires du peuple qui le parle ; mais il nous est impossible actuellement de réunir sur cette question autre chose que des indications vagues ou des hypothèses incertaines.

8° Partant, nous devons renoncer à peu près complètement à prédire la marche du développement phonétique dans une langue quelconque.

619. Ce sont en somme d'assez maigres résultats d'une étude qui comportait des recherches passablement longues et laborieuses. Mais peut-être ne pouvait-on pas en attendre de plus satisfaisants, étant donné le champ restreint dans lequel il est possible de faire des observations vraiment sérieuses.

En effet, si le linguiste qui étudie l'histoire des langues au point de vue de leur structure grammaticale et syntactique peut se plaindre du manque de matériaux suffisants, et hésiter à induire de ses observations des lois générales — à combien plus forte raison le phonétiste n'est-il pas autorisé à faire entendre la même plainte, et tenu de s'astreindre à la même réserve ! — Nous n'avons, du système phonique de la plupart des idiomes, que des notions absolument vagues et confuses. Pour quelques langues modernes de l'Europe, nous sommes assez bien renseignés, mais en général seulement pour le dialecte dominant de ces langues, c'est-à-dire celui dont le développement est le moins naturel et le moins régulier, le moins intéressant par conséquent. Pour les langues moins connues nous ne savons presque rien : les travaux des spécialistes même les plus remarquables accusent le plus souvent une regrettable ignorance ou tout ou moins des connaissances insuffisantes au point de vue de la phonétique : le phonétiste n'ose s'y fier, il lui faudrait tout contrôler, tout vérifier par lui-même, ce qui est impossible. En dehors du cercle des langues indo-européennes, l'obscurité s'accroît encore, devient presque complète; et cependant, pouvons-nous espérer résoudre un problème de linguistique générale en nous appuyant sur des faits observés dans une seule famille de langues ? Quant aux langues mortes, le sanskrit est la seule sur laquelle nous ayons des renseignements détaillés et authentiques; pour les autres, nous

sommes obligés de reconstituer la prononciation au moyen de comparaisons et de raisonnements plus ou moins solides, ce qui ne peut évidemment donner que des résultats incomplets. Et ces langues, nous ne les connaissons guère que sous une de leurs formes, tandis qu'il faudrait en avoir les dialectes et surtout les états de développement successifs !

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'étonner si la phonétique historique, malgré les résultats brillants auxquels elle est arrivée sur tel ou tel point de détail, ne peut pas encore établir un système d'ensemble solide et définitif.

620. Tels qu'ils sont, les résultats de cette étude n'ont pu être obtenus que grâce au concours de la phonétique descriptive, de la dialectologie et de la grammaire comparée. Le jour où ces trois sciences auront étendu le cercle de leur activité, les linguistes pourront travailler sur des matériaux plus solides et plus abondants ; nul doute alors qu'ils obtiennent des résultats infiniment plus complets et plus satisfaisants. En attendant, mon travail pourra peut-être avoir quelque utilité pour eux, comme résumé des connaissances phonétiques actuelles et comme essai de groupement systématique de ces connaissances. J'ose espérer que mes juges voudront bien être de cet avis, et c'est dans cet espoir que je soumets mon étude à leur appréciation bienveillante.

17 août 1889.

Vu et lu,

en Sorbonne, le 10 février 1890

par le Doyen de la Faculté des Lettres de Paris,

A. HIMLY.

Vu

et permis d'imprimer :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

GRÉARD.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

§ **137**. Ce verset n'est pas traduit dans toutes les langues d'une manière conséquente : quelques-uns des traducteurs s'en sont tenus au style officiel et à la prononciation soignée ; d'autres, comme MM. Cordero et Jespersen, ont adopté le langage usuel et la prononciation familière. Il y a en outre quelques erreurs. En islandais, il faut lire (ɑ) pour (a), tout au moins dans la diphtongue (ɑu). — En suédois, les mots V'ˈɛlskadə, V'ˈü:tgɑ:v, V'ho:nom, V'ikkə, V'ˈe:vikt, ont l'intonation composée (§ 157) ; et il faut lire (ɑ) pour (a) dans (ütgɑ:v), (vɑ:r). — En finnois, il faut partout lire (ɑ) pour (a).

Voici la traduction du même verset dans quelques autres langues et dialectes.

Finlandais (1). — — ty'so: 'ɛlskɑdɛ 'gü:d 'vɛ:rdn, ɑthɑn'ü:tgɑ:v sin'endɛ 'soːn, po'dɛtɑt vɑ:roe:n səm'tro:r po'hənəm skal'ikkɛ førgɔ:s, ütɑn'fɔ: 'e:vit 'li:v.

Norvégien (2). — fər'gü:d V'ɛlskət i'dɛn 'grɑ:d 'vɛ-rdn, ɑtan'gɑ:v sin'e:nəstə 'sœn:, fərɑtən'vɛ-:r səm'trɔ:rpɔhɑm V'ikkəska gətə-V'grünnə, mən'fədə V'e:viə 'li:v.

Croate (3). — jer'bogu 'tɑko 'omiʌe 'svijet 'dɑjei 'sinɑ 'svojegɑ 'jedino'rodnogɑ 'dɑo, dɑni'jedɑn 'kojigɑ 'vjeruje ne'pogine, 'negodɑ 'imɑ 'ʒivot 'vjetʃni.

Patois de Sainte-Jamme, *S.-et.-O.* — pæskəlbõ'ʒø ilɑ'tɑ̃ emel'mõ:d, kilɑdɔ'ne sõfisy'nik, purkətu'sø kikrwɑ:jɑ̃'lɥi swɛ̃pɑpær'dy, meki'lɛ̃ lɑ'vi etær'næl.

Patois de Cellefrouin, *Charente-Inférieure* (4). — 'vje kumləbõ'djø nəzoe'mɑ,, una'vi kɛ̃gar'su, 'ebu'lodu'na pɾ'nu ,, kum'ko, sin'krijã:'li, nəpo'dɑ̃ evi'ta lɑ̃'fe:r, egɑ'na l'bõpara'di.

(1) D'après Mlles Andersin et Tœtterman de Helsingfors.

(2) D'après M. Storm de Kristiania. — C'est, à proprement parler, la traduction norvégienne du texte de Jespersen.

(3) D'après M. Adàmovic d'Agram.

(4) D'après M. l'abbé Rousselot.

Patois de Bournois, Doubs (1). — pæskə lubõ'dy: æʃitɛl'mɜ̃ ɛ̃ma: le'dʒɜ̃, kelebe'ji: lusœlbu:b keleve:, puk⁻nīputʃke'ɜ̃m kəlu'kræ nəmœriʃ'pe, mɛ̃puke'lø:s læ'vi: etær'næl.

Patois suisse de Lucerne. — də'hɛrgɔt het'so: t'velt k'liəpt, ər'hetøys si''aintsik 'so:ŋgɛ:, 'dasmerdɔx ''ɑunit fr'lo:rə gønd, ⁻undasmer aus''e:vik 'lɛ:bə ⁻hɛnd.

147, note. — Lire (ʒnse'pA).

190. M. Storm considère le « *o* nordique » comme vélaire fermé, c'est-à-dire (u); d'après lui, le *ou* français vaudrait (ü⁺). Il pense aussi que les *e*, *eu* ouverts français valent (*e*) (*ø*) dans la prononciation parisienne; il attribue ma prononciation (ɛ) (œ) à l'influence des patois de Seine-et-Oise. Ce dernier point me paraît peu probable, puisque je confonds *mère* et *mer* (mɛ:r), *faire* et *fer* (fɛ:r), tandis que nos paysans distinguent nettement (me:r) et (mæ:r), (fe:r) et (fæ:r).

191. A la dernière ligne, lire (*ø*), (*ë*ᵀ) et (*ë*⁺). — Je regrette maintenant d'avoir employé un seul signe pour ces trois voyelles.

221. « Si ma mémoire est fidèle, dit M. Vianna, les explosives finales (p) (t) (k) du catalan de Barcelone n'ont pas de détente; il en est de même du (n) final de la plupart des Espagnols. »

266. M. Vianna me dit que la locution portugaise *al'guma cousa* « quelque chose », devient dans la conversation *'alguma cousa*, *algma cousa*, *alma cousa*, même chez des gens instruits.

En portugais encore, la perte de l'accent dans un mot placé entre deux mots accentués permet de jouer sur la ressemblance des deux phrases: *passa a ponte a pé* « il passe le pont à pied », et *passa a pontapé* « il passe à coups de pied ».

273, note. — Au lieu de § 161, lire § 217.

305. M. Vianna regarde les *e*, *o*, espagnols comme *relâchés*, sans [illegible]oute (*e*), (*o*). — M. Jespersen me dit que le danois *ting* « chose » [illegible]t (teŋ'), avec (e⁺) et non (i).

307. Suédois *væn* et non *ven* « ami ».

(1) D'après M. Roussey, instituteur à Paris.

315. M. Vianna m'écrit : « En portugais *e* (ĭ), *o* (u), *io* (ju), sont chuchés lorsqu'ils sont atones, 1°, après une consonne soufflée, à la fin du mot : *mato, mate, passo, passe* ; ou suivies de *s* : *matos, mates* (matɨᶜʃ) ; 2°, dans le corps du mot entre deux soufflées : *setenario* (sɨᶜ tnarju) ou (stnarju). — Une explosive soufflée suivie de *e* (ɨᶜ), *o* (uᶜ), *io* (juᶜ) est toujours aspirée, et *e* disparaît : *mate* (math). — L'*a* atone n'est jamais chuché à Lisbonne.

320. Comparez *kilo* pour *kilogramme*.

322. Les dialectes de la Galicie ont en général (x) pour (g) portugais et castillan ; mais, ajoute M. Vianna, ce (x) est très ouvert et ressemble à (h). — Dans la Beira-Alta (Portugal), *b d g* deviennent fricatifs entre deux voyelles ; à Lisbonne il en est de même de *b*, *d*, mais non de *g*. — M. Araujo (*Phon. Stud.*, III, 327, 331) signale aussi pour le castillan la prononciation fricative du *b* et du *d*, mais non pas celle du *g* ; et cependant en l'écoutant parler j'ai constamment entendu (q) pour *g*, tant en français qu'en espagnol ; et lui-même me demandait comment les Parisiens, avec leur *r* vélaire, pouvaient distinguer *rosier* de *gosier*. — M. Jespersen me fait observer que la phrase « le danois a changé le (ð) norrois en (d), et maintenant ce (d) est redevenu (ðʲ) », n'est pas correcte. A l'initiale, (ð) norrois est devenu (d) : *ðu-du*, etc. ; à l'intérieur des mots, c'est (t) norrois qui est devenu (d), et maintenant ce (d) est devenu (ðʲ) : *gata-gade*, aujourd'hui (gaðə). - D'après Paul, le *g* germanique était un (q), qui se serait conservé en hollandais.

324. M. Vianna m'écrit : « Je connais un individu d'une trentaine d'années qui n'a pas de fricatives linguales ; il dit (kodë) pour *cousa*, (kɑtë) pour *cassa*, (bathuᶜ) pour *baixo*. Cependant la prononciation de ces remplaçants est atténuée, amincie, de sorte qu'il est à même de distinguer *cata* de *cassa*, mais non pas *cassa* de *caixa* (kaʃë). — La personne qui souffre de ce défaut est dite en portugais *tatibitate* (ˈtatɨbiˈtath), mot d'origine onomatopoétique. »

325. Comparez le portugais *nadega* (nɑdgë) au castillan *nalga*, le castillan *juzgar* (xuθˈgar) au portugais *julgar* (ʒuɔ Lˈgar).

326. L'andalous aussi change (ʎ) en (j). V. Wulff, *Phon. And.*

328, note. — M. Vianna, lui aussi, considère le *g* hollandais comme valant (ʀᶜ).

331. Comparez encore les formes portugaises *grude* de *gluten*, *frouxo* (froʃuᶜ) de *fluxum*, etc.

332. Le portugais a fait *fresta* de *fenestra*.

336, note 3.—M Vianna dit que le *s* final portugais vaut simplement (ʃ) dans la plus grande partie du pays. V. son article *As vogais ciciadas*, dans la *Revista Lusitana*.

356. Comparez le portugais *outeiro* de *altarium*, et la cacographie portugaise, notée par M. Vianna, *calção* [= culotte] pour *caução* « gage ».

344. *teneat*, *valeat*, qui sont devenus en italien et en espagnol *tenga*, *valga*, ont donné en portugais *tenha* (tena), *valha* (vaʎa), ce qui confirme l'hypothèse d'un (ȷ) intermédiaire.

340, note 3. — (r) paraît nécessaire à la campagne, ne fût-ce que pour le cri des charretiers, (r̝rri:ər) *arrière*, qu'on se figure difficilement prononcé par (ʀ). J'ai entendu des charretiers, auxquels (ʀ) était naturel, employer toujours (r) en parlant à leurs bêtes. V. § 330, note.

343. Dans le parler de Sainte-Jamme [S.-et-O.], où (k) (g) sont devenus (c) (ȷ) devant les voyelles palatales, ces consonnes reçoivent un fort arrondissement devant la voyelle (y): *curé* (cʘyre), *Montaigu* (mõtejʘy). C'est à peine alors si elles se distinguent de (t) (d): on croit entendre (tyre), (mõtedy), d'autant plus que le son transitoire, qui est très sensible ailleurs, est ici réduit à presque rien.

336. [p. 157, l. 7], au lieu de *alt*, *golt*, *gut*, lire *alt*, *kalt*, *gold*.

361, note. — M. Vianna m'écrit: « (ʀ) n'est pas rare en Portugal, mais comme sur la frontière suédoise, on l'entend surtout à l'initiale et fortement roulé, ou médial quand il est double. Les enfants qui commencent par (ʀ) acquièrent bientôt (r) si tout le monde l'emploie dans leur entourage. — Je crois qu'en Espagne (ʀ) est bien

plus rare qu'en Portugal, peut-être à cause de la concurrence établie par la vélaire (x). Ce serait donc une sorte de dissimilation qui aurait évité en Espagne la production de (R) ».

377. En andalous aussi *s* devient (h) à la fin des mots et devant les consonnes. V. Wulff, *Phon. And.*

382, note. — Tout bien considéré, je pense que la disparition du *k* et du *g* dans les groupes anglais *kn-*, *gn-*, a dû se faire de la manière suivante :

	kn-	*gn-*
1°	kn	gn
2°	kn‘	gn
3°	tn‘	dn
4°	n‘	n
5°	n	n

419. M. Vianna dit que les voyelles vélaires portugaises prennent un arrondissement extranormal devant *l* grave : *sol* (so› L), *sôlto* (so› Ltu^{c}), sul (su› L).

457. J'ai pu étudier avec soin, ces temps derniers [juillet-août 1890] les diphtongues de Sainte-Jamme et des villages voisins [Feucherolles, Crêpières, Davron, etc.]. Il résulte de mes observations que seules les voyelles accentuées, devant un arrêt ou un faux arrêt [§ 114], peuvent être diphtonguées, si on *traîne* un peu sur la dernière syllabe. Il y a alors à la fois relâchement des organes et fermeture lente de la bouche, pendant que la voix résonne encore : on peut dire en gros que les organes tendent à prendre la position de (ĭ›), sans jamais l'atteindre, ou si elles sont arrondies, la position de (ŭ›). Les voyelles nasalisées conservent leur nasalité. — Ce sont surtout les voyelles moyennes qui sont diphtonguées ; cependant j'ai noté : (ilõ ko›mãse amidi›i‹n) ; (ævã kæswæj ly›y‹).

608. Le finnois aussi est extraordinairement riche en voyelles et en diphtongues ; en revanche, il n'a de consonnes vocaliques que les liquides (m), (n), (ŋ), (l), (r), la semi-voyelle (j), et la fricative (v) qui

remplace un (w). Cette langue, du reste admirablement harmonieuse, n'a donc presque que des ***sons musicaux*** et des ***bruits*** ; elle évite les ***sons mixtes***.

614. Comparez la note ajoutée au § 190, pour l'opinion de M. Storm sur le (u) français.

TABLE DES MATIÈRES

Nos		Pages
	Bibliographie	5
	INTRODUCTION	
1	BUT DE L'OUVRAGE	7
6	ORIGINE DES DIALECTES	9
	PREMIÈRE PARTIE	
	ÉLÉMENTS PHONÉTIQUES DU LANGAGE	
34	CHAPITRE I. — CONSTITUTION DU LANGAGE . .	25
34	Section 1. — **Des sons en général**	25
38	*Sons musicaux*	26
47	*Bruits*	29
49	*Sons mixtes.*	30
50	Section 2. — **Des sons du langage**	30
51	*Appareil de la parole*	30
52	Organes spécifiques de la respiration .	31
56	Organes modificateurs de la respiration	32
64	*Formation de la parole*	33
67	Activité de la glotte	34
73	Activité de la bouche et du nez . . .	36
80	Sons soufflés et vocaliques	37
82	CHAPITRE II. — VARIATIONS D'ENSEMBLE DES SONS	40
89	*Intensité du langage*	41
98	*Netteté*	45
99	*Timbre*	45
102	*Accessoires du langage*	46
109	CHAPITRE III. — DIVISIONS PHONÉTIQUES DU LANGAGE	50
109	*Groupes de souffle*	50

123 *Intensité relative* des parties du groupe de souffle 57
129 Force du souffle, groupes de souffle. 59
142 Sonorité 65
144 Syllabes 65
147 Sons syllabiques et consonants . . 66
151 *Intonation* 68
160 *Accentuation* 71
161 *Quantité* 71
164 *Sons doubles* 71
166 CHAPITRE IV. — ETUDE DES SONS 75
168 *Transcription phonétique*. 76
169 CLASSIFICATION DES SONS 78
170 Section 1. — **Voyelles** 79
174 Voyelles normales 80
179 Voyelles anormales 82
183 Voyelles mixtes. 83
186 Voyelles relâchées 84
188 Voyelles nasalisées 85
189 Voyelles intermédiaires 85
190 Table des voyelles 86
192 Section 2. — **Consonnes** 87
193 Classification. 87
197 Schème des consonnes 89
201 Table des consonnes 90
203 Section 3. — **Voyelles et consonnes** 93
207 Section 4. — **Sons accessoires** 94
[illegible] Sons inverses 95
Claquements. 95
Sons chuchés 96
Sifflement. 96
CHAPITRE V. — COMBINAISON DES SONS 97
Sons transitoires 97
Arrivée, tenue, détente 97

220 *Combinaison des consonnes et des voyelles* . 99
226 *Combinaison des consonnes* 101
230 *Combinaison des voyelles. Diphtongues* . . 102

DEUXIÈME PARTIE

233 **APERÇU DES PRINCIPAUX CHANGEMENTS PHONÉTIQUES** 104

236 CHAPITRE I. — CHANGEMENTS D'ENSEMBLE . . . 105

236 *Accent* 105
245 Accent musical 109
259 Accent de force 117
280 *Quantité* 128

298 CHAPITRE II — CHANGEMENTS DES SONS INDÉPENDANTS. 134

299 Section 1. — **Voyelles** 131
299 *Voyelles normales et anormales.* 134
305 *Changements de tension musculaire* . . . 136
307 *Changements du degré d'ouverture.* . . . 137
310 *Changements de la place d'articulation* . . 138
313 *Affaiblissement* 139
315 *Dévocalisation* 140
317 *Chute.* 140
321 Section 2. — **Consonnes.** 142
321 *Changements de classe* 142
322 Explosives et fricatives 142
325 Explosives et latérales 144
326 Fricatives et latérales 145
327 Consonnes roulées 146
332 Nasales 148
333 *Changements de la place d'articulation* . . 149
334 Labiales. 149
336 Linguales 150
342 Palatales 153
348 Gutturales 154

351 *Modifications en place.* 155
352 Explosives 155
354 Modification labiale et vélaire. 156
362 Action palatale 158
365 Action cacuminale 159
367 *Changements relatifs à la voix* 159
376 *Affaiblissement.* 163
381 *Chute* 166
387 CHAPITRE III. — CHANGEMENTS COMBINATIFS . . 16
392 Section 1. — **Assimilation** 168
392 *Souffle et voix* 168
398 *Changement de classe* 171
403 *Changement de place, modification en place* . 172
405 Influence palatale 172
416 Influence labiale et vélaire 176
423 Influence linguale 179
426 Influence nasale 179
437 Assimilation de place complète . . 183
442 *Remarque générale* 185
443 *Assimilation harmonique* 186
444 Voyelles 186
450 Consonnes 189
451 Redoublement 189
454 Section 2. — **Dissimilation** 191
455 *Diphtongues* 191
457 Développement ordinaire des diphtongues communes. 192
468 Autres transformations 195
474 Diphtongues d'origine différente . . 196
482 *Consonnes et voyelles* 199
486 *Consonnes* 200
490 *Dissimilation harmonique* 201
498 Section 3. — **Action des sons transitoires** 203
498 *Renforcement et réduction.* 203

499 *Explosives aspirées et affriquées.* 203
504 *Développement des palatales, etc.* 205
514 *Voyelles parasites* 208
520 *Voyelles de liaison. Anaptyxe et prosthèse* . 210
529 *Consonnes de liaison* 214

537 Section 4. — **Epenthèse et métathèse**. 216
539 *Epenthèse* 217
542 *Métathèse* 218
547 *Explication de ces phénomènes* 219
552 **Remarque générale** 219

TROISIÈME PARTIE

556 **CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES**. 223

556 CHAPITRE I. — DES TENDANCES PHONÉTIQUES . 223
556 *Quelles sont les tendances phonétiques* . 223
557 Changements d'ensemble des sons . 223
558 Changements des sons indépendants 224
559 Changements combinatifs 224
560 *Principes généraux des tendances phonétiques*. 225
571 *Comment ont lieu les changements phonétiques* 230
579 *Uniformité des changements. Lois phonétiques*. 235
595 *Parallélisme des changements. Base d'articulation* 244

599 CHAPITRE II. — ORIGINE DES TENDANCES PHONÉTIQUES 246
599 *D'où proviennent les changements phonétiques* 246
601 Influences internes 246
606 Influences extérieures 249
612 Influences ethnologiques 251

617 *Peut-on prévoir les changements phonétiques ?* 253
618 CHAPITRE III. — RÉSUMÉ. CONCLUSION. 255
CORRECTIONS ET ADDITIONS 259

Imp. Vve Lievens & Fils, 111, rue de l'Ouest, Paris.